E-13-43

OFF

A36A1
A13\M657-
1940
OFF

INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIELLES 1939

COMTÉ MUNICIPAL DE MONTMAGNY

INDUSTRIE & COMMERCE
30 MARS 1978
BIBLIOTHÈQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS COMERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE

Bibliothèque Nationale du Québec

20.2.18
BIBLIOTHÈQUE
33371
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
DU QUÉBEC

AVIS TRES IMPORTANT

Ce raport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public, Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

OFF
I 51R4
A13/M65-
1940

TABLE DES MATIERES

Pages

I- PRESENTATION 1

II- DELIMITATION DU COMTE 2

III- HISTORIQUE 3

IV- ASPECT PHYSIQUE:

1) Topographie 4
2) Géologie 5
3) Hydrographie 7
4) Climat 7

V- POPULATION 9

VI- SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:

1) Agriculture 15
2) Colonisation 29
3) Industries:

a) Industries dérivées de l'agriculture 30
b) Industrie du bois 32
c) Autres industries 35

4) Transports 37
5) Ressources minérales 42
6) Forces hydrauliques 42

VII- MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES DU COMTE 44

VIII-CONCLUSION 163

APPENDICE I- Classification des industries du comté 164

APPENDICE II- Bureaux de poste et gares 170

INDEX DES CARTES

		Pages
1-	Comté de Montmagny.....	2a
2-	St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille.....	54a
3-	Cap-St-Ignace.....	64a
4-	Berthier.....	74a
5-	St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.....	80a
6-	St-François-de-la-Rivière-du-Sud.....	90a
7-	Canton de Montminy (St-Paul-du-Button).....	98a
8-	Notre-Dame-du-Rosaire.....	108a
9-	Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.....	114a
10-	Ste-Apolline-de-Patton.....	122a
11-	Ste-Lucie-de-Beauregard.....	130a
12-	St-Fabien-de-Panet.....	137a
13-	St-Juste-de-Bretenières.....	144a
14-	Lac Frontière (Partie sud-est du canton Talon).....	150a
15-	St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues.....	156a

MONTREAL, le 30 janvier 1940.

A L'Honorable Oscar Drouin,
Ministre du Commerce, de l'Industrie et des
Affaires municipales,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

L'Office de Recherches économiques a L'honneur de vous présenter ce rapport touchant l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de Montmagny, en vertu d'une loi adoptée par le gouvernement provincial. Il s'agit ici uniquement de la partie économique, qui nous avait été confiée. Les travaux de la partie proprement technique, c'est-à-dire l'inventaire forestier, le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés et la classification des sols cultivables, relevaient respectivement du ministère des Terres et Forêts, du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Colonisation.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2e session 1936, ch.4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le Gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;

2o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;

3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;

4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies".

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé par l'Office de Recherches économiques en collaboration avec les divers ministères intéressés.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Montmagny était composée des personnes suivantes:

M. Benoit BROUILLETTE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, chef de l'équipe;
M. Firmin LETOURNEAU, professeur à l'Institut agricole d'Oka;
M. Paul DUFRESNE, de l'Office de Recherches économiques.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté de Montmagny. Ce dossier ou instrument de travail, accompagné de pièces diverses, (mémoires, cartes, rapports, statistiques, etc.) leur fut remis avant leur départ.

Les enquêteurs ont visité toutes les municipalités du comté. Munis de questionnaires, ils se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, chez des cultivateurs, etc., bref chez ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leur occupation et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible.

Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la Population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière et les transports.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Montmagny réunit dans ses diverses parties les renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place.

On trouvera ici d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait cependant pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la production des établissements industriels. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement des cultures, cheptel, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela. Une rigoureuse exactitude est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins de faire un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; très peu de cultivateurs peuvent dire, car on ne tient généralement pas de comptes, exactement combien leur ont rapporté leurs ventes de produits agricoles. Même lorsqu'on peut procéder à un dénombrement (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. En somme, malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent présenter que des approximations, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une exploitation ou d'un groupe d'exploitations agricoles, mais de la situation dans l'ensemble de leur municipalité. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, ne paraissent pas assez dignes de foi.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, nous avons tenté de présenter en détail et avec le plus d'exactitude la véritable situation dans chacune des municipalités du comté Mises en pratique, les suggestions et recommandations contenues dans ces pages sont de nature, croyons-nous, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici le personnel des divers ministères intéressés de l'aide qu'il nous a apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête. Il nous a assistés de ses conseils et s'est imposé une besogne parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés sur place tout au cours de notre travail, La collaboration de tous nous a été indispensable.

DELIMITATION DU COMTE

Le comté municipal de Montmagny comprend le district électoral du même nom. Il comprend aussi la concession II et le rang VI nord-ouest du canton d'Armagh (Bill 99, 4e session, Georges VI, 1939), Cependant le comté municipal ne comprend pas la ville de Montmagny ainsi que la municipalité de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues.

Les statuts refondus de la province de Québec, 1925, Volume I, Chapitre 2, Art. 7, p. 43, décrivent le comté de Montmagny comme suit:

"Le district électoral de Montmagny est borné au nord-est par le district électoral de l'Islet, au sud-est, par la ligne frontière, au sud-ouest, par le district électoral de Bellechasse, et au nord-ouest, par le fleuve Saint-Laurent, et comprend la Grosse-Ile, l'Ile-aux-Oies, l'ile-aux-Grues, l'Ile-Ste-Marguerite, l'Ile Patience et les îles les plus rapprochées en tout ou en partie vis-à-vis de son territoire.

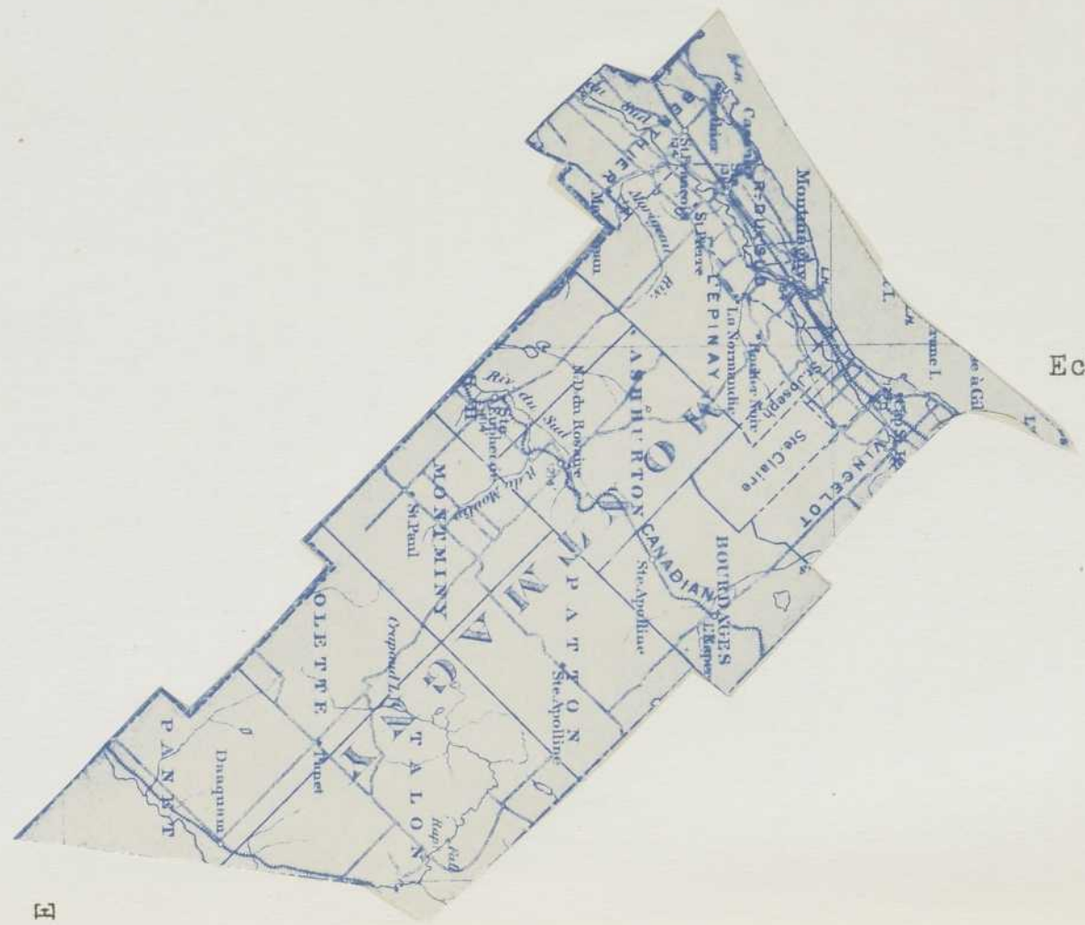
BELLECHASSE
L'ISLET
MONTMAGNY
LEPINAY
LA POCATIERE
MONTMAGNY
ST PAMPHILE
ST THOMAS
ST PASCAL
ST JEAN DE LA LANDE
ST ANNE
ST ROCH
ST PACOME
ST JEAN PORT JOLI
ST ANDRE
ST PHILIPP

Ce district électoral ainsi borné, comprend les seigneuries de Vincelotte, du Cap St-Ignace ou Gamache, de Ste-Claire, de Fournier ou Saint-Joseph, de Lépinay, de la Rivière-du-Sud, (avec l'ile-aux-Oies et L'Ile-aux-Grues), de Berthier, une partie de la seigneurie de Saint-Valier; les cantons Ashburton, de Montminy, de Patton et de Talon; les cantons Rolette et Panet, moins les lots numéros 36 à 46 des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième rangs du canton de Rolette, et les lots numéros 36 à 46 des premier, deuxième et troisième rangs du canton de Panet, qui appartiennent au district électoral de Bellechasse (4 Ed. VII, c. 5), le canton de Bourdages, moins les rangs I, II et III dudit canton, qui forment partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Cyrille, dans le district électoral de l'Islet (10 Geo. V. c. 15); la partie du canton d'Armagh comprise dans la municipalité de la paroisse de Ste-Euphémie-sur-la-Rivière-du-Sud.

Il renferme les municipalités suivantes: la ville de Montmagny (4 Geo. V. c. 84; 9 Geo. V. c. 102); les municipalités des paroisses de Berthier (en bas,- paroisse de Notre-Dame-de-Berthier), de Saint-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues, de Ste-Apolline-de-Patton, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud; de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, de Sainte-Euphémie-sur-la-Rivière-du-Sud (1 Geo. V. (1911), c. 8), du Cap Saint-Ignace, de Saint-Fabien-de-Panet, de Sainte-Juste-de-Bretenières et de Sainte-Lucie-de-Beauregard; la municipalité du canton de Montminy et la municipalité de la partie sud-est du canton Talon, S.R. (1909), 65, no 43; 1 Geo. V. (1911), c. 8; 4 Geo. V. c. 84; 9 Geo. V. c. 102; 10 Geo. V. C. 15; 13 Geo. V. c. 13, s 1."

Le présent inventaire a porté sur le comté municipal de Montmagny, y compris la ville de Montmagny ainsi que la municipalité de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues.

HISTORIQUE

Avant la venue des blancs, la région de Montmagny, comme toute celle de l'estuaire d'ailleurs, était fréquentée par les Etchemins et les Abénaquis, sauvages qui habitaient les côtes méridionales du Maine en hiver et qui, l'été, venaient chasser sur les bords du St-Laurent. Après l'arrivée des français les indiens vinrent plus souvent encore dans la région pour y faire l'échange de leurs pelleteries. Le curé de Montmagny se plaint en 1769, qu'un de ses paroissiens vend de l'alcool aux sauvages.

Peu de temps après la fondation de Québec, les premiers colons du comté viennent s'y établir. Le Cap Saint-Ignace est la première paroisse fondée sur la rive sud et une des premières paroisses du Canada à être érigée canoniquement. Mais avant la création de cette paroisse dont les régistres étaient déjà ouverts en 1679 on avait concédé une bonne partie du territoire en fiefs et seigneuries. La première fut la seigneurie de la Rivière-du-Loup, mesurant une lieue et demie de front sur le St-Laurent par quatre lieues de profondeur, et concédée à Chs. Huant de Montmagny, le 5 mai 1646. Elle devint plus tard la propriété des sieurs de l'Espinay, En 1672 Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, concède de nouvelles terres dans le comté de Montmagny. Une première concession le 29 octobre 1672, accorde au sieur de Berthier, une étendue de 2 lieues par 2 lieues, une deuxième concession, le 3 novembre 1672 accorde au sieur Fournier le fief Saint-Joseph ou de la Pointe-au-Foin, une étendue de trente arpents de terre sur deux lieues de profondeur. Le même jour, Geneviève de Chavigny, veuve du sieur Amyot, reçoit "une lieue de terre sur autant de profondeur", à partir du Cap St-Ignace. Le fief de Vincelotte est augmenté en 1693 lorsque Joseph Amyot de Vincelotte reçoit une concession d'une lieue de terre de front avec deux lieues de profondeur derrière et au bout de son fief de Vincelotte". Une quatrième concession est faite le même jour aux sieurs Gamache et Gagné dit Bellevance qui reçoivent la seigneurie connue aujourd'hui sous le nom de Gagné ou Lagronaye. Les autres seigneuries concédées furent celles de Ste-Claire en 1693, de St-Vallier en 1720 et de l'Epinay en 1701. Déjà à la fin du XVII siècle, Cap Saint-Ignace et Pointe-à-la-Caille (Montmagny) comptent des groupes assez denses. En 1718, Montmagny compte 1160 âmes et Cap Saint-Ignace 521. Bouchette en 1815 qualifie Montmagny de "grenier du bas district". Il ajoute qu'il y existe "quelques familles hautement respectables formant une société choisie et agréable".

Les maisons de bois bien peinturees, sont disposées en rues et le territoire est partout cultivé. Cette population s'adonne aussi à la pêche et Drapeau estime à $37,000 le poisson vendu par les gens de Montmagny en 1861. Cela explique pourquoi plusieurs paroissiens de Montmagny émigrèrent vers la Gaspésie lorsque le poisson, en particulier la morue, cessa de fréquenter les côtes du fleuve.

Le travail du bois occupe aussi bon nombre de bras et contribue à la création de nouvelles paroisses à l'interieur des terres, mais c'est la création du chemin Taché qui a donné le plus grand essor à la colonisation dans le comté. Son ouverture vers 1858 a amené de nombreux colons à s'établir sur ses bords et à fonder des paroisses aujourd'hui prospères. Ce chemin Taché traverse en leurs milieux les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, et Rimouski pour aboutir au chemin Matapédia.

Voici les dates de fondation des paroisses du comté.

Cap St-Ignace	1670	N.D. du Rosaire	1886
Montmagny	1678	Ste-Apolline	1902
St-François	1721	St-Fabien	1902
Berthier	1728	Ste-Euphémie	1905
St-Pierre	1748	Ste-Julie ..	1915
Ile-aux-Grues	1832	St-Just	1916
St-Paul Montminy	1868	Lac Frontière (St-Léonidas	1921

IV --ASPECT PHYSIQUE

I) TOPOGRAPHIE

Le relief du comté de Montmagny est, dans ses grandes lignes, semblable à celui des autres comtés de la rive sud du bas St-Laurent. Il comporte trois aires topographiques principales: la région de terres basses le long du fleuve qui constitue la vieille zone de colonisation; le plateau central légèrement ondulé dont l'altitude varie de 1200 à 2000 pieds; et plus au sud le versant Saint-Jean.

Les basses terres, ou région de la plaine, forment une bande étroite de terre, de 5 ou 6 milles de largeur, qui longe le fleuve. Cette région au sol fertile est depuis longtemps colonisée et cultivée. Son altitude ne dépasse guère 200 pieds. L'altitude aux stations de chemin de fer du littoral est comme suit: Cap St-Ignace 130 pieds, Montmagny 155 pieds, St-Pierre 132 pieds et St-François 135 pieds.

Au sud de cette zone il se produit un brusque escarpement causé par une faille et l'altitude saute de 150 pieds à 1000 dans l'espace d'un mille ou deux. C'est le plateau, une pénéplaine néogène, dont la hauteur moyenne est de 1200 à 1500 pieds et d'où émergent quelques collines de roches dures. Le terrain est plus montueux et plus accidenté que celui des terres basses. Cette région est aussi traversée par le chemin de fer. Les altitudes aux stations de cette ligne sont comme suit: Ste-Euphémie 1116 pieds, Notre-Dame-du-Rosaire 1216 pieds, Ste-Apolline 1315 pieds, et l'Espérance 1233 pieds. Les eaux de la région se déversent dans le St-Laurent par la rivière du Sud et le Bras St-Nicholas.

Le versant sud du comté, ou la rampe St-Jean comme l'appelle Dresser, descend vers la rivière St-Jean dans l'Etat du Maine. Le chemin de fer Quebec-Lac-Frontière traverse la majeure partie de cette dernière zone. Ici encore l'altitude aux stations est intéressante: Daaquam est à 1175 pieds et Lac Frontière à 1186 pieds. Les rivières Daaquam, à la Loutre, et Cedar drainent les eaux de cette région vers la rivière St-Jean.

Voici pour compléter, l'altitude de différents points prise dans chacune des trois régions topographiques:

Région des basses terres --

Cap St-Ignace

à la station du chemin de fer.....	130	pieds
0.92 milles au N.E. de la station.....	118	"
3.37 milles au S.O. de la station.....	74	"

Montmagny

à la station du chemin de fer.....	55	pieds
0.53 milles au N.E. de la station.....	57	"
0.28 milles au S.O. de la station.....	54	"

St-François

à la station du chemin de fer.....	135	pieds
1.26 milles au N.E. de la station.....	133	"
0.10 milles au S.O. de la station.....	134	"

St-Pierre

à la station du chemin de fer.....	132	pieds
2.07 milles au N.E. de la station.....	124	"
1.53 milles au S.O. de la station.....	135	"

Plateau

L'Espérance

à la station du chemin de fer.....	1233	pieds
1.53 milles au S.O. de la station.....	1252	"
1.19 milles au nord de la station.....	1256	"

Notre-Dame-du-Rosaire

à la station du chemin de fer.....	1216	pieds
1.00 milles au S.O. de la station.....	1196	"
3.87 milles au N.E. de la station.....	1281	"

Ste-Apolline

à la station du chemin de fer.....	1315	pieds
1.10 milles au S.O. de la station.....	1307	"
1.74 milles au N.E. de la station.....	1273	"

Ste-Euphémie

à la station du chemin de fer.....	1116	pieds
0.49 milles au sud de la station.....	1177	"
5.00 milles au nord de la station.....	1471	"

2) GEOLOGIE

Le comté de Montmagny a été, à diverses époques, l'objet de recherches géologiques. Dès les premières années de la Commission géologique, Sir W. Logan étudie une coupe transversale de la région et en publie les résultats dans le "Rapport des Progrès" en 1863. En 1869, James Richardson publie son "Rapport sur la Rive Sud du St-Laurent en bas de Québec", vingt ans plus tard, R.W. Ells publie un "Deuxième rapport sur la géologie d'une partie de la province de Québec" qui englobe le comté de Montmagny, et, en 1914, J.A. Dresser nous donne sa "Reconnaissance le long du chemin de fer Transcontinental National dans le sud du Québec". C'est à cette dernière source que nous puiserons nos renseignements sur la géologie du comté. L'étude de M. Dresser, qui est la plus récente à date, a aussi l'avantage d'être accompagnée d'une carte qui facilite le travail.

Les couches géologiques, selon Dresser, sont exclusivement d'âge primaire. Les principales formations rencontrées sont: le Sillery, le Kamouraska, le l'Islet, le Pohénégamook et le Talon.

Le Sillery:

Le long du fleuve nous trouvons une large bande de Sillery, d'une quinzaine de milles de longueur, où percent çà et là quelques petites étendues de la formation Kamouraska. Le Sillery couvre les seigneuries du littoral et la majeure partie des cantons Armagh, Ashburton, et Bourdages. Les roches du Sillery sont de faible consistance et généralement sombres. Ce sont des ardoises et des grès verts, parfois rouges, gris ou noirs, Les grès contiennent du feldspath (Silicate de Potasse) et de la dolomite (carbonate de chaux et magnésie). Les ardoises renferment en plus du feldspath, du quartz et de la chlorite (Silicates hydratés de magnésie de fer et d'Aluminium). Les sols de la région, dérivés de ces roches contiennent de la potasse (feldspath) et de la magnésie fournie par la chlorite des ardoises et la dolomite des grès. Du sable, produit de la désagrégation du grès et de l'ardoise donne une texture plutôt légère du sol.

Le Kamouraska:

Au travers des roches tendres et foncées du Sillery surgissent des affleurements plus résistants, aux tons clairs que Dresser croit plus anciens que le Sillery et qu'il classe dans la Série Kamouraska. Ces roches, composées de silice pure, consistent en quartzite et conglomérats contenant quelques galets de pierre calcaire plus durs que les roches du Sillery qui les renferment, elles forment ici et là de pittoresques collines, caractéristiques de la région.

Le l'Islet:

Plus à l'intérieur, au sud de la bande du Sillery, apparaissent des schistes gris et noirs plus durs que ceux du Sillery, et des bancs de quartzites. C'est là la série de L'Islet qui couvre les cantons de Montminy et Patton, et une petite partie des cantons Armagh, Ashburton, Bourdages, Rolette et Talon.

Les schistes se composent d'oxide et de pyrite de fer, et du mica (silicates et potasse, de magnésie, de fer et d'aluminium). Les quartzites contiennent du quartz et des grains de feldspath et de mica incolore. Ces roches fournissent aux sols une grande quantité de potasse. Ceux-ci manquent cependant de chaux. Les composés de fer, les feldspaths et les micas produisent une matière colloidale qui rend les sols du L'Islet moins sablonneux que ceux du Sillery.

Le Talon:

La formation Talon se manifeste au contact du L'Islet et du Pohénégamook et couvre une bonne partie du canton Talon. On en rencontre aussi quelques petitesétendues dans le canton de Rolette. Les roches de cette formation consistant en diorite, pyroxénite et péridotite, qui s'altèrent en serpentine à certains endroits. On rencontre de petites veines d'amiante dans la serpentine. La majeure partie de la formation consiste en diorite, de couleur verte et de texture moyenne. Ces roches, quelque peu schisteuses par endroits sont entièrement d'origine ignée.

Le Pohénégamook

Enfin une cinquième formation apparaît dans le Sud du comté. Elle forme une bande de 5 à 6 milles de largeur le long de la frontière du Maine et du Canada et couvre une partie des cantons Rolette, Panet et Talon.

La série de Pohénégamook, d'âge ordovicien, est formée de schistes tendres, des ardoises grises ou noires, contenant des calcaires et un peu de grès. Les roches renferment en plus, du mica, du quartz, du feldspath, de la chlorite et parfois de l'oxide de fer qui fournissent au sol les éléments d'une bonne terre arable.

3) HYDROGRAPHIE

La superficie couverte par les eaux dans le comté de Montmagny est de 13.68 m.c. sur une superficie totale de 630 m.c. La rivière la plus considérable est la rivière du Sud qui a un bassin de drainage de 705 milles carrés. Cette rivière prend sa source à 14 milles du fleuve, dans le canton Ashburton, se dirige vers le comté de Bellechasse où elle fait demi-tour pour venir se jeter dans le fleuve à Montmagny, après un parcours de 45 milles. C'est la caractéristique des rivières du bas St-Laurent de couler parallèlement au fleuve sur une bonne partie de leurs cour et de ne s'y jeter que comme par accident. Sur son parcours la rivière du Sud reçoit les eaux de plusieurs cours d'eau dont les principaux, sont, dans le comté de Montmagny: la rivière Bras St-Nicholas qui a pour affluents les rivières Cloutier et des Perdrix, les ruisseaux Guimont et Fortin. Les rivières Bras Riche et Bras St-Michel coulenten grande partie dans le comté de Bellechasse et viennentsejeter dans le Bras du Sud. Les autres affluents de cette rivière sont la Morigeau, la rivière du Moulin et le ruisseau Ferré. Les rivières Vincelotte et Lacaille se jettent dans le St-Laurent.

Les rivières de la partie sud du comté se déversent dans la rivière St-Jean. Les principales rivières de cette région sont la Devost, la Cedar , la Leverrier et la Nord-Ouest qui aboutissent au Lac Frontière, la rivière à la Loutre et la rivière Daaquam qui se jettent dans la branche nord de la rivière St-Jean.

Les lacs du comté sont peu nombreux et de peu d'étendue. Les principaux sont les lacs Morigeau, Isidore, St-Pierre, Chartier, Carré, Fortin, des Vases, Bourassa et Frontière.

---

4) CLIMAT

Dans ses grandes lignes, le climat du comté de Montmagny offre toutes les caractéristiques du climat de la région: il est rude, extrême et humide.

Nous ne pouvons fournir de précisions sur la température et les précipitations, car il n'existe pas de station météorologique dans le comté et celle d'Armagh, dans le comté de Bellechasse, est de création trop récente pour donner des moyennes représentatives. Les seules stations des environs qui nous fournissent des données basées sur d'assez longues périodes d'observation sont celles de Québec et de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Par comparaison, entre les chiffres de ces deux stations, nous pouvons nous former une idée assez précise du climat du comté de Montmagny.

La température moyenne des mois d'hiver (décembre, janvier et février) est de 12o9 à Québec et de 11o96 à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces chiffres comme les suivants sont basés sur des périodes d'observation de 30 à 50 ans. La température minima observée aux deux endroits a été de - 34. En été, la température moyenne est de 64o à Québec et n'a pas dépassé 95o à Ste-Anne. L'amplitude entre ces températures minima et maxima est de 131o pour Québec et de 129o à Ste-Anne. "C'est bien là ce qu'on entend d'ordinaire par un climat extrême" écrit Raoul Blanchard.

L'humidité est constante tout le long de l'année et les précipitations, bien qu'un peu plus considérables en été (29.7% à Québec et 28.3% à Ste-Anne) sont abondantes aux autres saisons (25% à Québec et 26.8% à Ste-Anneen hiver; et 20.9% à Québec et 24.3% à Ste-Anne au printemps). Les précipitations sont plus considérables à Québec qui reçoit en moyenne 42 pouces d'eau par année, alors que la moyenne des précipitations annuelles à Ste-Anne-de-la-Pocatière n'est que de 34.61 pouces.

Mais au point de vue climat aussi bien qu'au point de vue topographie, il y a lieu de partager le comté en trois zones: la zone basse du littoral, la zone montagneuse du centre et la zone intermédiaire du versant Saint-Jean. La deuxième nous parait être celle qui a le plus rude climat. Là, les dernières fortes gelées du printemps surviennent quelques jours plus tard qu'ailleurs, soit vers le 20 mai. Les foins se font vers le 15 juillet et les grains se coupent vers le 1er septembre. Les premières gelées d'automne qui détruisent les jardinages surviennent vers le 15 septembre, soit une quinzaine de jours plus tôt que dans la région du versant St-Jean et plus d'un mois avant celle du littoral. Partout on cesse de labourer vers la Toussaint et la première neige tombe à la fin de novembre. Telles sont les plus grandes précisions que nous pouvons apporter sur le climat du comté de Montmagny.

Voici maintenant les données climatiques relatives aux stations de Québec et de Ste-Anne-de-la-Pocatière que nous avons commentées plus haut. Ces chiffres sont basés sur des périodes d'observation de 20 ans ou plus et peuvent être considérés comme représentatifs du climat de la région.

Nous y ajoutons celles de Montréal et de Pointe-au-Père pour servir de termes de comparaison.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.35	22.8	47	-32	10.8
Février	0.44	19.4	46	-34	11.3
Mars	0.80	17.7	61	-19	23.1
Avril	1.77	8.3	82	4	36.8
Mai	3.22	0.1	88	22	49.5
Juin	3.01	....	95	32	57.9
Juillet	3.46	.....	94	36	64.6
Août	3.32	.....	92	34	60.9
Septembre	3.40	.....	89	24	54.0
Octobre	3.25	1.0	75	21	44.1
Novembre	1.72	8.0	63	- 8	31.4
Décembre	0.36	17.8	48	-27	14.8

POINTE-AU-PERE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.22	22.8	49	32	9.0
Février	0.16	18.0	46	31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18	.....	90	34	57.8
Août	3.11	.....	88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	27	16.5

QUEBEC

20 années d'observation :

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.64	30.7	47.0	-34.0	9.7
Février	0.74	27.3	49.0	-32.0	12.0
Mars	1.29	19.9	64.0	-23.0	22.8
Avril	1.42	6.4	80.0	3.0	37.0
Mai	3.01	0.4	88.0	21.0	52.0
Juin	3.83	.....	90.0	34.0	61.2
Juillet	4.30	.....	96.0	39.0	66.1
Août	4.00	.....	90.0	38.0	62.8
Septembre	3.77	.....	88.0	29.0	55.3
Octobre	2.94	1.5	77.0	14.0	42.0
Novembre	1.75	14.2	66.0	-10.0	32.2
Décembre	0.85	25.2	55.0	-27.0	15.0

MONTREAL

50 années d'observation :

	PRECIPITATION		TEMPERATURE		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.85	31.4	53.0	-20.0	12.7
Février	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21	.....	92.0	38.0	63.9
Juillet	3.95	.....	95.0	47.0	69.1

MONTREAL

50 années d'observation :	PRECIPITATION		TEMPERATURE		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Août	3.35		90.0	43.0	66.1
Septembre	3.46		90.0	33.0	58.5
Octobre	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Novembre	2.26	11.7	68.0	- 0.0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

V- POPULATION

Mouvement démographique

1) Période 1871-1931

Le tableau suivant, extrait du VIIe Recensement du Canada (1931), montre le mouvement de la population du comté de Montmagny pour la période 1871-1931.

Municipalité	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Montmagny	1,512	1,738	1,697	1,919	2,617	4,145	3,927
St-Thomas	2,893	3,162	2,849	2,698	2,698	2,964	2,649
Cap St-Ignace	3,278	3,889	3,539	3,519	3,648	3,190	2,881
Berthier	1,411	1,352	1,152	1,080	928	961	880
St-Pierre	1,292	1,236	1,331	1,127	1,220	1,297	1,311
St-François	1,613	1,625	1,554	1,624	1,570	1,632	1,554
N.D. du Rosaire	—	—	582	661	668	798	840
Montiny (St-Paul)	917	1,636	1,436	1,612	1,460	1,462	1,507
Ste-Euphémie	—	—	—	—	723	797	713
Ste-Apolline-de-Paton	—	—	—	—	578	766	896
Ste-Lucie-de-Beauregard	—	—	—	—	—	1,046	311
St-Fabien-de-Panet	—	—	—	—	574	1,039	942
St-Juste-de-Bretonières	—	—	—	—	—	1,254	827
Lac Frontière	—	—	—	—	—	—	491
Ile-aux-Grues	639	630	586	517	681	646	510
	13,555	15,268	14,726	14,757	17,356	21,997	20,239

L'accroissement de la population totale du comté ne s'est guère manifesté avant 1901. Avant cette date, le mouvement est plutôt stationnaire, car il ne s'agit que des vieilles paroisses dont le taux de natalité a tendance à diminuer et qui écoulent le surplus de leur population vers les paroisses de colonisation, les centres urbains de la province et surtout ceux des Etats-Unis. Le tableau précédant nous indique que, entre 1901 et 1911, plusieurs localités du sud du comté commencent à se peupler. Désormais, ce sont ces jeunes localitésqui verront s'accroître leur population, aux dépens même des vieilles paroisses qui n'ont pas encore réalisé leur équilibre démographique et dont quelques-unes possèdent une population décroissante.

Si nous établissons, à chaque recensement décennal, le taux d'accroissement effectif de la population, nous obtenons les chiffres suivants:

1871 - 1881	12.6%	
1881 - 1891	3.6%	(négatif)
1891 - 1901	0.2%	
1901 - 1911	17.6%	
1911 - 1921	26.7%	
1921 - 1931	8.0%	(négatif)

Les trente années qui suivent 1871 marquent donc une émigration assez étendue, surtout pendant la période 1881-1901 alors que la population diminue de 3.6% et pendant la décade 1891-1901 alors que la population n'augmente que de 0.2%. Mais l'accroissement de la population devient plus constant à partir de 1901. Avec cette décade, commence une poussée de colonisation vers l'intérieur. Ce mouvement s'accentue avec le développement de l'industrie forestière favorisée par la construction du Transcontinental vers 1913 et celle du Québec Central vers 1915 Depuis 1911, l'augmentation de la population demeure inférieure à l'accroissement naturel, d'où l'on conclut à une forte émigration vers les centres urbains et les territoires de colonisation. Dans l'ensemble, la population totale du comté s'est accrue de 49.3% durant la période 1871-1931, malgré un exode rural assez prononcé.

2) Période 1931-1938

Les statistiques municipales de 1931 enregistrent 20,557 habitants dans le comté de Montmagny. Nous avons relevé pour 1938 une population de 21,621 âmes, ce qui marque une augmentation absolue de 1,064 par rapport à 1931, soit 5.17%. Mais cette augmentation effective de la population demeure inférieure à la moitié de l'accroissement naturel pour la même période, lequel atteint 2,892. Ainsi le mouvement d'émigration que l'on observe avant 1931 continue donc à se manifester dans le comté de Montmagny.

Le tableau suivant indique pour la période 1931-1938 le comportement démographique du comté. A l'aide des statistiques municipales et des registres paroissiaux, nous avons colligé les chiffres ci-dessous. Quant aux arrivées et aux départs, nous les acceptons autant qu'ils nous ont été confirmés par MM. les curés et les secrétaires-trésoriers.

MUNICIPALITES	Population en 1931 (St. mun)	Population en 1938	Accroissement naturel	Diminution (-) Augmentation (+)	Emigration (-) Immigration (+)
1 - Centres en Diminution nette:					
Cap St-Ignace	2,881	2,823	247	- 58	- 305
St-Pierre	1,311	1,202	104	- 109	-213
N.D. du Rosaire	856	850	145	- 6	- 151
Lac-Frontière	726	586	107	- 140	-247
11 - Centres en augmentation nette, mais souffrant d'émigration:					
Montmagny (ville)	3,927	4,100	440	+ 173	- 267
St-François	1,450	1,623	233	+ 173	- 60
St-Antoine-de-l'île-aux-Grues	485	510	96	+ 25	- 71
Montminy (St-Paul)	1,507	1,697	298	+ 190	- 108
Ste-Euphémie	692	738	118	+ 46	- 72
Ste-Apolline	896	966	222	+ 70	- 152
St-Fabien	1,005	1,125	233	+ 120	- 113
St-Justo	827	868	163	+ 41	- 122
Berthier	970	1,013	65	+ 43	- 22
111 - Centres montrant une immigration nette:					
St-Thomas	2,649	3,000	334	+ 351	+ 17
Ste-Lucie	375	520	87	+ 145	+ 58
	20,557	21,621	2,892	+ 1064	+ 1828

Ce tableau, où les municipalités du comté sont divisées en trois catégories, montre pour chaque localité le mouvement démographique depuis 1931. Dans le premier groupe, on trouve 4 municipalités dont la population a nettement diminué depuis 1931. Cette première catégorie comprend deux vieilles paroisses où l'agriculture est bien établie, ce sont: le Cap St-Ignace et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Dans ces deux localités presque toutes les terres sont déjà occupées et les fils de cultivateurs doivent chercher à gagner leur vie ailleurs. Les deux autres centres sont de fondation relativement récente, mais la quasi-disparition de l'industrie forestière, qui pendant plusieurs années a constitué le principal mode de vie de la population de ces deux localités, a causé une forte émigration. Depuis 1931, on estime que plus de 900 personnes ont quitté ces quatre municipalités.

La seconde catégorie comprend les centres souffrant d'émigration, mais où la population est en augmentation nette depuis 1931. Neuf municipalités, dont 4 vieilles paroisses, font partie de ce groupe. Dans ces localités, l'augmentation de la population depuis 1931 est inférieure à l'accroissement naturel pendant la même période: il y a donc eu émigration. Ce mouvement des départs est surtout prononcé dans la ville de Montmagny qui souffre d'une émigration d'au moins 267 personnes depuis 1931. Dans l'ensemble, ces 9 municipalités ont été témoins d'une émigration de près de 1,000 individus depuis 1931.

La troisième catégorie comprend les centres accusant une immigration nette. Elle renferme les deux localités de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille et de Ste-Lucie-de-Beauregard qui, depuis 1931, enregistrent respectivement une immigration d'une vingtaine et d'une soixantaine d'individus.

Si nous considérons l'ensemble du comté de Montmagny, l'accroissement naturel depuis 1931 se chiffre à 2,892; depuis cette date la population n'a augmenté que de 1,064 âmes; il y a donc eu émigration de 1,828 personnes, soit une moyenne de 228 par année. Cela démontre que l'émigration représente plus de 60% de l'accroissement naturel, ce qui est considérable.

Ce phénomène de l'émigration affecte surtout les jeunes gens qui désirent s'assurer un avenir. Ce sont pour la plupart des fils de cultivateurs ou de journaliers qui ne peuvent succéder à leur père et qui ne réussissent pas à s'occuper dans leur village. Ces jeunes quittent leur paroisse pour les villes ou les centres miniers ou de colonisation de l'Abitibi lesquels présentent à leurs yeux des attraits séduisants. Outre ces jeunes gens, on en trouve beaucoup d'autres qui, ayant complété leurs études, s'en vont gagner leur vie dans des centres plus populeux. Il faut aussi compter parmi les émigrants les jeunes filles qui travaillent hors du comté soit en service domestique, soit comme infirmières, institutrices ou religieuses. Bon nombre de départs sont attribuables à des jeunes gens qui se marient et vont habiter d'autres comtés environnants ou des régions plus éloignées. Bref, nous sommes en présence d'un mouvement affectant toutes les localités du comté et qui draine continuellement une partie du capital humain sur lequel repose le développement économique de la région.

Densité et natalité

La densité de la population du comté de Montmagny atteint 32.13 habitants au mille carré. Ce chiffre se rapproche passablement de celui du comté de Bellechasse (33.70), mais il dépasse sensiblement ceux des comtés de l'Islet (25.10) et Kamouraska (23,08). Les paroisses du littoral comportent une population nettement plus dense que les localités de l'intérieur. La densité moyenne des municipalités en bordure de l'estuaire, sauf le centre urbain de Montmagny, s'élève à 50.7 habitants au mille carré. Quant à l'Ile-aux-Grues, la densité de sa population est de 60.7. Si l'on considère les paroisses de l'intérieur, on s'aperçoit qu'elles sont beaucoup moins peuplées, d'autant que l'on trouve dans ces localités de grandes étendues boisées inhabitées. Dans cette partie du comté, la densité n'atteint que 20.8 habitants au mille carré.

En tablant sur la période de 1931 à 1938 inclusivement, le taux moyen de natalité du comté de Montmagny s'élève à 31.3o/oo. Si l'on examine la natalité dans chacune des municipalités, on s'aperçoit qu'elle est moins forte dans les vieilles paroisses de l'estuaire que dans celles de l'arrière-comté. Ainsi le taux de natalité à St-Pierre ne se chiffre qu'à 22..6%, il atteint 26.8o/oo au Cap St-Ignace, 28.8o/oo dans la ville de Montmagny, 31.7o/oo à St-Thomas et 35.1o/oo à St-François.

Dans l'ensemble, le taux de natalité dans les localités du littoral ne dépassepas 28.4o/oo.

La natalité est plus forte dans les paroisses de l'intérieur où elle dépasse 38 naissances par 1,000 habitants pour l'ensemble des villages de l'arrière-comté. Les taux les moins élevés se rencontrent au Lac-Frontière (24.4) et à Notre-Dame-du-Rosaire (29.5). Ailleurs on trouve une très forte natalité; ainsi on note 37.5o/oo à St-Paul-de-Montminy, 39.6o/oo à Ste-Lucie-de-Beauregard, 41.8o/oo à Ste-Apolline-de Patton et même 42.4o/oo à St-Fabien-de Panet. On peut donc affirmer que nous sommes en présence d'une forte natalité, laquelle dépasse amplement la moyenne pour la province de Québec (24.1o/oo en 1937).

Ce taux de natalité (31.3o/oo) semble promettre au comté une augmentation rapide de la population. Le taux de mortalité pour les vieilles paroisses est en moyenne un peu supérieur à 14.1o/oo; dans les paroisses de l'intérieur ce taux atteint 11.9o/oo. Dans l'ensemble du comté le taux de mortalité est de 13.7o/oo, ce qui laisse un excédent des naissance sur les décès de 17.6o/oo.

Caractères et origines de la population

Le tableau suivant, extrait du recensement fédéral de 1931, indique par municipalités les principales origines de la population:

Municipalités	Total	Anglaise	Irlandaise	Ecossaise	Française	Autres
Berthier	880	1		1	878	
Cap St-Ignace	2,881	1	1	9	2,868	2
Montminy (St-Paul)	1,507		2		1,495	10
N.D. du Rosaire	840				840	
Ile-aux-Grues	510				510	
Ste-Apolline	896			11	883	2
Ste-Euphémie	713	2	1		710	
St-Fabien-de-Panet	942		7		935	
St-François	1,554	8			1,538	8
St-Justo	827				825	2
Ste-Lucie	311				311	
St-Pierre	1,311	3	1		1,305	2
St-Thomas	2,649	4			2,642	3
Lac Frontière	491	4			477	10
Montmagny (ville)	3,927	6	30	9	3,855	27
	20,239	29	42	30	20,072	66

Ce tableau montre que les Canadiens-français forment pour ainsi dire la totalité de la population, soit 99.1o/oo. Dans les paroisses du littoral, on trouve des familles dont l'établissement dans ces localités remonte au XVIIe siècle et au début du XVIIIe, alors qu'une bonne partie de cette région fut concédée à des seigneurs. Quant aux paroisses du plateau central, ce n'est que vers 1860, avec la construction du chemin Taché, qu'elles commencent à s'organiser. Toutes ces localités sont surtout peuplées par des gens de la région littorale avoisinante. Cependant dans le sud du comté, où nous trouvons des paroisses de fondation relativement récente, nous sommes en présence de colons d'une autre provenance. Ainsi à St-Fabien-de-Panet, à St-Juste-de-Bretonières et au Lac-Frontière on trouve plusieurs familles venues du Maine et de la Beauce; à Ste-Lucie-de-Beauregard, bon nombre d'imigrants sont originaires de la Malbaie. On doit noter cependant que dans les paroisses de l'intérieur, une assez forte proportion d'exploitations agricoles ont été désertées par des colons venus dans l'unique intention d'exploiter les ressources forestières de leurs lots. De nouveaux exploitants du sol se sont, par la suite, installés sur ces terrains abandonnés et déboisés.

Occupation du sol

Le comté de Montmagny renferme actuellement 1,591 cultivateurs établis, soit 1,574 propriétaires de fermes et 17 locataires. Il faut considérer en outre quelque 225 colons, vivant dans le cadre de paroisses déjà formées, et que les statistiques des municipalités assimilent aux cultivateurs.

Outre les cultivateurs, on relève 2,037 propriétaires de maisons sur emplacements et 405 locataires de logements. Ces deux catégories d'occupants comprennent surtout des journaliers, des artisans et des commerçants qui demeurent dans les villages. La plupart d'entre eux cultivent un jardin pour les besoins alimentaires de la famille et gardent quelques animaux domestiques, surtout des volailles. Dans l'ensemble, ces gens vivent dans une aisance moyenne.

Modes de vie

L'agriculture constitue le principal mode de vie de la population du comté de Montmagny. Dans les vieilles paroisses du littoral, la grande majorité des cultivateurs vit entièrement des revenus de leurs fermes. Dans ces localités, où l'industrie forestière n'est plus importante, et où l'agriculteur consacre à la terre le meilleur de son temps, les revenus moyens de la ferme sont élevés par rapport à ceux des paroisses de l'intérieur, où le sol, moinspropre à la culture, oblige les cultivateurs à vivre de la terre et de diverses autres occupations. Dans l'ensemble du comté, un peu plus de 40% des cultivateurs vivent des revenus de leurs fermes; environ le quart tirent la majeure partie de leur subsistance de leurs terres. Quant aux autres (environ 30%), ils doivent travailler à des besognes diverses afin d'augmenter les maigres revenus que leur procurent leurs exploitations agricoles.

L'industrie comprend 91 établissements employant quelque 900 hommes. L'agglomération de Montmagny est particulièrement importante à ce sujet. On y trouve 30 entreprises industrielles utilisant une main-d'oeuvre d'environ 800 ouvriers. Dans les autres localités du comté, on rencontre un bon nombre de petites industries: scieries, moulanges, ateliers de menuiserie, beurreries, fromageries, etc.

Dans tous les villages on relève, outre de nombreux artisans: menuisiers, forgerons, garagistes, coiffeurs, boulangers, etc. L'activité de ces boutiques procure de l'ouvrage à environ 175 hommes.

Les journaliers qui travaillent dans les industries, à la journée, aux chantiers ou à la voirie constituent une classe importante de travailleurs et que le chômage affecte beaucoup plus que les autres. Les journaliers de profession comprennent environ 950 hommes, presque tous chefs de famille. On trouve en outre quelque 1,200 autres journaliers, comprenant surtout des jeunes gens, qui gagnent occasionnellement leur vie en faisant toutes sortes d'ouvrages. Ces gens en proie au chômage périodique se rencontrent dans toutes les paroisses, mais sont particulièrement nombreux dans la ville de Montmagny. Depuis que la compagnie Price Bros. a cessé ses activités dans cette localité, près de 250 hommes qui travaillaient pour le compte de cette industrie sont sans emploi (été 1939). Jusqu'ici les sociétés locales de bienfaisance se sont surpassées pour aider les chômeurs, mais les autorités municipales devront songer, tôt ou tard, à remédier à cet état de choses.

Environ 160 familles vivent du commerce ou tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Dans les paroisses de l'intérieur on rencontre surtout des magasins généraux, des épiceries et des restaurants.

Les transports occupent 180 personnes: il s'agit de camionneurs, d'employés de chemin de fer, de navigateurs et de chauffeurs de taxi. En outre, plusieurs journaliers ont l'occasion de travailler à l'entretien ou à la réparation des voies ferrées.

Le travail féminin comporte quelque 200 jeunes filles en service domestique ou travaillant dans les bureaux et les magasins dans le comté et ailleurs. On relève en outre plus de 95 instituteurs enseignant dans les écoles primaires.

Les professions libérales comprennent 6 médecins, 6 avocats, 5 notaires, 2 dentistes, 2 vétérinaires, 2 agronomes, 1 pharmacien et 1 arpenteur. Comme autres occupations, on relève des fonctionnaires, des hôteliers, des employés de bureau, des voyageurs de commerce, des agents d'assurance, et au moins 36 pêcheurs et 277 rentiers et pensionnaires de l'Etat.

Enseignement

Le comté de Montmagny renferme 103 établissements d'enseignement primaire, tous catholiques. Ces établissements comprennent 97 écoles primaires. 5 écoles complémentaires et 1 maison d'enseignement supérieur. On relève 176 professeurs ou institutrices de toutes catégories, dont 127 pour les écoles primaires, 36 pour les écoles complémentaires et 13 pour les écoles supérieures. Dans presque toutes des localités, outre les écoles des rangs où enseignent des institutrices laïques, on trouve une école dirigée par des religieuses. A Montmagny, les Frères du Sacré-Coeur possèdent un collège; auCap st-Ignace, les Frères Maristes s'occupent de l'enseignement des garçons. Bref, on compte une centaine de professeurs religieux.

Le nombre total des élèves à instruire s'élève à 6,542, soit 3,178 filles et 3,364 garçons. Ces chiffres sont notablement supérieurs aux élèves inscrits dans les écoles; ceux-ci sont au nombre de 4,572 soit à peine 70% du nombre d'élèves à instruire. Bon nombre de jeunes gens fréquentent les institutions d'enseignement secondaire. On remarque aussi que ces jeunes gens, une fois leurs études terminées, ne s'établissent que rarement dans leur paroisse natale. Parmi ceux qui vont chercher une instruction complémentaire, seul le groupe des institutrices revient à peu près en entier dans les localités du comté. Presque partout ces jeunes filles ne se font pas une carrière de l'enseignement, mais seulement un à-côté en attendant le mariage.

Conclusion

Le mouvement démographique que nous avons étudié au début de cette partie du rapport nous montre que la population du comté de Montmagny augmente quelque peu tous les ans, car l'accroissement naturel demeure un peu plus élevé que l'émigration. Chaque année, toutefois, l'exode rural entame les forces vives de la population des paroisses. Il est difficile d'enrayer ces départs constants d'émigrants qui croient pouvoir gagner mieux leur vie ailleurs. D'autre part, on ne doit pas perdre de vue que cette région renferme des industries encore susceptibles de se développer, des ressources forestières importantes qui peuvent fournir du travail, et des terres dont l'exploitation peut faire vivre dans une aisance moyenne les cultivateurs travailleurs et entreprenants. Le phénomène de l'émigration peut donc s'atténuer dans une certaine mesure.

SYNTHESE

DE

L'ECONOMIE

DU

COMTE

k) AGRICULTURE

Le comté de Montmagny est une région où l'exploitation du sol constitue la principale occupation de la population. Quoique l'industrie forestière joue encore un rôle assez important dans l'économie du comté, elle ne constitue qu'une occupation secondaire pour la majorité des habitants. En 1938, les quatorze localités du comté, ainsi que la municipalité indépendante de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues, renfermaient 1,591 cultivateurs et quelque 224 colons étaient établis dans les paroisses de l'intérieur.

Du point de vue agricole, trois régions naturelles se partagent le comté: la zone du littoral, celle du plateau central, et enfin celle de l'arrière-comté situé sur le versant de la rivière St-Jean. La première de ces régions, qui forme la meilleure partie agricole du comté, comprend les municipalités suivantes: Berthier, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le Cap St-Ignace, la ville de Montmagny et la municipalité rurale adjacente, St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille. Dans ces localités, sauf dans le centre industriel de Montmagny, l'agriculture constitue le mode de vie général des habitants. Dans cette région du littoral, les revenus agricoles sont relativement élevés et proviennent principalement de l'industrie laitière et de l'élevage du porc. Le type d'agriculteur pur, celui qui vit uniquement ou à peu près de l'exploitation de sa ferme, demeure là le cas de la majorité. C'est également dans la plaine du littoral que l'on trouve les plus anciennes paroisses du comté, sinon de toute la rive sud de l'estuaire du St-Laurent.

La seconde région, celle du plateau central, commence aux premiers contreforts des Apalaches, à une dizaine de milles du littoral. Elle comprend la municipalité du canton Montminy (St-Paul-du-Buton), celle de Notre-Dame-du-Rosaire, de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et de Ste-Apolline-de-Patton. Quoique l'agriculture soit aujourd'hui l'occupation principale des Habitants de cette région, l'industrie forestière, malgré un fléchissement marqué, continue encore d'occuper un certain nombre de journaliers. Dans plusieurs cas, cette industrie constitue une précieuse source de revenus pour les cultivateurs, mais elle contribue aussi à faire négliger les fermes et mésestimer l'importance des travaux sur les terres. Quant à l'agriculture elle-même, elle est bien moins développée que dans les paroisses du littoral. Une des raisons de cet état de choses consiste dans la pauvreté du sol, qui généralement est très peu profond.

La troisième région, celle du versant de la rivière St-Jean, est située dans l'arrière-comté. On y trouve les municipalités suivantes: Ste-Lucie-de-Beauregard, St-Juste-de-Bretonières, St-Fabien-de-Panet et le lac Frontière. De tout le comté, cette région est la moins avancée au point de vue agricole: on y compte même quelque 150 colons. Jusqu'à il y a une douzaine d'années, l'industrie forestière constituait la principale activité de la population de cette région; depuis, cette industrie ayant pratiquement cessé, les habitants ont forcément adopté l'agriculture comme mode principal de vie. Quant à la municipalité indépendante de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues, étant donné sa situation géographique et son agriculture particulière, nous la classons dans une catégorie à part.

Dans cette étude générale sur l'agriculture du comté de Montmagny, nous donnerons des précisions et des détails concernant l'état des fermes, la production végétale, la production animale, les revenus des cultivateurs, etc. Les chiffres que nous produisons dans ce rapport ne présentent pas une rigoureuse exactitude statistique; en général, ce sont, au contraire, des approximations, des évaluations, des moyennes par lesquelles nous avons tenté de traduire des tendances et exprimer des faits économiques, autrement impossibles à apprécier.

Ces données numériques relatives à l'ensemble de la classe paysanne ont été compilées d'après les monographies économiques établies pour chacune des municipalités du comté. Ces monographies proviennent de l'enquête effectuée sur le terrain durant l'été 1939 et renferment tous les détails qui nous ont servi à rédiger cette étude générale de l'agriculture de la région. Lorsqu'il s'agit de renseignements plus complets, nous renvoyons donc à ces monographies qui forment la seconde partie de ce rapport.

Valeur moyenne des fermes

Dans les paroisses du littoral, le capital moyen engagé dans les exploitations agricoles atteint environ $5,800 en moyenne, soit $2,675 dans le matériel roulant. Dans cette région, certaines localités comprennent des fermes dont la valeur est élevée; ainsi on trouve $6,000 à St-Thomas, $6,000 à St-François et même $6,700 à St-Pierre. Dans les municipalités du plateau central, où les terres sont moins développées, la valeur moyenne des fermes oscille entre $2,850 à St-Apolline et $3.200 à St-Paul. Cette valeur se chiffre à $3000 environ pour les quatre localités de cette région. Dans les paroisses de l'arrière-comté, où l'agriculture ne fait pour ainsi dire que commencer, la valeur des fermes est peu élevée; elle touche un minimum avec $1,325 au Lac-Frontière, et un maximum de $2,050 à Ste-Lucie-de-Beauregard. Quant aux exploitations agricoles de l'Ile-aux-Grues, elles représentent, en raison de leur nombre limité, de leur spécialisation et de leur étendue, une valeur moyenne de $7,000 chacune.

Bien des cultivateurs qui éprouvaient par suite de la crise de sérieuses difficultés financières, ou qui désiraient une consolidation générale de leurs dettes, se sont adressés à l'Office provincial du Crédit agricole. Les demandes ont été nombreuses, mais le nombre total de prêts n'atteint que 144, chiffre qui équivaut à 9% environ des cultivateurs du comté. Le tableau suivant indique, au 3 juillet 1939, les prêts accordés par le crédit agricole dans les diverses municipalités du comté. On remarquera que les paroisses du littoral, y compris l'Ile-aux-Grues, représentent à elles seules 84% du total des prêts, alors que les localités du plateau central et celles de l'arrière-comté ne comptent que respectivement pour 10% et 6%.

	Nombre de prêts	Prêt moyen par ferme	Montant total accordé
St-Thomas	30	$2,405	$72,175
Cap St-Ignace	20	1,565	31,300
Berthier	12	2,550	30,600
St-Pierre	16	3,450	55,200
St-François	15	2,968	44,525
Montminy (St-Paul)	15	986	14,800
N.D. du Rosaire	4	1,050	4,200
Ste-Euphémie	2	950	1,900
Ste-Apolline-de-Patton	8	815	6,525
Ste-Lucie-de-Beauregard	3	783	2,350
St-Fabien-de-Panet	11	890	9,800
St-Juste-de-Bretenières	3	1,200	3,600
Lac-Frontière	1	800	800
St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues	7	2,100	8,400
	144	$1,987	$286,175

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes s'élève à environ 95 acres pour l'ensemble du comté. Dans les paroisses du littoral, où les terres sont morcelées, l'étendue des exploitations agricoles varie entre 67 acres au Cap St-Ignace et 90 acres à Berthier. Dans les quatre localités du plateau central, la superficie des fermes oscille entre 93 et 100 acres. C'est dans l'arrière-comté que nous trouvons les plus grandes fermes; ainsi l'étendue moyenne des fermes dans cette région atteint environ 105 acres. Quant aux exploitations agricoles de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues, elles sont d'une grande étendue: 130 acres en moyenne chacune.

Dans les localités du littoral, où l'agriculture est bien développée, l'étendue moyenne labourée couvre plus de 80% de la superficie totale des fermes. Dans les paroisses de l'intérieur, les terres labourées n'occupentqu'une faible étendue en comparaison de la superficie des exploitations agricoles. Ainsi, dans la région du plateau central les terres labourées ne représentent qu'environ 25% de la superficie des fermes. Dans l'arrière-comté cette proportion tombe à moins de 13%; c'est dire que l'agriculture est très peu avancée dans cette partie du comté. Dans ces deux dernières régions, presque tous les cultivateurs possèdent encore du bois sur leurs terres. Dans la région du littoral, les fermes ne comportent que très peu de bois debout, mais la plupart des cultivateurs sont propriétaires de terres à bois.

Période de végétation

Le comté de Montmagny, couvre une étendue relativement peu considérable et la période de végétation est sensiblement la même partout. D'une façon générale, les paroisses du littoral devancent celles de l'intérieur de quelques jours en ce qui concerne les labours, les semailles et les récoltes; par contre, la saison des sucres est plus tardive dans les localités du bord du fleuve. Les premières gelées d'automne surviennent plus tôt dans le haut du comté et généralement la chute de neige y est moins abondante. LesPremiers labours du printemps commencent vers le 15 mai, et une dizaine de jours plus tard on procède aux semailles. Vers le 20 juillet on fait les foins et la récolte des grains a lieu à partir de la fin d'août.

Sols et amendements

Du point de vue de la nature des sols, il faut distinguer dans le comté les trois régions dont nous avons parlé. Dans les municipalités du littoral, les sols présentent d'excellentes qualités. La plupart des terres de cette région sont de formation alluvionnaire; ce sont des sols argileux contenant tout de même de la terre sablonneuse. Les terres de St-François, de St-Pierre et de St-Thomas peuvent se comparer aux meilleures terres de la vallée du Richelieu. On remarque cependant des sols plus pauvres dans certains rangs des localités de Berthier et du Cap St-Ignace. Si, en général, cette partie du comté constitue une des belles régions agricoles de la province, la plupart des terres sont cependant épuisées par la culture des céréales. En effet, les cultivateurs n'utilisent les amendements que depuis une quinzaine d'années tout au plus et, comme la majorité des fermes dans ces vieilles paroisses sont exploitées depuis plus d'un siècle, les terres montrent des signes de fatigue et les rendements s'en ressentent. On remarque aussi que l'absence ou l'insuffisance d'égouttement nuit souvent aussi à la production végétale. Les cultivateurs devraient pratiquer le labour Richard et l'on devrait surtout améliorer l'état des grandes décharges, car bon nombre de fermes sont inondées au printemps, alors que la Rivière-du-Sud et ses affluents sont gonflés par la fonte des neiges.

Si nous considérons maintenant les terres du plateau central, nous constatons qu'elles sont les plus pauvres du comté. On y trouve généralement des sols composés de terre légère sablonneuse; mais partout la couche de terre arable est peu profonde et repose sur le tuf morainique ou sur le roc. Le sol meuble reposant sur un fond quasi-imperméable, fait que l'égouttement des terres laisse fort à désirer. A la pauvreté du sol s'ajoute le désavantage de la topographie, car cette région est passablement accidentée. Sur la plupart des fermes, on rencontre de grandes quantités de roches, ce qui entrave considérablement l'usage des machines aratoires. Bref, cette partie du comté, à cause de la constitution même du sol, demeure une région de possibilités agricoles très limitées, et nous avons entendu bien des gens émettre l'opinion qu'il aurait mieux valu ne pas y établir de colons.

Dans les localités de l'arrière-comté, le sol est meilleur que sur le plateau. Il est formé de dépôts glaciaires de terre franche graveleuse et sablonneuse, reposant à certains endroits sur un fond d'argile. Cette région est accidentée, mais les vallées sont plus larges et l'égouttement est meilleur que sur le plateau. Cette partie du comté est toutefois la moins avancée au point de vue agricole et dans chaque localité, on trouve de nombreux colons.

En général, les sols du comté ne sont pas fertiles. Dans les paroisses du littoral, les terres sont épuisées; ailleurs, la composition même du sol empêche les rendements supérieurs. Afin de suppléer au manque de chaux et d'acide phosphorique des terres, les cultivateurs utilisent les amendements. Cette pratique s'est répandue surtout dans les paroisses du littoral où l'on emploie plus des deux tiers des amendements importés dans le comté. Dans les paroisses de l'intérieur, un petit nombre de cultivateurs seulement ont recours aux engrais chimiques et aux amendements calcaires.

Une réforme essentielle s'impose, qui concerne tout le comté: c'est l'organisation et l'entretien de pâturages permanents. Les avantages que comporte cette pratique sont multiples: amélioration de la production végétale et de l'alimentation animale, économie de terrain et conservation des qualités productives du sol. Dans toutes les localités du comté, très peu de cultivateurs entretiennent des pâturages permanents. Il semble que les frais de la fertilisation fassent redouter cette méthode; pourtant, les dépenses encourues sont amplement compensées par l'accroissement plus que proportionnel des revenus.

Production végétale

Lorsque l'on considère les revenus des cultivateurs, on s'aperçoit que les revenus provenant de la production végétale sont faibles en comparaison de ceux que procure l'élevage. C'est que dans l'économie générale de la ferme, la production des grandes cultures existe d'abord en fonction de l'alimentation du cheptel. Parmi les grandes étendues en cultures, les pâturages, le foin et l'avoine, qui viennent au premier rang, servent presque uniquement à l'alimentation des animaux. Seules quelques cultures potagères comme la pomme de terre sont destinées à la vente. Dans l'ensemble, il ressort nettement que l'on cultive la terre pour nourrir les bestiaux et que ce sont les industries laitière et porcine qui constituent les produits de vente de la ferme. Examinons maintenant chaque culture suivant son importance.

Foin (mil et trèfle)

Le comté de Montmagny consacre au foin cultivé plus de 40% des étendues en cultures. C'est donc la grande culture qui occupe la superficie la plus considérable. Dans les paroisses du littoral, le rendement moyen varie entre $1\frac{1}{4}$ et $1\frac{1}{2}$ tonne à l'acre; ailleurs il atteint environ 1 tonne. Ainsi en 1938, la production totale du comté dépasse donc 40,000 tonnes de foin. Dans l'ensemble, presque tout le foin produit sur les fermes est gardé pour l'alimentation du bétail et les ventes comptent peu.

Avoine

Cette céréale occupe actuellement environ 20% des étendues totales en cultures et près de 85% des superficies ensemencées en céréales. Dans toutes les municipalités, l'avoine constitue après le foin et les pâturages, la culture principale. Les rendements moyens à l'acre varient entre 23 et 28 boisseaux dans les paroisses du littoral. Ailleurs, les rendements oscillent entre 20 et 22 boisseaux à l'acre. Ces graminées, sauf de petites quantités que l'on vend, servent principalement, surtout sous forme de moulées alimentaires, à l'engraissement des animaux. On estime que l'avoine occupe une superficie trop grande par rapport aux autres cultures; les cultivateurs devraient, pense-t-on, restreindre un peu cette culture et développer celle des grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du cheptel.

Orge

Ces graminées, que l'on cultive dans toutes les localités du comté, sont surtout en faveur dans les paroisses du littoral.

Dans cette région, les rendements varient entre 20 et 24 boisseaux à l'acre; dans les municipalités de l'intérieur, ils atteignent environ 18 boisseaux. L'orge est consommée, sur place et est souvent mélangée à l'avoine pour la mouture.

Grains mélangés

La culture des grains mélangés se développe, mais dans plusieurs localités la production est encore très insuffisante pour les besoins locaux. C'est à St-Thomas, à St-François, à Montminy (St-Paul) et à Ste-Euphémie que cette culture occupe les superficies les plus considérables. Dans la région littorale, les rendements oscillent entre 25 et 28 boisseaux à l'acre; dans les paroisses de l'arrière-comté, ils se maintiennent aux environs de 21 boisseaux. Les cultivateurs comprennent de plus en plus l'avantage que présentent ces mélanges de grains dont la mouture convient mieux que l'avoine à l'alimentation du choptol.

Blé et sarrasin

La culture du blé est à peu près inexistante, sauf dans les paroisses du littoral où elle occupe quelque 125 acres de terre. En général, les cultivateurs préfèrent acheter leur farine plutôt que de se livrer à la culture du blé qui, prétendent-ils, épuise le sol rapidement et demande pour son ensemencement le meilleur coin de terre de la ferme. Le prix de revient de la farine provenant du blé cultivé sur la ferme est, dit-on, plus élevé que le prix de la farine que l'on achète directement du marchand. Ce sont là les raisons du peu d'intérêt que les cultivateurs portent à cette culture.

Le sarrasin, qui occupe un rang peu important dans la production végétale, se rencontre quelque peu sur les fermes des vieilles paroisses du bord du fleuve. Cette culture est rare sur le plateau central, mais c'est surtout dans la région de l'arrière-comté qu'elle est en faveur. Ce sont des graminées de terre neuve que l'on rencontre un peu sur toutes les fermes des localités du sud du comté. Le rendement de cette culture atteint environ 20 boisseaux à l'acre.

Pommes de terre

La pomme de terre tient une place importante dans l'agriculture du comté. On consacre quelque 1,500 acres de terre à cette culture, soit une légère diminution sur le chiffre de 1931. La meilleure région est celle du littoral où les terres favorisent les rendements élevés. Ces paroisses y compris l'Ile-aux-Grues, prennent à elles seules près de 80% des étendues consacrées à cette culture. Dans cette partie du comté, elle rapporte de 150 à 175 boisseaux à l'acre et procure quelques revenus aux cultivateurs. Dans les localités du plateau et de l'arrière-comté, les rendements sont un peu plus faibles: ils oscillent entre 140 et 150 boisseaux à l'acre. D'une manière générale, la pomme de terre vient bien dans le comté et sa culture pourrait devenir plus rémunératrice. Elle occupe déjà cependant une place de choix à l'Ile-aux-Grues, où les cultivateurs s'en sont faitune spécialité. Dans cette paroisse, cette culture occupe environ 250 acres et donne des rendements de quelque 250 boisseaux à l'acre. En 1938, les cultivateurs de l'Ile ont expédié environ 25,000 boisseaux de pommes de terre sur les marchés. Cette municipalité est donc d'emblée la principale du comté à ce point de vue. Dans les autres localités, au moins celles dont l'agriculture est assez développée, la pomme de terre demeure une culture qui rapporte des revenus. On affirme cependant que les fluctuations des prix, l'absence de classification ou ses lacunes, ainsi que celles de l'organisation de vente constituent les principaux obstacles au progrès de cette culture. Précisément parce que la pomme de terre vient bien dans le comté, et pourrait faire l'objet d'une intéressante spécialisation, il importe d'en surveiller la production et la vente. Certaines paroisses trouveraient avantage à sélectionner les variétés, au lieu de se contenter de semer des pommes de terre mêlées qui rapportent peu à la vente.

Autres cultures

On relève plusieurs autres cultures moins importantes. Ainsi la production du seigle et du maïs fourrager n'intéresse que peu de cultivateurs. La culture de la luzerne ne se pratique que dans quelques paroisses du littoral. Dans les localités de l'intérieur, le sol peu profond rend cette culture difficile. Les pois secs, dont les rendements varient entre 12 et 18 boisseaux à l'acre, couvrent une superficie de quelque 200 acres. On consacre environ 300 acres à la culture des navets, dont les rendements oscillent entre 10 et 15 tonnes à l'acre.

2) Cultures maraîchères et fruitières.

La culture maraîchère, comprenant surtout la production des tomates, des haricots, du mais à grains et des choux de Siam, se pratique principalement dans les paroisses du littoral. On constate cependant qu'une faible partie seulement de la production est destinée à la vente, la plupart des légumes servant à la consommation domestique ou à la fabrication des conserves. Quelques cultivateurs de St-Thomas font de ces cultures maraîchères une spécialité rémunératrice. Dans les paroisses de l'intérieur, la production des jardins de famille suffit tout juste à l'alimentation domestique, et même dans plusieurs de ces localités la classe agricole achète de grandes quantités de conserves de légumes. Les cultivateurs, surtoutceux des paroisses du littoral, ont tout intérêt à pousser davantage la production des légumes et des petits fruits, car il s'agit pour la ferme d'un revenu intéressant.

Le comté renferme actuellement quelque 15,000 pommiers, dont 95% appartiennent aux localités du littoral. Le centre le plus important pour la pomiculture est le Cap St-Ignace, où l'on compte environ 7000 pommiers. On cultive de préférence les variétés McIntosh, Duchesse, Wealthy et Jaune Transparent. La production n'est pas encore abondante et ne suffit pas à la consommation locale, mais on croit que dans quelques années les producteurs pourront commencer à exporter hors du comté. Dans les paroisses de l'intérieur, la culture fruitière n'en est qu'à ses débuts. En général, le peu de profondeur du sol arable rend difficile le développement des pommiers.

Revenus moyens des cultures

Comme nous le disions précédemment, la production des cultures existe d'abord en fonction de l'alimentation du bétail, et en général ne constitue pas une source importante de revenus. Si l'on excepte les cultivateurs de l'Ile-aux-Grues, où la pomme de terre fait l'objet d'une culture spécialisée rapportant des revenus intéressants, la production des grandes cultures ne donne lieu qu'à des ventes peu importantes consistant principalement en avoine, en foin et en pommes de terre. Dans les paroisses de l'intérieur, la production végétale est entièrement utilisée sur la ferme; ce n'est que dans les localités du littoral qu'elle rapporte des revenus. Ceux-ci varient entre $10 en moyenne par ferme à Berthier et $55 en moyenne pour les cultivateurs de St-Thomas. Dans l'ensemble des paroisses du littoral, les revenus des grandes cultures et des ventes de légumes atteignent environ $34 en moyenne par ferme. En général, à moins de spécialiser certains produits, les revenus provenant de la production végétale ne sauraient dépasser beaucoup les chiffres que nous donnons ci-dessus. Cela vaut mieux ainsi, car c'est le cheptel qui constitue pour la ferme le capital productif. Par exemple, l'industrie laitière rapporte des revenus en moyenne cinq fois plus élevés que ceux des cultures. Même dans les paroisses de l'intérieur, où la production végétale ne constitue pas une source de revenus, l'industrie laitière et l'élevage porcin rapportent des sommes intéressantes.

Possibilités de développement

Dans toutes les localités du comté, les cultures sont susceptibles de profondes améliorations. Dans les paroisses du littoral, où l'agriculture est mieux établie qu'ailleurs, on constate néanmoins des lacunes qui entravent considérablement le rendement des cultures. Ainsi sur bon nombre de fermes les travaux d'égouttement laissent fort à désirer. Les cultivateurs devraient utiliser davantage la chaux et les engrais chimiques. On devrait intensifier la production végétale en employant des grains de semences sélectionnés et en choisissant un plan de rotation adapté aux conditions du milieu. Même dans ces vieilles paroisses où la classe paysanne est progressive, on constate encore chez elle des méthodes routinières et désuètes. Rares sont les cultivateurs qui organisent des pâturages permanents fertilisés et des prairies à base de légumineuses. Ces réformes auraient pour effet d'accroître les rendements, de faire disparaître les mauvaises herbes et d'amender le sol par la restitution périodique de ses éléments fertilisants. Actuellement beaucoup de cultivateurs suivent une rotation quelconque qui, dans bien des cas, ne convient pas à la nature du sol; il s'ensuit un épuisement progressif des terres.

Dans les paroisses de l'intérieur, l'agriculture est beaucoup moins avancée que dans les vieilles paroisses. L'industrie forestière ayant occupé une bonne partie de la population, on a négligé les terres.

Les superficies cultivées sont faibles et en général toutes les fermes nécessitent des travaux d'essouchement et d'épierrement. Le sol de cette région étant plutôt pauvre, les cultivateurs devraient soigner l'égouttement de leurs terres et employer de grandes quantités de chaux et d'engrais chimiques. La plupart des cultivateurs ne suivent aucune rotation, ce qui contribue à diminuer les rendements. On conseille aux cultivateurs de pratiquer la rotation suivante: 1 an de grain et 2 ans de foin. Cette courte rotation améliorerait certainement les deux principales récoltes de la ferme. Dans les paroisses de l'intérieur du comté de Montmagny, la réforme qui s'impose d'abord, c'est l'agrandissement des étendues cultivées. A cet effet nous croyons qu'une prime de défrichement, d'épierrement et de labour, remplacerait avantageusement les octrois de chômage et de travaux publics. Cet encouragement contribuerait petit à petit à développer l'agriculture et permettrait à la classe paysanne de vivre de la terre.

---

3) Erablières

Le comté de Montmagny renferme actuellement 390 érablières en exploitation dont la production a atteint 13,495 gallons de sirop et 74,650 livres de sucre la saison dernière. Le tableau suivant indique le nombre d'érablières par municipalité ainsi que la production.

Municipalités	Erablières en exploitation	Production	
		Sirop	Sucre
St-Thomas	85	2,880 gallons	19,000 livres
Cap St-Ignace	100	3,700 "	19,000 "
Berthier	8	150 "	500 "
St-Pierre	20	500 "	4,000 "
St-François	68	1,600 "	13,000 "
N.D.-du-Rosaire	17	1,500 "	5,000 "
Montminy (St-Paul)	20	800 "	
Ste-Euphémie	5	300 "	2,000 "
Ste-Apolline-de-Patton	12		6,000 "
Ste-Lucie-de-Beauregard	10	675 "	2,250 "
St-Fabien-de-Panet	25	600 "	2,000 "
St-Juste-de-Bretonières	3	125 "	
Lac-Frontière	7	600 "	
St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues	10	65 "	1,900 "
	390	13,495 gallons	74,650 livres

Le marché local absorbe la majeure partie de ces denrées. Le produit de la vente constitue un revenu qui varie depuis $30 par érablière à Berthier jusqu'à $150 à Notre-Dame-du-Rosaire. Il s'agit donc d'une industrie saisonnière rémunératrice et dont profitent environ le quart des cultivateurs.

Production animale

Nous abordons ici le chapitre le plus important de l'agriculture du comté, car c'est de la production animale que les cultivateurs tirent la majeure partie de leurs revenus. L'élevage des bovins, des porcs, des moutons et des volailles intéresse toutes les fermes et de cette activité dépend directement l'aisance ou la pauvreté des exploitants du sol. Examinons donc l'importance du cheptel et la production des diverses industries animales.

1) Chevaux

Le comté renferme actuellement 3,260 chevaux, soit en moyenne 2 par cultivateur, ce qui marque par rapport à 1931 une augmentation de 9%. L'élevage local, passablement bien établi dans les paroisses du littoral, mais encore à ses débuts ailleurs, fournit environ 300 sujets par année, dont environ 250 proviennent des localités du littoral. Cela ne suffit pas aux besoins des cultivateurs, car on doit annuellement en importer une moyenne de quelque 220 de l'Ouest. Actuellement, les deux centres d'élevage sont St-Thomas et St-Pierre, qui comptent respectivement une vingtaine et une dizaine d'éleveurs. Malgré les progrès de l'élevage chevalin dans ces paroisses, il importe de l'encourager davantage, surtout dans les localités du littoral où il réussit bien.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend environ 10,350 vaches laitières, dont 280 pur sang, et quelque 1,100 taureaux, dont 225 de race pure. La majorité de ce bétail appartient à la race Ayrshire.

L'élevage des bovins laitiers en vue de la vente se pratique surtout à St-Thomas, à St-Pierre et au Cap-St-Ignace. Le comté renferme 24 éleveurs spécialisés qui retirent de cette industrie des revenus assez élevés.

Les bovins de boucherie destinés à l'abattage comprenant bouvillons, taureaux, vaches, veaux d'herbe et de lait, concernent la grande majorité des cultivateurs qui réalisent par la vente des revenus appréciables. Ceux-ci varient depuis $10 à St-Juste-de-Bretonières jusqu'à $62 à St-Thomas. Dans l'ensemble, les revenus de cette industrie se chiffrent en moyenne à quelque $54 par ferme dans les paroisses du littoral, à $31 dans les localités du plateau central et à $16 dans les villages de l'arrière-comté.

Mais c'est l'industrie laitière qui procure à la ferme son meilleur revenu. Dans la région du littoral, cette activité rapporte des revenus variant depuis $200 à Berthier jusqu'à $245 à St-Thomas. Dans les 5 paroisses du bord du fleuve, la moyenne de ces revenus atteint $206 par ferme. Ailleurs l'industrie laitière étant moins développée, les revenus sont plus faibles. Ainsi pour les 4 localités du plateau central, ces revenus se chiffrent en moyenne à $125 par ferme; dans les villages de l'arrière-comté, la moyenne s'établit à $93 environ.

On estime que les cultivateurs prélèvent la traite d'une vache pour la consommation domestique en nature ou sous forme de beurre; le reste est disponible pour la vente aux particuliers ou aux beurreries ou fromageries. La vente du lait à domicile n'est pas importante, sauf dans la ville de Montmagny et dans quelques villages de la région du littoral. La majorité des cultivateurs portent leur lait aux fabriques locales de beurre ou de fromage. En 1938, le comté renferme 10 beurreries et 6 fromageries (1) qui reçoivent de 1,117 cultivateurs environ 18,460,000 livres de lait, soit 675,250 livres de gras. En 1938, la production de ces fabriques a atteint 703,209 livres de beurre et 283,637 livres de fromage.

Les rendements laitiers ne sont pas élevés; la moyenne varie entre 2,000 livres à St-Fabien-de-Panet et 4,000 livres à St-Thomas. Le rendement laitier dans les paroisses du littoral atteint en moyenne 3,500 livres; dans la région du plateau central, il se chiffre à environ 2,600 livres et dans les villages de l'arrière-comté à 2,250 livres en moyenne. La moyenne pondérée pour l'ensemble du comté, y compris la municipalité de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues, s'élève à environ 3,000 livres de lait.

---

(1) En 1939, au Cap St-Ignace, on a remplacé les 2 beurreries par une Société coopérative. Le comté renferme donc actuellement (1939) 9 beurreries au lieu de 10.

Il n'est pas étonnant que ce rendement ne soit pas plus élevé lorsque l'on songe que dans certaines paroisses de l'intérieur, par suite d'une nourriture insuffisante, la lactation des vaches devient à peu près nulle vers la fin de l'hiver. A cause de son importance capitale dans l'économie générale des fermes, l'industrie laitière doit faire l'objet de plusieurs réformes. Il importe d'abord d'améliorer le rendement laitier. La pratique des pâturages permanents fertilisés, la sélection des meilleurs sujets par le contrôle laitier, l'utilisation de reproducteurs racés, une meilleure alimentation en fourrages verts et moulées appropriées, constituent les mesures à entreprendre pour augmenter le rendement laitier et prolonger la saison de lactation.

On ne saurait trop conseiller le développement de l'industrie laitière, car c'est sur elle que s'oriente presque toute la production végétale en même temps que plusieurs autres industries animales, notamment celle du porc, en dépendent dans une certaine mesure.

3) Porcs

L'élevage porcin a fait des progrès depuis quelques années. Actuellement (été 1939), le comté renferme 90 verrats, 1,275 truies, et environ 10,800 porcelets, On élève généralement le Yorkshire et le Chester White, mais le type à bacon prédomine presque partout. St-Thomas compte 4 éleveurs de Yorkshire pur sang.

L'abattage annuel pour les besoins de l'alimentation domestique porte sur quelque 2,400 sujets pour l'ensemble du comté. La vente des porcs vivants ou abattus, aux commerçants de passage, aux marchands locaux ou directement sur les grands marchés, comprend quelque 8,300 sujets. En général, cet élevage rapporte de beaux revenus. Ainsi dans les paroisses du littoral, ceux-ci atteignent quelque $144 en moyenne par ferme. Cependant les cultivateurs de St-François et de St-Pierre réalisent beaucoup plus, car l'industrie porcine dans ces deux localités rapporte respectivement $210 et $250 en moyenne par ferme. Dans la région du plateau central, ces revenus sont moindres; ils ne s'élèvent qu'à environ $51 par ferme. Dans les villages de l'arrière-comté, ces revenus sont encore moins considérables, n'atteignant que $10 en moyenne par cultivateur. Dans les localités de l'intérieur, on devrait développer davantage l'élevage du porc, car cette activité est rémunératrice.

4) Moutons

L'élevage ovin semble être en régression depuis quelques années. Actuellement (été 1939), on relève dans le comté environ 4,800 moutons. Les municipalités du littoral renferment un peu plus de la moitié du troupeau. Partout, sauf au Cap-St-Ignace, la race Leicester croisée prédomine. On compte 9 éleveurs de mouton pur sang.

L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique est insignifiant, car les cultivateurs sont peu friands de la viande de mouton. Toute la production est vendue à des marchands de passage et à des commerçants locaux qui expédient ensuite sur les grands marchés. Les revenus provenant de cette activité sont très peu importants; ils dépassent rarement une dizaine de dollars en moyenne par ferme.

Il y a beaucoup à faire pour remettre cet élevage en honneur, surtout organiser la production et la vente. Les municipalités de l'intérieur renferment relativement beaucoup de terres impropres à la culture, mais qui constitueraient des pâturages suffisants pour les moutons. C'est pourtant là que l'élevage compte le moins.

5) Volailles

Le comté renferme (été 1939) quelque 67,000 volailles. Cette activité paraît être en progrès, surtout au Cap-St-Ignace, à St-Pierre et à St-François qui constituent de gros centres d'élevages. C'est toutefois à St-Thomas que l'aviculture est le plus développée. Vers 1931, on y a installé l'un des premiers couvoirs coopératifs de la province. Depuis cette date, l'industrie avicole n'a cessé de progresser. La remarque concernant toutes les productions animales et végétales s'applique à celle-ci également: dans les localités de l'intérieur, les progrès sont moins marqués et l'aviculture est moins importante que dans la région littorale. C'est d'ailleurs ce que révèlent les revenus de cette industrie. Ceux-ci s'élèvent à une moyenne de $30 par ferme dans les vieilles paroisses de la plaine de l'estuaire et à quelques dollars seulement dans les villages du plateau central. Dans la région de l'arrière-comté, l'aviculture ne rapporte que des revenus insignifiants.

6) Apiculture

On relève dans le comté 26 apiculteurs dont les ruches ont produit environ 15,000 livres de miel en 1938. Cette activité, qui est surtout le fait de cultivateurs de la région du littoral, rapporte entre $25 et $125 en moyenne par producteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard constitue une activité assez importante dans le comté de Montmagny. On trouve actuellement 35 éleveurs, dont 25 pour les municipalités de St-Thomas, de St-François et du Cap-St-Ignace. St-Thomas avec ses 15 éleveurs est le centre le plus important du comté. Le volume des ventes comporte en 1938 environ 450 peaux que l'on vend surtout sur le marché de Québec. Cette industrie rapporte de beaux revenus, soit environ $8,00 pour l'ensemble des éleveurs. Cet élevage spécialisé pourrait rapporter davantage, car les éleveurs, au moins dans l'ensemble, manquent de connaissances techniques surtout en ce qui concerne la nourriture des renards.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Depuis que la compagnie Price Bros. a cessé ses opérations dans le comté de Montmagny, l'industrie forestière, et plus particulièrement le travail des chantiers, ne constitue plus une activité économique de grande importance. Actuellement, on estime que 5 paroisses seulement retirent quelque argent des chantiers. Cette occupation rapporte des revenus variant depuis $40 en moyenne par ferme à St-Fabien jusqu'à $90, à Notre-Dame-du-Rosaire. Dans les paroisses du littoral, seulement quelques fils de cultivateurs tirent des revenus de ce travail.

Si l'activité des chantiers n'est pas importante, les revenus provenant de la vente du bois prélevé sur les terres des cultivateurs concernent toutes les municipalités, sauf St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues. En 1938, on estime que la valeur des produits forestiers vendus sur les fermes de Montmagny dépasse $150,000, dont environ les trois quarts proviennent des cultivateurs de la région du littoral, Dans cette partie du comté, la plupart des cultivateurs possèdent des lots à bois sur lesquels ils font la coupe pour leur propre compte. La ville de Montmagny, avec ses nombreuses industries, constitue un marché avantageux pour la vente des produits forestiers. Ainsi les cultivateurs de St-Thomas retirent chacun de cette activité un revenu moyen que l'on estime à $335 environ; au Cap-St-Ignace, ce revenu atteint quelque $120 en moyenne par ferme. Dans l'ensemble, les cultivateurs des 5 paroisses du littoral réalisent par la vente du bois un revenu moyen d'environ $150 chacun. Dans les localités du plateau central, ce revenu n'atteint qu'environ $50 en moyenne par ferme et tombe à une douzaine de dollars dans les villages de l'arrière-comté.

2) Voirie

Les travaux de voirie constituent aussi une source de revenus substantiels pour les cultivateurs des paroisses de l'intérieur. En 1938, cette source de revenus a rapporté des sommes variant depuis $30 en moyenne par ferme à St-Paul jusqu'à $100 pour les cultivateurs de Ste-Lucie-de-Beauregard. Cette activité, bien que permettant aux cultivateurs moins avancés de gagner quelque argent, devrait, dit-on, être remplacée par des primes de défrichement, d'épierrement, d'égouttement et de labour; cela permettrait aux cultivateurs d'améliorer leurs terres tout en réalisant un revenu.

Revenus-argent moyens du cultivateur

Si nous réunissons par groupes de municipalités les diverses sources de revenus en argent que réalisent la majorité des cultivateurs, nous obtenons pour l'ensemble du comté de Montmagny des moyennes représentatives qui traduisent la situation économique de la classe paysanne. On ne doit pas assimiler ces chiffres à des statistiques précises, mais les interpréter plutôt comme des tendances générales attribuant à chaque source de revenus son importance relative.

Le tableau récapitulatif de la page suivante (tableau I), indique par régions les revenus s'étendant à la majorité des fermes. Les chiffres proviennent des revenus moyens des cultivateurs et sont exprimés sous forme de moyennes pondérées pour l'ensemble d'une région. Ce procédé traduit plus justement la situation et écarte systématiquement les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble.

De ce tableau, il ressort nettement que les municipalités du littoral forment la meilleure région agricole du comté. Dans cette région, le revenu-argent provenant de la ferme varie depuis $345 à Berthier jusqu'à $900 à St-Thomas. La moyenne de ces revenus-argent s'élève à $627 par ferme. Dans la région du plateau central, la moyenne des revenus-argent provenant de la ferme atteint $265, soit seulement 42% du revenu des cultivateurs des localités du littoral. Dans les paroisses de l'arrière-comté, ce revenu tombe à $144 en moyenne par ferme. Heureusement, la plupart des cultivateurs de ces deux régions trouvent dans le travail des chantiers et les travaux de voirie un complément de revenu.

Si nous analysons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent dans le comté de Montmagny, nous obtenons pour l'ensemble des cultivateurs de chacune des trois régions les chiffres indiqués au tableau II.

Ce tableau nous révèle l'importance des sources de revenus-argent selon les régions. L'industrie laitière forme 33% du revenu total dans les paroisses du littoral; dans la région centrale et dans celle de l'arrière-comté, cette industrie constitue respectivement 37% et 39% du revenu total des fermes. Dans les paroisses du bord du fleuve, les industries animales concourent pour 28% des revenus-argent. Cette source de revenu est moins importante pour les deux autres régions où elle forme 27% et 15% du revenu total. Quant à la vente du bois que les cultivateurs prélèvent sur leurs terres, elle rapporte de beaux revenus dans les vieilles paroisses, soit environ le quart du revenu total. La proportion dans les deux autres régions tombe à 16% et à 5%.

Les revenus provenant de la ferme forment la totalité du revenu dans les localités du littoral, 80% dans les villages du plateau central et 60% dans l'arrière-comté. Les cultivateurs dans ces deux régions tirent des revenus extra-agricoles consistant surtout dans le travail des chantiers et dans les travaux publics.

En général, les revenus-argent des cultivateurs ne sont pas élevés, surtout dans les paroisses de l'intérieur. Ces revenus apparaissent encore plus bas quand l'on songe aux frais que nécessite l'exploitation d'une ferme et les dépenses encourues pour le soutien d'une famille. Bref, l'économie annuelle réalisée sur ce revenu moyen doit être bien mince quand on connait les nombreuses obligations qui échoient au paysan. S'il est vrai que plusieurs cultivateurs touchent des revenus plus élevés parce qu'ils exploitent des productions spéciales en marge de leur production agricole générale, il reste que le plus grand nombre doivent se contenter des revenus moyens que nous indiquons.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église varie depuis $10 à St-Fabien et au Lac-Frontière jusqu'à $25 à St-Thomas. Dans cinq paroisses, les cultivateurs paient des répartitions légales variant entre $5 et $30. Les taxes municipales oscillent entre $3 par famille à St-Juste et $21 au Lac-Frontière, et les taxes scolaires entre $9 au Lac-Frontière et $20 à St-Thomas et à Notre-Dame-du-Rosaire. En résumé, le total de ces impôts s'élève à $50 en moyenne par famille dans la région du littoral et $38 dans les paroisses de l'intérieur.

MOYENNES PONDEREES DES REVENUS DES CULTIVATEURS DU COMTE DE MONTMAGNY

Tableau I

Municipalités groupées par régions	Nombre de cultivateurs	Grandes cultures	Produits laitiers	Bovins de boucherie	Vente de porcs	Vente de moutons	Aviculture	Vente de bois	Revenu de la ferme	Revenu des chantiers	Revenu des travaux publics	Revenu-argent total	Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	Revenu brut
I- Région du littoral (St-Thomas, St-François, Cap-St-Ignace, Berthier, St-Pierre)	796	$34	$206	$54	$144	$9	$30	$150	$627	--	--	$627	$205	$832
II - Région du plateau central (Canton Montminy, N.D.-du-Rosaire, Ste-Euphémie, Ste-Apolline)	429	--	$125	$31	$51	$4	$3	$51	$265	$33	$32	$330	$205	$535
III - Région de l'arrière-comté (Ste-Lucie, St-Fabien, St-Juste, Lac-Frontière)	331	$6	$93	$16	$10	$5	$2	$12	$144	$46	$50	$240	$165	$405

Ce tableau ne comprend pas les revenus provenant des productions spécialisées ni les revenus des cultivateurs de l'Ile-aux-Grues. On obtiendra des détails à ce sujet en référant aux monographies.

IMPORTANCE DES SOURCES DE REVENU-ARGENT
DES CULTIVATEURS DU COMTE DE MONTMAGNY

Tableau II

Sources de revenus	Région du littotal				Région du plateau central				Région de l'arrière-comté			
I- Revenu de la ferme												
Grandes cultures	$34		5%		--		--		$6		2%	
Industrie laitière	206		33%		$125		37%		93		39%	
Industries animales:												
Bovins de boucherie	54			31					16			
Porcs	144			51					10			
Moutons	9			4					5			
Aviculture	30	237	38%	3	89		27%		2	23	14%	
Vente de bois		150	627 24%	100%	51	265	16%	80%		12	144 5%	60%
II- Revenu extra-agricole		--										
Chantiers		--			33		10%			46	19%	
Travaux publics		--	--	--	32	65	10%	20%		50	96 21%	40%
III- Revenu-argent total			$627	100%		$330		100%			240	100%

Sociétés agricoles

On relève dans le comté de Montmagny 15 Cercles agricoles qui groupent 862 membres, 6 Cercles de l'U.C.C. (276 membres), 14 Cercles de fermières (840), 3 Cercles de jeunes éleveurs (53 membres), 2 Syndicats de beurrerie, 3 Syndicats de fromagerie, 3 Sociétés coopératives de production de beurre ou de fromage, 3 Caisses populaires, une Coopérative de producteurs de pommes de terre, une Mutuelle-feu, une Société d'aviculture, une Mutuelle-vie de l'U.C.C., 3 syndicats d'éleveurs de chevaux et 1 pouvoir coopératif. Comme organisme qui concerne l'ensemble du comté, on trouve une Société d'Agriculture à laquelle sont fusionnés tous les cercles agricoles. Dans l'ensemble ces associations fonctionnent bien et favorisent la coopération entre les cultivateurs.

Conclusion

Les cinq paroisses du littoral constituent une belle région agricole où domine la grande culture organisée en vue de l'industrie laitière et de son complément, l'élevage porcin. Outre cette activité, on a développé certaines spécialités dont les plus rémunératrices sont l'élevage chevalin et l'aviculture. La plupart des cultivateurs possèdent des terres à bois dans les cadres de leur municipalité respective. En général, les paysans de cette région aiment leur profession et s'appliquent à mettre en pratique les conseils de l'agronome régional. Malgré le développement agricole de ces paroisses, la plupart des fermes ont encore besoin d'être améliorées. Ainsi, l'égouttement des terres laisse à désirer sur un bon nombre d'entre elles. Au printemps, certaines terres sont en partie inondées et la production en est affectée. Les cultivateurs devraient utiliser plus de chaux et d'engrais chimique afin d'augmenter les rendements. A l'heure actuelle, la plupart des cultivateurs estiment le prix des amendements trop élevé pour pouvoir en utiliser autant qu'ils le devraient. Nombre d'agriculteurs sont d'avis qu'une prime pour les encourager à l'achat des engrais développerait considérablement la production. A ces recommandations on doit ajouter la sélection des grains de semences, la constitution de bonnes prairies à base de légumineuses et la pratique des pâturages permanents fertilisés. Quant à l'élevage, les cultivateurs ont intérêt à augmenter le rendement laitier qui, en général, est trop faible, à développer l'élevage du porc et l'aviculture. Enfin, les cultivateurs doivent recourir de plus en plus à la coopération dans la production, les achats et les ventes.

Le plateau central commence au premier contrefort montagneux situé au sud de la plaine du St-Laurent et se termine par les déclivités de la vallée de la rivière St-Jean. C'est un plateau morainique comportant çà et là des affleurements de schistes et de gravier. Les possibilités agricoles de cette partie du comté sont limitées et l'on peut se demander avec raison s'il n'aurait pas été plus profitable de conserver cette région en forêt, plutôt que d'y installer des colons. Au moins, dit-on, on aurait dû aménager les ressources forestières de façon permanente pour qu'elles puissent aider les cultivateurs de cette région. Actuellement, on trouve peu de bois sur les fermes. Quant aux étendues en forêt de bois commercial, elles appartiennent presque toutes à M. J.A. Collin de Montmagny. Vu cette situation, deux réformes s'imposent: conserver ce qui reste de forêt et développer l'agriculture. Dans le premier cas, il s'agit, affirme-t-on, de créer des réserves cantonales et d'empêcher le ravage de la forêt par les incendies et par les coupes abusives des propriétaires de scieries. Du point de vue agricole, la première réforme à entreprendre consiste dans l'agrandissement des superficies cultivées. Cela revient à conseiller le défrichement, l'épierrement et le drainage des terres. On conseille à cet effet une prime, ce qui coûterait moins cher que des allocations de chômage. Ce moyen contribuera plus que toute autre chose à permettre à la classe agricole de cette région de vivre de la terre. A ces recommandations, il faut ajouter l'utilisation plus fréquente des amendements, la pratique de la rotation et l'organisation des pâturages. Le nombre de vaches et leur rendement doivent augmenter, ce qui entraînera une industrie porcine plus développée. L'élevage du mouton et l'aviculture sont encore à entreprendre.

Les localités situées sur le versant de la rivière St-Jean forment une bande allant jusqu'à une dizaine de milles de largeur et qui suit la frontière de l'Etat du Maine. Le sol y est meilleur que sur le plateau central. Il se compose de dépôts glaciaires, de terre franche sablonneuse reposant à certains endroits sur de l'argile. Cette région est moins accidentée que celle du plateau central et on y trouve de larges vallées. L'égouttement des terres est satisfaisant et, dans l'ensemble, le sol contient plus de chaux que dans les autres paroisses du comté. Les mêmes réformes que nous avons proposées pour les localités du plateau central s'appliquent ici. Mais la défrichement et l'épierrement s'imposant en tout premier lieu. Cette région est actuellement peu avancée au point de vue agricole, mais elle est susceptible de développements moyens. Il y a tellement de travail à effectuer pour organiser l'agriculture de cette partie du comté qu'un agronome pour les quatre municipalités de cette région ne serait pas de trop, semble-t-il.

Actuellement, le comté renferme 2 agronomes: l'un s'occupant des paroisses du littoral et de l'Ile-aux-Grues (6 localités); l'autre, dont le territoire s'étend aux paroisses du plateau et à celles du versant, soit 8 localités où l'agriculture est très peu avancée. Cette région ne comporte pas de centre de colonisation, mais on y trouve environ 150 colons. Nous croyons qu'un agronome affecté au développement des quatre paroisses de l'arrière-comté favoriserait grandement l'agriculture de cette région.

---

2) COLONISATION

On ne rencontre dans le comté de Montmagny aucune colonie organisée. Il existe néanmoins un assez fort mouvement de colonisation dans les limites de certaines paroisses déjà constituées. Ainsi on compte actuellement (juillet 1939) environ 225 colons disséminés dans les cantons Patton, Rolette, Talon et Panet. Ces colons sont établis dans les cadres des localités de St-Paul, de Ste-Apolline, de St-Fabien, de St-Juste-de-Bretenières, de Ste-Lucie-de-Beauregard et du Lac-Frontière.

La plupart des lots de ces colons sont très peu avancés au point de vue agricole. On y cultive un peu de grains, un peu de pommes de terre, du foin et quelques légumes. En général, la culture est très négligée. Quant aux ressources forestières, sauf à St-Paul, elles sont rares du moins en ce qui concerne les bois marchands, et elles ne constituent qu'une maigre source de revenus. Presque tous les colons préfèrent travailler à la construction et à l'entretien des routes plutôt que d'exploiter leur lot. Jusqu'à maintenant ces exploitants du sol, qui sont en réalité des journaliers, ont tiré la majeure partie de leurs revenus des travaux publics et des allocations de l'Etat. Ces octrois devraient, dit-on, être réduits et les primes de défrichement et de labour augmentées afin d'amener le colon à s'occuper moins de travaux qui ne dureront forcément qu'un temps limité et à l'encourager, au contraire, à mettre son lot en valeur le plus tôt possible. Quoiqu'il y ait encore un certain nombre de lots colonisables, particulièrement dans le canton Rolette, nous croyons que, avant d'installer de nouveaux colons, il y aurait avantage à classifier les sols et à faire l'inventaire de la forêt qui reste. Il importe, en effet, de n'établir des gens que sur des terres nettement favorables à la culture et de maintenir en permanence des ressources ligneuses suffisantes pour leurs besoins. Dans ces territoires à vocation mi-forestière, mi-agricole, les occupants du sol auront toujours besoin des revenus de la culture et de l'exploitation des bois pour s'assurer une existence convenable. Faute de l'une ou de l'autre de ces occupations, ils ne pourront, règle générale, que végéter. Il serait alors fort à craindre qu'ils abandonnent leur lot après en avoir enlevé tout le bois marchand, comme la chose s'est répétée si souvent dans le passé, ou que, restant sur place, ils en soient réduits à compter surtout sur l'Etat pour vivre.

---

3) INDUSTRIES

a) Industries dérivées de l'agriculture

Beurreries et fromageries

L'industrie laitière constitue la principale activité des fermes du comté de Montmagny et pour la plupart des cultivateurs elle est une importante source de revenus. En 1938, on relevait dans le comté 10 fabriques de beurre et 6 fromageries (1) dont la production globale s'élevait à 702,209 livres de beurre et 283,637 livres de fromage. La période d'exploitation de ces établissements varie entre 5 et 8 mois par année, sauf pour la beurrerie de St-Thomas qui travaille toute l'année. Le tableau numéro I indique par municipalités, pour l'année 1938, les mois d'opération, le nombre de patrons, le nombre de vaches dont le lait est porté à la beurrerie, le nombre de livres de gras reçues par les fabriques, la production de chaque établissement et les débouchés.

Le marché local absorbe 48.0% de la production en beurre et 2,5% de celle du fromage; les expéditions à la Coopérative Fédérée de Québec comportent d'autre part 14.7% du beurre et 83.1% du fromage; le reste de la production, soit 37.3% pour le beurre et 14.4% pour le fromage, est écoulé surtout chez des marchands de gros de Québec. Le marché de Québec, situé à quelque 35 milles, est donc le principal débouché de l'industrie laitière du comté de Montmagny.

Par rapport à 1937, la production du beurre a augmenté de 5.4% tandis que celle du fromage a diminué de 3%. Cette industrie marque depuis1932 des progrès soutenus. Le petit tableau suivant montre pour les années 1933 à 1938 le développement de cette activité.

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Fabriques de Beurre	11	11	10	10	10	10
Fabriques de fromage	6	6	6	6	6	6
Nombre de patrons	1,076	946	787	887	1,026	1,117
Nombre de vaches	6,406	5,620	4,981	6,133	6,324	6,500
Beurre produits (lbs)	578,562	617,595	604,515	628,704	665,396	703,209
Fromage produit (lbs)	165,683	177,722	197,366	240,404	292,350	283,637

La production des beurreries et des fromageries marque donc, par rapport à 1933, une forte augmentation. Mais la capacité de production de ces établissements est loin d'être atteinte, car en général la période d'opération ne dure que de 5 à 8 mois par année, avec ralentissement ou même cessation complète de la fabrication pendant l'hiver. Les progrès de cette industrie dépendent de l'accroissement de la production laitière en quantité et en qualité. L'amélioration des pâturages par la fertilisation, la sélection du troupeau et une meilleure alimentation des vaches pendant l'hiver afin de prolonger la période de lactation, auront pour effet d'assurer aux fabriques un approvisionnement plus abondant et plus régulier.

Meuneries et moulanges

Le comté de Montmagny renferme actuellement 15 meuneries et moulanges, dont la plupart sont attenantes à des scieries. Ces petits établissements fonctionnent irrégulièrement quelques mois par année, pendant la période des récoltes ou au printemps lors de la crue des eaux.

---

(1) En 1939, on relève 9 beurreries et 6 fromageries.

BEURRERIES ET FROMAGERIES

Tableau I

Municipalités	Exploitants	Mois d'opération	No de patrons	No de vaches	Gras reçu	Production en 1938	Débouchés		
						Beurre (B) Fromage (F) (lbs)	Marché local	Coop. Féd. de Québec	Marchands de gros
Montmagny	Synd. de la Fab. de B. de M.	12	210	1,300	152,960	193,648B	193,648	--	--
Cap-St-Ignace	Synd. de Beurrerie no 3	7	80	400	38,480	46,738B	6,000	--	40,738
Cap-St-Ignace	Soc. des Pat. du Cap-St-I.	7	120	586	56,696	70,330B	25,330	--	45,000
Berthier	Hector Buteau	6	49	205	19,957	24,332B	16,000	--	8,332
St-Pierre	Adjutor Lecompte	7	48	290	32,818	40,941B	8,000	--	32,941
St-Pierre	Cie de Laiterie de St-P.	8	64	430	55,400	69,107B	20,000	--	49,107
St-François	Stanilas Simard	7	48	350	32,374	42,630B	8,630	--	34,000
St-François	Soc. C. A. de St-François	8	105	585	85,858	104,995B	24,995	80,000	--
Notre-Dame-du-Rosaire	Philidor Godbout	6	52	237	20,948	26,015B	2,015	24,000	--
Montminy (St-Paul)	Synd.de B.de St-Paul de M.	7	149	725	68,455	84,473B	33,073	--	51,400
Ste-Euphémie	Synd. Laitier de Ste-E.	6	42	250	26,000	65,291F	1,000	64,291	--
Ste-Apolline-de-Patton	Synd.de F. de Ste-A.	6	46	340	19,642	50,119F	119	50,000	--
Ste-Lucie-de-Beauregard	Soc.C.A. de Ste-Lucie-de-B.	5	27	150	10,855	27,760F	1,000	26,760	--
St-Fabien-de-Panet	Fromagerie de St-Fabien-de-P.	6	44	270	17,011	45,079F	4,579	--	40,500
St-Antoine-de-l'ile-aux-G.	Soeurs du Précieux Sang	6	8	110	13,900	35,082F	--	35,082	--
St-Antoine-de-l'Ile-aux-G.	Synd.deF.de l'Ile-aux-G.	6	25	272	23,896	60,306F	650	59,656	--
			1,117	6,500	675,250	703,209B 283,637F	337,691B 7,348F	104,000B 235,789F	261,518B 40,500F

La production comprend surtout des moulées provenant de la mouture de grains mélangés. Les meuneries les plus importantes sont celles du Cap St-Ignace et de St-Thomas. Une bonne partie du grain moulu dans ces localités est importée de Québec. Toutes les moulanges du comté travaillent à commission pour le compte des cultivateurs et retiennent généralement le dixième du grain apporté au moulin.

L'industrie de la minoterie est loin de suffire aux besoins d'alimentation de la population et des animaux. Actuellement il s'importe de grandes quantités de moulées et de farine. On estime qu'il est plus économique d'acheter la farine que de cultiver du blé et de le faire moudre sur place. D'autant plus, nous affirme-t-on, que les meuneries locales, faute d'outillage moderne, sont incapables de produire une farine de bonne qualité. Quant aux achats de moulées, on en pourrait réduire le volume en cultivant davantage les grains mélangés et en favorisant l'établissement de moulanges bien outillées.

Carderies

On relève dans le comté 4 carderies en exploitation. Deux de ces établissements sont combinés à des moulanges et un autre à un atelier de menuiserie. Ce sont de petites industries, qui cardent la laine pour le compte des cultivateurs moyennant une commission de 5 à 6 cents la livre. Le tableau suivant donne pour 1938 la production de ces carderies.

Municipalités	Exploitants	Production (laine cardée en livres)
Montmagny	J. Francoeur	300
Cap St-Ignace	Auguste Ouellette	500
Cap St-Ignace	Thomas Francoeur	5,000
St-François	Eug. Tremblay	3,300
		9,100

On doit en outre signaler la manufacture de lainages de MM. Méthot et Frères du Cap St-Ignace. Cet établissement se porte acquéreur de la laine produite dans la région et constitue ainsi un précieux débouché pour les éleveurs de moutons.

Tanneries

Le comté renferme 2 tanneries qui au total traitent environ 800 peaux par an. L'une est située dans la ville de Montmagny et l'autre au Cap St-Ignace. Ces entreprises, qui fonctionnent pour le compte des cultivateurs, semblent vouées à disparaître car le nombre de cultivateurs faisant tanner des peaux diminue constamment.

---

b) Industries du bois

Quoique les ressources forestières du comté de Montmagny aient beaucoup diminué depuis quelque vingt ans, elles constituent encore une source de revenus relativement importante pour une bonne partie de la population du comté. La matière première demeure encore assez abondante dans certaines municipalités du plateau central et de l'arrière-comté. Quant aux localités du littoral, elles sont presque complètement déboisées, c'est pourquoi, les cultivateurs de ces paroisses possèdent souvent des

terres à bois dans les municipalités adjacentes de l'intérieur.

Pour conserver les ressources forestières qui demeurent, on nous a affirmé à maintes reprises que diverses réformes sont nécessaires. En premier lieu, dit-on, les propriétaires de scieries et les commerçants de bois, laissés à leur propre initiative, sont incapables d'exploiter la forêt tout en assurant la permanence du capital forestier.

Leur intérêt immédiat les pousse à une exploitation rapide et excessive des ressources forestières. Certains ont suggéré que ces exploitants ne devraient compter que sur le bois provenant des cultivateurs et des colons. Mais même dans ce cas, disent-ils, on ne devrait permettre aux cultivateurs et colons que l'exploitation de certaines parties de réserves forestières, et cela pendant la saison d'hiver, afin que les occupants du sol ne négligent pas le travail de leurs terres. En définitive, le colon qui s'installe sur un lot jugé propre à la culture doit viser à tirer aussi tôt que possible de celle-ci, plutôt que de l'exploitation forestière, la majeure partie de sa subsistance et des revenus qui lui sont nécessaires.

En second lieu, nous a-t-on affirmé aussi, il est grand temps d'établir d'autres réserves cantonales sur les lots de la Couronne, et cela pour le bénéfice exclusif des cultivateurs qui ne possèdent plus de bois sur leurs terres. Le principal obstacle que rencontrerait la création de nouvelles réserves proviendrait, dit-on, du fait qu'une grande partie du terrain encore en forêt a été cédé à un industriel de Montmagny. Dans le courant de 1938, celui-ci s'est porté acquéreur des réserves forestières et des droits de coupe qui appartenaient à la Price Bros. Co. Ltd., Selon les renseignements obtenus, cela affecte des territoires situés en grande partie dans les municipalités de Ste-Euphémie, de Notre-Dame-du-Rosaire, du Cap St-Ignace et de Ste-Apolline-de-Patton. Ce domaine forestier couvrirait quelque 40,000 acres dans le comté de Montmagny seulement et on a demandé, paraît-il, qu'une partie au moins de ces forêts soit constituée en réserves cantonales. Jusqu'en 1938, la Price Bros. Co. Ltd. exploitait ces forêts dont elle tirait annuellement environ 35,000 cordes de bois à pâte. Cette industrie employait quelque 800 hommes en hiver et 250 en été. Le nouveau propriétaire, visant à la permanence des ressources ligneuses du territoire en question, en ferait une exploitation méthodique et ne s'intéresserait qu'accessoirement aux bois à pâtes. Cet industriel se propose de faire travailler plusieurs centaines d'hommes à la coupe du bois de sciage et de faire construire une scierie d'une capacité quotidienne d'environ 50,000 p.m.p. Il serait alors en mesure de vendre du bois aux autres industriels de la région qui en auraient besoin. De toute façon, la nouvelle de la vente des réserves de la compagnie Price n'a pas laissé de causer une certaine inquiétude dans les milieux industriels au point de vue de la certitude des approvisionnements en matières premières, et dans les milieux ouvriers quant aux emplois qu'un grand nombre d'individus avaient, bon an mal an, trouvés jusque-là à la compagnie Price. Il faut espérer que les craintes qui se sont manifestées auront été vaines et que le nouveau propriétaire adoptera une politique qui favorisera l'intérêt général.

Quant à l'industrie des sciages, elle occupe en 1939 un nombre d'ouvriers variant entre 82 et 171 et travaillant dans 31 scieries disséminées dans tout le comté. En 1938, ces établissements ont produit environ 10,380,000 p.m.p. de planches et de madriers; 14,325,000 bardeaux; 25,000 lattes et 12,300 traverses de chemin de fer. C'est ce que montre le tableau numéro II lequel indique la production de chaque municipalité. On remarquera que c'est surtout dans la région de l'intérieur que l'industrie forestière est la plus active, notamment à St-Apolline-de-Patton et à Ste-Lucie-de-Beauregard. En effet, ces deux localités ont à elles seules plus de 36% du sciage et plus de 62% de la production de bardeaux. Le sciage à commission, pour l'ensemble du comté, absorbe 55.3% des planches et des madriers et 21%du bardeau. La plupart des scieries existent d'abord en fonction des besoins des cultivateurs.

Du point de vue des débouchés, la production des scieries s'écoule en grande partie sur les marchés de la province, principalement Québec et Montréal. Le tableau numéro III indique pour 1938 la répartition de la production forestière. Le marché local absorbe 4,245,000 p.m.p. de planches, et 2,125,000 bardeaux, soit respectivement environ 40% et 14% de la production totale. Il est évident que ces chiffres dépassent de beaucoup les besoins de la consommation locale. En réalité, la majeure partie de cette production est vendue à des commerçants de bois de la région. Quant aux produits écoulés sur le marché de la région, ils sont en grande partie destinés aux industries de Montmagny.

Tableau II

MUNICIPALITES	Scieries	Employés	PRODUCTION PROPRE			PRODUCTION A COMMISSION		
			Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers
MONTMAGNY	1	--	50,000	--	--	1,000,000	--	--
St-THOMAS	2	7	--	--	--	630,000	--	--
CAP-ST-IGNACE	6	5	120,000	--	--	1,200,000	--	--
ST-PIERRE	2	5 à 10	175,000	--	--	350,000	--	--
ST-FRANÇOIS	2	6	100,000	--	--	275,000	--	--
N.D.-DU-ROSAIRE	2	3	90,000	--	--	70,000	--	--
ST-PAUL-DE-M.	4	20 à 30	25,000	500,000	--	685,000	---	--
STE-EUPHEMIE	1	15 à 20	150,000	--	--	80,000	--	--
STE-APOLLINE	4	35 à 55	1,080,000	8,050,000	4,300 trav.	200,000	300,000	--
STE-LUCIE-DE-B.	2	6	2,000,000	500,000	--	500,000	150,000	1,000 trav.
ST-FABIEN-DE-P.	4	12 à 27	475,000	1,700,000	7,000 trav. 25,000 lattes	715,000	1,675,000	--
ST-JUSTE-DE-B.	1	2	100,000	450,000	--	40,000	1,000,000	
	31	82 à 171	4,365,000	11,200,000	11,300 trav. 25,000 lattes	5,745,000	3,125,000	1,000 trav.

Ateliers de menuiserie

Le comté renferme une dizaine d'ateliers de menuiserie. On y fabrique des portes, des châssis, des armoires, des chaises, des cercueils et divers autres objets, Cette activité artisanale se pratique dans presque tous les villages et revêt les caractères de la petite industrie ne produisant que pour une clientèle restreinte et locale.

---

c) Autres industries

Outre les établissements d'industrie laitière et d'industrie forestière, le comté de Montmagny en renferme plusieurs autres qui sont beaucoup plus importants. Ces industries sont pour la plupart localisées dans la ville de Montmagny et dans la municipalité rurale adjacente de St-Thomas. Ces deux localités, qui forment une agglomération d'environ 7,000 âmes, constituent le centre industriel le plus important de tous les comtés du sud du Saint-Laurent à l'est du comté de Lévis. On y trouve une trentaine d'établissements industriels employant une main-d'oeuvre variant entre 400 et 900 ouvriers. Dans les autres centres du littoral, on trouve d'autres industries. Ainsi, au Cap St-Ignace on relève l'importante fabrique de lainages de Méthot & Frères. Cette vieille paroisse renferme en outre plusieurs scieries, moulanges et ateliers de menuiserie de moindre importance. Nous renvoyons donc aux monographies particulières de chaque municipalité pour de plus amples détails sur ces diverses activités industrielles.

Tableau III

	MARCHE LOCAL		MARCHANDS DE LA REGION		MARCHANDS DE GROS DE LA PROVINCE		
	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers
MONTMAGNY	1,050,000	--	--	--	--	--	--
ST-THOMAS	630,000	--	--	--	--	--	--
CAP-ST-IGNACE	200,000	--	800,000	--	320,000	--	--
ST-PIERRE	525,000	--	--	--	--	--	--
ST-FRANÇOIS	375,000	--	--	--	--	--	--
N.-D.-DU-ROSAIRE	70,000	--	--	--	90,000	--	--
MONTMINY (St-Paul)	410,000	--	--	--	300,000	500,000	--
STE-EUPHEMIE	130,000	--	--	--	100,000	--	--
STE-APOLLINE	300,000	350,000	20,000	--	960,000	8,000,000	4,300 trav.
STE-LUCIE-DE-B.	200,000	100,000	300,000	50,000	2,000,000	500,000	1,000 trav.
ST-FABIEN-DE-P.	315,000	675,000	400,000	1,000,000	475,000	1,700,000	7,000 trav. 25,000 lattes
ST-JUSTE-DE-B.	40,000	1,000,000	--	--	100,000	45,000	--
	4,245,000	2,125,000	1,520,000	1,050,000	4,345,000	11,150,000	12,300 trav. 25,000 lattes

4) TRANSPORTS

Trois modes de transport, - la navigation, le chemin de fer et le camion, - contribuent à desservir la population du comté. Divers courants commerciaux relient les principaux centres du comté de Montmagny aux marchés d'approvisionnement de la province, notamment Québec et Montréal.

Navigation

L'importance du cabotage a beaucoup décru avec la concurrence de la voie ferrée et du camion. La raison de cette décadence réside dans la proximité du marché de Québec, lequel n'est éloigné de la ville de Montmagny que par une distance de 35 milles. La construction de nouvelles routes a développé énormément le transport par camion, qui est plus commode et plus rapide que le transport par voie d'eau. L'activité des ports est désormais chose du passé. Il y a bien encore quelques goélettes venues de Québec, qui se risquent à accoster les quais grâce à leur faible tirant d'eau; leur rôle principal consiste à apporter des marchandises générales, et à remporter un peu de bois. D'ailleurs, ce mince trafic maritime tend de plus en plus à disparaître. Les tentatives du gouvernement fédéral dans le but de ranimer l'activité des ports,-réparations et allongement des quais, dragage, construction de brise-lames, etc., - demeurent infructueuses et on peut dire que le chemin de fer et surtout le camion ont presque complètement supprimé le cabotage dans cette région trop proche de Québec.

Il y a une cinquantaine d'années la navigation était beaucoup plus importante. De nombreux navires européens venaient alors prendre des cargaisons de bois. Cette activité a diminué progressivement et a finalement cessé lorsque la compagnie Price Bros. a suspendu l'exploitation de ses réserves forestières dans le comté.

Les quais actuellement fréquentés par les goélettes sont ceux de Berthier, de Montmagny et du Cap St-Ignace (1). La saison de navigation dure généralement huit mois par année, soit du début d'avril à la fin de novembre. Pendant ce temps, quelques goélettes desservent les ports à peu près tous les quinze jours. Parmi ces goélettes, on peut dire que seule celle qui relie Montmagny à St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues effectue un service régulier.

Faute de statistiques, il est extrêmement difficile d'apprécier le volume annuel du trafic maritime. Il nous a été impossible d'obtenir des chiffres à ce sujet. On peut tout de même affirmer que les marchandises reçues comprennent surtout un bon nombre de produits alimentaires, divers produits pour les besoins des fermes, ainsi que des matières premières industrielles. Quant aux expéditions, elles comportent surtout des produits forestiers: bois à pâte, planches, madriers, etc.

Le commerce par mer demeure donc très secondaire comparativement à celui des chemins de fer et du camion, lesquels constituent dans le comté de Montmagny d'importants moyens de communication.

Chemin de fer

Trois lignes de chemin de fer desservent le comté de Montmagny dans une direction à peu près parallèle à l'estuaire du St-Laurent. Ce sont: le Canadien National (Intercolonial), en bordure du littoral, qui parcourt dans le comté une distance d'environ 20 milles; le Transcontinental National, situé sur le plateau central, a une étendue de 25 milles dans le comté; dans l'arrière-comté, près de la frontière canado-américaine, le chemin de fer Québec Central passe dans le comté sur une distance d'une douzaine de milles.

La ligne de l'Intercolonial fut construite dans le comté de Montmagny vers 1855. Elle passe à une distance moyenne de 2 à 3 milles du fleuve. Les stations d'est en ouest sont: St-François, St-Pierre, Montmagny et le Cap St-Ignace. Cette voie ferrée, qui relie Montréal à Halifax, fait partie du réseau des chemins de fer nationaux du Canada.

---

(1) Pour de plus amples détails sur chacun de ces ports, Cf. les monographies de ces localités.

La seconde ligne, celle du Transcontinental National, fut construite vers 1913. Elle joint Québec à Moncton et fait aussi partie des chemins de fer de l'Etat. Les trains s'arrêtent aux stations suivantes: Ste-Euphémie, Rosaire (Notre-Dame-du-Rosaire) et Ste-Apolline. On compte deux stations secondaires: Langlois et L'Espérance.

Le chemin de fer du Québec Central, qui fut construit vers 1915, traverse l'arrière-comté. Les stations sont Daaquam (St-Juste) et le lac-Frontière, qui est le terminus de la ligne. Celle-ci part de Québec et passe par les comtés de Beauce, Dorchester et Bellechasse. La distance entre Québec et le lac-Frontière est de 123 milles.

Plusieurs localités ne sont pas situées sur le parcours du chemin de fer, mais généralement la station la plus proche n'est pas éloignée de plus de 7 milles. Ainsi Berthier est desservi par St-François, St-Paul-de-Montminy par Ste-Euphémie, Ste-Lucie-de-Beaurngard par le lac-Frontière et St-Fabien-de-Panet par Daaquam.

Le volume total de la circulation ferroviaire pour l'année 1938 se chiffre pour l'ensemble du comté à 28,153 tonnes, soit 10,547 tonnes à l'entrée et 17,606 tonnes à la sortie. Le tableau suivant indique, par municipalités, le volume de la circulation ferroviaire pour l'année 1938.

	Marchandises reçues (tonnes)	Marchandises expédiées (tonnes)	Nombre de voyageurs partis
Sur le Canadien National :			
Montmagny	6,220	545	13,692
Cap-St-Ignace	664	248	5,633
St-Pierre	595	61	3,990
St-François	1,136	431	3,566
Sur le Transcontinental National :			
Rosaire	101	4,644	613
Ste-Euphémie	762	5,846	607
Ste-Apolline	61	1.707	224
Sur le Québec Central :			
Daaquam (St-Juste)	426	316	491
Lac-Frontière	582	3,808	950
	10,547	17,606	29,766

Les réceptions de marchandises comprennent surtout des produits alimentaires (farine, conserves), des produits agricoles (engrais, moulées), et des matières premières utilisées par les industries de Montmagny (acier, coke, sable, briques réfractaires, etc.). Quant aux expéditions, elles sont surtout formées de produits forestiers, particulièrement dans les paroisses de l'intérieur. Ainsi le bois à pâte, les planches, les madriers et les traverses de chemin de fer expédiées des stations du Rosaire, de Ste-Euphémie et du Lac Frontière constituent à elles seules plus de 80% du total des expéditions.

Lorsque l'on considère le tableau ci-dessus, on est frappé du volume peu considérable de marchandises expédiées par la gare de Montmagny. C'est que le transport par camions augmente chaque année, ce qui provoque une diminution correspondante du fret. Sans connaître l'ampleur de cette concurrence, on nous affirme à certains endroits que le volume du trafic ferroviaire a diminué de 40 à 50 et même 60% depuis que le camion est un mode de transport communément utilisé.

La concurrence de la route est aussi très active en ce qui concerne le service des voyageurs. Dans presque toutes les stations on a confirmé le fait que le nombre des voyageurs diminue de moitié, et même plus pendant la saison d'été, c'est-à-dire précisément celle pendant laquelle les autobus fonctionnent. Dans certaines localités, le transport des voyageurs par chemin de fer a diminué de 60 et même 75% depuis une douzaine d'années.

Routes

Le réseau routier du comté comrpend d'abord la route nationale no 2, qui fait désormais partie de la route Trans-Canada, et qui passe par Berthier, Montmagny et le Cap-St-Ignace. La route nationale no 24 passe

aussi dans le comté. Le Lac Frontière, St-Fabien-de-Panet et St-Juste-de-Bretenières sont situés sur le parcours de cette route. Puis à l'intérieur du plateau le chemin Taché, qui part du comté de Bellechasse et se rend au chemin Matapédia, passe par les paroisses de St-Paul-de-Montminy et Ste-Apolline-de-Patton.

Plusieurs autres artères traversent le comté et se dirigent du fleuve vers l'intérieur. Ainsi une route joint Montmagny à St-Juste-de-Bretenières, via St-Fabien-de-Panet, St-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire. D'autres routes relient Berthier à St-Paul-de-Montminy et le Cap Saint-Ignace à Ste-Apolline. On trouve aussi plusieurs autres chemins vicinaux de moindre importance qui assurent les communications à l'intérieur du comté.

1) Voyageurs

Quatre services d'autobus desservent les localités du comté de Montmagny. Le service joignant Lévis à Rivière-du-Loup est exploité par la compagnie des Transports provinciaux et passe à Berthier, Montmagny et au Cap-St-Ignace. Dans les paroisses du plateau central, le service Lévis-St-Paul-de-Montminy passe à St-Pierre, à Notre-Dame-du-Rosaire et à St-Paul qui constitue l'un des terminus de la ligne. Dans l'arrière-comté, le service joignant Lévis au Lac-Frontière passe à Ste-Lucie-de-Beauregard, à St-Fabien-de-Panet et à St-Juste-de-Bretenières. Ces trois services d'autobus desservent la plupart des localités du comté. Un autre autobus passe dans le nord du comté, c'est celui qui relie Lévis à St-Aubert dans le comté de l'Islet, St-François, St-Pierre et Montmagny sont situés sur le parcours de ce service.

Dans les municipalités qui ne sont pas desservies par des lignes d'autobus, soit Ste-Apolline et Ste-Euphémie, le postillon qui transporte le courrier, prend aussi dans chaque localité quelques taxis préposés au transport des voyageurs.

2) Marchandises

Le comté est desservi par plusieurs services de camionage public qui ont comme destination Lévis ou Québec. Le tableau de la page suivante montre la liste des camionneurs classés par municipalités et la périodicité du transport. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit du mois de mai au mois de novembre.

L'objet du transport par camion, c'est de vendre à Québec des produits forestiers et des produits agricoles, et de rapporter des marchandises générales destinées aux marchands et aux particuliers de la région. Dans les paroisses du littoral, outre les camionneurs locaux, des camionneurs de l'Islet, de St-Jean-Port-Joli et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, transportent des marchandises qu'ils chargent ou laissent au passage.

La souplesse, la rapidité du transport par camion et l'économie qu'il permet de réaliser, contribuent de plus en plus à faire délaisser la voie ferrée. Dans plusieurs localités de l'intérieur le volume du fret est presque nul pendant la belle saison. On reconnait bien là la popularité du transport par camion.

Les colporteurs et les marchands de passage qui viennent vendre dans le comté sont assez nombreux. On rencontre dans presque toutes les localités des vendeurs de remèdes brevetés et de produits de beauté. Ces commerçants, qui passent de porte en porte, représentent généralement des maisons de Montréal et de Québec (Familex, Rawleigh, Paula, Watkins, Reina, etc.) Ces agents font concurrence aux marchands généraux, à qui ils enlèvent une partie de leur clientèle. D'autres marchands ambulants, pour la plupart des juifs, syriens ou arméniens, passent dans les localités et vendent des tissus et des habits. Ces marchands, qui souvent exercent leur commerce en cachette et sous un faux nom, vendent des marchandises démodées, de qualité douteuse, provenant de stocks invendables dans les magasins des villes. Dans la plupart des municipalités, la population s'oppose à ce que l'on impose une taxe à ces commerçants. Dans les centres où une taxe leur est imposée, ces marchands viennent clandestinement et passent dans les rangs où ils risquent moins d'être découverts que dans les villages.

SERVICES DE CAMIONNAGE PUBLIC

Exploitants	Circuit du service	Périodicité du service
Montmagny		
A. Nicol	Montmagny-Québec	tous les jours
E. Gaudreau	" "	" " "
A. Lemieux	" "	occasionnellement
A. Nicol	" "	"
R. Morin	" "	"
A. Blais	" "	"
Denault & Cie	" "	"
A. Bilodeau	" "	"
I. Klemper	" "	"
L. Coulombe	" "	"
J. Morin	" "	"
A. Gaudreau	" "	"
Cap-St-Ignace		
E. Caron	Cap-St-Ignace-Montréal	2 fois par semaine
M. Deroy	Cap-St-Ignace-Québec	tous les jours
B. Fraser	" "	occasionnellement
A. Bernier	" "	"
C. Hébert	" "	"
E. Boulet	" "	"
Berthier		
M. Lacroix	Berthier-Québec	3 fois par semaine
A. Mercier	" "	6 " " "
St-Pierre		
J. Cloutier	St-Pierre-Québec	5 fois par semaine
N. Beaumont	" "	2 " " "
L. Simoneau	" "	1 " " "
Ste-Apolline		
J.-B. Cameron	Ste-Apolline-Québec	occasionnellement

Exploitants	Circuit du service	Périodicité du service
St-François		
A. Martineau	St-François-Québec	3 fois par semaine
R. Morin	" "	3 " " "
E. Lemonde	" "	3 " " "
E. Roy	" "	3 " " "
St-Paul		
P. Gaudreault	St-Paul-Québec	occasionnellement
R. Langlois	" "	"
A. Proulx	" "	"
R. Coulombe	" "	"
C. Boulet	" "	"
A. Bernier	" "	"
D. Langlois	" "	"
A. Guénette	" "	"
J. Chabot	" "	"
N.-D.-du-Rosaire		
G. Coté	N.-D.-du-R.-Québec	1 fois par semaine
Ste-Lucie		
P. Bertrand	Ste-Lucie-Québec	occasionnellement
St-Fabien		
A. Guinard	St-Fabien-Québec	occasionnellement
R. Chabot	" "	"
St-Juste		
J. Plante	St-Juste-Québec	2 fois par semaine
Lac-Frontière		
L. Caron	Lac-Frontière-Québec	occasionnellement
H. Doyon	" "	"

Le tableau de la page suivante indique les marchands de passage et colporteurs que nous avons relevés dans les diverses municipalités du comté, ainsi que quelques maisons et agents qui approvisionnent le commerce local.

MARCHANDS DE PASSAGE ET COLPORTEURS

NOMS	ORIGINE	GROS ou DETAIL	NATURE DES PRODUITS VENDUS
Vaillancourt	Québec	G	Biscuits, Gâteaux, Pâtisseries
Roméo Vachon	St-Joseph, Beauce	G	" " "
Ouellette	Riv.-du-Loup	G	" " "
A. Coulombe	St-Michel	G	Tabac et confiseries
Desaulnais	Québec	G	Fruits et légumes
Léo Deroy	Cap-St-Ignace	G	Fruits, légumes et poisson
A. Blais	Montmagny	G et D	" "
R. Lalumière	Montréal	G	" "
Caron & Fils	Québec	G	" "
Ulric Beaumont	Montmagny	G	" "
Elz. Fortier Ltée	Québec	G	Eaux gazeuses
Alfred Bolduc	Montmagny	G	" " (Pepsi-Cola)
Charbonneau	Montmagny	G	" " (Coca-Cola)
Maurice Legendre	Montmagny	G	" " (Kik)
Beaumont & Frères	Montmagny	G	" " bonbons, biscuits
Claire-Fontaine	Québec	G	" "
Grenier	St-Georges	G	" "
Pierre Chabot	St-Philémon	D	Tissus et vêtements
Maison Anatole	Montmagny	D	" "
Pinel	Buckland	D	" "
Adolphe Licornick	St-Paul	D	" "
Jacob	St-Camille	D	" "
Frédérick Cash	St-François	D	" "
Aziz Raban	Montmagny	D	" "
Fortin	St-Vallier	D	Epiceries, moulées
Blouin	St-Vallier	D	" "
Familex	Montréal	D	Remèdes, produits de beauté, épices etc
Rawleigh	Montréal	D	" " " "
Produits Réna	Montréal	D	" " " "
Produits Paula	Montréal	D	" " " "
Produits Watkins	Montréal	D	Epiceries
Produits Avon	Montréal	D	Produits de beauté
Laiterie Fortier	Lévis	G	Crème glacée
Arthur Bernier	Cap St-Ignace	G	" "
Joseph Guillemette	St-Paul	D	Tabac
Antoine Pelletier	St-Paul	D	Machines à coudre, huile à mouches

Toutes les municipalités du comté sont reliées au reste de la province par le service du téléphone. La Compagnie Nationale de Téléphone exploite le service dans les localités de Montmagny, St-Thomas, Berthier, Cap-St-Ignace, St-François et St-Pierre. Dans les municipalités de St-Paul, de Notre-Dame-du-Rosaire et de Ste-Euphémie, Mé E. Lévesque est l'exploitant, A Ste-Lucie et au Lac Frontière, M. Eug. Grégoire exploite le service.

On ne compte que 6 municipalités possédant un service de distribution d'électricité. Ce sont Montmagny, St-Thomas, St-François, Notre-Dame-du-Rosaire, Berthier et le Cap-St-Ignace. La compagnie de distribution

est la Quebec Power, dont la centrale se trouve à St-Raphael dans le comté de Bellechasse. Quant au service de l'aqueduc, seules les localités du littoral, sauf Berthier, en possèdent.

---

5) RESSOURCES MINERALES

Les ressources minérales connues du comté de Montmagny se résument à peu de choses. On signale l'existence de quelques gisements d'amiante dans la serpentine. Cette dernière est parfois utilisée comme pierre d'ornementation. Les seules mines exploitées sont quelques dépôts de sable et de gravier.

Amiante

Le Rapport des Mines de la Province de Québec pour l'année 1930, partie D, signale un gisement d'amiante sur les lots 13 et 14 du rang VI canton de Talon. L'amiante qu'on y a rencontré a une longueur maxima de un seizième de pouce et ne peut être considéré comme fibre commerciale. Par contre, on a trouvé sur les lots 8 et 9, rang VI du même canton de la serpentine contenant de la fibre d'excellente qualité dont la longueur atteint jusqu'à $\frac{3}{4}$ de pouce. Malheureusement la végétation dense qui recouvre le territoire environnant ne permet pas de se former une bonne opinion sur l'étendue des dépôts.

Pierre de construction

Le Rapport sur la Pierre de construction et d'ornementation du Canada signale que la serpentine des lots 10 - 13, rang VI canton de Talon, peut servir comme pierre décorative.

Graviers de voirie

Les principaux gisements de gravier de voirie sont aux environs de Saint-Paul, du Lac Frontière et au sud de Montmagny. Ailleurs, surtout dans la région colonisée, le gravier est rare. Le gravier des environs de Saint-Paul, constitué de très gros sable, donne une chaussée ferme et lisse. Les dépôts situés entre Panet et le Lac Frontière fournissent un bon gravier de revêtement qui supporte bien l'usure. Au sud de Montmagny, à la limite sud-est des basses terres du Saint-Laurent, le gravier contient une forte quantité de grès gris qui se tranforme en sable sous l'action de la circulation. Près de Saint-Pierre un petit dépôt renferme un gravier contenant en plus de grès gris et tendre, un grès rouge, dur et grossier. On a remarqué que les graviers de grès rouges donnent de meilleurs résultats que les autres; ils sont beaucoup plus rares.

---

6) FORCES HYDRAULIQUES

La région qui s'étend au sud du fleuve St-Laurent, en bas de Québec, est relativement pauvre en ressources hydrauliques. Le pays n'est pas assez accidenté et le débit des rivières est en général trop faible et trop irrégulier.

Dans le comté de Montmagny, la capacité totale, à 80% de rendement au débit minimum ordinaire par année, des sites susceptibles d'être aménagés, (exception faite de la chute sur la rivière des Terres au Cap-St-Ignace dont nous ne connaissons pas la capacité), est de 405 H.P.

Les sites aménagés développent une puissance totale de 760 H.P. dont 730 sur la Rivière du Sud, 25 sur la rivière des Terres et 5 sur la rivière Turcotte. L'installation installée sur la Rivière du Sud, à Montmagny, est la plus puissante. Elle a une capacité de 650 H.P.

Nous donnons à la page suivante la liste des sites hydrauliques aménagés ou non situés dans le comté de Montmagny. Elle est extraite du tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Ce dernier organisme a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

FORCES HYDRAULIQUES DU COMTE DE MONTMAGNY

Rivières et emplacements des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement Non aménagé	aménagé	Hauteur des chutes en pieds	Bassin de drainage en milles carrés	Capacité, à 80% de rendement, estimée en H.P. Au débit minimum ordinaire par année	Au débit ordinaire pour six mois	H.P. installés
Riv. du Sud, Montmagny	-	2 PH 1	20	750	314	914	650
Bras St-Nicholas, Cap-St-Ignace (trib. de la Riv. du Sud)	-	2 PH 3	20	236	70	171	80
					384	1,085	730
Riv. des Terres, Cap-St-Ignace	-	2 PH 11	-	10	-	-	25
Riv. Turcotte, Lac-Frontière	-	1 AA 3	14	86	21	74	5

MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES DU COMTE

	Pages
La ville de Montmagny	45
St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille	55
Cap-St-Ignace	64
Berthier	74
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	81
St-François-de-la-Rivière-du-Sud	90
Canton de Montminy (St-Paul-du-Button)	99
Notre-Dame-du-Rosaire	108
Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	115
Ste-Apolline-de-Patton	122
Ste-Lucie-de-Beauregard	130
St-Fabien-de-Panet	137
St-Juste-de-Bretonières	144
Lac Frontière (Partie sud-est du canton Talon)	151
St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues	157

M O N O G R A P H I E

D E L A V I L L E

D E

M O N T M A G N Y

VILLE DE MONTMAGNY

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La ville de Montmagny, qui couvre une superficie d'environ 940 acres s'étendant dans les seigneuries de la Rivière-du-Sud, de l'Epinay et du fief St-Luc, est le principal centre industriel de tous les comtés du sud du St-Laurent à l'est du comté de Lévis. Située à 35 milles à peine de la ville de Québec, Montmagny constitue un centre agricole et industriel qui régit toute l'activité économique de la région. Les origines de la ville sont anciennes, puisque l'ordonnance déterminant les limites de la paroisse date de 1722. Montmagny doit surtout son développement à des facteurs d'ordre géographique. La Rivière-du-Sud, qui traverse la ville a servi jusqu'à ces dernières années au flottage du bois venant des forêts de l'intérieur. Près de son embouchure, ce cours d'eau, outre d'offrir un site favorable à l'établissement d'une scierie et d'un quai, est entrecoupé de rapides qui fournissent la force motrice à des industries. Ces facteurs ajoutés à l'initiative de citoyens entreprenants suffisent à constituer l'agglomération que forment la municipalité de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille et la ville de Montmagny.

Du point de vue du relief, la ville est située sur une terrasse alluviale d'une altitude variant entre 40 et 75 pieds. Une seconde terrasse plus au sud que la première, se trouve à une altitude moyenne de 100 à 125 pieds. La première de ces terrasses est particulièrement bien développée sur le cours inférieur de la Rivière-du-Sud et du Bras St-Nicholas. La seconde couvre, au sud des limites de la ville, la majeure partie des terres, sauf des pointes de roche qui affleurent çà et là.

Le réseau hydrographique comprend la Rivière-du-Sud et ses affluents: le Bras-St-Nicholas, la rivière-des-Perdrix, le Ruisseau-à-Paul, le Ruisseau-à-la-Blague et la Rivière-Grand-Ruisseau. On trouve en outre la Rivière-à-la-Caille et la Rivière-des-Vases. Tous ces cours d'eau dont la plupart ne sont que de gros ruisseaux, déversent leurs eaux dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Au point de vue administratif, la ville se partage en quatre quartiers: sud, centre, ouest et industriel. Le quartier sud est celui qui est habité surtout par les ouvriers qui travaillent chez Bélanger et à la Manufacture de Meubles. Les limites de ce quartier sont la rive droite de la Rivière-du-Sud, la voie ferrée, la rue du Bassin et la rue Dupuis. Vers le sud et vers l'ouest, la banlieue de maisons ouvrières se prolonge dans la municipalité rurale. C'est aussi dans ce quartier que la Rivière-du-Sud est grossie des eaux du Bras-St-Nicholas, son affluent de l'est. Le quartier comprend aussi 4 ponts: 2 pour la route nationale no 2 et 2 pour la voie ferrée du chemin de fer Intercolonial.

Le quartier centre est situé sur la rive gauche de la Rivière-du-Sud. Ses limites sont comprises entre l'avenue May, la rue St-Thomas, la rue du Dépôt, la rue St-Jean-Baptiste et la rue St-Magloire. Ce quartier renferme aussi de jolies résidences, dont quelques unes très anciennes.

Le quartier ouest est compris entre la rue St-Jean-Baptiste, la voie ferrée, les rues St-Magloire, St-Thomas, du Dépôt, l'avenue May et la rive gauche de la Rivière-du-Sud. Il comprend 5 hôtels, des garages, des magasins, bon nombre de résidences ouvrières et, entre les rues St-Aldéric et Ste-Brigitte, l'industrie importante de A. Bélanger Limitée. On trouve aussi dans cette partie de la ville le Palais de Justice et les bureaux de plusieurs avocats, de notaires et de divers fonctionnaires, l'Arsenal, la Cie de Téléphone et quelques établissements industriels.

Le quartier industriel situé à l'extrémité ouest de la ville, entre la route nationale et la voie ferrée, comprend 5 établissements industriels employant régulièrement environ 400 ouvriers. Ces industries occupent de vastes bâtiments qui, autrefois, constituaient les grandes usines de la Machine Agricole Nationale. Ce quartier comprend aussi plusieurs maisons où logent des ouvriers.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les statistiques municipales et le recensement fédéral donnent pour 1931, une population de 3,927 âmes à la ville de Montmagny. De 1932 à 1937 inclusivement, les statistiques municipales relèvent successivement les populations suivantes: 3,900, 3,800, 3,850, 4,200, 4,260, et 4,300. En 1938, le secrétaire-trésorier et l'administration religieuse estiment la population de la ville à 4,100 habitants répartis sur environ 700 familles.

L'accroissement naturel depuis 1931 atteint 774, soit proportionnellement 440 pour la ville et 334 pour la municipalité rurale. Depuis 1931, on estime qu'environ 120 individus sont venus s'établir dans la ville. Ces gens comprennent surtout des techniciens et des manoeuvres. Les premiers viennent surtout de Québec, Montréal, et Drummondville: les autres sont natifs des paroisses avoisinantes. Pendant la même période, on relève le départ de 15 chefs de familles, de 185 personnes groupés par famille et d'environ 187 célibataires, soit un total d'environ 387 individus. Quelques uns parmi ces émigrants sont partis s'établir comme colons en Abitibi, mais le plus grand nombre, constitués par des ouvriers venus à Montmagny avant 1929, sont retournés dans leur paroisse d'origine.

Le tableau suivant résume le mouvement démographique depuis 1931:

Population en 1931	3,927
Accroissement naturel calculé depuis 1931	440
Individus établis depuis 1931	120
	4,487
Population actuelle de la ville	4,100
Nombre de départs depuis 1931	387

Dans une ville industrielle comme Montmagny, les mouvements de la population sont extrêmement difficiles à apprécier, d'autant plus que les sources d'informations sont inexistantes ou imprécises. Ces raisons expliquent pourquoi nous sommes incapables de préciser davantage l'ampleur du mouvement démographique.

Occupation du sol

La ville renferme 7 fermes, dont une appartenant aux Soeurs de la Charité. On trouve aussi environ 500 locataires de maisons. Parmi ces deux dernières catégories d'occupants, environ 200 cultivent un lopin de terre, une cinquantaine élèvent des volailles, une cinquantaine d'autres gardent des chevaux et une vingtaine travaillent avec des camions. La ville compte quelque 524 propriétaires domiciliés et une soixantaine de propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Les cultivateurs vivent largement de l'exploitation de leurs fermes. L'industrie laitière qui alimente le marché de la ville constitue la majeure partie de leurs revenus.

Les journaliers peuvent se répartir en plusieurs catégories: 1o - ceux qui travaillent régulièrement à une occupation déterminée dans un établissement industriel; ce premier groupe comprend environ 300 journaliers; 2o - ceux qui travaillent régulièrement, mais qui sont employés à des besognes diverses; cette catégorie compte environ 200 hommes; 3o - près de 250 ouvriers qui n'ont pas d'emploi régulier; 4o - quelque 100 jeunes gens qui gagnent occasionnellement leur vie en qualité de journa-

liers. Actuellement, la plupart de ces travailleurs sont occupés dans les établissements industriels de Montmagny. Lorsque la compagnie Price Bros. exploitait ses réserves forestières, environ 250 hommes gagnaient leur vie de l'industrie du bois. La plupart de ces gens sont aujourd'hui sans occupation.

Le fléchissement de l'activité industrielle de ces dernières années a accéléré le problème du chômage et les journaliers constituent la catégorie de travailleurs qui souffrent le plus de cet état de choses. La municipalité ne distribue cependant aucun secours direct, mais grâce à la Société St-Vincent-de-Paul, à qui elle fournit généreusement, et à l'organisation de travaux de chômage, l'administration de la ville tâche de réduire le nombre des nécessiteux. Actuellement bon nombre de chefs de famille et surtout une foule de jeunes gens demeurent sans situation stable et ne réussissent pas à gagner leur vie. Le problème du placement des jeunes, qui sont sans instruction pour la plupart, s'annonce un des plus ardus à résoudre.

Parmi les boutiques d'artisans, on trouve 5 ateliers de menuiserie, 4 forges, 5 garages, 4 cordonneries, 1 sellerie, 5 bijouteries et horlogeries, 12 boutiques de coiffeur, 6 ateliers de ferblantiers et plombiers, 1 atelier de peinture, 1 studio de photographie, 1 atelier de modes, 1 boutique de tailleur, 3 boucheries, 6 boulangeries. Ces boutiques d'artisans emploient environ 110 personnes.

La pêche, qui constituait autrefois une occupation assez répandue, a presque totalement perdu son importance. Cinq cultivateurs seulement font un peu de pêche. Cette occupation est pour eux un mode de vie complémentaire. Ces cinq pêcheurs possèdent des pêches à fascines qu'ils tendent au printemps. Deux saisons sont particulièrement favorables: du 15 avril au 15 mai et tout le mois d'octobre. Au printemps, on prend surtout de l'éperlan, du bar, du doré et de la loche; à l'automne on pêche surtout l'anguille, l'alose, le poisson blanc et l'esturgeon. Ces prises, dont on ne peut, même approximativement, estimer le volume, sont vendues aux Etats-Unis. Ce commerce ne rapporte guère, car le manque d'organisation nuit beaucoup à la vente.

Comme établissements industriels, on relève dans la ville: 1 beurrerie, 1 meunerie, 1 carderie, 1 tannerie, 1 atelier de mise en conserves, 2 scieries, 1 manufacture de cercueils, 1 biscuiterie, 4 fabriques d'eaux gazeuses, 3 imprimeries, 1 fabrique de remèdes, 1 manufacture de balais, 1 fabrique de poêles et d'instruments aratoires, 1 fonderie, 1 manufacture d'instruments électriques, 1 fabrique de glacières et 1 manufacture de soieries. Ces industries ont embauché en 1938 un maximum de 770 ouvriers et une centaine d'employés de bureau.

La ville de Montmagny renferme aussi de nombreux magasins. Ainsi on trouve 2 magasins de gros, une trentaine de magasins de détails et une vingtaine de familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Divers autres établissements se rapportant indirectement au commerce comprennent: 6 hôtels, 2 buanderies, 2 entreprises de pompes funèbres, 2 bureaux de poste, 3 banques, 1 bureau de douane et d'accise.

Les transports occupent 12 employés de chemin de fer, une dizaine de navigateurs, une vingtaine de camionneurs et environ 12 charretiers et chauffeurs de taxi.

Parmi les hommes de profession, on trouve 5 avocats, 3 notaires, 4 médecins, 2 dentistes, 2 vétérinaires, 2 ingénieurs, 1 agronome et 1 pharmacien. Comme autres occupations, on relève une dizaine d'agents d'assurance, une cinquantaine de rentiers, 2 douaniers, une douzaine de voyageurs de commerce, 1 shérif, 1 huissier, 1 géôlier, 1 protonotaire, 2 constables, 1 greffier, 1 sacristain et une dizaine de comptables.

Le travail féminin comprend 3 modistes, 1 couturière, 4 coiffeuses, 2 maîtresses de poste, 2 marchandes et 1 bouchère. On trouve en outre une quinzaine de jeunes filles employées dans les magasins et une vingtaine d'autres qui travaillent dans des bureaux. Quant aux jeunes filles qui ont quitté la municipalité pour les grandes villes, elles sont sans doute nombreuses, mais nous sommes incapables d'en donner un chiffre quelconque.

Montmagny compte un collège, l'Académie St-Thomas dirigé par les Frères du Sacré-Coeur. Cette institution donne un cours commercial et comprend 14 religieux. Deux professeurs laïques s'occupent aussi d'enseignement. Le couvent, dirigé par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame (19 religieuses), comporte un externat et un pensionnat. Depuis cinq ou six ans, on a ajouté au cours régulier, une classe d'enseignement ménager. Les Soeurs de la Charité de Québec (18 religieuses), possèdent un hospice et un orphelinat. Ces religieuses sont aidées par quelques laïques et exploitent une ferme d'où elles tirent en bonne partie,

ce qui est nécessaire à la subsistance de cette institution.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

La ville de Montmagny renferme 7 fermes, dont une appartient à un rentier qui n'en récolte que du foin et du grain; une autre est la propriété de l'hospice. Les 5 autres cultivateurs se spécialisent dans l'industrie laitière et la production des légumes pour la vente sur le marché local. Comme l'agriculture est beaucoup plus importante dans la municipalité rurale que dans la ville, nous étudions la production agricole dans la monographie de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

Le Syndicat coopératif de la Fabrique de Beurre de Montmagny est situé au no 29 de la rue St-Louis. Cette fabrique de beurre est établie depuis longtemps, mais la constitution en syndicat ne remonte qu'à 1932. Cette industrie qui fonctionne toute l'année, dont 9 mois à plein rendement, emploie 3 hommes pendant la plus grande partie de l'année. En 1938, la production a atteint un total de 193,648 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de 25 cents la livre. La matière première comprend 3,872,960 livres de lait dont les trois-quarts sont apportés sous forme de crème. La beurrerie, qui est l'une des plus importantes de tout le bas de Québec, compte environ 210 patrons. Toute la production de cette industrie est vendue aux marchands locaux qui la revendent aux consommateurs de ville.

2) Meuneries

L'établissement de M. Jos. Francoeur, situé au no 10 rue du Manoir, a été bâti en 1842 par le seigneur Randall Patton. Actuellement cette industrie fonctionne environ 10 mois par année et emploie 1 homme. En 1938, la production comprend 800,000 livres de moulées et 300 minots de blé qu'on a moulus à commission pour le compte de cultivateurs de la région.

3) Carderie

En outre de sa meunerie, M. Jos. Francoeur s'occupe du cardage de la laine. Cette industrie est aussi ancienne que la précédente, mais beaucoup moins importante. En 1938, on n'a cardé que 300 livres de laine.

4) Tannerie

La tannerie de M. Eugène Labbé, située sur la rue Ste-Marie, est une industrie plus que centenaire. En 1938, cet établissement a fonctionné six mois et a produit 110 grosses peaux et 400 petites peaux pour le compte des cultivateurs de Montmagny, St-Pierre et Berthier. Les matières premières utilisées: huile, chaux, etc., sont achetées dans la ville de Montmagny. Quant au tannin utilisé par cette industrie, il provient de St-François sous forme de bois de pruche.

5) Industrie de mise en conserves

M. Edmond Bernatchez possède au no 80 de la rue St-Jean-Baptiste une petite industrie de mise en conserves. En 1938, cette fabrique, qui n'a fonctionné que 2 mois, a produit 1,200 boîtes de conserves de tomates, 240 boîtes de maïs et 200 boîtes de macédoine de légumes. Cette entreprise familiale n'est établie que depuis 1934, et déjà M. Bernatchez, qui trouve le marché local avantageux pour la vente de ses produits, songe à acheter du nouvel outillage et porter sa production à 20,000 boîtes.

Industrie du bois

1) Scierie

Le moulin de M. Amédée Gendreau est situé au no 2 de la rue Papineau près du pont qui franchit la Rivière-Du-Sud. Cette scierie qui fonctionne environ 4 mois par année, appartient à M. Gendreau depuis 1925. En 1938, la production a atteint 50,000 p.m.p. de bois de sciage. Ce bois sert à fabriquer des portes, des châssis et à réparer des roues et des voitures. En 1938, ce moulin a scié 1,000,000 de p.m.p. de bois de sciage et a plané environ 150,000 p.m.p. de bois pour le compte des cultivateurs de la paroisse et des industriels de la ville.

2) Manufacture de cercueils

La manufacture de Cercueils et de Spécialités Limitée possède deux établissements dans la ville de Montmagny: l'un comprenant les bureaux, la scierie, le séchoir et la fonderie, situé au no 9 avenue des Boulcaux; et l'autre où l'on fabrique les cercueils et autres articles. Ce dernier établissement est situé dans le quartier industriel et occupe l'une des bâtisses qui appartenaient autrefois à la Machine Agricole Nationale. Cette industrie, qui fonctionne sous la raison sociale actuelle depuis une dizaine d'années, emploie au maximum 75 hommes qui travaillent toute l'année durant. En 1938, cette manufacture a produit 4,500 cercueils pour adultes, 1,200 cercueils pour enfants, 15,000 sièges et 5,000 réservoirs pour cabinets d'aisance. Cette industrie possède une petite fonderie où l'on fabrique des poignées, des crucifix et des plaques pour les cercueils.

Le pin, le sapin et le merisier que l'on utilise pour fabriquer, proviennent des cultivateurs de la région (1,000,000 de p.m.p. en 1938). Quant aux bois plus rares tels que le chêne, le noyer et l'acajou, on les importe des Etats-Unis. La tôle, l'étain et le métal utilisés (casket metal) pour la fabrication des poignées et des crucifix sont achetés de marchands juifs de Montréal. Le drap, le satin et la peluche viennent de Montréal et de Toronto. Les seuls sous-produits utilisés sont les déchets de rabotage qui servent de bourrure à cercueils et les déchets de bois utilisés comme combustible.

Cette industrie écoule ses produits par l'entremise de 9 voyageurs de commerce qui couvrent le territoire s'étendant de la province de Saskatchewan aux Province maritimes. On vend aux entrepreneus de pompes funèbres et aux marchands de gros. Environ 60% de la production sont vendus dans la province de Québec; quant au reste, on le vend dans les autres provinces du Canada, sauf la Colombie canadienne et l'Alberta.

Cette industrie produit elle-même son énergie électrique, laquelle sert à la fabrication des poignées, crucifix et plaques. Ces objets une fois moulés, sont nickelés ou cuivrés par procédé électrolytique. En 1938, la fonderie a produit 48,000 poignées de cercueils, 12,000 plaques et 12,000 crucifix.

Le gérant de la manufacture se plaint de ce que beaucoup de petits établissements fabriquent des cercueils qu'ils vendent très bon marché, car ces petites industries n'ayant que très peu d'employés, ne se conforment pas à la loi des salaires minimum. Cette concurrence déloyale nuit grandement au commerce de la Manufacture de Cercueils et de Spécialités Limitée.

Autres industries

1) Poêles, fournaises, etc.

La compagnie A. Bélanger Limitée, établie depuis 1867, réorganisée en 1914, est située dans la ville de Montmagny, au no 65 de la rue St-Jean-Baptiste. Cette entreprise emploie à l'année un nombre d'ouvriers qui varie de 150 à 225 selon l'activité de la production; la grande majorité de cette main-d'oeuvre provient de la municipalité même. On compte en outre une cinquantaine d'employés de bureaux: comptables, tenours de livres, secrétaires, etc.

En 1938, la compagnie a produit 9,666 poêles montés, bouilloires, fournaises, et environ 900 herses et charrues. Ces chiffres sont un peu inférieurs à ceux des dernières années, alors que la production atteignait respectivement 11,950 poêles et 2,000 herses et charues en 1937, et 11,521 poêles et 1,000 herses et charrues en 1936. Ces produits comprennent des poêles à bois, à charbon, à gaz et des poêles à gaz et à l'électri-

cité combinés. On vend aussi des tortues, des chaufferettes, des bouilloires, des fours à pain, des registres pour tuyaux, des portes de cheminées, des chaudrons à sucre, etc.

Les principales matières premières nécessaires à cette production comprennent: de la fonte provenant de Port-Colborne et de Hamilton; de la fonte malléable achetée à Oshawa; de l'acier, du sable siliceux, des briques réfractaires, des poignées et des thermomètres qui sont importés des Etats-Unis; de l'émail, des boulons et du coke que l'on fait venir de Montréal, et du bois (environ 1,000,000 de p.m.p.) que l'on achète des cultivateurs de la région.

La compagnie vend ses produits par l'entremise de 11 succursales, soit 6 à Montréal et les autres situées à Québec, à Hull, à Ottawa, à Sherbrooke et aux Trois-Rivières. Cette entreprise possède aussi des agents de vente dans plus de 2,000 villes et villages des provinces de Québec, d'Ontario et dans les trois Provinces maritimes. Près des trois quarts de la production sont vendus dans la province de Québec. Le reste est à peu près uniformément écoulé dans les Provinces maritimes et l'Ontario. On vend un peu sur les marchés étrangers, mais ce genre de commerce ne semble pas intéresser les administrateurs de la compagnie. Celle-ci n'est pas sans subir la concurrence d'entreprises similaires. Parmi ses concurrents, on relève la Fonderie de L'Islet, la Gurney (Montréal), l'Entreprise Foundry (Sackville, N.B.), la Beach Foundry (Ottawa).

Comme on peut s'en rendre compte, la compagnie A. Bélanger Limitée constitue une des plus importantes industries du bas de Québec. On peut dire sans crainte d'exagération qu'elle forme depuis longtemps le noyau de la vie économique de la ville de Montmagny.

La Fonderie Després, située en face de la gare, fonctionne depuis 1931. Cette entreprise, qui produit toute l'année durant, emploie 3 hommes. En 1938, l'industrie de M. Pierre Després a produit 5,000 pointes de charrues et environ 200 poêles simples. On produit aussi une foule de pièces de machinerie.

En 1938, cette fonderie a utilisé: 30 tonnes de fonte en gueuses venant d'Hamilton, Ont., une quarantaine de tonnes de riblons; 25 tonnes de coke, 500 livres de graphite et 500 livres de chrome et de nickel provenant de Montréal; du sable siliceux importé des Etats-Unis et environ 2,000 p.m.p. de bois, lequel provient de la région. Cette entreprise vend la plus grande partie de sa production à la compagnie P.T. Légaré de Québec. Le reste est vendu à Montmagny et aux alentours.

2) Appareils électriques

La Manufacture d'Appareils électriques Limitée est située sur la 4e rue du quartier industriel, un peu à l'ouest de la gare. Cette industrie, établie en 1924 par M. Lacasse Rousseau, qui en est actuellement le président, a employé en 1938 une cinquantaine d'hommes, dont une vingtaine ont travaillé toute l'année. Cet établissement produit des boites d'entrées pour fils et conduites électriques, des interrupteurs et de la ferronnerie (poignées, crochets, équerres, etc.) pour meubles et cercueils. Quant aux chiffres de la production, il nous a été impossible de les obtenir des informateurs. Cette industrie utilise les matières premières suivantes: de la tôle d'acier qui provient des Etat-Unis: du cuivre et de la porcelaine moulée que l'on achète en Ontario; enfin de l'émail, des boulons, des vis et des écrous venant de Montréal.

Environ la moitié de la production est écoulée chez des commerçants de gros; l'autre moitié est vendue à des manufacturiers. La province de Québec absorbe environ 75% de la production, on vend le reste dans toutes les autres provinces du pays.

Actuellement, cette industrie emploie une dizaine de techniciens et serait prête à en employer encore autant. Malheureusement la ville de Montmagny manque de main-d'oeuvre technique, et d'après les renseignements recueillis chez plusieurs industriels, cette pénurie de main-d'oeuvre spécialisée entrave quelque peu le développement de plusieurs industries.

3) Glacières électriques

La compagnie National Electric Refrigerators Ltd, dont le propriétaire est M. Adrien Collin, est située dans le quartier industriel, un peu à l'ouest de la gare. Cette industrie, qui fonctionne à l'année depuis 1936, emploie une quinzaine d'ouvriers. On ne fabrique que le cabinet des glacières; les moteurs et compresseurs sont achetés prêts à être montés. En 1938, la compagnie a produit 300 glacières que

l'on a vendues en moyenne $125 chacune. Les matières premières que l'on utilise comprennent: des compresseurs et de la tôle d'acier provenant des Etats-Unis; des moteurs et des rivets que l'on fait venir de l'Ontario; de l'émail que l'on achète à Montréal.

En 1938, cette industrie a vendu une centaine de glacières électriques à des commerçants de gros, et environ 200 à des commerçants de détail. Ces glacières sont vendues dans la province de Québec (40%), dans l'Ontario (40%), dans la Nouvelle-Ecosse (15%) et dans le Nouveau-Brunswick (5%).

Cet établissement subit une dure concurrence de la part de compagnies plus importantes et mieux connues du public. M. Collin se dit incapable de trouver des techniciens possédant les connaissances nécessaires dans le domaine de la réfrigération.

4) Soieries

La M.E. Binz Co. Ltd. établie depuis 1931, est située dans la 1ère rue du quartier industriel. Cette industrie, qui emploie, selon les besoins de la production, de 200 à 350 hommes, achète de la soie artificielle et de la soie naturelle et manufacture des tissus légers de soie naturelle et artificielle: crêpe taffetas, satin, etc. En 1938, on a produit environ 2,000,000 de verges de tissus de soie artificielle et naturelle. Le prix moyen de ces étoffes est de 60 cents la verge.

La soie artificielle utilisée par cette industrie provient de Courtauld's Ltd de Cornwall, Ont. Cette soie est manufacturée au moyen du prodédé viscose. On achète aussi de la soie artificielle fabriquée par le procédé à l'acétate, mais cette variété de soie provient des Etats-Unis et d'Angleterre, car les seuls producteurs au pays, la Canadian Celanese, en prohibent la vente au Canada. Quant à la soie naturelle, on l'importe du Japon par l'entremise de courtiers de New York.

Environ 90% de la production sont vendus à des commerçants de gros et à des manufacturiers; on vend le reste aux détaillants. Environ 85% des soieries sont vendus au Canada; le reste est exporté en Angleterre, en Irlande et en Australie.

Malgré la pénurie de main-d'oeuvre technique et la concurrence de grandes compagnies similaires, cette industrie semble bien établie et constitue un précieux gagne-pain pour une bonne partie de la population ouvrière de la ville de Montmagny.

5) Manufacture de balais

L'Industrie canadienne de Montmagny Enr., établie en 1931, est située au no 12 de la Rue Ste-Marguerite. Cette industrie, qui emploie une moyenne de 8 hommes travaillant toute l'année, appartient à M. Candide Corniveau. En 1938, cette entreprise familiale a produit 756 douzaines de balais, 1,492 douzaines de vadrouilles, 816 douzaines de manches de pelles et 72,000 manches de haches, de pics, de râteaux, etc.

Les matières premières que l'on utilise pour fabriquer ces produits comprennent: 120,000 p.m.p. de bois que l'on achète des cultivateurs de la région; de la paille de maïs provenant des Etat-Unis, mais acheté à Montréal; 2,740 livres d'acier importé de Hongrie et de Suède, que l'on achète à Montréal; 2,400 pieds de fils d'acier et 80 gallons de peinture que l'on fait venir de Montréal; enfin 5,700 pieds de tuyaux d'acier et 6,900 livres de coton à vadrouilles que l'on importe de l'Ontario.

Toute la production de cette industrie est vendue à des commerçants de gros. Les principaux débouchés sont la ville de Québec (45%0, la Gaspésie (25%), la région de Montmagny (20%) et la région du Lac St-Jean (10%).

6) Imprimeries

Les Editions Marquis Limitée, établies depuis 1921, sont situées au no 19 de la rue St-Thomas. Cette industrie fonctionne toute l'année et emploie 9 hommes. On y imprime des textes publicitaires, des enveloppes et on y fait un peu de reliure. Cet atelier imprime le Courrier-Sentinelle, journal de Montmagny, le Courrier de l'Islet, l'Etendard de Bellechasse, le Lotbinière, le Courrier du Nord et le Gaspésien. Cet établissement a utilisé en 1938 environ 26 tonnes de papier, 1,000 livres d'encre et 7 tonnes d'alliages métalliques.

Cette firme se plaint de la concurrence qu'elle subit de maisons d'imprimerie de Québec qui payent, selon M. Marquis, des salaires de

15% moins élevés que ceux que l'on paye à Montmagny.

Une autre maison d'imprimerie, celle de M. J. Bernier & Fils, qui est établie depuis 1913, est située au no 2 de la rue St-Augustin. Cette petite industrie fonctionne toute l'année, mais n'emploie que 2 hommes. On y imprime des livres de comptoir, des enveloppes, des buvards, des circulaires, des cartes de visites, etc. Les trois-quarts de la production de cette industrie sont écoulés dans la ville de Montmagny; le reste est vendu à des clients des comtés de l'Islet, Bellechasse, Dorchester et Témiscouata.

L'Imprimerie de Montmagny, propriété de M. J.M.A. Béchard, est située au no 55 rue St-Jean-Baptiste. Cette industrie, qui ne fait que commencer, emploie 1 homme. Depuis ses débuts (janvier 1939), on y a utilisé environ 60,000 livres de papier que l'on achète à Montréal.

7) Biscuiterie

La Manufacture de Biscuits de Montmagny Enrg., dont M. Henri Boulet est propriétaire, est située au coin de la 3ème avenue et de la 4ème rue dans le quartier industriel. Cette industrie qui fonctionne environ 10 mois par année depuis 1931, emploie de 15 à 22 hommes. Il nous a été impossible d'obtenir le chiffre de la production de cet établissement. Les matières premières que l'on utilise comprennent: de la graisse que l'on achète à Québec; de la farine, du sucre, du beurre de cacao, du cocoa, du glucose et de la mélasse qui proviennent de Montréal. Environ 90% de la production sont vendus à des commerçants de gros; on vend le reste à des détaillants.

Les deux-tiers des produits sont vendus dans la ville de Québec, et dans la région du Lac St-Jean; on vend le reste dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Cette biscuiterie semble bien établie et son propriétaire, ingénieux et entreprenant, a déjà commencé à se construire un établissement plus moderne.

8) Eaux gazeuses

L'entreprise de M. Alfred Bolduc, située rue de la Fabrique, a été établie en 1938. C'est une petite industrie qui s'occupe de la préparation et de l'embouteillage d'eaux gazeuses de marques populaires. Elle fonctionne 12 mois par année et emploie 2 hommes pendant les mois d'été alors que la production est plus active. Celle-ci a été très faible en 1938. En 1939, cette industrie, en se basant sur la production des 6 premiers mois de l'année, produira environ 8,400 caisses de deux douzaines de bouteilles de Pepsi-Cola, 2,100 caisses d'Orango Crush. Les matières premières comprennent 1,150 gallons de sirop concentré de Pepsi-Cola, 125 gallons de sirop d'Orange Crush et environ 80 cylindres de gaz carbonique. Ces ingrédients proviennent de Montréal et de Toronto. Toute la production est vendue aux commerçants de détails des comtés de Montmagny, l'Islet et Bellechasse.

La fabrique d'eaux gazeuses de M. Maurice Legendre, situé rue St-Etienne n'est établie que de cette année (1939). Cette industrie qui, selon les prévisions du propriétaire, doit fonctionner 12 mois par année, emploie 2 hommes pendant les mois d'été. Depuis sa fondation, cette fabrique a produit une moyenne de 400 caisses de Kik par semaine. Les matières premières: sirop concentré, sucre et gaz carbonique, proviennent de Montréal. On vend aux restaurateurs et épiciers des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska.

Une autre fabrique d'eaux gazeuses, celle de M. J.B. Charbonbeau, est située au no 6 de la rue du Palais. Cette industrie, la plus importante du genre à Montmagny fonctionne 12 mois par année depuis 1932 et emploie 3 hommes. En 1938, cette industrie a produit 21,160 caisses de deux douzaines de bouteilles de Coca-Cola. Le sirop concentré (plus de 3,000 gallons) et le gaz carbonique (31 cylindres) viennent de Montréal. La production est vendue à des commerçants de gros des comtés de Montmagny et de l'Islet.

Beaumont & Frères Enrg., épiciers en gros, fabriquent aussi des eaux gazeuses. Leur établissement, situé au no 28 de la rue du Dépôt, fonctionne depuis 1927. En 1938, on y a fabriqué quelque 3,500 caisses d'eau minérale, d'orangeade, de cidre et de ginger ale. Essences, gaz carbonique et bouchons proviennent de Montréal. Toute la production est vendue dans la ville de Montmagny.

9) Fabrique de remèdes

La Compagnie des Remède Faguet, dont le propriétaire est M. le docteur Joseph Gagnon, est située au no 38 de la rue St-Jean-Baptiste. Tout ce que les enquêteurs ont pu savoir au sujet de cette industrie, c'est qu'on y fabrique un élixir entrant dans la préparation de 5 variétés de remèdes.

C - TRANSPORTS

Navigation

Le havre de Montmagny, situé au nord-est de la ville, comprend 3 quais construits autour du bassin que forme l'embouchure de la Rivière-du-Sud. Les deux premiers, propriété du gouvernement fédéral, sont situés au sud-ouest du bassin. Ces deux quais, construits en bois et en béton, mesurent 209 et 438 pieds de longueur. Le troisième quai, celui de la compagnie Price Bros, est situé au sud-est du bassin. Depuis que cette compagnie a cessé ses opérations forestières dans le comté de Montmagny, ce quai est abandonné. A marée basse, il y a environ 1 pied d'eau dans le bassin; à marée haute on enregistre une profondeur de 14 pieds d'eau.

La saison de navigation s'étend ordinairement du 1er mai au 1er novembre. Durant cette période quelques goélettes viennent déposer des marchandises. Il y a une cinquantaine d'années, le port de Montmagny connaissait une activité beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. De nombreux navires européens venaient alors prendre des cargaisons de bois. Actuellement la navigation est presque nulle. En 1938, il y a eu 255 accostages effectués par le Forestville (goélette de 28 tonnes propriété de M. Marius Fournier), 6 barges et un remorqueur appartenant à la compagnie Price Bros., et le traversier qui joint Montmagny à l'Ile-aux-Grues.

Le volume du commerce maritime est très difficile à apprécier faute de statistiques relatives au mouvement des marchandises. Il nous a été impossible d'obtenir des chiffres à ce sujet. On ne peut tout de même affirmer que les marchandises reçues comprennent des produits alimentaires (farine, sucre, etc.) des produits agricoles (engrais et grains d'alimentation) et des matières premières industrielles (ciment). Quant aux expéditions, elles comportent surtout du bois à pâte et des produits divers destinés aux habitants des îles du Saint-Laurent.

Le transport des voyageurs est très peu important. Il consiste principalement à transporter des gens de l'Ile-aux-Grues.

Chemin de fer

La ville de Montmagny est située sur le parcours de l'Intercolonial qui relie Lévis à Mont-Joli. La gare est située au sud de la ville, un peu à l'ouest de la Rivière-du-Sud. On y trouve 1 voie principale, 2 voies d'évitement et plusieurs autres voies servant au chargement et à la réception des marchandises. Des entrepôts sont situés un peu à l'ouest de la gare.

Le volume du trafic ferroviaire en wagons complets, atteint pour la période de juillet 1938 à juillet 1939 le total de 6,765.7 tonnes, soit 545 tonnes à l'entrée et 6,220,7 à la sortie. Grâce à la collaboration bienveillante de M. Théodore Fortin, Chef de gare, nous avons obtenu en détail les principales données statistiques se rapportant au volume des marchandises reçues ou expédiées en wagons complets. Le tableau suivant indique ces marchandises:

Marchandises reçues	Poids en tonnes
Acier	1,427,7
Charbon	1,133,1
Essence	1,122,6
Farine	863,6
Sable	525,2
Coke	524,1
Engrais	165,6
Sucre	92.6
Bois	64.0
Conserves	56,6
Huile	54.8
Paille à balais	50.1
Briques réfractaires	35.0
Automobiles	33.7
Grains	27.3
Bois de placage	20.0
Animaux	12.5
Asphalte	10.2
Machinerie	2.0
	6,220.7 tonnes

Marchandises expédiées	Poids en tonnes
Bois de placage	225.0
Meubles	113.5
Machinerie	110.5
Poêles	77.0
Engrais	12.5
Automobiles	2.5
Essence	2.0
Divers	2.0
	545.0 tonnes

Si l'on considère les nombreuses industries de Montmagny, on est surpris du volume relativement bas de marchandises expédiées ou reçues par chemin de fer. Ceci s'explique par le fait qu'un fort volume de marchandises sont transportées par camion.

Quant au trafic des voyageurs, il est demeuré sensiblement le même depuis quelques années. En 1938, le nombre de voyageurs qui se sont embarqués à Montmagny atteint au total 13,692 soit 4,655 seulement durant la saison mai-novembre (7 mois), et 9,037 le reste de l'année. Ici comme ailleurs, la concurrence des lignes d'autobus est très active, et fait diminuer de moitié le nombre de personnes voyageant par chemin de fer durant la belle saison.

Routes

1) Voyageurs

La ville de Montmagny est desservie par deux services d'autobus: l'un reliant St-Aubert, dans le comté de l'Islet, à Lévis et l'autre effectuant le trajet entre Lévis et Rivière-du-Loup. Le premier appartient à M. Legendre de Montmagny et le second est exploité par la Cie des Transports Provinciaux. Quelques services touristiques d'autobus passent de temps à autre dans la ville. Une dizaine de taxis servent en outre au transport des voyageurs.

2) Marchandises

Du point de vue du transport des marchandises, deux services réguliers de camionnage desservent la localité: Antonio Nicol et Elzéar Gaudreau qui se rendent à Québec tous les jours. On compte en outre une douzaine de camionneurs de Montmagny qui font du camionnage occasionnel entre la localité et Québec, et environ 6 autres camionneurs de Ste-Anne-de-la-Pocatière, de St-Jean-Port-Joli et de l'Islet qui passent régulièrement par Montmagny.

Quant aux marchands de passage et aux colporteurs, ce sont sensiblement les mêmes qui fréquentent les autres municipalités du comté (Familex, Rawleigh, Reina, Watkins, etc. etc.,) On compte en outre une trentaine de commerçants du Cap-St-Ignace, de St-François et de St-Pierre (boulangers, bouchers, etc.) qui viennent vendre régulièrement à Montmagny.

MUNICIPALITE DE ST_THOMAS_DE_LA_POINTE_A_LA_CAILLE

COMTE DE MONTMAGNY

Echelle de 1 mille au pouce

INDUSTRIES

1- Moulange de M. Laval Joncas

2- Scierie de M. Fortunat Gaudreau

3- Scierie de M. Emile Picard

4- Les Placages Collins Ltée et la Manufacture de Meubles de Montmagny Ltée

5- Cie de Balais de Montmagny Ltée

6- Fabrique de sertisseuses de J.E. Gaudreau & Cie

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST-THOMAS-DE-LA-POINTE-A-LA-CAILLE

MUNICIPALITE DE ST-THOMAS-DE-LA-POINTE-A-LA-CAILLE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité rurale de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille encercle la ville de Montmagny avec laquelle elle ne forme qu'une seule localité géographique. Elle occupe une superficie d'environ 28,478 acres répartie sur 2 rangs au nord de la Rivière-du-Sud et sur 3 rangs au sud de ce cours d'eau. Ces trois rangs comportent plusieurs subdivisions. La municipalité de Saint-Thomas accuse, au point de vue du relief et du réseau hydrographique, les mêmes caractères géographiques que la ville de Montmagny (Cf. cette monographie).

La municipalité, outre l'agglomération constituée par la ville, compte 4 agglomérations secondaires. Ce sont: le village Casault qui est situé sur la route nationale no 2 , entre Berthier et la ville de Montmagny; le Rocher de la Chapelle (rang I au sud de la Rivière-du-Sud) constitue une autre agglomération secondaire ; le Rocher Noir qui est situé dans le rang du même nom; enfin l'agglomération de la Normandie, où habitent des mendiants de profession, est située au sud-ouest de la municipalité à l'endroit où commencent les premiers contreforts des Apalaches.

Quant à l'habitat, il est dispersé sur 7 rangs: le rang du Village, situé sur la route no 2 entre Berthier et Montmagny; le rang du chemin du Côteau, situé entre la Rivière -à-la-Caille et la voie ferrée de l'Intercolonial; le rang II au nord de la Rivière-du-Sud; le rang I au sud du même cours d'eau; le rang II (rang de la Cannelle et du Rocher Noir); les rangs des Perdrix et du Bras St-Nicholas; enfin le Bas de la paroisse, situé entre la ville, le nord du Bras-St-Nicholas et la municipalité du Cap-St-Ignace.

II - POPULATION

E-13-43

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne à la municipalité rurale de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la -Caille une population de 2,649 âmes. Pour la même année, les statistiques municipales enregistrent 2,597 habitants. Il y a donc un écart de 52 entre les deux chiffres officiels. Depuis 1932 jusqu'à 1937 inclusivement, les chiffres de la population selon l'administration municipale ne varient pas: la population se maintient au chiffre de 2,650. Nous nous refusons pourtant à croire que la population de la municipalité n'a ni diminué ni augmenté pendant 6 années consécutives. En 1938, la population rurale de la municipalité, selon les autorités religieuses, se chiffre à environ 3,000 âmes réparties sur 500 familles.

L'accroissement naturel depuis 1931 atteint 774, soit respectivement 440 pour la ville et 334 pour la municipalité rurale. Depuis 1931 on estime qu'une centaine d'individus sont venus s'établir à St-Thomas. Si à la population en 1931 (2,597) on ajoute l'accroissement naturel (334) et les arrivées (100), on obtient le chiffre de 3,031; ce chiffre devrait représenter la population en 1938. Or celle-ci atteint environ 3,000 âmes. On peut donc affirmer que peu de personnes ont quitté la municipalité depuis 1931.

Occupation du sol

St-Thomas compte 230 propriétaires, et 5 locataires de fermes, soit 228 cultivateurs pour la municipalité rurale et 7 pour la ville. On relève en outre une douzaine de cultivateurs étrangers possédant des terres situées dans les limites de la localité. On compte 263 propriétaires de maisons sur emplacements, soit 220 résidants et 43 étrangers. Les locataires de maisons sont au nombre d'une douzaine. Parmi les emplacitaires, 150 cultivent un lopin de terre, une centaine élèvent des volailles et une cinquantaine gardent des chevaux. Au total, on dénombre environ 450 propriétaires domiciliés et quelque 80 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs domiciliés dans la municipalité, on estime qu'environ 200 tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. Les autres, soit 35, retirent la majorité de leurs revenus de leurs exploitations agricoles. Dans les familles nombreuses, des fils de cultivateurs travaillent à la journée ou aux travaux de voirie.

Les journaliers comprennent 152 chefs de famille qui gagnent communément leur vie de ce métier et quelque 77 fils de journaliers et de cultivateurs qui s'embauchent occasionnellement. Ces gens gagnent leur vie dans les chantiers, aux travaux de voirie et dans les industries de Montmagny. Plusieurs de ces journaliers qui travaillaient pour la compagnie Price Bros. semblent condamnés au chômage.

La municipalité renferme 7 ateliers de menuiserie, 6 forges, 2 garages, 2 boutiques de coiffeurs, 1 atelier d'électriciens et 1 boutique de plombier. A l'exclusion des artisans qui travaillent dans ces boutiques, environ 25 hommes de métier y sont employés.

L'industrie comprend 1 moulange, 2 scieries, 1 manufacture de meubles, 1 fabrique de placages, 1 manufacture de balais et 1 atelier de fabrication de sertissouses. Ces industries emploient au maximum 140 hommes.

Le commerce de détail fait vivre 8 familles; 8 autres familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les transports emploient 10 hommes, soit un employé de chemin de fer, 6 fils de cultivateurs qui gagnent leur vie comme camionneurs et 3 chauffeurs de taxi.

Le travail féminin occupe une quinzaine d'institutrices, 3 jeunes filles travaillant dans des bureaux à Montmagny et une vingtaine d'autres qui sont employées à la manufacture de soieries.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les fermes à St-Thomas représente environ $6,000, soit $2,800 dans la terre, $1,500 dans les bâtisses, $900 dans le cheptel et $800 dans le matériel roulant. Le crédit agricole provincial a accordé 30 prêts à des cultivateurs de la municipalité, pour leur permettre de consolider des hypothèques et des dettes personnelles. La somme prêtée se chiffre à environ $4,000 en moyenne par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

A St-Thomas, les fermes sont plutôt petites puisque chaque cultivateur possède en moyenne une exploitation agricole d'environ 70 acres (192' x 192'), soit 16,450 acres pour les 235 cultivateurs de la municipalité. Sur chaque ferme environ 65 acres de terre sont déjà labourées; c'est dire que presque toute la superficie des fermes est consacrée à la culture. Chaque ferme comprend en outre environ 3 acres d'étendue en forêt déjà bûchée et 2 acres de terrain inutilisable: ravins, marécages, rochers, etc. Presque tous les cultivateurs possèdent aussi chacun une terre à bois dans le sud du rang III. Ainsi les cultivateurs de St-Thomas occupent quelque 23,450 acres de terre. Le reste de la municipalité comprend des cultures appartenant à environ 200 familles de journaliers et des lots à bois qui sont la propriété d'industriels de la ville de Montmagny. Plusieurs cultivateurs de St-Thomas, sont aussi propriétaires de lots à bois situés dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire.

Période de végétation

A St-Thomas, l'entaillage des érables se pratique dès les premiers jours d'avril et la saison des sucres se termine vers le 1er mai. On recommence généralement à labourer vers le 15 mai, mais beaucoup de cultivateurs effectuent des labours d'automne. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent vers le milieu de mai et généralement on commence les semailles quelques jours plus tard. Dans cette région, la fenaison a lieu vers le 10 juillet, et les récoltes à partir du 25 août. Les premières gelées d'automne se produisent vers la fin d'octobre; quelques jours après on cesse de labourer. Enfin la première neige tombe à la fin de novembre. L'épaisseur moyenne de la couche de neige atteint une cinquantaine de pouces.

Sols et amendements

St-Thomas est situé dans les terres basses des bords de l'estuaire. Ces terres, généralement bonnes pour la culture, se composent pour les trois-quarts de terre argileuse de provenance alluvionnaire, de terre sablonneuse et d'un peu de terre noire. La partie de la municipalité comprise entre le St-Laurent et la Rivière-du-Sud, forme deux rangs où le sol est excellent. On y trouve des marécages et des affleurements rocheux. Le rang I Sud, c'est-à-dire les terres comprises entre la Rivière-du-Sud, le Bras St-Nicholas et le chemin du Rocher noir, constituent aussi un très bon rang. Encore plus au sud, le rang du Rocher noir s'étend entre les deux premières rides apalachiennes. Ce rang est vallonné, renferme plusieurs affleurements de roches et, en général, l'agriculture y est moins développée que dans les autres rangs de la localité.

St-Thomas renferme, dans l'ensemble, de fort bonnes terres à culture, mais nous sommes en présence d'un sol fatigué, appauvri pendant plus de 150 ans par la culture des céréales, sans autre restitution que l'engrais de ferme tous les 3 ans. Ce n'est que depuis une quinzaine d'années tout au plus que les cultivateurs comprennent la nécessité des amendements. En 1938, ils ont utilisé 75 tonnes de chaux et 150 tonnes d'engrais chimiques. Une trentaine de cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier d'étable au moyen de remises ou de plates-formes.

Sur bon nombre de fermes, les marécages nuisent considérablement à la culture. St-Thomas, à cause de ses terres basses, possède des lots dont l'égouttement est assez difficile à effectuer. Beaucoup de cultivateurs ne soignent pas assez les travaux d'égouttement, d'autres ne savent pas aménager les cours d'eaux ou ruisseaux qui passent sur leurs terres; bref, au printemps lorsque les rivières sont grosses, les eaux endommagent souvent une partie des fermes, surtout celles qui sont situées de part et d'autre du Bras St-Nicholas. Depuis que ce cours d'eau ne sert plus au flottage du bois, les cultivateurs se proposent de faire disparaître des barrages qui, dit-on, nuisent à l'égouttement des terres dans cette partie de la localité.

La fertilisation des pâturages et la culture de la luzerne ne sont le fait que de quelques cultivateurs progressifs; pourtant les résultats obtenus devraient inciter les autres à pratiquer ces méthodes modernes

---

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures et les pâturages couvrent actuellement une superficie de 15,230 acres. C'est ce qu'indique le tableau suivant:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	50 acres	15 boisseaux
Orge	200 "	24 "
Avoine	3600 "	28 "
Grains mélangés	210 "	28 "
Pois secs	30 "	18 "
Pommes de terre	300 "	150 "
Luzerne	10 "	-
Mil et trèfle	6650 "	1¼ tonnes

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Navets	80 acres	15 tonnes
Pâturages	4100 "	-
	15,230 acres	

Depuis 1930 et 1931, on note des augmentations dans les étendues en blé, en orge, en avoine, en grains mélangés, en mil et trèfle, en luzerne, en navets et en pâturages. Par contre, les cultures du seigle, de maïs, de sarasin, de pois secs et de pommes de terre ont diminué.

A peu près tous les cultivateurs suivent une rotation plus ou moins régulière. La plupart d'entre eux laissent certaines parties de leurs terres trop longtamps en prairies. La rotation que l'on devrait pratiquer est la suivante: grain (2 ans avec engrais la seconde année), foin (2 ans). Des pâturages permanents fertilisés devraient s'organiser en dehors de la rotation. Pour les cultures de pommes de terre, on conseille l'assolement suivant: pommes de terre (1 an), grains (1 an), et trèfle pour enfouissement ou récolte (1 an). En général, les exploitants devraient cultiver moins d'avoine et plus de grains mélangés et de fourrages verts. Cela diminuerait les achats de moulées et améliorerait le rendement laitier.

De toute la production végétale, on vend 2,350 boisseaux de blé, 160 tonnes de foin et environ 20,000 boisseaux de pommes de terre, soit pour une valeur de $45 en moyenne par ferme.

2) cultures maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs possèdent chacun un jardin maraîcher et cultivent des légumes pour les besoins domestiques et le marché local. On ne compte pas de jardin maraîcher spécialisé; cependant un cultivateur de la ville se livre à la culture des primeurs et des petits fruits. On estime que tous les cultivateurs retirent quelques dollars de cette activité.

La plupart des cultivateurs s'adonnent aussi à la pomiculture. On trouve environ 2,500 pommiers produisant annuellement quelque 2,000 barils de pommes. On cultive surtout les variétés Jaune, Wealthy et McIntosh. Les produits de cette culture sont vendus dans la ville de Montmagny, qui doit quand même importer des pommes. Les cultivateurs auraient certainement intérôt à développer la culture fruitière. Actuellement la vente des pommes et des légumes rapporte en moyenne environ $10 par cultivateur.

3) Erablières

St-Thomas renferme 85 érablières qui ont produit environ 2,880 gallons de sirop et 19,000 livres de sucre. Ces denrées, que l'on vend sur le marché de la ville, rapportent quelque $60 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement dans la municipalité environ 800 chevaux que l'on utilise exclusivement sur la ferme. Annuellement on achète en moyenne environ 25 chevaux qui proviennent des provinces de l'Ouest. Montmagny constitue un centre important de l'élevage chevalin. On trouve à St-Thomas trois syndicats d'élevage: un pour les chevaux canadiens, un pour les chevaux belges et un autre pour les chevaux percherons. Une vingtaine d'éleveurs élèvent annuellement 75 chevaux que l'on vend aux enchères. La municipalité renferme 3 étalons, dont 1 enregistré. Les éleveurs utilisent aussi ceux de St-Pierre et de St-François. Les cultivateurs prétendent que l'élevage du cheval est économique à condition de disposer de grandes étendues en pâturages. Autrement, l'industrie laitière rapporte davantage. Cela revient à dire que seuls les cultivateurs qui possèdent de grandes terres, et il y en a dans chaque municipalité, peuvent économiquement élever des chevaux tout au moins pour les besoins locaux. Les chevaux que l'on élève sont meilleurs que ceux qu'on achète des commerçants. Actuellement, cet élevage rapporte quelque $300 par éleveur.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau de bovins est composé pour les deux tiers de sujets Ayrshire. Il comprend environ 1,880 vaches laitières, dont 159 pur sang, soit 70 vaches canadiennes, 85 Ayrshire et 4 Holstein. On compte en outre 212 taureaux, dont 72 pur sang. Une quinzaine de cultivateurs vendent des bovins laitiers pour fins d'élevage. En 1938, cette activité a rapporté un revenu moyen d'environ $35 par éleveur. Presque tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie; on vend ainsi annuellement 200 vaches, 225 bouvillons, 40 taureaux, 450 veaux de lait et 50 veaux d'herbe, ce qui rapporte un revenu de $62 en moyenne par ferme.

L'industrie laitière est passablement développée à St-Thomas. Le rendement des vaches dont le lait est porté à la beurrerie atteint quelque 3,300 livres de lait en moyenne par vache. Si l'on considère le lait consommé à domicile et vendu en nature, le rendement moyen est d'environ 4,000 livres de lait.

Ce rendement augmenterait si on développait davantage la culture des fourrages verts et la fertilisation des pâturages permanents. Une douzaine de cultivateurs se spécialisent dans la vente du lait en nature sur le marché de la ville. Quant aux autres, bon nombre portent leur lait à la beurrerie. Cette fabrique, l'une des plus importantes du bas de Québec, compte 210 patrons et a produit en 1938 près de 200,000 livres de beurre. Actuellement l'industrie laitière rapporte environ $245 en moyenne par cultivateur.

3) Porcs

Le troupeau comprend 250 truies et 8 verrats de race Yorkshire et du type à bacon. En juillet 1939, on relevait en outre quelque 2,500 porcelets. On compte 4 éleveurs qui vendent des porcelets pour fin d'élevage. Cela rapporte environ $50 en moyenne par éleveur. Chaque année, on abat 470 porcs pour les besoins d'alimentation de la famille. La vente aux commerçants locaux porte sur quelque 950 porcs abattus et 950 porcs vivants. Ces ventes rapportent environ $155 en moyenne par ferme. L'élevage porcin procure de beaux revenus, mais pourrait devenir encore plus rémunérateur si les cultivateurs effectuaient leurs ventes en coopération.

4) Moutons

A cause des dégâts causés par les chiens et par certaines maladies parasitaires, par suite aussi de l'absence de pâturages appropriés, l'élevage ovin est en régression. Le troupeau comprend 250 brebis, 50 béliers et environ 250 agneaux. Une dizaine de béliers et une trentaine de brebis sont enregistrés. La vente locale aux commerçants comprend 250 bêtes, ce qui rapporte un revenu de $6 en moyenne par ferme. Six éleveurs vendent en outre des moutons de race pure et réalisent ainsi un revenu moyen de $40 chacun.

5) Volailles

Montmagny est un centre important d'aviculture. On compte actuellement dans la municipalité environ 20,000 volailles. Le développement de cet élevage remonte à 1931 et résulte des efforts d'un groupe de citoyens à la tête duquel se trouve le notaire J.C. Hébert. Vers 1931, on établit à Montmagny un couvoir coopératif. Quelque années plus tard cette organisation, qui comptait une quarantaine de membres recrutés dans les comtés de l'Islet, Montmagny et Kamouraska, vendait 90,000 poulets d'un jour représentant 130,000 oeufs fournis par les membres. Plusieurs professionnels, industriels et commerçants s'intéressent à l'aviculture. Ainsi un jeune industriel, M. Claude Rousseau, élève cette année un troupeau de 800 dindes. Les aviculteurs de Montmagny engraissent chaque année de 8 à 9,000 volailles pour la vente. Quant aux cultivateurs, ils retirent de cette activité un revenu que l'on estime à $42 en moyenne chacun.

6) Apiculture

Saint-Thomas compte 5 apiculteurs possédant ensemble une soixantaine de ruches. En 1938, on a vendu 3,000 livres de miel, ce qui a rapporté environ $60 en moyenne par producteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard à Montmagny remonte vers 1926, alors que quelques citoyens firent venir des sujets d'élevage de l'Ile du Prince-

Edouard. Cette industrie procura de beaux revenus aux premiers éleveurs; mais ceux qui, par la suite, se livrèrent à cette activité perdirent beaucoup d'argent. Actuellement on compte 15 éleveurs possédant ensemble 158 couples de renards . Les deux principaux éleveurs sont M. Alonzo Couillard avec 50 couples et La Renardière Nationale avec 45 couples. Les autres éleveurs gardent entre 3 et 9 couples de renards.

Actuellement, cet élevage laisse beaucoup à désirer; il n'y a plus d'enregistrement, les connaissances techniques manquent et la coopération entre les éleveurs fait totalement défaut. Depuis trois ans, dit-on, presque tous les éleveurs perdent de l'argent, car les prix de vente sont bas (entre 15 et $20 la peau) et le coût de production demeure élevé. Afin d'obvier à ces inconvénients et rendre cet élevage plus payant, les éleveurs de renards de Montmagny suggèrent l'établissement d'une ferme de démonstration où l'on enseignerait comment élever et nourrir les renards. Les éleveurs sont d'avis qu'une telle ferme rendrait de grands services. En 1938, l'élevage du renard a rapporté environ $275 en moyenne par éleveur.

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs fabriquent des conserves pour les besoins domestiques. Ils devraient en produire assez pour la vente, car la ville de Montmagny achète de grandes quantité de conserves. Un cultivateur de la ville, M. Edmond Bernatchez, se spécialise dans la production des conserves de tomates , fèves, blé d'Inde et macédoines de légumes. Cette petite industrie trouve à Montmagny un marché avantageux.

Revenus forestiers

Les cultivateurs de St-Thomas ne vont pas aux chantiers. La plupart d'entre eux possèdent des terres à bois et ils font chantier pour leur porpre compte. Quoique constituant une vieille paroisse, Montmagny est une localité où la vente du bois rapporte de beaux revenus aux cultivateurs. En effet, la ville renferme plusieurs industries utilisant le bois, soit comme matière première (manufacture de meubles, de cercueils, de balais, etc.) soit comme emballage (fabriques de poêles, d'appareils électriques, etc.) Ainsi, en 1938, les cultivateurs ont vendu 2,000,000 de p.m.p. de bois de sciage et 2,400,000 p.m.p. de bois franc. On vend aussi du bois de chauffage (3,000 cordes). Ces ventes procurent un revenu moyen que l'on estime à $335 par ferme. Ce revenu est élevé, mais malheureusement cela ne durera pas, car la plupart des cultivateurs ont passablement entamé leurs réserves forestières.

La pêche constituait autrefois une occupation assez répandue. Aujourd'hui seulement 5 cultivateurs en tirent quelques revenus, d'ailleurs fort minimes. Comme le volume des prises varie beaucoup d'année en année, il est difficile d'estimer les revenus que cette activité procure aux cultivateurs qui s'y adonnent.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de St-Thomas est le plus élevé de toutes les paroisses du comté. Il se chiffre en moyenne à $900 par cultivateur. Cependant si on examine les éléments de ce revenu, on s'aperçoit que plus du tiers est formé par les revenus forestiers. En fait, les revenus-argent provenant uniquement de l'agriculture atteignent un total de $565, ce qui correspond sensiblement aux revenus agricoles des cultivateurs de St-Pierre ($586) et de ceux de St-François ($562). St-Thomas prend donc place parmi les bonnes paroisses agricoles du comté.

Les éléments du revenu-argent moyen des cultivateurs de Saint-Thomas sont indiqués dans le tableau suivant:

Grandes cultures, ventes de légumes et de pommes	$ 55
Produits laitiers	245
Vente de bovins de boucheries	62
Vente de porcs	155
Vente de moutons	6

Aviculture	$ 42
Vente de bois	335
	$900

Certaines activités, qui ne concernent qu'un nombre de fermes relativement petit, contribuent en outre à relever le revenu-moyen du cultivateur.

Produits de l'érable (85 producteurs)	$ 60	(chacun)
Elevage chevalin (20 éleveurs)	300	"
Vente de bovins laitiers (15 éleveurs)	35	"
Vente de porcs pur sang (4 éleveurs).	50	"
Apiculture (5 producteurs)	60	"
Animaux à fourrure (15 éleveurs)	275	"
Vente de moutons pur sang (6 éleveurs)	40	"

La valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille représente environ $225. Le revenu brut du cultivateur s'établit donc en moyenne à environ $1,125. Mais les cultivateurs ne touchent de ce revenu brut que $675 en moyenne, car les dépenses d'exploitation de la ferme atteignent environ $225 en moyenne par cultivateur. Bon nombre de ceux-ci gagnent beaucoup plus en joignant à l'exploitation de leur ferme une ou deux spécialités qui généralement rapportent de beaux revenus. St-Thomas, grâce à son sol productif, à sa classe paysanne laborieuse et au marché avantageux que constitue la ville de Montmagny, est une localité où l'agriculture est bien développée et où les cultivateurs vivent dans l'aisance.

Achats

Comme matières premières destinées à la ferme, les cultivateurs achètent annuellement 75 tonnes de chaux, 150 tonnes d'engrais chimiques, une vingtaine de wagons de moulées alimentaires représentant une valeur de $16,000, 12,000 livres de graines de mil et de trèfle, 4,000 livres d'insecticides, 100 gallons de fongicides, de la tôle, du treillis, etc. Ces achats se font individuellement chez les marchands de la localité. Une partie de ces articles, en ce qui concerne au moins les grains de semences et les moulées, pourrait être produite par les cultivateurs eux-mêmes.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $25 par famille. Elle comprend en outre une répartition légale de $30, car l'église supporte une dette de quelque $230,000. Les taxes municipales se chiffrent à $10 par famille et les taxes scolaires à $20. Bref, chaque famille paie en moyenne des impôts se totalisant à $85.

Sociétés agricoles

St-Thomas et la ville de Montmagny renferment chacune 1 Cercle agricole possédant ensemble 270 membres, une Société d'Agriculture (430 membres), un Cercle de l'U.C.C. (142 membres), un Syndicat coopératif de beurrerie (160 membres). On trouve en outre trois syndicats d'élevage de chevaux, un couvoir coopératif, une mutuelle-vie de l'U.C.C. et une association d'aviculteurs. Le fonctionnement de ces sociétés est satisfaisant, mais l'individualisme des membres nuit beaucoup, dit-on, au mouvement coopératif.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Moulange

M. Laval Joncas possède une moulange située dans le rang II Sud, dans la petite agglomération de la Normandie. Cette industrie, qui a

été établie en 1867, fonctionne environ 6 mois par année. En 1938, on a produit environ 7,500 minots de moulées alimentaires pour le compte de cultivateurs de la région. Ceux-ci viennent de St-Thomas (100) et de St-Pierre (25). Il s'agit là d'une installation munie d'une grande roue à aubes actionnée par l'eau de la rivière Midi.

Industrie du bois

1) Scieries

La scierie de M. Fortunat Gaudreau est située entre les rangs II et III Sud, le long de la route qui relie Montmagny à Notre-Dame-du-Rosaire. Cette industrie, qui fonctionne depuis 1911 à raison de 3 à 4 mois par année, emploie 4 hommes. En 1938, cette scierie, qui ne produit que pour le compte de la compagnie A. Bélanger Limitée, de Montmagny, ainsi que pour quelques cultivateurs, a scié environ 500,000 p.m.p. de bois de sciage. La matière première (90% de sapin et d'épinette) provient des terres des cultivateurs. Au rythme de la production actuelle, M. Gaudreau nous affirme que son industrie ne pourra fonctionner encore que de 10 à 15 ans.

M. Emile Picard possède une scierie située le long de la route nationale no 2, entre Montmagny et le Cap St-Ignace. Cette industrie, qui fonctionne depuis une vingtaine d'années, emploie 3 ou 4 hommes. En 1938 on a produit 80,000 p.m.p. de bois de sciage pour le compte d'industriels de Montmagny et 50,000 p.m.p. pour des cultivateurs. M. Picard possède aussi un atelier de menuiserie; en 1938, on y a fabriqué une dizaine de portes et une quarantaine de châssis. En 1938, cet atelier a aussi placé entre 75 et 80,000 pieds de bois.

2) Bois de Placage

L'entreprise connue sous le nom de Les Placages Collin Limitée est située sur la rive droite de la Rivière-du-Sud, sur le prolongement de la rue St-Pierre. Quoique à proximité de la ville, cette industrie fait partie de la municipalité rurale. Cette manufacture, dont la fondation remonte à 1933, emploie une vingtaine d'ouvriers permanents et une dizaine d'employés temporaires. En 1938, elle a produit 11½ millions de pieds carrés de placage. Une partie de cette production (20%) est utilisée dans la manufacture de meubles appartenant aux mêmes propriétaires; le reste est vendu dans la province (30%) et dans l'Ontario (50%). La matière première servant à la fabrication comprend 500,000 p.m.p. de bois provenant des cultivateurs et des réserves que la compagnie possède dans le comté de Montmagny.

3) Manufacture de meubles

La Manufacture de Meubles de Montmagny Limitée, dont le propriétaire est M. J.E. Collin, est situé tout à côté de la fabrique de placages. Cette industrie, qui est établie depuis 1923, emploie 100 hommes en permanence et environ 35 autres temporairement. La manufacture, qui occupe un immeuble de plusieurs étages, fonctionne 12 mois par année. En 1938, on a produit 5,260 commodes (miroirs compris), 3,775 chiffonniers, 3,050 tables de toilette (vanity), 4,040 lits, 1,800 bancs, 410 tables de nuit et 325 garde-robes. La vente de ces meubles a rapporté quelque $330,000.

Les matières premières que l'on a utilisées pour produire ces meubles comprennent: 1,000,000 p.m.p. de bois franc (merisier, bouleau, frêne); 300,000 p.m.p. d'épinette et de sapin. Tout ce bois provient des cultivateurs de la région et des réserves de la compagnie. On a en outre utilisé des miroirs, pentures, poignées, etc., pour une valeur de $44,000.

La production de cette industrie est écoulée par l'entremise de 7 agents qui vendent aux commerçants de détail et aux marchands de gros. En 1938, Montréal a absorbé 35% de la production, le reste de la province 8%, l'Ontario 32%, et les Provinces maritimes 25%. Malgré la dure concurrence des manufacturiers ontariens, cette industrie augmente régulièrement son chiffre d'affaires.

Au début de l'année 1939, les propriétaires de cette entreprise se sont assuré une importante source d'approvisionnements en bois en achetant 50 milles carrés de terrains boisés et 50 milles carrés de réserves forestières détenues auparavant par la Price Bros. Co. Ltd.

Ils ont acquis en outre un barrage situé à l'embouchure de la Rivière-du-Sud et une centrale hydro-électrique d'une puissance de 550 chevaux. Les messieurs Collin projettent, au cours de l'année 1939, de construire une scierie: Les Produits forestiers Collin. Cette industrie, qui doit avoir une capacité productive de 6 à 7 millions de p.m.p. par année, servira à exploiter les réserves forestières que les propriétaires ont récemment acquises.

Autres industries

1) Fabrique de balais

La Cie de Balais de Montmagny Ltée, fondée en 1923, est située un peu à l'est de la compagnie de meubles dont nous parlons ci-dessus. Cette industrie, qui emploie 12 hommes, fonctionne toute l'année. En 1938, on a produit 6,440 douzaines de balais, 58 douzaines de balais en fibre, 164 douzaines de balais d'enfants, 1,030 douzaines de balais pour habits, 1,471 douzaines de vadrouilles et 191 douzaines de lavettes.

Les matières premières qu'on emploie dans cette industrie comprennent: 130,000 livres de paille de maïs que l'on importe des Etat-Unis; de la peinture (190 gallons) et des manches en bois (135,000), qui sont achetés à Montmagny; de Montréal on fait venir du fil de fer (5,500 livres), des crampes (80 livres), des douilles (378 grosses), des enveloppes (10,000 vergos) et du coton à vadrouilles (6,440 livres).

Les trois quarts de la production sont vendus par des agents à commission qui vendent aux commerçants de gros et aux marchands de détail. Montréal et Québec absorbent chacune 10% de la production; le reste est écoulé dans toute la province.

2) Fabrique de sertisseuses

J.E. Gaudreau & cie, dont l'atelier est situé le long de la route nationale no 2, un peu à l'ouest de la ville de Montmagny, exploite un atelier de réparations générales (machine shop) où il fabrique des sertisseuses pour boites de conserves. Cette petite industrie fonctionne depuis 1932. En 1938, M. Gaudreau a fabriqué une quarantaine de sertisseuses qu'il vend au prix moyen de $15 chacune. Les matières premières utilisées dans cet atelier proviennent de Montréal (acier) et d'Ingersoll, Ont. (vis et boulons). Une partie de la production est vendue directement aux cultivateurs de la région; le reste est écoulé chez Hector L. Déry et Cie Ltée de Montréal.

C - TRANSPORTS

La municipalité rurale jouit des mêmes avantages que la ville de Montmagny au point de vue des transports, sauf qu'elle est plus éloignée des points d'expédition.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

C A P S T - I G N A C E

MUNICIPALITE DU CAP-ST-IGNACE

1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité du Cap St-Ignace, qui couvre une superficie de 40,402 acres, occupe 8 rangs dans les seigneuries Gagné, Gamache, Vincelotte et le fief Ste-Claire, ainsi que les rangs IV, V, VI, et VII du canton Bourdages. La paroisse du Cap-St-Ignace est la plus vieille de la rive sud de l'estuaire; sa fondation remonte à l'année 1670. La localité, qui est située en bordure du St-Laurent, comporte deux routes principales: la route nationale no 2 qui relie Lévis à Rivière-du-Loup, et une autre route qui joint la municipalité à la gare de l'Espérance sur le chemin de fer Transcontinental, dans la municipalité de Ste-Apolline-de-Patton. La localité est aussi située sur le parcours de l'Intercolonial.

Du point de vue du relief, le Cap-St-Ignace comprend deux parties distinctes: les terrasses en bordure de l'estuaire et la pénéplaine de l'intérieur. Les terrasses sont des bandes de plaines qui s'étagent à des niveaux différents et à peu près parallèles au littoral. Ces terrasses sont limitées par des escarpements rocheux. Elles sont constituées de dépôts d'argile, souvent imperméables, et comportent des couches schisteuses où apparaît la structure apalachienne.

L'altitude de la première terrasse oscille entre 50 et 75 pieds. La seconde possède une altitude variant entre 100 et 150 pieds. C'est sur cette terrasse que passe la voie ferrée de l'Intercolonial et le cours inférieur du Bras St-Nicholas qui coule dans une direction opposée à celle du St-Laurent. Un peu au sud de cette terrasse, on rencontre un escarpement abrupt appelé coteau "Mauvais Ris". C'est une ride rocheuse de quelque 70 pieds d'altitude située dans le rang II. Au delà de cette colline, on trouve deux autres terrasses, puis commence la pénéplaine .

Le réseau hydrographique comprend le Bras St-Nicholas, la Rivière-des-Perdrix, son principal affluent, et la rivière Vincelotte. Dans la municipalité coulent plusieurs autres gros ruisseaux. On trouve 3 petits lacs: le lac St-Isidore, le lac Vaseux et le lac des Eaux mortes.

Outre l'agglomération formée par le village, on trouve trois agglomérations secondaires: Cap St-Ignace Station, l'Anse-à-Gilles et le coteau Mauvais-Ris.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité du Cap-St-Ignace renferme en 1938 une population de 2,823 âmes, ce qui marque par rapport à 1931 une diminution de 58 personnes. Mais si l'on tient compte, durant cette période, de l'accroissement naturel (247 âmes), la population actuelle devrait être de 3,128 habitants. Or, elle n'est que de 2,823 selon le dernier relevé paroissial. Il y a donc au moins 305 personnes qui ont quitté la municipalité depuis 1931. Ces émigrants sont partis pour l'Abitibi, le comté de Témiscouata et les villes de la province. Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales, montre le mouvement démographique depuis 1931.

MUNICIPALITE DU CAP ST_IGNACE

COMTE DE MONTMAGNY

ECHELLE de 1 mille au pouce

Fleuve St-Laurent

INDUSTRIES

1- Société Coopérative Agricole du Cap St-Ignace

2- Moulange de M. Léon Carlos

3- Tannerie de M. Ernest Emond

4- Carderie de M. Thomas Francoeur

5- Scierie, carderie et moulange, de M. Auguste Ouellette

6- Scierie et moulange de M. Henri Blanchette

7- Scierie de M. Georges Ouellette.

8- Scierie de M. Amedée Frégeau

9- Scierie de M. Philippe Gagné

10- Scierie et atelier de menuiserie de M. Marc Gagnon

11- Atelier de menuiserie de M. Jos. A. Fortin

12- Fabrique d'eau de Javel de M. Elisée Bernier

13- Fabrique de lainages de Méthot & Frères

Années	Registres paroissiaux			Registres paroissiaux et Stat. municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	89	43	15	2,881
1932	83	32	12	2,944
1933	80	56	10	2,964
1934	78	48	14	3,060
1935	69	44	18	3,051
1936	77	48	21	2,978
1937	69	45	14	2,978
1938	61	43	15	2,823
	606	359	119	

Occupation du sol

La municipalité compte 230 cultivateurs, 280 propriétaires de maisons sur emplacements et une vingtaine de locataires de maisons. On relève environ 640 propriétaires domiciliés et quelque 45 propriétaires non domiciliés, dont plusieurs étrangers propriétaires de lots à bois et quelques villégiateurs.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on en trouve 226 qui sont chefs de famille et 4 qui sont célibataires. La moitié d'entre eux vivent entièrement de leurs terres; environ 75 tirent la majeure partie de leur subsistance de leurs fermes; enfin une quarantaine, tout en s'occupant de leurs exploitations agricoles, gagnent une bonne partie de leurs revenus en se livrant au commerce du bois et en travaillant à la journée.

La municipalité renferme une centaine de journaliers et d'hommes qui, occasionnellement, travaillent en qualité de journaliers. Actuellement, la localité compte plusieurs familles de chômeurs qui travaillaient pour le compte de la compagnie Price Bros., Co. Ltd.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 6 forgerons, 4 garagistes, 2 cordonniers, 2 coiffeurs et 1 plombier. On relève en outre 3 boulangers, 3 bouchers, 2 fabricants de beurre, 1 cuisinier et 1 charron.

Le Cap-St-Ignace compte plusieurs industries; ainsi on trouve 1 beurrerie, 3 moulanges, 2 cardories, 1 tannerie, 5 scieries, 2 ateliers de menuiserie, 1 manufacture de lainages et 1 fabrique d'eau de Javelle.

Le commerce de gros fait vivre 2 familles et le commerce de détail 18. Trois autres familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les individus vivant des transports sont au nombre de 28, soit 1 chef de gare, 16 navigateurs, 6 camionneurs, 2 chauffeurs de taxi, 1 commis de poste et 3 sectionnaires.

Parmi les autres occupations, on rencontre 6 restaurateurs, 2 étudiants, 2 hôteliers, 22 rentiers, 4 voyageurs de commerce, 1 gérant de banque, 1 entrepreneur de pompes funèbres, 1 agent d'assurance, 1 maître de poste et 3 mécaniciens. Les seuls hommes de profession libérale sont 2 médecins.

L'enseignement est confié à 9 religieuses de la charité qui dirigent un pensionnat, un externat et un hospice. Les Frères Maristes (4 religieux) s'occupent de l'enseignement des garçons. La municipalité compte en outre 14 institutrices qui enseignent dans les écoles des rangs.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC
33371.

La municipalité du Cap-St-Ignace compte actuellement 230 cultivateurs. Ce chiffre est inférieur de 17 à celui des statistiques municipales de 1937, car il ne comprend que les cultivateurs de profession et non une quinzaine de journaliers qui exploitent quelques arpents de terre.

La localité, qui constitue l'une des bonnes paroisses agricoles du comté, renferme une classe d'agriculteurs travailleurs et progressifs. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à $4,860, soit $2,200 dans la terre, $1,400 dans les bâtisses, $580 dans les troupeaux et $680 dans le matériel roulant. Au mois de juillet 1939, on relevait 20 cultivateurs dont les fermes étaient hypothéquées sous le régime de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme se chiffre à $1,560.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur du Cap-St-Ignace possède en moyenne dans les cadres de la municipalité environ 67 acres de terre (192' x 192'), soit un total de 15,410 acres. En outre, environ 185 cultivateurs possèdent des lots à bois dont la superficie totale s'élève à quelque 7,000 acres. L'étendue des terres des cultivateurs se chiffre donc à environ 22,500 acres. Le reste de la municipalité est occupé en grande partie par les réserves forestières de M. J.A. Collin de Montmagny. Ces réserves comprennent le fief Ste-Claire, la seigneurie Vincelotte et partie des rangs IV, V, VI, et VII du canton Bourdages. Chaque ferme comporte en moyenne 38 acres de terre déjà labourée, 16 acres de pâturages et d'étendues labourables et environ 13 acres constituées par des érablières, des rochers et de la forêt. Les trois premiers rangs sont habités. Le premier, surtout dans sa partie est, vers l'Anse-à-Gilles, comporte les meilleures terres de la municipalité. On rencontre aussi de fort belles fermes dans le rang II. Dans le rang III, les rochers nuisent passablement à la culture et généralement le sol est moins bon qu'ailleurs. Il en est de même du rang IV où les cultures sont rares à cause de la pauvreté du sol.

Période de végétation

Située en bordure de l'estuaire, tout comme St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, la municipalité du Cap-St-Ignace connaît la même période de végétation que cette localité.

Sols et amendements

La localité comporte plusieurs types de sols. On y trouve de la terre argileuse (40%), de la terre sablonneuse (30%), de la terre franche (25%) et un peu de terre noire (5%). En général, les cultivateurs ont négligé le principe de la restitution. Comme dans la plupart des paroisses du littoral, nous sommes en présence de vieilles terres fatiguées par la culture épuisante des céréales sans autre restitution que l'engrais de ferme tous les trois ans. Comme la plupart de ces sols manquent de chaux, l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques, que l'on ne pratique que depuis quelques années, ne suffit pas à rendre fertiles des terres que l'on cultive depuis quelque 150 ou 200 ans. En 1938, les cultivateurs ont utilisé 60 tonnes d'amendements calcaires et 45 tonnes d'engrais chimiques, soit respectivement 520 et 390 livres en moyenne par ferme. On estime qu'environ la moitié des cultivateurs soignent la conservation du fumier d'étable.

L'égouttement des terres est généralement bon, mais plusieurs fermes ne soignent pas assez les travaux d'égouttement. Quelques cultivateurs ont fertilisé avec succès des pâturages permanents et, en dépit des gelées, le trèfle et la luzerne s'établissent sans trop de difficulté.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages, donnent les étendues et les rendements moyens suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	40 acres	14 boisseaux
Orge	200 "	20 "
Avoine	2,760 "	23 "
Seigle	40 "	20 "
Sarrasin	75 "	26 "

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Pois secs	90 acres	12 boisseaux
Mil et trèfle	4,450 "	1½ tonne
Luzerne	10 "	-
Fourrages verts	100 "	-
Pommes de terre	230 "	20 boisseaux
Navets	50 "	12 tonnes
Lin	5 "	-
Pâturages	4,370 "	-
	12,420 acres	

Depuis 1931, plusieurs cultures ont diminué; ainsi on observe des diminutions dans les étendues ensemencées en blé, en avoine, en foin et en pommes de terre. La culture du blé fléchit, car les cultivateurs préfèrent acheter la farine provenant des grandes meuneries de Québec et de Montréal. Les petites meuneries locales, dont l'outillage est démodé, sont incapables, dit-on, de produire une bonne qualité de farine. Quant aux pommes de terre, on nous informe que la chute des prix sur les grands marchés, la dure concurrence des districts de Québec et de Montréal, ainsi que le manque d'organisation de la part des producteurs locaux, sont les causes du fléchissement de cette culture.

En général, la production générale est assez bien adaptée aux conditions agricoles locales. Cependant, la culture des grains mélangés et des fourrages verts devrait être plus répandue. Les cultivateurs ne suivent pas actuellement la rotation idéale conseillée par les agronomes. Ainsi, pour l'ensemble des cultures on devrait procéder à la rotation suivante: d'abord, la culture des grains pendant 2 ans, avec engrais la deuxième année, puis du foin pendant 2 autres années. La rotation à employer pour la culture des pommes de terre consisterait en un ensemencement de pommes de terre pour la première année, puis la culture des céréales pendant 1 an et enfin un ensemencement de trèfle pour la troisième année. A ces recommandations doivent s'ajouter l'organisation plus développée des pâturages permanents et l'emploi plus considérable d'engrais chimiques. Bon nombre de fermes requièrent des travaux de drainage souterrain et sur les terres basses on devrait pratiquer davantage le labour Richard.

En 1938, les cultivateurs du Cap-St-Ignace ont vendu 2,500 boisseaux d'avoine, 180 tonnes de foin et 4,600 boisseaux de pommes de terre. La vente de ces produits a rapporté environ $20 en moyenne par ferme.

2) Culture fruitière

La pomiculture est passablement développée au Cap-St-Ignace. Presque tous les cultivateurs possèdent au moins quelques pommiers et on relève en outre une vingtaine de vergers plutôt jeunes, soit un total de quelque 7,000 pommiers dont la production atteint environ 600 barils de pommes. Cette culture trouve un sol favorable, et la localité, ainsi que les paroisses avoisinantes, constituent un débouché avantageux pour les producteurs. La Duchesse, la Jaune et la McIntosh réussissent bien, et on estime que les revenus de cette culture s'élèvent en moyenne à $8 par ferme.

3) Erablières

La municipalité renferme actuellement environ 150 érablières, dont 100 sont exploitées. Celles-ci ont produit 3,700 gallons de sirop et 19,000 livres de sucre. La vente de ces denrées rapporte un revenu moyen de $55 par érablière. Cette industrie pourrait se développer davantage, mais, faute d'outillage, une cinquantaine d'érablières demeurent inexploitées.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a très peu augmenté depuis 1931. Actuellement on en compte 460, dont 2 étalons croisés et une cinquantaine de juments d'élevage. Depuis quelques années, l'élevage chevalin s'est développé; ainsi chaque année on élève une cinquantaine de sujets canadiens et percherons croisés. On achète aussi une cinquantaine de chevaux des marchands de passage.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme 1,460 vaches laitières, soit 8 vaches de race canadienne pur sang, 30 Ayrshire de race pure et 1,392 sujets de race Ayrshire croisée. On relève en outre 214 taureaux, dont 14 pur sang, soit 4 sujets canadiens et 10 Ayrshire. Cinq cultivateurs vendent des bovins laitiers, ce qui leur rapporte environ $30 chacun. On vend aussi du bétail de boucherie: 200 vaches, 100 bouvillons, 100 taureaux, 300 veaux de lait et 20 veaux d'herbe. Chaque cultivateur retire de ces ventes un revenu moyen d'environ $47.

L'industrie laitière est la principale activité agricole de la municipalité. Elle rapporte un peu plus du tiers du revenu-argent de la ferme, soit $150 en moyenne par cultivateur. Le rendement moyen des vaches n'atteint que 2,650 livres pendant la période de production des beurreries. Cependant, si l'on considère le lait utilisé pour la consommation domestique ou vendu en nature, le rendement annuel moyen s'élève à environ 5,000 livres de lait par vache.

Les possibilités de développement de l'industrie laitière demeurent étroitement liées à l'amélioration de la technique agricole: pâturages permanents fertilisés, sélection du troupeau, utilisation de reproducteurs pur sang et meilleure alimentation pendant l'hiver.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend 53 verrats, dont 3 pur sang, et quelque 200 truies; ce sont en majorité des animaux de race Yorkshire, mais on trouve aussi quelques sujets de race Chester. On relevait en outre à la fin de juillet 1939 environ 1,100 porcelets. En 1938, on a vendu 750 porcs, dont 215 vivants, à des commerçants de la région. Quelques cultivateurs vendent aussi à la Coopérative Fédérée de Québec. L'alimentation domestique requiert l'abattage annuel de 540 porcs environ. Cet élevage rapporte $60 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Depuis 1931, le nombre de moutons a augmenté d'environ 15%. Cette année le troupeau comprend 850 sujets de race Shropshire croisée, soit 400 brebis, 50 béliers et 400 agneaux. En 1938, on en a vendu 400 sur le marché local. Malgré les déprédations causées par les chiens (ceux-ci ont tué 70 bêtes en 1938), l'élevage ovin tend à se développer grâce à la demande locale pour la laine. En effet, la fabrique de lainage de MM. Méthot & Frères constitue un excellent débouché pour la laine. Cet élevage ne rapporte toutefois actuellement que $10 en moyenne par ferme.

5) Volailles

L'aviculture n'a pas beaucoup progressé depuis quelques années. La localité compte une vingtaine de poulaillers importants; à la fin de juillet 1939, on estimait à 8,500 le nombre de volailles dans la municipalité. Chaque année, environ 1,000 volailles sont engraissées pour la vente. Dans l'ensemble, on devrait apporter plus d'attention à l'aviculture, car la présence d'un couvoir coopératif à Montmagny favorise le progrès de cet élevage. En 1938, l'aviculture a rapporté un revenu moyen de $18 par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte 5 apiculteurs possédant ensemble une vingtaine de ruches. En 1937, on a vendu environ 1,200 livres de miel, soit un revenu moyen de quelque $25 par producteur.

7) Animaux à fourrure

Huit éleveurs d'animaux à fourrure ont vendu en 1938 une cinquantaine de peaux sur le marché de Québec. Cette industrie rapporte environ $90 par éleveur.

Revenus forestiers

Une centaine de cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent l'hiver dans les chantiers. Ils y passent une période moyenne de 3 mois et on estime qu'une cinquantaine de fermes bénéficient chacune d'un

revenu moyen de $130 provenant de cette activité.

Les cultivateurs du Cap-St-Ignace coupent aussi du bois provenant de leurs terres à bois. Ainsi, en 1938, ils ont vendu du bois de chauffage (3,000 cordes), du bois à pâte (50 cordes), du bois de sciage (500,000 p.m.p.) et du bois franc (400,000 p.m.p.). Les industriels de Montmagny absorbent la majeure partie de cette production. En 1938, la vente des produits forestiers a procuré un revenu moyen d'environ $120 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant indique les éléments du revenu-argent moyen que réalise le cultivateur du Cap-St-Ignace:

Grandes cultures, vente de légumes et de pommes	$ 30
Produits laitiers	150
Vente de bovins de boucherie	47
Vente de porcs	60
Vente de moutons	10
Aviculture	18
Vente de bois	120
	$435

Un certain nombre de cultivateurs, qui joignent à l'exploitation générale de leur ferme quelques spécialités, réalisent un revenu supérieur à la moyenne. Il faut donc considérer l'importance des activités suivantes:

Produits de l'érable (100 producteurs)	$ 55 chacun
Elevage chevalin (1 éleveur)	250
Vente de bovins laitiers (5 éleveurs)	30 chacun
Animaux à fourrure (8 éleveurs)	90 "
Apiculture (5 producteurs)	25 "
Chantiers (50 fermes)	130 chacune

La majeure partie des cultivateurs du Cap-St-Ignace vivent donc surtout de la terre. Chacun réalise en moyenne un revenu-argent de $435, ce qui est considérable en comparaison de celui des cultivateurs des paroisses de l'intérieur. Mais si l'on considère le revenu-argent des cultivateurs des localités du littoral, on s'aperçoit que le Cap-St-Ignace, tout en étant une bonne paroisse agricole, se classe après St-Thomas, St-Pierre et St-François. Seuls parmi les agriculteurs des paroisses du littoral ceux de Berthier réalisent un revenu-argent inférieur à ceux du Cap-St-Ignace.

Si l'on évalue à $200 en moyenne par famille les produits agricoles de la ferme servant à l'alimentation domestique, le revenu brut de la ferme s'établit en moyenne à $635. Mais le cultivateur ne touche en réalité que $235, car il doit défrayer ses dépenses d'exploitation ($200 en moyenne par ferme) et s'acquitter de nombreuses obligations familiales.

Achats

Outre les achats de denrées destinées à l'alimentation de la famille, les cultivateurs du Cap-St-Ignace achètent plusieurs produits utilisés sur la ferme. Ainsi, en 1938, on a acheté de la chaux (60 tonnes), des engrais chimiques (45 tonnes), des moulées alimentaires (50 tonnes), des grains de semence (100 boisseaux), de la graine de trèfle et de mil (5,000 lbs), de la ficelle d'engerbage, des insecticides, de la tôle, du treillis, etc. Une bonne partie au moins de ces articles pourraient être produits par les cultivateurs eux-mêmes.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église est de $ 15 en moyenne par famille. Il n'existe pas de répartition légale. La dette d'église, qui s'élève à quelque $30,000, est payée à même les revenus. Les taxes municipales atteignent $13 par ferme et les taxes scolaires $14.50. La dette municipale est minime, elle se chiffre à $1,700. Quant à la base de l'évaluation municipale, elle s'élève à 75% de la valeur réelle des propriétés.

Sociétés agricoles.

La municipalité compte un Cercle agricole de 60 membres, fusionné à la Société d'Agriculture du comté. Le Cercle du l'U.C.C. comprend 70 membres, celui des Fermières 30 membres et celui des jeunes agriculteurs 20 membres. On trouve en outre la Société coopérative (beurrerie) et une Caisse populaire. La partisannerie politique et l'individualisme sont les facteurs qui, dit-on, nuisent le plus à ces sociétés.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

Le Syndicat de Beurrerie no 3 est situé dans le premier rang. Cette industrie, qui compte 80 patrons, fonctionne environ 7 mois par année. En 1938, le Syndicat a produit 46,738 livres de beurre, dont 6,000 livres ont été vendues sur le marché local et le reste à des marchands de gros de Québec.

Une autre beurrerie, la Société des Patrons du Cap-St-Ignace, est située dans le rang II. La Société, qui compte 120 patrons, a produit en 1938 environ 70,330 livres de beurre, dont 25,230 livres ont été écoulées sur le marché local et le reste vendu à des marchands de gros de Québec.

En 1939, on a construit une beurrerie moderne, celle de la Société Coopérative Agricole de Beurrerie du Cap-St-Ignace, qui remplace les deux autres fabriques. Cette centralisation permettra, en réduisant les frais de fabrication, de produire à meilleur compte.

2) Moulanges

La moulange de M. Léon Carlos est située sur la route qui joint le village à la gare. Cette industrie, dont la fondation remonte à 1935, fonctionne surtout de septembre à décembre alors que l'on produit à plein rendement. En 1938, cette moulange a produit environ 12,700 boisseaux de moulées alimentaires pour le compte des cultivateurs de la municipalité et de quelques localités voisines. Cette petite entreprise semble bien fonctionner, et elle constitue un précieux appoint de revenu pour le propriétaire qui est aussi cultivateur.

M. Henri Blanchette possède une moulange située sur le bord du Bras St-Nicholas, non loin de la gare. Cette industrie, qui est attenante à une scierie, fonctionne depuis 1935 à raison de 4 à 5 mois par année. En 1938, les cultivateurs de la région ont fait moudre environ 10,000 minots de moulées alimentaires et une dizaine de tonnes de foin.

Une autre moulange, celle de M. Auguste Ouellette, est située sur le bord du Bras St-Nicholas un peu en amont de l'établissement de M. Blanchette. Cette industrie, qui est attenante à une scierie et à une carderie, fonctionne depuis plus de 50 ans. En 1938, les cultivateurs ont fait moudre environ 50,000 minots de grains mélangés et 5 tonnes de foin. Cette moulange, de même que la scierie, utilise l'eau du Bras St-Nicholas comme force motrice.

3) Carderie

La carderie de M. Auguste Ouellette produit peu. En 1938, on y a cardé quelque 580 livres de laine pour le compte des cultivateurs de la région.

M. Thomas Francoeur possède une carderie plus importante située non loin de la gare. Cette industrie, établie depuis une quarantaine d'années, fonctionne de 5 à 6 mois par an. En 1938, les cultivateurs ont fait carder environ 5,000 livres de laine. Cette industrie devrait se développer, car la manufacture de lainages Méthot & Frères constitue un bon débouché pour la laine que les cultivateurs produisent.

4) Fabrique de lainages

La fabrique de lainages Méthot & Frères Limitée est située sur les bords du Bras St-Nicholas, à proximité de la gare. Établie en 1881, cette industrie, qui compte une trentaine d'employés, fonctionne 11 mois par année. En 1938-39 (1 an) cet établissement a produit 18,000 livres de laine filée et quelque 50,000 verges de tissus comprenant des couvertures, des flanelles, des châles, des tweeds, des couvertes pour les chevaux, etc., etc.

Les matières premières que l'on utilise dans cette industrie comportent 34,680 livres de laine achetée à Toronto, 48,690 livres de laine de rebut provenant de diverses paroisses de la région, et 27,960 livres de laine des cultivateurs de la municipalité, soit au total, 111,330 livres de laine. On se sert aussi de teintures que l'on fait venir de Toronto, de savon et d'huile à laine que l'on achète à Montréal.

Environ 20% de la production sont vendus par des représentants et 80% sont écoulés directement chez les manufacturiers. Montréal absorbe à lui seul 70% de la production; le reste est vendu dans plusieurs petites villes de la province, dont St-Hyacinthe, le Cap-de-la-Madeleine et Ste-Croix-de-Lotbinière.

Cette entreprise est connue pour la bonne qualité de ses tissus pure laine. La majeure partie de la production est constituée par des étoffes grossières, mais on fabrique aussi des lainages moins épais convenant très bien à la confection des complets et paletots pour hommes.

5) Tannerie

M. Ernest Emond, qui est cultivateur, exploite aussi une tannerie située sur la route nationale no 2, un peu à l'ouest du village. Cette petite industrie, qui date de 1845, ne fonctionne que 5 mois par année. En 1938, cet établissement a tanné 3,800 livres de peaux, soit 80 grosses peaux et 200 petites. Le tannin utilisé, de l'écorce de prucne (10 cordes), provient de cultivateurs de St-Pierre, de St-François et du comté de l'Islet. Quant à la chaux, on l'achète à St-Marc-des-Carrières dans le comté de Portneuf. Cette industrie ne travaille que pour le compte des cultivateurs des comtés de Montmagny et de l'Islet. Occasionnellement on tanne des peaux pour des gens de la Gaspésie. L'industrie de M. Emond a été beaucoup plus importante il y a une vingtaine d'années. A cette époque son établissement utilisait jusqu'à 2 wagons d'écorce de prucne par an.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité du Cap-St-Ignace renferme six petites scieries dont la production est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Exploitants	Pour eux	Pour les autres	
	Sciage (p.m.p.)	Sciage (p.m.p.)	Planage (p.m.p.)
Marc Gagnon	-	50,000	50,000
Georges Ouellette	-	30,000	-
Auguste Ouellette	-	50,000	54,000
Henri Blanchette	70,000	230,000	-
Amédée Frégeau	-	400,000	-
Philippe Gagné	50,000	440,000	-
	120,000	1,200,000	100,000

La scierie de M. Marc Gagnon est située non loin de la gare. Elle fonctionne depuis 1923 à raison de 3 mois en moyenne par année, et emploie 2 ou 3 hommes. M. Gagnon achète une partie du bois qu'il scie pour fabriquer des portes et des châssis dans son atelier de menuiserie.

M. Georges Ouellette possède une petite scierie située dans le rang III, au coin de la route Méthot et du chemin du Rocher Noir. Cette industrie, qui est établie depuis une quinzaine d'années, ne fonctionne que quelques semaines par an.

M. Auguste Ouellette, le propriétaire de la carderie et de la moulange dont nous avons parlé plus haut, exploite aussi une petite scierie située au même endroit que ses deux autres industries. On y scie surtout du sapin et de l'épinette pour le compte de cultivateurs des alentours. Ces industries constituent un précieux appoint de revenu pour M. Ouellette, lequel possède aussi une ferme.

M. Henri Blanchette, outre sa moulange, exploite un moulin à bois. Cette industrie, auparavant la propriété de la compagnie Price Bros. Co. Ltd., appartient à M. Blanchette depuis 1935. On y emploie 2 hommes pendant une période moyenne de 3 mois par année. La production est vendue à des commerçants de gros de Québec. Quant aux cultivateurs, ils vendent une bonne partie de leur bois à la compagnie A. Bélanger Limitée de Montmagny.

La scierie de M. Amédée Frégeau est située dans la partie est du rang III. C'est une entreprise datant de 1895 et qui ne fonctionne que 2 à 3 mois par année. Les cultivateurs qui viennent faire scier leur bois au moulin de M. Frégeau le vendent à des commerçants de bois de localité et de Lévis.

La scierie la plus considérable de la municipalité appartient à M. Philippe Gagné. Elle est située dans le rang III et fonctionne pendant 3 mois par année en moyenne depuis 1920. La production de cette scierie est vendue à des marchands de Lévis. Quant aux cultivateurs, leur principal acheteur est la compagnie A. Bélanger Limitée de Montmagny.

2) Ateliers de menuiserie

L'atelier de menuiserie de M. Marc Gagnon est attenante à sa scierie. En 1938, on y a fabriqué 10 portes et 60 châssis dont le prix de vente atteint respectivement $5 et $12 chacun. On vend sur le marché local.

Un autre atelier de menuiserie, celui de M. Joseph A. Fortin, est situé dans le village. Cet établissement fonctionne depuis une trentaine d'années et s'occupe surtout de réparations générales. En 1938, on y a fabriqué 4 portes et une vingtaine de châssis que l'on a vendus sur le marché local.

Autre industrie

Fabrique d'eau de Javel

M. Elisée Bernier possède une fabrique d'eau de Javel située près de la gare. Cette petite industrie fonctionne depuis 1936. En 1938, on y a fabriqué 100 douzaines de bouteilles d'eau de Javel. Les matières premières utilisées comprennent 300 livres de chlorure de chaux et 600 livres de soda à laver. Toute la production est vendue à des commerçants de détail de la localité, de Montmagny et de quelques autres paroisses de la région.

C - TRANSPORTS

Navigation

Trois goélettes fréquentent assez régulièrement le quai du Cap-St-Ignace. Elles font du cabotage entre Québec et Rivière-du-Loup. On y trouve 2 quais, celui du Gouvernement fédéral, le plus rapproché du village, et celui qui appartient à la compagnie Price Bros. Co. Ltd. Ce dernier est maintenant la propriété des frères Méthot, fabricants de lainages. La période de navigation dure du début de mai à la mi-novembre. Le port a été particulièrement actif lorsque la compagnie Price exploitait les ressources forestières de cette région.

Le volume du commerce maritime est très difficile à apprécier faute de statistiques relatives au mouvement des marchandises. On peut tout de même affirmer que les réceptions comprennent surtout des produits alimentaires et que les expéditions consistent principalement en produits forestiers. Quant au transport des voyageurs par bateaux, il est pour ainsi dire inexistant.

Le port du Cap-St-Ignace, comme d'ailleurs tous ceux de cette région relativement peu éloignée de Québec, déchoit constamment à cause de la concurrence très active du chemin de fer et surtout du camion. Une autre raison de cette régression consiste dans la diminution des quantités de produits forestiers à expédier.

Chemin de fer

La gare du Cap-St-Ignace est située à environ 1 mille au sud du village. On y trouve une voie principale, 2 voies d'évitement, des entrepôts et un service de téléphone et de télégraphe.

En 1938, le volume de la circulation ferroviaire atteint le chiffre global de 912 tonnes, soit 664 tonnes à l'entrée et 248 à la sortie. Les marchandises expédiées comprennent 2½ tonnes de produits agricoles (tabac, pommes, sirop d'érable, beurre, etc.), 60 tonnes de produits forestiers, 2 tonnes de produits industriels, 9 tonnes de lainages et 173½ tonnes de produits divers. Quant aux marchandises reçues elles comprennent des produits alimentaires, des engrais chimiques et des produits divers.

Le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets à la gare du Cap-St-Ignace en 1938 est de 5,633, soit une diminution de 33% sur le chiffre d'il y a dix ans. Sur 5,633 voyageurs partis, on en compte 1,492 pour les mois de mai à novembre (7 mois), et 4,141 pour le reste de l'année. Cette constatation montre bien la dure concurrence de l'autobus.

Routes

1) Voyageurs

L'autobus qui effectue le service entre Lévis et Rivière-du-Loup passe 4 fois par jour dans la localité. Ce service fonctionne aussi longtemps que la neige n'empêche pas le passage des véhicules. La municipalité est aussi desservie par 2 taxis.

2) Marchandises

La localité compte 6 camionneurs, dont deux effectuant un service régulier: MM. Deroy et Eug. Caron. Le premier fait le trajet Cap-St-Ignace-Québec et retour tous les jours; le second, qui travaille surtout au transport de marchandises de la Fonderie de l'Islet, se rend à Montréal deux fois par semaine.

Quant aux colporteurs et aux marchands de passage, ce sont les mêmes que ceux qui fréquentent les autres localités de la région. (A ce propos, consulter la liste de ces marchands à la page du rapport).

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

B E R T H I E R

MUNICIPALITE DE BERTHIER

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, qui couvre une superficie de 6,294 acres, est située dans la seigneurie de Berthier, en bordure de l'estuaire du St-Laurent. La route nationale no 2 traverse la localité, et une autre route la relie à St-François.

L'aspect géographique ne diffère pas de celui des autres municipalités du littoral de cette région. Le sol est constitué par des terrasses s'étendant à 2 milles vers l'intérieur et s'allongeant sur une distance de 6 milles parallèlement au St-Laurent. On trouve 3 terrasses: la première, sur laquelle passe la route nationale no 2, côtoie le rivage et son altitude varie entre 75 et 125 pieds; la troisième terrasse, dont le niveau oscille entre 100 et 135 pieds, rejoint au sud les municipalités de St-François et de St-Pierre. C'est sur cette terrasse que passe la voie ferrée du Canadien National.

Le réseau hydrographique ne comprend que quelques ruisseaux peu importants. La municipalité est constituée par un habitat mi-villageois, mi-rural. Quant aux agglomérations secondaires, on en trouve deux: Micami, petite agglomération de journaliers, située dans le haut de la municipalité; une autre agglomération comprend une vingtaine de maisons d'été situées sur la plage. On ne trouve qu'un seul rang habité: celui de la route nationale.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne à la municipalité de Berthier une population de 880 âmes; la même année, les statistiques municipales accusent une population de 970, soit une différence de 90 entre les deux chiffres officiels. En 1936, l'administration religieuse dénombre 996 habitants tandis que l'administration municipale en compte 1,013. Ces écarts proviennent sans doute surtout du fait que les relevés de la population n'ont pas été effectués à la même date.

Depuis 1931, l'accroissement naturel se chiffre à 65, et depuis cette date environ 18 individus sont venus s'établir dans la municipalité. En tablant sur les statistiques municipales, la population devrait donc en 1936 atteindre au moins 1,053 individus. Or elle n'en compte que 1,013. On peut donc affirmer que 40 personnes ont quitté la municipalité depuis 1931. Les chiffres du tableau suivant, extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	25	14	12	970

MUNICIPALITE DE BERTHIER

COMTE DE MONTMAGNY

ECHELLE 1 mille = 1 pouce

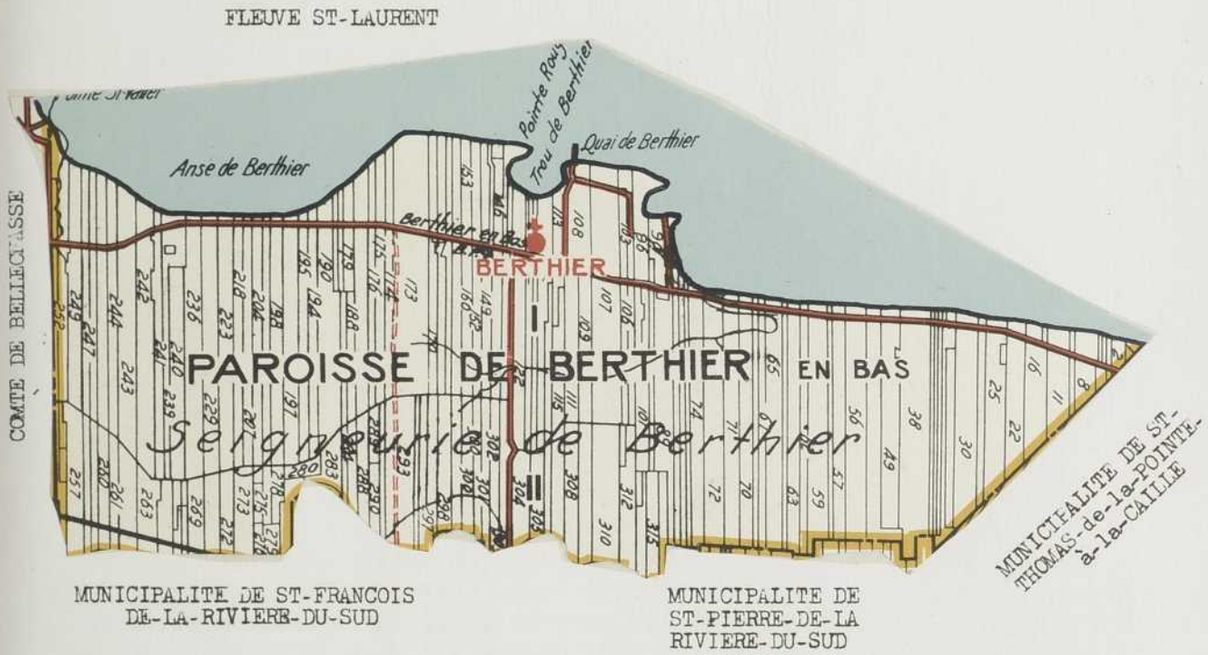

MUNICIPALITE de BERTHIER

X- Beurrerie de M. Hector Buteau

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1932	19	14	1	947
1933	29	16	2	949
1934	22	14	4	1020
1935	21	8	5	1025
1936	19	14	1	1015
1937	22	12	2	1013
1938	20	20	4	1013
	177	112	21	

Occupation du sol

On relève 65 cultivateurs propriétaires de fermes et 17 autres résidant hors de la municipalité et qui exploitent des terres dans les limites de celle-ci. On compte en outre 160 propriétaires de maisons sur emplacements et 2 locataires de maisons. On trouve 114 propriétaires domiciliés et 54 propriétaires non domiciliés, soit 17 cultivateurs et 37 propriétaires de maisons d'été.

Modes de vie

Une quarantaine de cultivateurs vivent exclusivement du revenu de leurs fermes. Les autres, soit une vingtaine, tirent plus de la moitié de leurs revenus de la pêche. Ces cultivateurs sont établis dans le bas de la paroisse où les terres sont passablement moins productives qu'ailleurs. En 1938, ces pêcheurs ont pris environ 22,000 livres de poisson qu'ils vendent aux Etats-Unis. Cette occupation leur rapporte un précieux appoint de revenu.

Les journaliers qui sont employés aux chantiers et aux travaux publics comprennent 30 chefs de famille et une cinquantaine de jeunes gens. On relève une douzaine d'artisans, ce sont: 8 menuisiers, 2 forgerons, un garagiste, un cordonnier et un coiffeur. L'industrie ne comprend qu'une beurrerie. La municipalité compte 5 marchands détaillants qui vivent exclusivement de leur commerce et un autre qui tient un petit commerce à titre d'occupation secondaire, 12 navigateurs, 4 camionneurs, 3 chauffeurs de taxi, 3 hôteliers, 3 restaurateurs, 4 voyageurs, 1 sacristain, deux chauffeurs et une quarantaine de rentiers. Quatre religieuses Servantes du St-Coeur-de-Marie possèdent un couvent au village et 6 institutrices enseignent dans 3 écoles des rangs. Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique dans la municipalité et une quinzaine d'autres occupent divers emplois à Québec.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

La municipalité de Berthier compte 65 cultivateurs habitant principalement le premier rang, c'est-à-dire celui qui longe le littoral de l'estuaire du St-Laurent. Actuellement, les cadres de la localité sont bien remplis: il n'y a pas de terres disponibles, ni de colonisation à entreprendre.

Le capital moyen engagé par ferme représente environ $4,950, soit $2,600 dans la terre, $1,200 dans les bâtisses, $650 dans les troupeaux et $500 dans le matériel roulant. En juillet 1939, on relevait 12 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen est de $2,550 par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 90 acres de terre, soit

5,850 acres pour l'ensemble de la municipalité. Le recensement fédéral de 1931 donne un total de 7,490 acres, ce qui doit probablement inclure les lots à bois qu'une vingtaine de cultivateurs de Berthier possèdent dans les municipalités voisines, surtout celle de St-François. L'étendue déjà labourée couvre en moyenne 65 acres par ferme, soit un total de 4,225 acres. On trouve en outre sur chaque ferme une étendue moyenne de 13 acres en forêt et en érablières, ainsi que 12 acres en pâturages naturels et en étendue inutilisable.

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille. (Cf. cette monographie.)

Sols et amendements

Les terres de la municipalité de Berthier ne sont pas également productives. Dans l'ensemble, le sol se compose de terre argileuse (25%), de terre franche (65%), et de terre légère (10%). On trouve partout de la terre d'alluvions; cependant, le bas de la paroisse (nord-est) comporte des terres petites et moins productives qu'ailleurs. Par suite de la culture épuisante des céréales et de la négligence à employer les engrais chimiques, les terres ont perdu beaucoup de leur fertilité. On remarque cependant que depuis une douzaine d'années, les cultivateurs sont plus soucieux de l'emploi des engrais. En 1938, il ont utilisé 35 tonnes d'amendements calcaires et 35 tonnes d'engrais chimiques. Environ 25 cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme.

L'égouttement des terres est généralement bon, mais les terres du bas de la paroisse manquent d'assainissement par suite de la mauvaise execution des travaux de drainage. On pourrait assez facilement améliorer cet état de choses, car un petit cours d'eau passe dans cette partie de la localité. La pratique de la fertilisation des pâturages s'est introduite, mais elle n'est pas encore assez répandue. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté; les cultures de luzerne, cependant, beaucoup plus que celles du trèfle, sont sujettes à la gelée.

Production végétale

1) Grandes cultures

En 1938, les grandes cultures accusent les superficies et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	30 acres	20 boisseaux
Avoine	975 "	23 "
Grains mélangés	30 "	-
Maïs	8 "	-
Sarrasin	3 "	25 "
Pois secs	30 "	12 "
Mil et trèfle	2,200 "	1½ tonne
Pommes de terre	115 "	160 boisseaux
Navets	35 "	12 tonnes
Pâturages	1,300 "	-
	4,726 acres	

Depuis 1930, les superficies en blé, en orge, en seigle, en maïs, en sarrasin, en pois secs et en pommes de terre ont diminué quelque peu; par contre les étendues en avoine, en grains mélangés, en mil et trèfle, en navets et en pâturages ont augmenté. Les rendements, surtout à cause d'une technique agricole moins avancée, sont un peu inférieurs à ceux que l'on trouve à St-Thomas et à St-Pierre.

Dans l'ensemble, la production végétale est bien adaptée aux conditions locales; cependant, on pourrait améliorer les prairies et les

pâturages en vue d'une meilleure production laitière. En général on suit la rotation suivante: 2 ans de grain et 3 ans de foin sur la première terrasse (bord du fleuve); 1 an de grain, 1 an de foin, 2 ans de pacage sur la deuxième terrasse. On devrait au moins adopter la rotation générale suivante: grains (2 ans) avec engrais la seconde année, puis une culture de foin pendant 2 ans. On aurait avantage à organiser les pâturages en dehors de la rotation. Quant aux cultures de pommes de terre, la rotation à suivre serait la suivante: pommes de terre (1 an), grain (1 an) et trèfle pour enfouissement (1 an). Ces deux rotations ménageraient la productivité des sols et en augmenteraient les rendements.

A Berthier, on vend un peu de foin (20 tonnes), des pommes de terre (750 boisseaux environ) et quelques légumes, ce qui peut rapporter approximativement $10 en moyenne par ferme. Ce revenu des cultures est le plus faible de tous ceux que l'on trouve dans les autres paroisses du comté situées en bordure de l'estuaire.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers ne sont pas nombreux à Berthier: à peine 200 pommiers. La production, qui est peu importante, consiste en fruits des variétés Wealthy, Jaune et McIntosh. Cette culture, que les cultivateurs pourraient développer considérablement, rapporte actuellement des revenus négligeables.

3) Erablières

La municipalité ne renferme que 8 érablières en exploitation. En 1938, on a produit 150 gallons de sirop et 500 livres de sucre que l'on vend sur le marché local. Cette activité rapporte en moyenne $30 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Depuis 1931, le nombre de chevaux n'a pas varié sensiblement. Cette année (1939) on en compte 140, dont 1 étalon canadien enregistré et 4 juments d'élevage enregistrées. Chaque année on élève une quinzaine de chevaux et on en importe autant. Dans l'ensemble, les cultivateurs semblent se désintéresser de l'élevage chevalin: on fait la municipalité ne renferme qu'un éleveur.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité compte actuellement 390 vaches laitières de race canadienne et Ayrshire. On trouve en outre 47 taureaux. Les animaux pur sang sont plutôt rares: 16 vaches canadiennes et 7 taureaux, soit 5 Ayrshire et 2 canadiens. Deux cultivateurs vendent du bétail laitier pour fins d'élevage et retirent de cette activité un revenu moyen de $30 chacun. Quant aux bovins de boucherie, les cultivateurs vendent environ 30 vaches, 70 bouvillons et une centaine de veaux de lait. Ces ventes rapportent quelque $40 par cultivateur.

Le rendement moyen des vaches n'est pas élevé, soit 2,650 livres de lait, pour la période de fonctionnement de la beurrerie. Si l'on considère la production annuelle ainsi que la vente du lait en nature, on estime que le rendement moyen atteint environ 3,000 livres. La pratique des pâturages permanents et une meilleure alimentation en fourrages verts permettraient de relever sensiblement cette moyenne. Une cinquantaine de cultivateurs portent leur lait à la beurrerie locale et une vingtaine d'autres trouvent plus avantageux de le vendre en nature à Québec. L'industrie laitière rapporte en moyenne $200 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs compte actuellement 2 verrats et 50 truies de race Yorkshire croisée. Au début du mois d'août 1939, on relevait en outre quelque 390 porcelets. Pour l'alimentation domestique, on en abat environ 65 par année. On vend aux commerçants de St-François quelque 325 porcs annuellement. L'élevage porcin représente un revenu d'environ $60 par cultivateur.

4) Moutons

On dénombre environ 300 moutons Leicester croisés, soit 140 brebis, 20 béliers et 140 agneaux. Chaque année, on vend environ 140 agneaux aux commerçants de St-François, qui expédient ensuite à Québec et à Montréal. Le manque de pâturages et les déprédations causées par les chiens constituent les principaux obstacles au développement de l'élevage ovin, lequel ne rapporte que $9 en moyenne par ferme.

5) Volailles

Au début du mois d'août 1939, la localité renfermait quelque 3,100 volailles, dont 650 engraissées pour la vente. En général, les cultivateurs manquent de connaissances techniques relatives à cet élevage et semblent assez indifférents à l'égard de cette activité de la ferme. La proximité du marché de Québec et les facilités que leur offre le couvoir de Montmagny devraient inciter la classe paysanne à développer l'élevage des volailles. Actuellement on estime à environ $21 le revenu moyen par ferme rapporté par l'aviculture.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Seulement une dizaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs vont travailler dans les chantiers. Une dizaine de fermes jouissent donc d'un revenu supplémentaire de quelque $60 chacune.

La vente du bois que les cultivateurs coupent sur leurs lots n'est pas importante. En 1938, ils ont vendu une centaine de cordes de bois de chauffage, ce qui rapporte un léger appoint de revenu que l'on estime à $5 en moyenne par ferme.

2) Revenus de la pêche

Une vingtaine de cultivateurs, établis dans le bas de la paroisse, où les terres sont moins bonnes, se livrent à la pêche. Ils possèdent ensemble 16 pêches à fascines pour l'anguille et 10 rêts pour la capture des esturgeons. Chaque année, ces cultivateurs prennent entre 20 et 25,000 livres d'esturgeon, environ 30,000 livres d'anguille et quelque 2,000 livres de bar, de doré et de poisson blanc. Ces cultivateurs ont de la difficulté à vendre leurs prises, ils ne possèdent aucun marché stable; quelques-uns vendent sur le marché américain, mais prétendent que les commerçants les exploitent. Malgré le manque d'organisation pour la vente du poisson, chacun de ces cultivateurs retire environ $120 de la pêche.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant groupe les divers éléments que nous avons établis au chapitre des revenus-argent moyens des productions agricoles:

Grandes cultures	$ 10
Produits laitiers	200
Vente de bovins de boucherie	40
Vente de porcs	60
Vente de moutons	9
Aviculture	21
Vente de bois	5
	$ 345

Il y a lieu aussi de considérer, pour certains cultivateurs, le revenu-argent des productions spécialisées et des occupations suivantes:

Produits de l'érable (8 producteurs)	$ 30 chacun
Produits de la pêche (20 cultivateurs)	120 "
Revenus des chantiers (10 fermes)	60 chacune

Si l'on estime à $200 en moyenne la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à $545 en moyenne. Comme il doit payer ses dépenses d'exploitation qui se chiffrent à quelque $160 en moyenne, subvenir aux besoins de sa famille, etc., son revenu-argent ne lui permet même pas, dans la plupart des cas, d'allouer un intérêt au capital engagé dans son exploitation agricole. Cet état de choses peut cependant changer si la classe paysanne se détache de sa routine et adopte des méthodes pouvant augmenter la production et les revenus. Ce changement est à souhaiter, car Berthier, grâce à la qualité de son sol et à sa proximité du marché de Québec, devrait sans grands efforts occuper un meilleur rang dans la production agricole du comté.

Achats

Les achats comprennent de bonnes quantités de produits alimentaires: farine, fruits, conserves, etc., environ 30 tonnes de moulées, 2,500 livres de graine de mil et de trèfle, des fongicides, des insecticides, etc. Les cultivateurs pourraient cependant produire une partie de certains de ces articles.

Impôts et contributions

Les cultivateurs remettent à l'église environ $15 chacun par année. Les taxes municipales et scolaires se chiffrent respectivement à $4 et $11 par famille. L'assiette de l'impôt municipal repose sur 100% de la valeur réelle des propriétés. L'église est endettée pour $5,000 et la municipalité pour $200. La commission scolaire n'a pas de dettes.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme 2 sociétés agricoles: le Cercle agricole (52 membres) et le Cercle des Fermières (30 membres). Ces deux groupements fonctionnent assez bien, mais la partisannerie politique, l'individualisme et l'absence de chefs compétents nuisent aux progrès de ces sociétés.

INDUSTRIE

1) Beurrerie

La beurrerie de Berthier, qui existe depuis 40 ans, est située dans le village. C'est une petite industrie qui fonctionne environ 6 mois par année pendant lesquels elle fournit de l'emploi à son propriétaire, M. Hector Buteau, et à un membre de sa famille. En 1938, on a produit 24,332 livres de beurre. La matière première (500,000 livres de lait) lui a été fournie par 45 cultivateurs de Berthier et 4 de St-François.

Les consommateurs locaux absorbent les 4/5 de la production (16,000 livres) et les commerçants de gros de Québec achètent le reste. Cette petite industrie souffre de l'insuffisance de matière première. En effet, non seulement les cultivateurs sont à peine assez nombreux pour maintenir une beurrerie, mais vingt d'entre eux vendent leur lait en nature à Québec, ne laissant pour la beurrerie locale que 45 cultivateurs ayant environ 180 vaches.

C - TRANSPORTS

La navigation est peu active à Berthier depuis une vingtaine d'années; seulement 2 ou 3 goélettes viennent au printemps et à l'automne charger des produits agricoles. Le quai, au bout duquel il y a une vingtaine de pieds d'eau aux marées de morte eau, est en bon état.

Le chemin de fer Canadien National coupe la pointe sud-ouest de la municipalité, mais il n'y a pas de gare dans les limites de cette dernière. La gare la plus proche est celle de St-François, qui est éloignée de 2 milles du village de Berthier.

Le transport par route devient de plus en plus actif. Pour les passagers il y a maintenant un service régulier de 4 voyages par jour durant toute la saison entre Lévis et Rivière-du-Loup. Deux taxis s'occupent aussi du transport des voyageurs.

En ce qui a trait au transport des marchandises, on trouve 4 camionneurs qui font le service entre la localité et Québec. Deux de ces camionneurs donnent un service régulier, l'un trois fois par semaine pour les marchandises générales, et l'autre de 6 fois par semaine pour le lait et la crème.

Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Comté de Montmagny
Echelle 1 mille=1 pouce

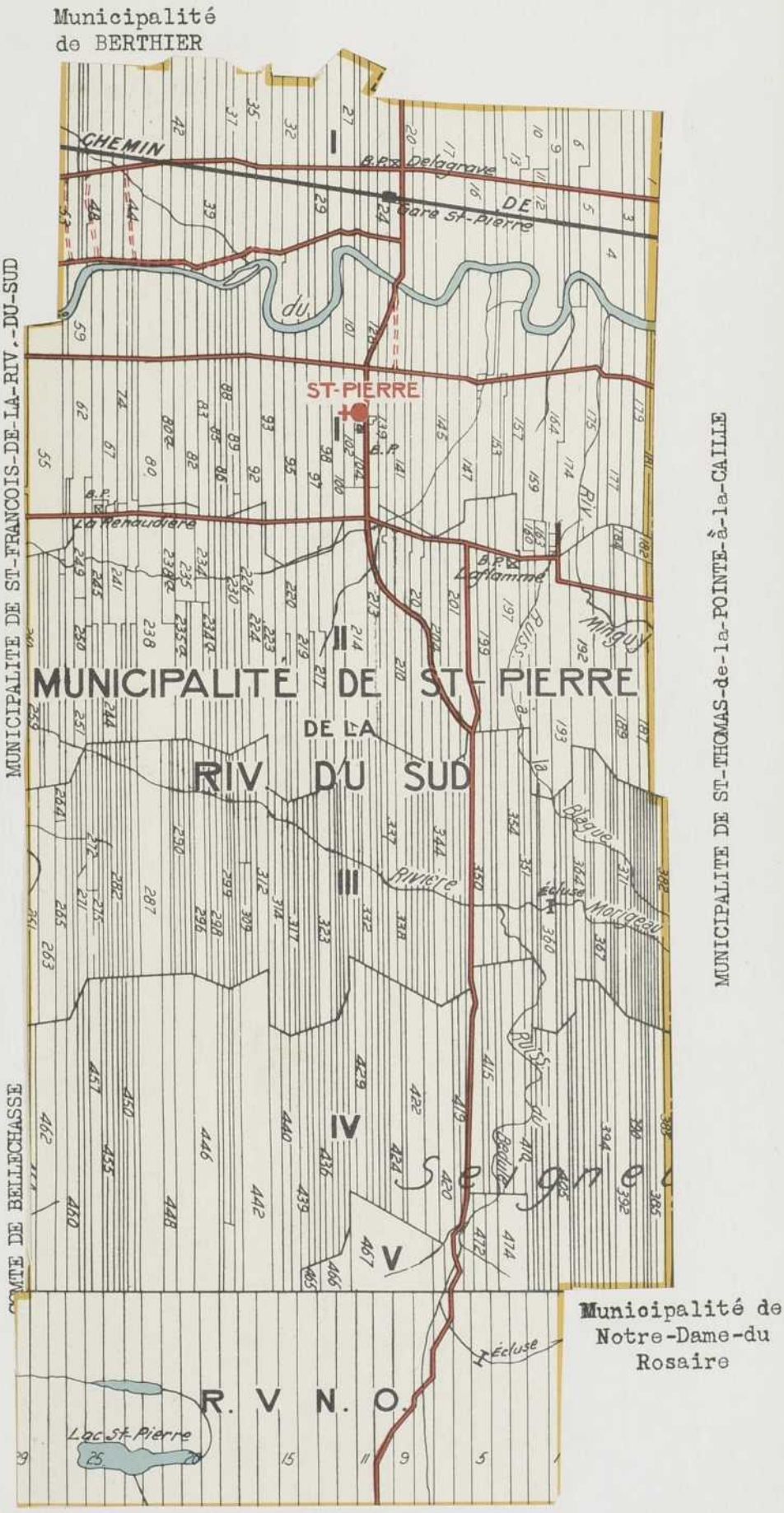

Municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

INDUSTRIES

1- Beurrerie de M. Adjutor Lecompte

2- Cie de Laiterie de St-Pierre (beurrerie, moulange, scierie et atelier de menuiserie)

3- Scierie, moulange et atelier de menuiserie de M. Alphonse Leblanc

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

S T - P I E R R E - D E - L A - R I V I E R E - D U - S U D

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Pierre est située au sud-ouest de celle de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille. Elle couvre une superficie de 21,314 acres et comprend deux rangs habités: le rang I Coteau Nord qui est simple et le rang I Coteau Sud qui est double dans le bas vers St-Thomas, ainsi que deux agglomération: celle du village et celle que l'on nomme Delagrave à l'intersection du rang I Nord et de la route de la gare.

La partie nord de la municipalité se trouve dans la région des terrasses et la partie sud dans celle du plateau de l'intérieur. La région des terrasses s'étend de 2 à 3 milles au sud de la Rivière-du-Sud. Le rang Coteau Sud longe les premiers accidents du relief qui annoncent le rebord du plateau intérieur. L'altitude de cette partie de la municipalité est de 150 à 175 pieds en moyenne.

Le sud de la municipalité est formé du rebord de la pénéplaine apalachienne de l'intérieur. Ce rebord rectiligne orienté du sud-ouest au nord-est s'élève brusquement, près du Coteau Sud, de 175 à 500 pieds et atteint même en quelques endroits près de 1,000 pieds. Dans cette dernière partie de la municipalité il n'y a aucune exploitation agricole; tout le territoire est couvert de bois.

Au point de vue hydrographique, la Rivière-du-Sud, qui va se jeter dans le St-Laurent à Montmagny, traverse la municipalité parallèlement au fleuve entre le chemin de fer au nord et le village de St-Pierre au sud. Tout près de la frontière sud de la municipalité se trouve le lac St-Pierre.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de St-Pierre renfermait en 1931 une population de 1,311 âmes; en 1938, d'après le secrétaire-trésorier, la population ne serait plus que de 1,202, soit une diminution nette de 109. Etant donné que durant cette période l'accroissement naturel a été de 104 âmes, les départs se sont donc élevés à 213. Les gens qui ont ainsi quitté la municipalité sont pour l'immense majorité des jeunes gens, dont plusieurs ont fait des études, et qui sont allés à la recherche d'emplois là où ils avaient chance d'en trouver; les autres comprennent quelques journaliers, quelques jeunes filles en service domestique et quelques garde-malades. Les chiffres du tableau suivant extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	28	17	4	1311
1932	36	9	5	1297
1933	28	17	5	1297
1934	30	24	6	1297
1935	27	18	4	1285
1936	33	12	2	1293
1937	27	21	12	1295
1938	28	15	8	1202
	237	133	46	

Occupation du sol

La municipalité renferme 121 cultivateurs propriétaires de fermes et 1 cultivateur étranger locataire. On relève 54 propriétaires de maisons sur emplacements et 7 locataires de maisons. A ces occupants du sol il faut ajouter 37 étrangers qui possèdent des lots à bois dans les limites de la municipalité. La localité dans son ensemble, comprend donc 195 propriétaires domiciliés et 43 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

La plupart des cultivateurs, c'est-à-dire au moins 100, tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. Pour les autres, l'occupation complémentaire consiste principalement dans le travail à la journée.

Outre la vingtaine de cultivateurs dont nous venons de parler, il y a environ 25 journaliers proprement dits et près de 80 jeunes gens qui travaillent aussi à la journée. Ces derniers ne sont occupés qu'occasionnellement et forment le contingent des ouvriers forestiers. L'artisanat comprend 8 ateliers de menuiserie, 2 forges, 1 cordonnerie, 2 ateliers d'électriciens, et 1 boutique de plombiers. On compte 2 beurreries, 2 moulanges, 2 scieries et 1 fabrique de machines à battre. Le commerce de détail fait vivre 5 familles tandis que 2 autres tirent un revenu complémentaire de petits commerces tenus à titre d'occupation secondaire. Ceux qui vivent des transports comprennent 1 chef de gare et trois sectionnaires, 2 pilotes, 3 camionneurs et 2 chauffeurs de taxi. En fait d'hommes de profession libérale, la localité compte 1 avocat et 1 arpenteur. Un certain nombre d'hommes travaillent à divers métiers; ainsi l'on trouve 3 charpentiers et menuisiers, 2 bouchers, 1 payeur, 1 voyageur de commerce, 1 peintre, 1 boulanger, 1 banquier, 1 charron, 1 postillon, 1 sacristain. On trouve en outre 42 rentiers et pensionnaires de l'Etat.

Huit religieuses Servantes du Coeur Immaculé de Marie possèdent un pensionnat au village. Dans les rangs on compte 4 autres écoles. Vingt à vingt-cinq jeunes filles gagnent leur vie en dehors de la municipalité et 5 ou 6 sont en service domestique dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud renferme actuellement 121 cultivateurs établis surtout dans le rang I au nord de la Rivière du Sud et dans les deux premiers rangs au sud de ce cours d'eau. La valeur moyenne des fermes est une des plus élevées de tout le comté. Cette valeur moyenne, que l'on estime à $6,700 comprend $3,000 engagés dans la terre, $2,000 dans les bâtisses, $850 dans les troupeaux et $850 dans le matériel roulant. Partout les fermes donnent l'apparence de la propreté et de l'aisance. Actuellement on compte 16 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Les fermes hypothéquées le sont pour une somme moyenne de $4,640 chacune.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de St-Pierre exploitent des fermes dont l'étendue est petite, soit 81 acres en moyenne chacune. La superficie moyenne labourée couvre sur chaque ferme quelque 80 acres, soit 9,680 au total. Chaque ferme comporte en outre une moyenne d'une acre en étendue inutilisable: rochers, marais, ravins, etc. Le reste du territoire de la municipalité comprend des érablières d'une étendue de 600 acres appartenant à une quarantaine de cultivateurs de Berthier, de St-François et de St-Thomas. Ceux de St-Pierre en possèdent aussi dans les rangs II, III et IV. Au sud de la municipalité, une compagnie détient quelque 1,900 acres de forêt.

Période végétation

Elle est sensiblement la même que celle de St-Thomas. (Cf. la monographie de cette localité.)

Sols et amendements

Deux types de sol caractérisent les fermes de la municipalité: terre forte argileuse de provenance alluvionnaire (90%) et terre légère sablonneuse (10%). Les deux rangs situés de part et d'autre de la Rivière du Sud comportent les meilleurs sols arables de la municipalité. Ce sont cependant de vieilles terres cultivées depuis très longtemps et dont il faut renouveler la fertilité non seulement par la pratique courante d'y épandre du fumier de ferme, mais aussi par l'apport d'engrais chimiques. Or, ce n'est que depuis une quinzaine d'années que l'on utilise les engrais chimiques et les amendements. En 1938, les cultivateurs ont utilisé 35 tonnes d'amendements calcaires et 70 tonnes d'engrais chimiques, soit respectivement 575 et 1,150 livres en moyenne par ferme, ce qui est trop peu. Quelque 35 cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier d'étable au moyen de plates-formes et de remises. Comme partout ailleurs dans la région, l'usage est de le transporter en hiver dans les champs et de l'y mettre en tas; on estime que pour cette raison les remises sont moins nécessaires.

L'égouttement des terres, facilité par des fossés et la pratique du labour Richard, est généralement bon. Sur presque toutes les fermes, les travaux d'égouttement sont soignés et l'on a utilisé judicieusement les cours d'eau et petits ruisseaux.

La pratique de la fertilisation des pâturages s'est répandue et on en obtient de bons résultats. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté, mais la culture de la luzerne requiert passablement de chaux.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1938 les superficies des diverses cultures et les rendements moyens obtenus:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	3 acres	16 boisseaux
Orge	30 "	21 "
Avoine	2350 "	25 "
Grains mélangés	20 "	25 "
Maïs	3 "	-
Pois secs	6 "	14 "
Mil et trèfle	4160 "	1 tonne
Luzerne	30 "	-
Pommes de terre	140 "	150 boisseaux
Navets	15 "	15 tonnes
Lin	3 "	-
Pâturages	2300 "	-
	9,660 acres	

Depuis 1930 et 1931, on observe dans les superficies en cultures

des augmentations pour l'avoine, le mil et le trèfle, la luzerne, les pommes de terre et les pâturages. Par contre, on note des diminutions dans les étendues en blé, en grains mélangés, en pois secs et en navets. Quant aux rendements, ils sont supérieurs à la moyenne de la région, surtout de ceux des paroisses de l'intérieur. On attribue cette supériorité à un meilleur sol et à une technique agricole plus soignée.

A peu près tous les cultivateurs suivent une rotation consistant en grain (1 an), foin (2 ans) et pâturages (1 an). Cette rotation est bonne, sauf que les pâturages de la fin du cycle devraient être fertilisés. La production végétale est adaptée au sol et au climat, de même qu'aux marchés et à l'alimentation des animaux de la ferme. On remarque cependant que les cultivateurs devraient cultiver plus de grains mélangés et produire plus de fourrages verts. Ces réformes amélioreraient l'industrie laitière et développeraient l'élevage porcin, les deux activités agricoles qui rapportent les meilleurs revenus aux cultivateurs. En 1938, ceux-ci ont vendu environ 165 tonnes de foin et quelque 4,200 boisseaux de pommes de terre. Le revenu moyen provenant de ces ventes est estimé à environ $30 par ferme.

2) Culture maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs cultivent des légumes pour l'alimentation domestique, mais seulement 5 ou 6 d'entre eux vendent des légumes. Ces agriculteurs écoulent leurs produits sur le marché local et surtout dans la ville de Montmagny. Quelques-uns fabriquent des conserves qu'ils vendent dans la région. On estime que ces cultivateurs retirent en moyenne $50 chacun de la vente des légumes.

La municipalité renferme quelque 2,600 pommiers dont 3 vergers de 400 arbres chacun. Presque tous les cultivateurs possèdent au moins quelques pommiers. On remarque que les arbres sont en général mal entretenus et pas assez protégés contre les maladies. On produit surtout les variétés Jaune et Wealthy. La majeure partie de la production est consommée dans la famille. Quant aux trois grands vergers appartenant respectivement à MM. F. Proulx, M. Delagrave et N. Proulx, ils rapportent environ $400 à chacun des propriétaires.

3) Erablières

La municipalité renferme 20 érablières exploitées par des cultivateurs de St-Pierre. En 1938, on a produit 500 gallons de sirop et environ 4,000 livres de sucre. La vente de ces denrées rapporte quelque $50 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement 355 chevaux, soit une augmentation de 12% environ par rapport à 1931. On élève chaque année une quarantaine de sujets. Ainsi, en 1939, on élève 1 cheval canadien, 3 percherons, 12 belges et 24 autres sujets de race croisée. Les cultivateurs gardent 1 étalon percheron, 2 étalons belges ainsi que 20 juments d'élevage, soit 1 de race canadienne, 5 de race percheronne et 14 de race belge. Quoique l'élevage chevalin soit maintenant bien établi, les commerçants de chevaux de l'Ouest font encore font concurrence aux éleveurs locaux. En 1938, ils ont vendu 7 chevaux dans la municipalité. Une dizaine de cultivateurs de St-Pierre se livrent à l'élevage du cheval, et ils en retirent des revenus substantiels. En 1938, un éleveur a vendu 1 cheval pur sang au prix de $200.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs possèdent en moyenne vaches chacun, soit environ 970 pour l'ensemble de la municipalité. Ce sont pour la plupart des animaux de race Ayrshire croisée; cependant, on trouve 18 vaches Holstein pur sang. On garde en outre environ 110 taureaux dont 62 pur sang, soit 12 canadiens, 20 Holstein et 30 Ayrshire. La localité compte 3 éleveurs de bétail laitier qui vendent chaque année quelques têtes de bétail destiné à l'élevage; cela rapporte environ $55 à chacun des éleveurs. Quant aux bovins de boucherie destinés à la vente, ils comprennent des vaches (100), des taureaux (50) et des veaux de lait (475). La vente de ces animaux procure un appoint de revenu estimé à $50 en moyenne par ferme.

L'industrie laitière constitue la base de l'agriculture à St-Pierre et rapporte environ $210 par cultivateur. Le rendement laitier atteint en moyenne 3,400 livres de lait pour la période de fonctionnement de la beurrerie; cependant si l'on tient compte du lait servant à la consommation domestique ou la vente en nature, le rendement moyen se chiffre à environ 3,700 livres. On vend surtout le lait aux 2 beurreries locales et en nature au village; quelques cultivateurs vendent du lait à Québec. Les deux beurreries comptent ensemble 112 patrons, dont 10 de St-Thomas et 2 de Berthier. L'industrie laitière, quoique bien organisée, est quand même susceptible d'amélioration; ainsi les cultivateurs auraient intérêt à centraliser la production du beurre à une seule beurrerie, plutôt que de porter leur beurre aux deux fabriques actuelles. De toute façon, l'industrie laitière doit être développée, car, outre qu'elle est rémunératrice, elle est à la base de l'élevage porcin qui, lui aussi, rapporte d'importants revenus.

3) Porcs

Selon nos informateurs, l'industrie porcine s'est beaucoup développée depuis quelques années. En fait, cet élevage constitue actuellement la meilleure source de revenus des cultivateurs de St-Pierre. Le troupeau se compose de 175 truies et de 8 verrats, dont 6 pur sang. Ce sont des animaux de race Yorkshire et Tamworth. En août 1939, on comptait aussi quelque 2,000 porcelets. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique porte sur environ 240 sujets, tandis que 1,750 porcs sont vendus vivants. On vend ces bêtes à la Coopérative Fédérée de Québec par l'entremise d'un agent. L'élevage du porc rapporte à St-Pierre un revenu moyen estimé à $250 par cultivateur.

4) Moutons

Si l'on en juge d'après le recensement fédéral de 1931, l'élevage du mouton est en régression. A cette époque la municipalité renfermait 249 moutons; cette année on en compte 190. Le troupeau comprend 90 brebis, 10 béliers et 90 agneaux. Ces animaux appartiennent à la race Leicester. On estime à $6 en moyenne par ferme le revenu provenant de cet élevage.

5) Volailles

L'élevage des volailles est passablement développé à St-Pierre. En août 1939, on dénombrait environ 7,500 volailles, dont une centaine de dindes. Tous les cultivateurs gardent des poules et 8 d'entre eux possèdent chacun un poulailler de plus de 100 poules. Chaque année, quelque 4,000 volailles sont engraissées pour la vente. L'aviculture rapporte $40 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte 6 apiculteurs. Deux d'entre eux possèdent 50 ruches chacun; quatre autres en possèdent chacun 2, soit un total de 108 ruches. En 1938, on a vendu 4,300 livres de miel, ce qui a rapporté environ $70 par producteur.

Conserves domestiques

Bon nombre de cultivateurs fabriquent des conserves pour l'alimentation domestique. Trois d'entre eux produisent pour le marché de la région. En 1938, ils ont vendu 13,000 boîtes de conserves de tomates, de fèves, de pois, etc. Ces trois cultivateurs gagnent à cette industrie un revenu moyen d'environ $300 chacun.

Revenus forestiers

Les gens de St-Pierre n'ont pas besoin d'aller aux chantiers pour vivre. A peine quelques jeunes gens y travaillent.

Presque tous les cultivateurs vendent un peu de bois provenant de leurs fermes ou de leurs terres à bois. En 1938, ils ont disposé de bois de chauffage (350 cordes), de bois franc (60,000 p.m.p.) et de bois de sciage (20,000 p.m.p.) Cette source de revenus rapporte environ $14 en moyenne par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de St-Pierre, sauf les producteurs spécialisés, nous obtenons pour 1938 le revenu-argent moyen suivant:

Grandes cultures	$ 30
Produits laitiers	210
Ventes de bovins de boucherie	50
Vente de porcs	250
Vente de moutons	6
Aviculture	40
Vente de bois	14
	$ 600

Ce revenu-argent moyen, qui s'étend à la majorité des cultivateurs, ne comprend pas les productions spécialisées qui rapportent de beaux revenus. Dans le cas de plusieurs cultivateurs, ce revenu de $600 s'accroît passablement puisqu'on doit considérer les activités suivantes:

Produits de l'érable (20 producteurs)	$ 50	chacun
Vente de bovins laitiers (3 éleveurs)	55	"
Pomiculture (3 producteurs)	400	"
Ventes de conserves (3 fabricants)	300	"
Apiculture (6 producteurs)	70	"
Vente de légumes (6 cultivateurs)	50	"
Elevage chevalin (1 éleveur)	200	"

Si l'on essaie de dégager le revenu brut de la ferme, il faut ajouter au revenu-argent de $600 la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, soit $185 en moyenne. Nous obtenons donc un revenu brut moyen de $785 par cultivateur. Quant aux dépenses d'exploitation, elles se chiffrent à quelque $200 en moyenne par ferme. Ces dépenses une fois payées, il reste au cultivateur une somme de $400 comme rémunération en argent. Ce revenu est l'un des plus élevés de tout le comté, et ce n'est qu'une moyenne: beaucoup réalisent plus, surtout ceux qui pratiquent certaines spécialités agricoles.

Achats

Les cultivateurs achètent individuellement chez les marchands locaux 35 tonnes de chaux, 70 tonnes d'engrais chimiques, 100 tonnes de moulées alimentaires, 7,500 livres de graines de mil et de trèfle, 200 minots de pois, des insecticides, de la ficelle d'engerbage, du treillis, etc. etc. Pour les besoins de l'alimentation, on remarque qu'il s'importe de grandes quantités de farine et de conserves. Au moins une bonne partie de ces marchandises pourraient être produites par les cultivateurs eux-mêmes. La plupart d'entre eux pourraient restreindre leurs achats de grains de semence et de conserves. En produisant plus de grains mélangés, on pourrait éviter de forts achats de moulées.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à $20 en moyenne par famille. Il n'y a pas de répartition légale. Les taxes municipales sont de $7 en moyenne par famille et les taxes scolaires $17. Les biens imposables des cultivateurs sont évalués à 100% de leur valeur réelle. L'église, la commission scolaire et la municipalité n'ont aucune dette.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Pierre est dotée d'un Cercle agricole

(60 membres), d'un Cercle de l'U.C.C. (12 membres) et d'un Cercle de Fermières(60 membres). La Société d'Agriculture du comté recrute plusieurs de ses membres parmi les cultivateurs de la localité. Ces sociétés fonctionnent assez bien malgré l'individualisme prononcé de la plupart des membres.

St-Pierre est une vieille paroisse essentiellement agricole. A ce point de vue, elle est une des meilleures du comté. La classe paysanne de la localité est travailleuse, progressive et s'applique consciencieusement à sa besogne. Dans l'ensemble, cependant, le revenu tiré de l'agriculture pourrait être beaucoup augmenté. A vrai dire, la majorité des cultivateurs, par suite du prix élevé des engrais chimiques, ne font guère usage de ceux-ci; l'emploi de ces engrais doublerait chez eux le rendement du foin, du grain et des pâturages, l'adoption plus généralisée d'un système de rotation rationnelle, l'organisation plus répandue des pâturages permanents serait aussi de nature à augmenter le rendement laitier.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

Il y a deux beurreries dans la municipalité. Celle de M. Adjutor Lecompte, qui est située près de la gare, est établie depuis 1900. Elle fonctionne 7 mois par année et fournit du travail à un membre de la famille du propriétaire et à un ouvrier étranger. En 1938, cette fabrique a produit 40,941 livres de beurre. Une partie de la production est vendue aux consommateurs locaux (8,000 livres) et le reste aux commerçants de gros de Québec (32,940 livres). La matière première utilisée comprend 1,000,000 de livres de lait provenant des 48 patrons de la beurrerie, soit 39 de St-Pierre, 7 de Montmagny et 2 de Berthier.

L'autre beurrerie appartient à M. Zéphirin Cloutier, qui fait affaires sous la raison sociale de la Cie de Laiterie de St-Pierre. Cet établissement situé dans le rang I sud, fonctionne pendant 8 mois annuellement. La production de 1938 atteint 69,107 livres de beurre dont 20,000 livres ont été vendues aux consommateurs locaux et 49,107 livres aux commerçants de gros de Québec. La matière première ayant servi à la fabrication comprend 1,625,000 livres de lait fournies par les 64 patrons de la beurrerie, dont 61 sont de St-Pierre et les 3 autres de St-Thomas.

2) Moulanges

La Cie de Laiterie de St-Pierre exploite depuis 1929 une moulange qui travaille environ 2 mois par année. Elle moud annuellement à peu près 200,000 livres de moulées. Les possibilités de développement de cette industrie sont minces, car de plus en plus les cultivateurs préfèrent acheter les moulées directement de Québec et des marchands locaux.

M. Alphonse Leblanc, possède une moulange située dans le village. Cette petite industrie, établie depuis 5 ans, ne travaille que deux jours par semaine environ durant toute l'année. Elle moud environ 15,000 minots d'avoine que les cultivateurs font venir en grande partie de Québec. La machinerie de cet établissement est démodée.

Industrie du bois

Scieries

Le même M. Alphonse Leblanc possède aussi une scierie et un atelier de planage fonctionnant depuis une vingtaine d'années. Pendant les 4 mois que cet établissement est en activité, le propriétaire emploie 6

hommes. En 1938, la production comprend 25,000 p.m.p. de bois de sciage pour son propre compte, 200,000 p.m.p. pour les cultivateurs, 50,000 p.m.p. de bois plané. Les essences utilisées, qui comportent sapin et épinette dans la proportion de 95%, merisier et bouleau pour le reste, proviennent des terres patentées (50%) et de la réserve cantonale (50%). Une bonne partie du bois est utilisée dans la localité; M. Leblanc se sert de celui qu'il scie pour son propre compte pour fabriquer des portes, châssis, chaises, etc.

Outre une beurrerie et une moulange, La Cie de Laiterie de Saint-Pierre exploite une scierie établie depuis 1903. Pendant sa période d'exploitation, qui est de 2 mois annuellement, 4 ouvriers y travaillent. On y scie 150,000 p.m.p. pour le compte du propriétaire et 150,000 p.m.p. à commission. Une partie de ce bois sert sur place et le reste est vendu aux commerçants locaux. Les principales essences sont le sapin et l'épinette (66%) et le merisier et le bouleau(33%).

Atelier de menuiserie

M. Alphonse Leblanc fabrique des portes, des châssis, des chaises, et divers autres meubles dans sa manufacture établie depuis 20 ans. Il emploie 6 hommes pendant 4 mois. Toute sa production est vendue aux consommateurs locaux.

M. Leblanc est un informateur très réticent et les chiffres qu'il nous a donnés concernant ses trois industries (moulange, scierie, atelier de menuiserie) sont manifestement sujets à caution.

Autres industries

Fabrique de machines

M. Z. Cloutier exploite, outre les industries déjà mentionnées et toujours sous la même raison sociale, un atelier où il fabrique diverses machines. Cet établissement date de 1898 et emploie 4 hommes. La production comprend 25 à 30 machines à battre, une quinzaine de chariots et bancs de scie (pour scieries), 25 à 30 bancs de scie pour cultivateurs et divers articles et accessoires. La matière première qui sert à la fabrication de tous ces articles comprend 50,000 p.m.p. de merisier de la localité, 60,000 livres de fonte provenant de Montréal et des environs (riblons), 25,000 livres de fer et d'acier de Montréal, 3,500 pieds de courroies et divers accessoires. Les produits sont vendus dans les comtés compris entre ceux de Bellechasse et Matane par l'entremise des fils du propriétaire. Les possibilités de développement de cette industrie ne sont pas grandes. Cela tient à l'infirmité du propriétaire, qui est devenu aveugle, à l'intérêt moindre que portent les fils à l'entreprise, et à la saturation du marché.

Entreprises d'utilités publiques

M. Cloutier est distributeur d'électricité dans les municipalité de St-Pierre, St-François et Berthier où 60% des familles utilisent le courant électrique. Il possède une sous-station de transformation et 22½ milles de lignes distributrices; l'électricité est achetée de la Quebec Power Co.

M. Cloutier est également propriétaire d'un aqueduc qui assure l'approvisionnement en eau au village, à une partie de la paroisse de Saint-François et à une partie de la municipalité de St-Pierre.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

Le chemin de fer Canadien National passe dans la municipalité, qu'il traverse dans sa partie nord. La gare, qui est éloignée de 1½ mille du village, possède 1 voie principale, 1 voie d'évitement et des entrepôts. En 1938, le volume global de la circulation ferroviaire atteint 656 tonnes, soit 595 tonnes à l'entrée et 61 tonnes à la sortie. Les marchandises reçues comprennent des produits destinés à la ferme (239 tonnes)

des produits alimentaires (80 tonnes), des produits industriels et des matières premières (147 tonnes) et des marchandises diverses (129 tonnes). Quant aux marchandises expédiées, elles comportent des produits animaux (30 tonnes), du poisson provenant de Berthier (11 tonnes) et des produits divers (20 tonnes). Ces chiffres accusent une forte diminution sur ceux de 1929; cette année là, les marchandises reçues se totalisaient à 1,365 tonnes et les expéditions à 1,026 tonnes.

Quant au transport des voyageurs, il a un peu diminué depuis une dizaine d'années. En 1928, la gare de St-Pierre enregistrait 4,385 voyageurs partants; en 1938 on en compte 3,990.

Routes

Deux services d'autobus passent dans la localité. Celui de M. Legendre, qui relie Lévis à St-Aubert dans le comté de l'Islet, passe dans le nord de la municipalité. Au sud, le service appartenant à M. Lemolin joint Lévis à St-Paul de Montminy.

Trois camionneurs assurent le transport des marchandises entre St-Pierre et Québec. Deux d'entre eux effectuent le service 2 fois par semaine. Ces camionneurs transportent surtout des marchandises générales pour le compte des marchands de la municipalité.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

S T - F R A N C O I S - D E - L A - R I V I E R E - D U - S U D

MUNICIPALITE DE ST-FRANCOIS-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-François est située au sud de celle de Berthier et à l'ouest de celle de St-Pierre. Son territoire se trouve partie dans les anciennes seigneuries de Berthier et de St-Vallier ainsi que dans le canton Armagh. En 1939, "tous les lots des première et deuxième concessions et du sixième rang nord-ouest du Canton d'Armagh sont annexés à la municipalité de la paroisse de St-François-de-la-Rivière-du-Sud dans le comté municipal de Montmagny pour fins municipales". Avec cette annexion à son territoire, la municipalité a maintenant une superficie d'environ 24,000 acres.

Au point de vue du relief, la municipalité se partage en deux parties: celle des terrasses au nord et celle des collines au sud.

La première est la plus importante. La terrasse la plus étendue est située de part et d'autre de la Rivière du Sud. Elle est limitée au nord par une ride rocheuse très aplanie, visible surtout dans le nord-ouest, où l'altitude s'élève légèrement au-dessus de 200 pieds le long du chemin de fer. Elle est limitée au sud par les premières collines qui frangent la pénéplaine intérieure. Cette belle terrasse a une altitude moyenne de 150 pieds. Elle est très uniforme, s'abaisse vers le nord-est selon la pente de la Rivière-du-Sud qui l'a formée. Elle porte les deux rangs les plus riches de la paroisse, le rang Nord et le rang Sud. Ce dernier est parcouru par une ride rocheuse qui limite la terrasse principale au sud, passe à une altitude de 200 à 225 pieds dans le sud-ouest, descend progressivement à moins de 200 au voisinage de la route du village et à 155 pieds là où il franchit la rivière Morigeau. Si l'on suit le cours de la Rivière du Sud, on aperçoit sur les berges des lambeaux d'une autre terrasse, dont l'altitude atteint en moyenne 75 pieds. Cette dernière se développe parfois à la faveur des méandres de la rivière. Le fond de ce cours d'eau, généralement rocheux, se trouve à 100 ou 110 pieds d'altitude.

La seconde partie du relief est formée d'une région de collines entrecoupée de petites terrasses et du plateau intérieur (pénéplaine apalachienne). Au sud du rang Sud des collines s'élèvent assez brusquement de 400 à 500 pieds. Puis l'on voit les terrasses intérieures. La plus étendue de ces dernières est celle du rang des Prairies située plus au sud et dont l'altitude varie entre 475 et 525 pieds. Quant au reste de la municipalité, dans le canton d'Armagh il est formé du rebord de la grande pénéplaine intérieure s'élevant assez rapidement de 500 à 1000 pieds d'altitude. Ce rebord semble à peine entamé par l'érosion.

Le réseau hydrographique est formé par la Rivière du Sud et ses affluents qui sont le bras St-Michel sur la rive gauche et la rivière Morigeau sur la rive droite. Les principaux lacs sont les lacs Huron et A la Hache, tous deux situés dans le canton Armagh.

Outre l'agglomération principale, qui est celle du village, il y en a une à l'intersection du rang I Nord et de la route de la gare et une autre qui porte le nom de Morigeau située au sud-est de la municipalité. Il y a également plusieurs rangs: rang I nord de la Rivière-du-Sud; rang I sud de la Rivière-du-Sud; rang II Morigeau (quelques habitations seulement) et rang III "Des Prairies" qui se prolonge à l'ouest par le rang Ste-Catherine vers St-Raphael dans le comté de Bellechasse

II - POPULATION

Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud
Comté de Montmagny
Echelle 1 mille = 1 pouce.

Municipalité
de BERTHIER

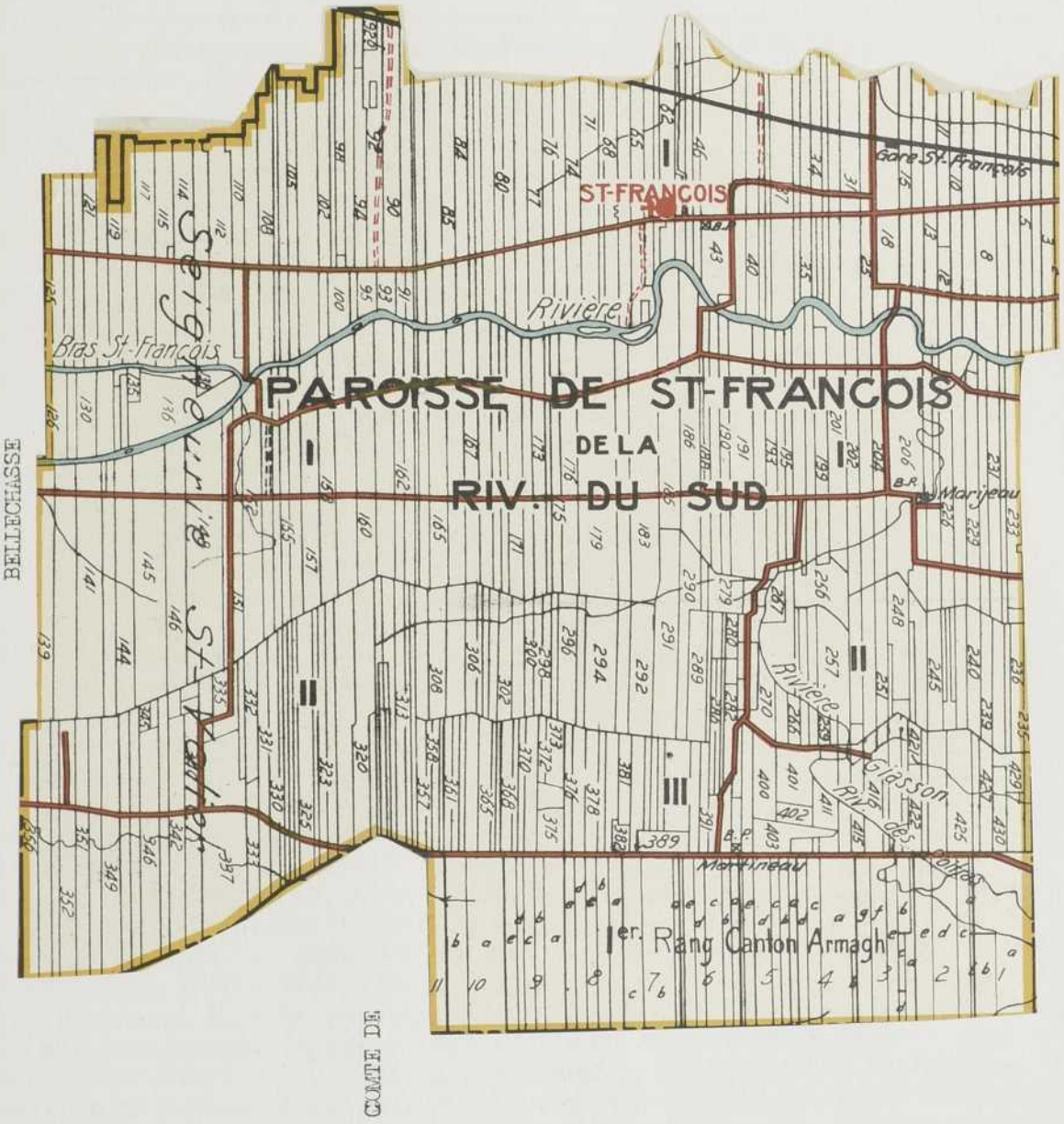

Comté de BELLECHASSE

INDUSTRIES

1- Société Coopérative Agricole de St-François
2- Beurrerie de M. Stanislas Simard
3- Moulange et atelier de menuiserie de M. A. Garant
4- Carderie et atelier de menuiserie de M. Eug. Tremblay
5- Moulange et atelier de menuiserie de M. Moise Boissonnault
6- Scierie et moulange de M. Joseph Tremblay
7- Atelier de menuiserie de M. P. E. Boulet

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 dénombre 1,554 âmes à St-François, tandis que les statistiques municipales en mettent pour la même année 1,450; en 1938, la population serait passée à 1,623 âmes (1). Etant donné que l'accroissement naturel se chiffre à 233, les départs se sont donc élevés à environ 60. La plupart des gens qui sont partis se sont dirigés vers les villes ou vers l'Abitibi ou le lac St-Jean. Les chiffres suivants, extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	57	27	9	1,450
1932	61	23	6	1,530
1933	50	18	6	1,530
1934	58	20	6	1,530
1935	42	19	6	1,437
1936	50	27	8	1,437
1937	47	22	16	1,437
1938	43	19	11	1,623
	408	175	68	

Occupation du sol

La municipalité renferme 145 propriétaires de fermes. On compte aussi 84 propriétaires de maisons sur emplacements et 10 locataires de maisons. Il y a 229 propriétaires domiciliés et 17 propriétaires non domiciliés. Ces derniers comprennent 3 cultivateurs, 8 propriétaires de lots à bois et 6 autres propriétaires.

Modes de vie

Environ 130 des 145 cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. Les autres en tirent la majeure partie. L'agriculture, en outre, rapporte quelques revenus à plusieurs chefs de familles entrant dans la catégorie des journaliers.

On relève 38 journaliers. On pourrait ajouter à ce nombre une quarantaine de jeunes gens qui ne perdent pas l'occasion de gagner quelque argent en louant leur travail à la journée. Le travail qui s'offre le plus souvent à cette catégorie d'employés consiste en de menus travaux sur les fermes. Le relevé des boutiques d'artisans a donné 5 ateliers de menuiserie, 2 forges, 1 cordonnerie, 1 boutique de coiffeurs, 1 atelier de ferblantiers et 1 boutique de plombiers. La paroisse compte plusieurs autres entrepreneurs, hommes de métier, etc. On trouve aussi 2 charpentiers et menuisiers, 1 forgeron, 1 hôtelier, 1 instituteur, 2 postillons, 1 agent d'assurances, 1 sacristain, 1 cantonnier et 39 rentiers et pensionnaires de l'Etat. L'industrie comprend 2 moulanges, 1 scierie et moulange, 1 carderie, 1 scierie et 1 manufacture de divers objets en bois. Le commerce de détail fait vivre 7 familles et 2 autres tirent de la même occupation un revenu complémentaire. Au chapitre des transports nous notons 1 employé de chemin de fer, 4 camionneurs et 5 chauffeurs de taxis.

En fait de travail féminin, 8 religieuses de la Congrégation Notre-Dame dirigent un pensionnat et 7 maîtresses s'occupent d'enseignement. C'est là à peu près le seul travail féminin rémunéré; il y a peu de femmes ou jeunes filles salariées. Cependant la main-d'oeuvre féminine est abondante dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

(1) En 1937, les statistiques municipales donnent une population de 1,437 âmes. En 1938, le chiffre atteint 1,623. Cette augmentation est due au fait que le rang Ste-Catherine ou Brise-Culotte, qui fait partie de St-Raphael pour fins religieuses, fait partie de St-François au point de vue municipal. Cette partie de la municipalité a été omise dans le chiffre de 1937. En 1938, le secrétaire-trésorier en a tenu compte.

La municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud renferme actuellement 145 cultivateurs, dont environ 130 établis dans les deux rangs situés de part et d'autre de la Rivière du Sud et une quinzaine d'autres habitant les rangs Ste-Catherine, Morigeau et des Prairies. Le chiffre de 145 cultivateurs diffère de celui indiqué dans les statistiques municipales (162); cet écart provient du fait qu'une quinzaine d'emplacitaires qui s'occupent un peu de culture sont classés parmi les cultivateurs par le secrétaire-trésorier. La valeur moyenne des fermes est l'une des plus élevées du comté. Elle atteint en moyenne $6,600 par ferme et comprend $3,000 engagés dans la terre, $2,000 dans les bâtisses, $900 dans les troupeaux et $700 dans le matériel roulant. En général, les fermes reflètent l'aisance des cultivateurs, qui, dans l'ensemble, sont progressifs et travailleurs. Actuellement on relève 15 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen accordé à chacun de ces exploitants se chiffre à environ $4,200.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de St-François exploitent des fermes d'une étendue moyenne de 85 acres (192' x 192'). Les exploitations agricoles renferment en moyenne 80 acres de terre labourée et 5 acres de terre inculte et de forêt. La plupart des cultivateurs possèdent en outre chacun une terre à bois d'une superficie moyenne de 55 acres. Le reste de la municipalité comprend les réserves forestières de M. J.A. Collin de Montmagny et des lots à bois appartenant à des emplacitaires locaux et à des cultivateurs de Berthier.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à St-Thomas. (Cf. la monographie de cette municipalité.)

Sols et amendements

Les terres de la municipalité comptent parmi les meilleures de la région. Les deux rangs séparés par le Rivière-du-Sud ne comportent qu'un type de sol: de la terre argileuse. Le sol de cette partie de la localité peut se comparer avantageusement aux meilleures terres de la province. Dans les autres rangs, on trouve de la terre argileuse mélangée à de la terre sablonneuse. Quoique les cultivateurs soient progressifs, ce n'est que depuis une douzaine d'années que l'emploi des amendements s'est généralisé parmi les agriculteurs. En 1938, ceux-ci ont utilisé 120 tonnes d'amendements calcaires et 100 tonnes d'engrais chimiques. Une cinquantaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier d'étable au moyen de plates-formes ou de remises.

L'égouttement des terres est excellent dans les deux rangs du nord, où la Rivière du Sud favorise grandement le drainage. Ailleurs, l'égouttement du sol laisse à désirer. Les cultivateurs du sud de la municipalité n'ont pas encore complètement aménagé les rivières Morigeau et des Prairies; ces fermes auraient avantage à pratiquer le labour Richard afin de mieux assainir les terres arables. Plusieurs cultivateurs ont fertilisé des pâturages et ont obtenu d'excellents résultats.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages, donnent en 1938 les étendues et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	20 acres	15 boisseaux
Orge	280 "	20 "
Avoine	2,900 "	25 "
Grains mélangés	100 "	25 "
Sarrasin	25 "	30 "
Pois secs	10 "	15 "

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Pommes de terre	145 acres	170 boisseaux
Maïs	15 "	12 tonnes
Mil et trèfle	5,075 "	1½ tonne
Navets	20 "	12
Lin	2 "	-
Pâturages	3,000 "	-
	11,592 acres	

Le tableau ci-dessus n'indique que la production agricole des cultivateurs; si on y ajoute celle d'une quinzaine d'emplacitaires qui s'occupent un peu de culture et le produit de 4 fermes appartenant à un notaire, l'ensemble des superficies ensemencées n'a pas beaucoup varié en comparaison de 1931. On note cependant des diminutions dans les étendues en mil et trèfle, en pommes de terre et en pâturages. Par contre, la culture de l'orge et celle des grains mélangés se sont développées. Quant aux rendements, par suite de la productivité du sol et d'une meilleure technique agricole, ils sont supérieurs à la moyenne de ceux des autres localités. Ainsi, le rendement des pommes de terre atteint 170 boisseaux à l'acre, ce qui est supérieur aux meilleures paroisses du comté, sauf à l'Ile-aux-Grues où cette culture constitue une spécialité. En général, la production végétale est bien adaptée aux conditions agricoles locales. Cependant les cultures de grains mélangés, de fourrages verts et de luzerne devraient être plus encouragées. Presque tous les cultivateurs suivent la rotation suivante: grain (1 an), foin (3 ans) et pâturages (1 an). Cet assolement donne de bons résultats, mais on en bénéficierait plus si on fertilisait les pâturages en dehors de la rotation. La pratique des pâturages permanents fertilisés pourrait encore se répandre beaucoup.

Il y a une vingtaine d'années, la culture du foin rapportait de beaux revenus; on en vendait jusqu'à 100 wagons par année. En 1938, les cultivateurs de St-François ont vendu 150 tonnes de foin et environ 3,800 boisseaux de pommes de terre, ce qui rapporte quelque $20 en moyenne par cultivateur.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Presque tous les cultivateurs s'adonnent à la culture maraîchère, mais seulement en vue de l'alimentation domestique. Quelques-uns vendent des légumes au village, mais cette activité ne rapporte que des revenus minimes à ceux qui s'y livrent.

Le sol à St-François n'est pas très favorable à la pomiculture. On remarque cependant que presque chaque cultivateur possède au moins quelques pommiers. En fait, la localité en renferme environ 2,000. On produit surtout les variétés Jaune, Wealthy et Duchesse. Toute la production sert à l'alimentation domestique.

3) Erablières

La municipalité compte quelque 83 érablières, dont 68 sont en exploitation. Au cours de la dernière saison, on a produit 1,600 gallons de sirop et 13,000 livres de sucre, dont la vente a rapporté environ $45 de revenu par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a très peu augmenté depuis 1931. Actuellement on en compte 420, dont 4 étalons et 50 juments d'élevage. Le troupeau renferme plusieurs animaux de reproduction; ainsi on trouve 1 étalon et 2 juments de race canadienne pur sang, 1 étalon et 1 jument de race percheronne pur sang et 1 étalon belge. On relève en outre 1 étalon croisé canadien et 47 juments d'élevage de race canadienne croisée. L'élevage chevalin produit annuellement une cinquantaine de sujets. On aurait intérêt à le développer davantage, car les cultivateurs de la localité achètent chaque année une trentaine de chevaux en provenance de l'Ouest. Dans la plupart des cas, ces bêtes sont médiocres. Les éleveurs de chevaux de St-François réalisent chacun un revenu anuel moyen que

l'on estime à $150.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs de St-François possèdent en moyenne 8 vaches chacun, soit un total de 1,160 pour la localité. Le troupeau comprend 15 vaches Ayrshire et 2 vaches Jersey pur sang; le reste des vaches sont des bêtes de race Ayrshire croisée. On relève en outre quelque 70 taureaux Ayrshire croisés, 20 pur sang de même race, 10 autres pur sang de race Holstein et 3 taureaux Durham de race pure. La plupart des cultivateurs vendent du bétail laitier destiné à l'élevage; en 1938, ils en ont vendu environ 75 têtes, ce qui rapporte un revenu moyen de $20 par ferme. On vend aussi du bétail de boucherie: 25 vaches, 75 taureaux et environ 650 veaux de lait. Cette industrie était, il y a une vingtaine d'années, beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. On engraissait alors des bouvillons provenant des Cantons de l'Est, et que l'on vendait ensuite sur les marchés de Montréal et de Québec. Actuellement cette activité agricole rapporte un revenu de quelque $44 en moyenne par cultivateur.

L'industrie laitière constitue la principale source de revenus des cultivateurs de St-François; elle rapporte environ $230 en moyenne par ferme. Outre ce revenu, quelques cultivateurs vendent du lait en nature et en expédient à Québec. Le rendement moyen des vaches atteint 3,500 livres de lait pendant la période de fabrication des beurreries. Le rendement annuel, comprenant le lait porté aux beurreries, le lait consommé à la maison et celui vendu en nature, est d'environ 3,600 livres de lait par vache. On vend surtout le lait aux deux beurreries locales qui comptent ensemble 153 patrons, dont une dizaine de St-Raphael et 3 de St-Pierre. L'industrie laitière, quoique bien organisée et rapportant de beaux revenus, est tout de même susceptible d'améliorations; ainsi les cultivateurs auraient intérêt à augmenter le rendement moyen des vaches et à centraliser la production du beurre dnas une seule beurrerie.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue, après l'industrie laitière, la meilleure source de revenus des cultivateurs de St-François. Le troupeau, composé d'animaux de race Yorkshire, comprend 4 verrats et 250 truies. En août 1939, on relevait en outre quelque 2,200 porcelets. Cette industrie est bien établie et intéresse presque tous les cultivateurs. La moitié de ces derniers obtiennent des portées deux fois par année, ce qui augmente rapidement le nombre de porcs destinés à la vente. L'alimentation domestique requiert un abatage annuel de quelque 280 bêtes. Le surplus, soit environ 1,900 animaux, sont vendus vivants à des commerçants locaux qui expédient ensuite à Québec et à Montréal. Ces ventes procurent un revenu de $210 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Le nombre de moutons n'a guère varié depuis quelques années. En 1931, le recensement fédéral en dénombre 718 et actuellement (été 1939), on en compte environ 700. Le troupeau comprend 325 brebis, 50 béliers et 325 agneaux appartenant à la race Leicester croisée. Malgré une loi municipale défendant de laisser les chiens en liberté, ceux-ci causent chaque année des déprédations parmi les troupeaux. L'absence de pâturages entrave aussi l'élevage ovin. En 1938, la vente des agneaux sur le marché local a rapporté $13 en moyenne par ferme.

5) Volailles

L'aviculture, selon les renseignements obtenus sur place et la comparaison des chiffres avec les statistiques, n'a pas beaucoup varié depuis quelques années. En août 1939, la municipalité renferme environ 11,000 volailles, dont 1,500 que les cultivateurs engraissent pour la vente. Quoique cet élevage soit bien établi, on note que beaucoup de cultivateurs se soucient peu de l'amélioration et de la production de leurs volailles. Sur beaucoup de fermes, l'alimentation des poules et poulettes laisse fort à désirer. En 1938, cet élevage a rapporté une somme de $25 en moyenne par cultivateur.

6) Apiculture

La localité renferme 4 apiculteurs possédant ensemble 120

ruches. Le miel, que l'on vend sur le marché local, rapporte environ $125 en moyenne par producteur.

7) Animaux à fourrure

Deux éleveurs d'animaux à fourrure ont vendu 100 peaux en 1938. Cette activité rapporte une somme de $900 en moyenne à chacun des éleveurs.

Revenus forestiers

St-François étant une bonne paroisse agricole, les cultivateurs peuvent se dispenser facilement de travailler dans les chantiers pendant l'hiver. De fait seuls quelques fils de cultivateurs y vont. Par contre presque tous les cultivateurs vendent du bois provenant de leurs terres à bois. En 1938, ils ont vendu du bois de chauffage (1,400 cordes), du bois à pâte (90 cordes), du bois de sciage (200,000 p.m.p.) et du bois franc (50,000 p.m.p.) La vente de ces produits forestiers rapporte une somme de $78 en moyenne par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau tous les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de St-François, nous obtenons les revenus-argent moyens suivants:

Grandes cultures	$ 20
Produits laitiers	230
Vente de bovins laitiers	20
Vente de bovins de boucherie	44
Vente de porcs	210
Vente de moutons	13
Aviculture	25
Vente de bois	78
	$ 640

Plusieurs cultivateurs, qui joignent à l'exploitation générale de leurs fermes quelques spécialités, réalisent un revenu supérieur à la moyenne. Le tableau suivant indique ces spécialités et le nombre de cultivateurs qui en retirent des revenus.

Produits de l'érable (68 producteurs)	$ 45	chacun
Apiculture (4 producteurs)	125	"
Animaux à fourrure (2 éleveurs)	900	"
Elevage chevalin (10 éleveurs)	150	"
Culture de l'avoine (3 producteurs)	24	"
Moutons pur sang (1 éleveur)	65	"

Si l'on essaie de dégager le revenu brut de la ferme, il faut ajouter au revenu-argent moyen de $640 la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille ($200). Nous obtenons donc un revenu brut de $840 en moyenne par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation, comprenant les taxes, la main-d'oeuvre, les matières premières, les réparations etc., elles se chiffrent à $200 en moyenne par ferme. Ces dépenses une fois payées, il reste au cultivateur une somme de $440 représentant l'intérêt du capital moyen investi dans les fermes de la localité.

Achats

Les cultivateurs de St-François achètent de grandes quantités de produits alimentaires: farine, fruits, conserves, etc. Ils achètent aussi des engrais chimiques (100 tonnes), de la chaux (120 tonnes), de la moulée (280 tonnes), de la graine de trèfle (5,000 livres), des grains de semence (400 boisseaux), des insecticides, etc. Les denrées qu'on achète et qu'on pourrait produire sur place sont peu nombreuses. La principale est la moulée.

Impôts et contributions

Chaque famille donne à l'église une contribution moyenne annuelle de $20. Il n'y a pas de répartition légale. Les taxes municipales et scolaires atteignent respectivement $10 et $18 en moyenne par famille. L'église, la commission scolaire et la municipalité ne sont pas endettées.

Sociétés agricoles

On trouve à St-François un Cercle agricole (75 membres), un Cercle de l'U.C.C. (20 membres), et un Cercle de Fermières (50 membres). On relève en outre la Société soopérative agricole (beurrerie) qui compte 105 patrons. Bon nombre de cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté. Depuis quelques années, on remarque que le mouvement coopératif fait des progrès en dépit de la partisannerie politique et de l'individualisme de certains cultivateurs.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

Il y a deux beurreries à St-François. La Société coopérative agricole de St-François, qui est située près du village, dans le rang Nord, existe depuis longtemps, mais n'a été organisée en coopérative que depuis 4 ans. C'est une grosse beurrerie qui fonctionne 8 mois par année pendant lesquels elle emploie un ouvrier de la famille du propriétaire et 1 étranger. La production de 1938 s'est élevée à 104,995 livres de beurre, provenant de 2,625,000 livres de lait fournies par 105 patrons. Une dizaine de ces derniers viennent de St-Raphael et 2 de St-Pierre. Le beurre ainsi fabriqué est vendu aux consommateurs locaux (24,995 livres) et à la Coopérative Fédérée de Québec (80,000 livres).

L'autre beurrerie, celle de M. Stanislas Simard, a été établie en 1900 dans le rang du Sud. Elle fonctionne 7 mois par année et emploie 1 homme. En 1938, cette fabrique a produit 42,630 livres de beurre. Sa production se partage entre les commerçants de gros qui en achètent 34,000 livres et les consommateurs locaux qui en emploient 8,630 livres. Sous l'effet de la concurrence qu'elle subit de la part de la beurrerie coopérative, la production de cette beurrerie a diminué de 25% depuis 3 ans. Cette fabrique compte 48 patrons dont 1 de St-Pierre.

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par les chiffres qui précèdent, l'industrie laitière est bien développée à St-François. Cependant si la coopérative réussissait à centraliser toute la production dans une seule fabrique comme ses fondateurs l'avaient projeté, le coût de production serait diminué.

2) Moulanges

M. Joseph Tremblay (1) exploite à Morigeau, sur la rivière Giasson, une moulange qui a appartenu à ses ancêtres. Son industrie fonctionne un peu tous les jours et emploie un ouvrier. On y moud 10,000 minots d'avoine, de sarrasin, d'orge, de blé et de grains mélangés pour les cultivateurs. L'orge, le blé et le sarrasin sont achetés à Québec. Les principaux obstacles au développement de cette industrie sont le manque de capital et l'insuffisance de matières premières.

Une autre moulange, propriété de M. Moise Boissonneault (1) est située à St-François-Station dans cette partie de la municipalité que l'on nomme les Quatre-Chemins. Cette industrie existe depuis vingt ans. C'est un petit établissement qui fonctionne environ 1 mois par an. En 1935, on y a moulu 1,360 poches d'orge, d'avoine, de blé, et un peu de foin. La matière première est insuffisante et M. Boissonneault trouve les taxes trop élevées.

Une troisième moulange attenant à une scierie a été mise en exploitation en 1936 par M. Garant qui y travaille avec 5 membres de sa

(1) Informateur très réticent.

famille. La moulange fonctionne 5 mois par année. Le quart environ du grain est récolté dans la localité, le reste vient de l'Ouest.

3) Carderie

M. Eugène Tremblay est propriétaire d'une carderie située sur la rivière Giasson au village Morigeau. Cette industrie existe depuis au moins 75 ans, ayant appartenu autrefois aux Ursulines. Elle est attenante maintenant à un atelier de fabrication de manches de haches et de pics, M. Tremblay y emploie 1 membre de sa famille et 1 étranger pendant 2 mois. Pendant la période d'exploitation l'industrie fonctionne à plein rendement et carde 3,300 livres de laine provenant des cultivateurs. Cette industrie manque surtout de matières premières.

Industrie du bois

1) Scieries

Outre sa moulange, M. Garant exploite une scierie dans laquelle il scie à commission et où il prépare le bois nécessaire à sa manufacture de divers articles en bois. En 1936, il a scié pour lui-même 100,000 p.m.p. et pour les cultivateurs 25,000 p.m.p. Il a travaillé environ 5 mois. Les 100,000 p.m.p. qu'il a sciés pour lui-même se décomposent ainsi au point de vue des essences: merisier et érable, 75,000 p.m.p. ; chêne, frêne et bois mou, 25,000 p.m.p. Ces bois proviennent surtout des municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, St-Paul et Ste-Apolline.

M. Jos. Tremblay maintient en activité une scierie qui existe depuis très longtemps à Morigeau, sur la rivière Giasson. Cette industrie ne scie que pour les autres, a produit en 1938, 250,000 p.m.p. de bois que l'on revend ensuite à M. Garant et M. Boissonneault. Ce bois qui comprend sapin et épinette (75%), cèdre (10%), merisier (5%), bouleau (10%) provient des terres patentées. M. Tremblay fait aussi le planage; en 1938, 5,000 p.m.p. pour lui-même et 15,000 p.m.p. pour les autres. Cette industrie avait été établie au début de la colonisation du territoire grâce à l'abondance de la force motrice à bon marché (rivière Giasson). Depuis 3 ans cependant la production a diminué de 25%.

2) Ateliers de menuiserie

La municipalité compte 3 ateliers de menuiserie, M. Moise Boissonneault, dont il a déjà été question au chapitre des moulanges, en exploite un, établi depuis 20 ans aux Quatre-Chemins. Cette petite industrie fonctionne environ 2 mois annuellement. M. Boissonneault y fabrique des châssis, des portes, des chaises, des boites et fait des réparations générales. Le propriétaire étant très réticent, il nous a été impossible d'obtenir des chiffres quant à la production.

M. Eug. Tremblay, outre sa carderie, possède un atelier de menuiserie. Il y travaille seul, par intermittence, et produit 600 douzaines de manches de haches et de pics et 100 douzaines de chaises qu'il vend principalement aux commerçants de gros de Québec. Les principales causes des difficultés de cette industrie sont l'insuffisance de matière première, la concurrence des marchands ontariens et le défaut d'organisation pour écouler la production.

Le troisième atelier appartient à M. Paul-Emile Boulet. Il existe depuis 1932, et emploie un homme durant 3 mois. En 1938 on y a fabriqué 5 portes, 25 châssis et 24 cercueils. Les 4,000 p.m.p. de bois mou qu'on a utilisés proviennent de la localité.La production est écoulée sur le marché local. Cette industrie souffre du manque de capital, du coût élevé de la force motrice et de la concurrence de manufactures mieux organisées.

3) Manufactures de divers objets en bois

M. Alphonse Garant, dont il a déjà été question plus haut, possède depuis 1933 un atelier où il emploie 5 ouvriers de sa famille et 7 étrangers. On y a fabriqué des roues, moyeux, raies de roues, jantes pliées et manches de toutes sortes. Cette industrie fonctionne toute l'année à plein rendement. La matière première comprenant merisier, érable, chêne, frêne et noyer provient des municipalités environnantes à l'exception du frêne qui vient de Mégantic et du noyer (5,000 p.m.p.) que l'on fait venir d'Ontario. On écoule les produits par l'intermédiaire des marchands de gros pour 65% et des commerçants de détail pour 35%. La Province absorbe 90% de la production et le Nouveau-Brunswick les autres 10%.

Il existait autrefois à St-François une entreprise industrielle qui fut florissante: J.B. Gaulin & Frères, manufacturiers d'instruments aratoires. Lorsqu'elle ferma ses portes en 1920, cette entreprise existait depuis 25 ans et elle avait déjà eu un personnel de 25 ouvriers. La principale cause de la faillite fut l'erreur commise par M. Gaulin en s'associant à des capitalistes qui l'entraînèrent dans des réalisations trop vastes. L'augmentation de la capacité de production coincida avec la saturation du marché après la guerre, de sorte que l'entreprise se trouva un jour acculée à la faillite. Cette industrie peut difficilement fonctionner de nouveau. Les fils de M. Gaulin veulent entreprendre la fabrication de machines à laver.

C - TRANSPORTS

La municipalité de St-François est située sur le parcours du Canadien National. La gare se trouve à 1½ mille du village dans la partie nord-est de la municipalité. Les routes qui y accèdent sont en bon état et l'outillage est suffisant pour les besoins. Il y a 1 voie principale et 2 voies d'évitement. Le volume de la circulation ferroviaire, qui a diminué de 15% depuis 10 ans, comprend 431 tonnes de marchandises expédiées et 1,136 tonnes de marchandises reçues. Les marchandises expédiées comprennent du grain (25 tonnes), des animaux (276 tonnes), du bois à pâte (72 tonnes), du bois (11 tonnes) et des marchandises diverses (47 tonnes); les marchandises reçues consistent surtout en grain, farine, semences, engrais et chevaux. En 1938, on a compté 3,566 passagers partants. Le volume de la circulation ferroviaire a un peu diminué depuis une dizaine d'années, mais il est en forte diminution par rapport à celui d'il y a 20 ans; cela est dû en grande partie à la concurrence de l'autobus et du camion.

Il existe un service d'autobus entre Lévis et St-Aubert. Cet autobus passe dans la municipalité. Il y a aussi 3 taxis au service de la population.

Quant au transport des marchandises, on trouve 4 camionneurs qui effectuent 3 ou 4 fois par semaine le trajet de St-François à Québec. Ce mode de transport sert surtout à approvisionner les marchands locaux en marchandises générales.

MUNICIPALITE DU CANTON DE MONTMINY (St-Paul-du-Buton)

COMTE DE MONTMAGNY

Echelle de 1 mille au pouce

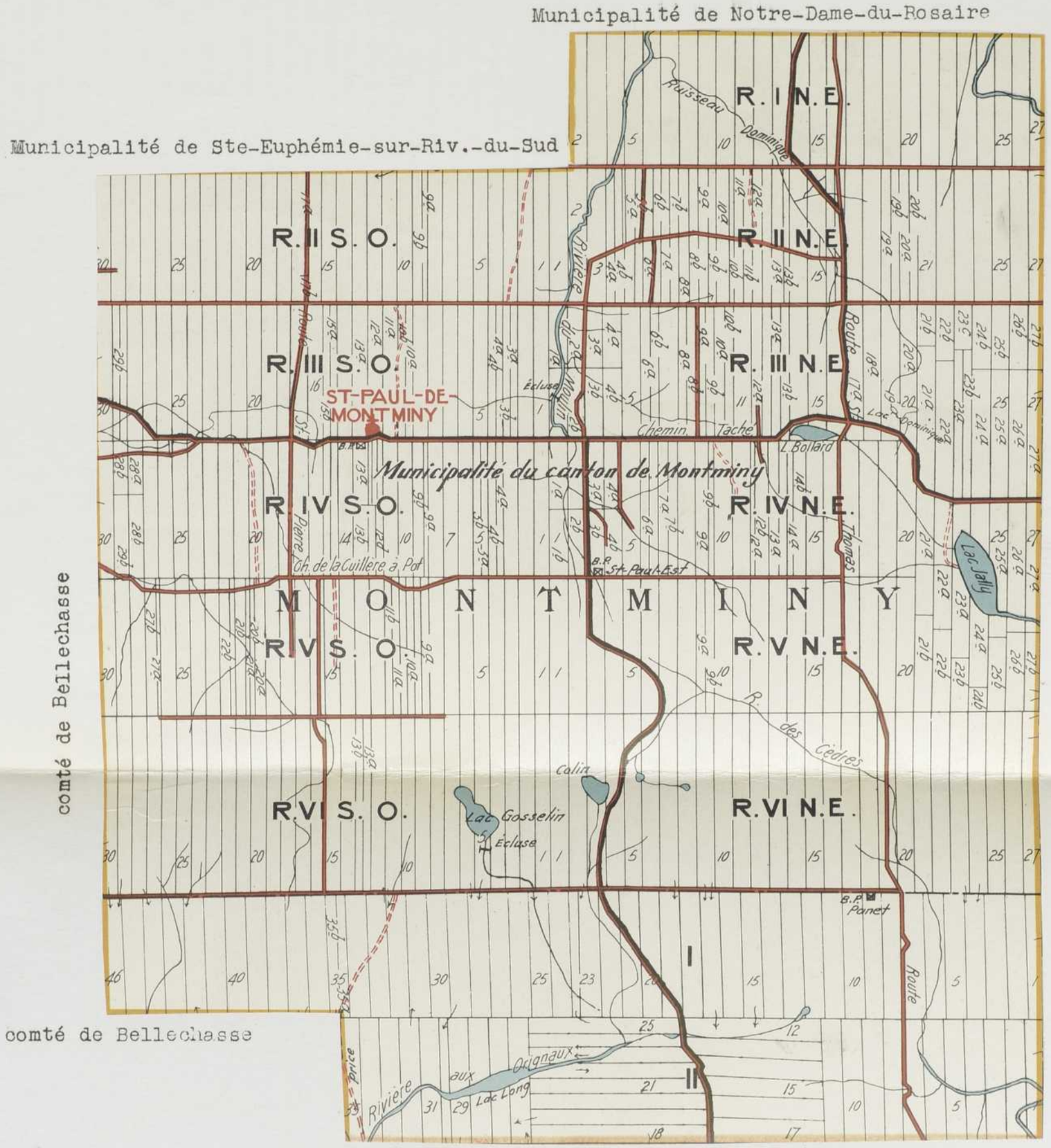

INDUSTRIES

1- Syndicat de Beurrerie de St-Paul-de-Montminy

2- Moulange de M. Diogène Gagné

3- Scierie de MM. Arthur et René Coulombe

4- Scierie de MM. Gaudreau et Proulx

5- Scierie de M. Joseph Audet

6- Scierie de M. Candide Robert

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

C A N T O N D E M O N T M I N Y
(St-Paul-du-Button)

MUNICIPALITE DU CANTON DE MONTMINY

(St-Paul-du-Button)

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, qui couvre une superficie de 38,044 acres, occupe 6 rangs du canton Montminy et 2 rangs du canton Rolette.

La municipalité est située dans une région constituée par une pénéplaine et par des collines dont l'altitude augmente à mesure que l'on se dirige vers le sud. Au nord de la municipalité, le niveau du terrain atteint 1,450 pieds. Un peu plus au sud, sur le chemin Taché où se trouve le village, on enregistre en face de l'église une altitude de 1,520 pieds. Vers l'ouest, la pénéplaine s'abaisse jusqu'à 1,290 pieds, tandis qu'à l'est le terrain se relève jusqu'à une altitude de 1,670 pieds. Mais c'est au sud de la municipalité que l'on rencontre les niveaux les plus élevés. A la frontière des cantons Montminy et Talon l'altitude atteint 2,180 pieds. En général, la pénéplaine est assez bien conservée et les rivières qui coulent vers l'estuaire du Saint-Laurent n'ont pas encore creusé leurs vallées, même à leur source.

Le réseau hydrographique, qui ne comporte pas de cours d'eau importants, comprend les rivières suivantes: la rivière du Moulin, affluent de la rivière du Sud; la rivière aux Orignaux, qui se jette vers le sud dans le comté de Bellechasse, et la rivière des Cèdres qui alimente le lac des Vases. La plupart de ces cours d'eau se déversent dans l'estuaire du Saint-Laurent. La municipalité compte quelques lacs de peu d'étendue. Ce sont les lacs Gosselin, Long, Collin, Boilard et Jolly. Ces deux derniers donnent naissance à la rivière Devost située dans le canton Patton.

Du point de vue de l'habitat, outre le village, on distingue une agglomération secondaire située au carrefour du chemin Taché et de la route qui conduit à St-Fabien. On y trouve une meunerie, une scierie, une beurrerie, un magasin, un garage et quelques maisons. Quant à la municipalité, elle forme dans son ensemble un habitat rural réparti sur 7 rangs, dont 2 du canton Rolette où sont installés des colons. On trouve une dizaine de maisons abandonnées, mais habitables.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité du canton de Montminy comptait en 1931 une population de 1,520 âmes; elle renferme maintenant (1938) 1,697 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (298) et de l'arrivée d'une vingtaine de familles de colons (100 personnes), la population actuelle devrait être d'au moins 1,905 habitants. Il y a donc au minimum 208 individus qui ont émigré depuis 1931. Ce nombre comprend une cinquantaine de jeunes filles qui travaillent dans les municipalités voisines et surtout dans les villes. Quant aux autres émigrants, soit environ 158, on présume qu'ils ont gagné les villes dans l'espoir d'être embauchés comme journaliers.

Le tableau suivant montre les variations de la population depuis 1931 d'après les registres paroissiaux et les statistiques municipales.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques Municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	51	17	9	1,520
1932	66	22	2	1,608
1933	53	17	1	1,622
1934	54	19	10	1,640
1935	61	14	13	1,622
1936	62	20	11	1,622
1937	54	31	13	1,633
1938	52	15	12	1,697
	453	155	71	

Occupation du Sol

La municipalité renferme 188 cultivateurs et 36 colons, soit 213 chefs de famille et 11 célibataires. On compte en outre 84 propriétaires de maisons sur emplacements et 18 locataires de maisons. Une quinzaine de cultivateurs étrangers sont propriétaires de lots à bois situés dans la municipalité. En résumé, on relève à St-Paul 283 propriétaires domiciliés et 27 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, aucun ne vit entièrement des revenus de sa ferme; le quart, soit 47, tirent la majorité de leur subsistance de leurs terres. Quant aux autres, ils doivent recourir aux chantiers, aux travaux de voirie ou au travail à la journée pour apporter un appoint de revenu à leur exploitation agricole.

Les journaliers comprennent une quarantaine de chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie habituellement. On en compte en outre une cinquantaine d'autres et une trentaine de jeunes gens qui travaillent occasionnellement comme journaliers. Quelques-uns parmi eux travaillent aux chantiers pendant l'hiver; les autres s'occupent surtout des travaux publics et du commerce de bois.

Tiennent chacun une boutique pour leur propre compte: 3 menuisiers, 4 forgerons, 2 garagistes, 2 cordonniers et 2 coiffeurs. On relève en outre 3 menuisiers-charpentiers, 2 forgerons et 2 mécaniciens de garage qui travaillent à la journée.

L'industrie est représentée par 1 beurrerie, 1 moulange et 4 scieries; au total près de 35 hommes trouvent de l'emploi dans ces établissements.

La municipalité renferme aussi 1 beurrier, 1 boulanger, 2 industriels, 7 étudiants, 1 voyageur de commerce, 2 hôteliers, 1 meunier, 1 sacristain, 1 garde-feu, 1 maître de poste, 1 liquidateur, 1 contre-maître et 52 rentiers et pensionnaires de l'Etat. Le seul homme de profession libérale est un notaire.

Le commerce fait vivre 9 familles, soit 7 magasins de détail et 2 établissements secondaires. Les transports occupent 8 camionneurs et 1 chauffeur de taxi. L'enseignement est confié à 7 religieuses de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours. On trouve en outre 7 écoles situées dans les rangs. Une cinquantaine de jeunes filles travaillent en service domestique dans les municipalités environnantes ou dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité du canton de Montminy, dont la superficie s'élève à 38,044 acres depuis que les 2 premiers rangs du canton Rolotto

font partie de la municipalité, compte 188 cultivateurs et 36 colons. Ces deux derniers chiffres ne concordent pas avec ceux des statistiques municipales de 1937 qui donnent 253 cultivateurs; c'est que ce dernier chiffre comprend, outre les cultivateurs, plusieurs emplacitaires possédant une ou deux acres de terrain cultivé. Le capital moyen engagé par ferme représente quelque $3,200, dont $1,250 dans la terre, $900 dans les bâtisses, $600 dans les troupeaux et $450 dans le matériel agricole. En juillet 1939, on comptait 15 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen s'élève à $985 par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède une ferme d'une étendue moyenne de 98 acres (210' x 210'), soit un total de 18,424 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 30 acres de terre déjà labourée, soit 5,640 acres au total; 26 acres de forêt de seconde pousse, soit 4,888 acres pour l'ensemble; 30 acres d'étendue labourable consistant en pâturages et en taillis, soit 3,640 acres, enfin 12 acres de terrain non utilisable comprenant des ravins, des rochers et des marécages, soit au total 2,256 acres.

Outre leurs fermes, 75 cultivateurs possèdent des lots à bois situés dans les limites de la municipalité et dont la superficie est estimée à 5,625 acres. Quant aux colons, ils occupent des lots d'une étendue totale de 3,600 acres. Les terres des colons et des cultivateurs atteignent donc au total 27,649 acres. La différence de 10,395 acres entre ce chiffre et celui de la superficie totale de la municipalité (38,044-27,649 acres) représente les limites à bois appartenant à M. J.A. Collin de Montmagny et les terres de la Couronne.

Périodes de végétation

A cause de l'altitude, elle est plutôt de courte durée. On entaille les érables au début d'avril et la saison des sucres dure jusqu'aux premiers jours de mai. Les dernières fortes gelées du printemps se font encore sentir au milieu de mai. On commence les semailles vers le 20 du même mois et vers le 20 juillet les cultivateurs procèdent à la fenaison. La moisson débute dans les premiers jours de septembre et vers le 10 du même mois apparaissent les premières gelées d'automne. On cesse de labourer généralement vers la Toussaint. La couche de neige atteint une hauteur d'une cinquantaine de pouces.

E-13-43

Sols et amendements

A St-Paul, le sol qui est composé de terre grise argileuse (25%), de terre jaune sablonneuse (30%), de terre graveleuse (25%) et de terre noire (20%), manque en général de fertilité. On attribue cet état de choses aux récoltes successives sans la restitution des éléments fertilisants. En 1938, les cultivateurs ont utilisé 80 tonnes de chaux et 15 tonnes d'engrais chimiques, soit respectivement 850 livres et 160 livres par ferme. Environ 25 cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes ou de remises.

L'égouttement des terres n'est pas partout satisfaisant. Malgré la présence des collines, les grandes décharges sont mal aménagées et sur la plupart des fermes on remarque que les travaux d'égouttement sont inefficaces.

On ne relève aucune culture de luzerne. Quant au trèfle, il s'établit assez bien, mais les gelées lui font du tort. Quelques cultivateurs seulement fertilisent des pâturages.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les superficies cultivées et les pâturages labourés ou naturels couvrent actuellement 11,192 acres, soit une augmentation de près de 12% sur le chiffre de 1931. C'est ce que montre le tableau suivant, qui indique les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	50 acres	-
Avoine	1500 "	20 minots
Grains mélangés	200 "	21 "
Pois secs	2 "	-
Mil et trèfle	4100 "	1 tonne
Autres herbes	15 "	-
Pommes de terre	100 "	150 minots
Navets	25 "	12 tonnes
Pâturages	5200 "	-
	11,192	

Ce total moins l'étendue en pâturages, donne 5,992 acres, soit 352 acres de plus que la superficie labourée qui s'élève à 5,640 acres, telle qu'indiquée précédemment. Cette différence provient du foin que les cultivateurs récoltent dans les parties incultes de leurs terres.

Le sol peu fertile et l'absence de rotation empêchent les bons rendements. Les cultivateurs vendent un peu de foin, des pommes de terre et de l'avoine. Ces produits vendus dans la municipalité rapportent en moyenne $7 par ferme. On relève un producteur spécialisé de pommes de terre. L'an dernier, il en a vendu 500 boisseaux.

Pour améliorer la production végétale, tout reste à entreprendre sur la majorité des fermes: emploi des amendements en plus grande quantité, utilisation d'un plan efficace de rotation, sélection des grains de semence, fertilisation des pâturages et surtout l'exécution de travaux d'égouttement et d'épierrement.

2) Cultures fruitières

Quoique le sol soit peu favorable au développement de la pomiculture, quelques cultivateurs ont planté des pommiers. On relève actuellement 125 jeunes arbres qui ne produisent pas encore.

3) Erablières

Les cultivateurs de St-Paul exploitent une vingtaine d'érablières qui ont donné en 1938 quelque 800 gallons de sirop. Il ne se fabrique que très peu de sucre. Le sirop est consommé dans les familles et en général ne donne lieu à aucun commerce.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a très peu varié depuis 1931. On en compte actuellement environ 300, dont 1 étalon enregistré et 2 autres de race canadienne croisée. Chaque année l'élevage local fournit une trentaine de chevaux; cependant pour répondre aux besoins des cultivateurs, ceux-ci en achètent annuellement une vingtaine par l'entremise de commerçants.

2) Bovins et industrie laitière

On dénombre actuellement à St-Paul 1,136 vaches Ayrshire, dont 10 de race pure, et 136 taureaux de même race dont 6 pur sang. Le rendement moyen des vaches atteint à peine 2,600 livres de lait par année; cela s'explique par l'absence de bon pâturages, la mauvaise alimentation pendant l'hiver, le manque de sélection dans le troupeau et la rareté de reproducteurs pur sang. Environ 119 cultivateurs portent leur lait à la beurrerie locale; les autres fabriquent du beurre domestique ou vendent du lait à domicile. La beurrerie a produit 84,473 livres de beurre en 1938. On estime à $140 par ferme le revenu moyen provenant de l'industrie laitière.

Tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie. En 1938, ils ont vendu une cinquantaine de vaches, une centaine de bouvillons, environ 20 taureaux, 30 veaux de lait et une cinquantaine de veaux d'herbe. Ces ventes rapportent environ $20 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend 2 verrats et une centaine de truies; en juillet 1939, on comptait en outre environ 800 porcelets. Chaque année on en abat 150 pour les besoins domestiques et on en vend 650 abattus aux commerçants de passage. Le produit de cet élevage rapporte environ $68 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Le troupeau de moutons, qui se chiffre à 312 sujets de race Leicester, accuse une forte diminution sur celui de 1931. On en comptait alors 656. On relève actuellement 150 brebis dont 10 pur sang, 12 béliers dont 3 pur sang et 150 agneaux. A l'automne, on vend quelque 150 agneaux aux commerçants de passage. La vente des agneaux, si elle se pratiquait en coopération, rapporterait de meilleurs revenus. A l'heure actuelle, seulement 25 cultivateurs élèvent des moutons. Ils retirent de cette activité un revenu estimé à environ $30 chacun.

5) Volailles

En juillet 1939, on relevait environ 2,625 volailles dans la municipalité. La qualité des poules et poulettes est plutôt médiocre et en général l'aviculture laisse fort à désirer. Environ 25 cultivateurs vendent des oeufs, ce qui leur rapporte un revenu de quelques dollars par an.

6) Animaux à fourrure

L'élevage du renard est peu développé à St-Paul. On ne compte que 4 éleveurs possédant chacun une moyenne de 4 couples d'animaux. On vend une quarantaine de peaux par année, ce qui rapporte environ $150 par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une cinquantaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs) vont aux chantiers trois mois par année. Chacun ne rapporte à la maison en moyenne que la moitié de ce qu'il gagne, soit environ $65.

La coupe du bois sur les terres patentées est plus rémunératrice. Les cultivateurs vendent environ 2,000 cordes de bois de chauffage, 900 cordes de bois à pâte, 25,000 p.m.p. de bois de sciage, et 50,000 p.m.p. de bois franc. La vente de ces produits rapporte environ $60 par ferme.

2) Autres revenus

La plupart des cultivateurs travaillent à la réparation et à l'entretien des chemins. Cette occupation procure à chaque cultivateur un revenu moyen estimé à $30.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous réunissons dans un tableau les revenus que les cultivateurs de St-Paul retirent de leurs fermes, nous obtenons le revenu-argent moyen suivant:

Grandes cultures	$ 7
Produits laitiers	140
Vente de bovins de boucherie	20
Vente de porcs	68
Coupe du bois sur terres patentées	60
	$295

Ce revenu n'est pas élevé, mais heureusement la plupart des cultivateurs retirent des revenus des travaux de voirie ($30). Le revenu-argent moyen se chiffre donc à $325 par ferme pour l'ensemble des cultivateurs. Pour plusieurs d'entre eux ce revenu moyen de $325 est un minimum; certains réalisent plus en greffant quelques spécialités sur

l'agriculture générale. Il faut donc considérer les productions ou occupations suivantes qui constituent dans plusieurs cas un précieux appoint au revenu général de la ferme.

Elevage du mouton (25 éleveurs)	$ 30	chacun
Elevage du renard (4 éleveurs)	150	"
Vente de pommes de terre (1 producteur)	200	"
Chantiers (50 hommes)	65	"

En tenant compte de la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille ($225 en moyenne), le revenu brut du cultivateur atteint donc en moyenne $550. On estime que les dépenses d'exploitation comprenant les taxes, les achats de chaux, d'engrais, de moulées et de semences, les réparations, la forge et les services vétérinaires, s'élèvent à $125 en moyenne par ferme. Le cultivateur qui dispose d'un revenu-argent de $325 par année et qui fait vivre une nombreuse famille, réussit rarement à réaliser des économies. Plusieurs s'endettent; seuls, ceux qui pratiquent certaines spécialités en marge de leur production agricole générale arrivent à rencontrer leurs obligations et quelquefois à économiser quelque chose; mais c'est la petite minorité. C'est pourquoi de sérieuses réformes agricoles restent à entreprendre si l'on veut faire de l'agriculture un mode de vie stable, capable de faire vivre le cultivateur dans une aisance moyenne. Pour cela on devra, dit-on, donner des primes d'épierrement, de labour, de drainage, et d'engrais chimiques, plutôt que d'octroyer des sommes employées aux travaux publics. Il faudrait augmenter les étendues labourées et cultiver davantage les grains mélangés, les fourrages verts et les racines fourragères. Ces réformes amélioreraient certainement les deux principales sources de revenus de la ferme: l'industrie laitière et l'élevage des porcs.

Achats

Pour les besoins de la ferme, les cultivateurs de St-Paul achètent chaque année environ 80 tonnes de chaux, 15 tonnes d'engrais chimiques, 50 tonnes de moulées alimentaires pour l'engraissement du bétail, 1,000 minots de grains de semence, une centaine de sacs de pois, de la graine de mil et de trèfle, des insecticides. Pour les besoins de l'alimentation familiale, on achète de fortes quantités de farine, des fruits, et des conserves. Les achats de la municipalité sont donc considérables; dans le cas des moulées, des conserves et des grains de semence, on pourrait les réduire de 50% au moins.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église se chiffre à $25 en moyenne par famille. La dette d'église s'élève à environ $82,000 et on procède actuellement à des réparations qui augmenteront la dette de quelque $10,000. Chaque famille paie en outre des taxes municipales atteignant $9 et des taxes scolaires de $10.50. La somme des impôts se chiffre donc à $44.50 en moyenne par famille. La municipalité a une dette d'environ $4,500 et la commission scolaire de $2,100. Les propriétés sont imposées aux deux tiers de la valeur réelle à St-Paul.

Sociétés agricoles

La municipalité est dotée d'un Cercle agricole (60 membre), d'un Cercle de Fermières (60 membres) et d'un Cercle de jeunes Eleveurs (12 membres). Le Syndicat de Beurrerie groupe aussi 42 actionnaires et 140 patrons dont 110 de St-Paul. On remarque que l'individualisme et l'incapacité financière nuisent considérablement au développement de ces associations.

B - COLONISATION

La municipalité compte environ 36 colons établis dans le rang VI nord-est du canton Montminy et dans le rang I du canton Rolette. Ces gens sont installés sur des lots dont l'étendue moyenne est de 100 acres. Sur chaque lot on trouve une dizaine d'acres de terre défrichée dont la moitié est ensemencée en grain et en foin. Le reste des lots sont boisés.

On trouve une trentaine de chevaux, une dizaine de vaches, une dizaine de porcs pour l'ensemble des colons. Chacun parmi ces derniers possède quelques volailles.

Le revenu-argent moyen par famille de colon se chiffre à environ $255, soit $150 provenant de la vente du bois, $75 de primes et $30 de travaux publics. Chaque colon possède en outre un jardinet d'où il tire une partie de son alimentation. Le rang II du canton Rolette, qui est aux trois quarts colonisable, pourrait encore recevoir un bon nombre de colons.

C - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La fabrique de beurre actuellement exploitée sous la raison sociale du Syndicat de Beurrerie de St-Paul de Montminy, est établie au coin du chemin Taché et de la route qui conduit à St-Fabien. Cet établissement, qui fonctionne depuis 1877 à raison de 7 mois en moyenne par année, emploie 2 hommes. Le lait provient de 149 patrons, soit 119 de St-Paul, 12 de St-Apolline et 18 de St-Philémon. En 1938, la beurrerie a produit 84,473 livres de beurre. De cette production 33,073 livres ont été vendues aux consommateurs locaux; le reste, soit 51,400 livres, a été écoulé chez des marchands de gros de Québec.

2) Moulange

M. Diogène Gagné exploite une moulange située près du chemin Taché, sur la rivière du Moulin, à environ 1½ mille du centre du village. Cette petite industrie, qui fonctionne pendant 5 mois par an et emploie un homme, a produit en 1938 environ 7,000 minots de sarrasin et de grains mélangés. Le grain apporté à la moulange de M. Gagné provient principalement des cultivateurs de St-Paul, mais il en vient aussi de Ste-Euphémie, de Notre-Dame-du-Rosaire et de Ste-Apolline.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité renferme présentement 4 scieries en exploitation dont la production totale atteint 760,000 p.m.p. Le tableau suivant indique pour 1938 la production de chaque scierie.

	Pour eux		Pour les autres
	Sciage p.m.p.	bardeaux	sciage p.m.p.
Candide Boulet	25,000	-	25,000
Joseph Audet	-	-	600,000
Gaudreau et Proulx	-	-	20,000
A. & R. Coulombe	-	500,000	40,000
	25,000	500,000	685,000

La scierie de M. Candide Boulet est située dans le rang IV nord-est, sur le chemin Taché, à environ 2½ milles du centre du village. Cette petite industrie ne fonctionne pas régulièrement; au printemps, l'on y emploie 7 hommes. La matière première provient en partie des terres des cultivateurs et en partie des lots de colons. Le bois que M. Boulet scie pour son compte est vendu aux commerçants de la localité. Quant au bois scié pour les cultivateurs, il sert à la construction et à la réparation de leurs bâtisses.

Le moulin de M. Joseph Audet est situé dans le rang I du canton Rolette, près du ruisseau du Bonnet. Cette petite industrie, qui fonctionne environ 5 mois par année, emploie une quinzaine d'hommes lorsque le moulin produit à plein rendement, période qui dure environ 3 mois chaque année. En 1938, cette scierie a produit 600,000 p.m.p. de bois de sciage. Tout ce bois est scié pour le compte des cultivateurs et surtout des

colons qui le vendent ensuite à des commerçants de gros de la localité, de Québec et de Lévis. Presque toute la matière première, constituée surtout par du sapin, de l'épinette et du merisier, provient des lots de colons. M. Audet nous affirme que parmi les terres achetées par l'Etat et destinées à la colonisation, se trouvent un certain nombre de lots impropres à la culture et couverts de vieux bois. C'est à même cette partie de la municipalité que l'on pourrait constituer une réserve forestière qui alimenterait les cultivateurs qui ne possèdent plus de bois sur leurs terres.

Le moulin de MM. Gaudreau et Proulx est situé à l'endroit où le chemin Taché rencontre la route conduisant à St-Fabien. Cette industrie, dont l''établissement remonte vers 1900, emploie 6 hommes et ne fonctionne que pendant quelques semaines par année. La production, qui était importante il y a une quinzaine d'années, ne comprend maintenant que du bois scié pour le compte des colons et des cultivateurs de la région. Les exploitants se plaignent du manque de bois et affirment qu'il est grand temps de constituer une réserve forestière avant que la forêt ne soit complètement disparue.

La scierie de MM. Arthur et René Coulombe est située sur le chemin Taché, à 1½ mille à l'ouest du village. Cet établissement, qui fonctionne depuis une trentaine d'années, emploie 2 hommes outre les propriétaires et produit pendant environ 1 mois par an. En 1938, toute la production de bardeaux a été vendue à des commerçants de gros. Presque toute la matière première utilisée par cette industrie provient des terre patentées.

2) Ateliers de menuiserie

La municipalité compte 7 petits ateliers de menuiserie. Le nom des exploitants et la production en 1938 sont indiqués dans le tableau suivant.

Exploitants	Portes	Châssis	Cercueils	Armoires
J.A. Talbot	5	30	-	-
Charles Côté	10	16	8	2
Ferdinand Létourneau	2	4	3	-
Xavier Caron	4	15	1	-
Ovide Langlois	5	20	2	2
Joseph Langlois	2	10	-	-
Godefroy Talbot	3	12	-	-
	31	107	14	4

La plupart des exploitants de ces ateliers exercent un autre métier, car l'occupation de menuisier ne leur rapporte pas assez de revenus pour vivre.

D - TRANSPORTS

St-Paul n'est situé sur le parcours d'aucun chemin de fer. Les deux stations les plus proches, celles de Ste-Euphémie et de Notre-Dame-du-Rosaire, sont éloignées respectivement de 7 milles et de 10 milles du village.

Routes

1) Voyageurs

La municipalité est desservie par un service d'autobus appartenant à M. Albert Lemelin et reliant St-Paul à Québec. L'autobus part le matin vers 6 hrs et revient le soir vers 7 hrs. Ce service fonctionne tant que les routes sont ouvertes à la circulation.

2) Marchandises

La municipalité compte 9 camionneurs qui occasionnellement transportent des marchandises à Québec. Plusieurs de ces camionneurs desservent aussi Ste-Euphémie, St-Fabien et Notre-Dame-du-Rosaire. Les

marchandises transportées à Québec consistent surtout en produits du bois; au retour, ces camions rapportent des marchandises générales pour les marchands de la localité.

De nombreux marchands de passage, agents, vendeurs et colporteurs de toutes sortes passent régulièrement dans la municipalité pour y vendre divers produits. On trouvera la liste de ces commerçants à la page du rapport.

Le service de téléphone est exploité par M. E. Lévesque de St-Philémon. La Shawinigan Water & Power distribue l'électricité.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité qui, selon les statistiques municipales, couvre une superficie de 28,556 acres, est située dans le canton Ashburton.

La localité est située dans une pénéplaine dont le rebord nord atteint l'altitude de 980 pieds. A mesure que l'on se dirige vers le sud, l'altitude augmente. Ainsi à la frontière sud de la municipalité, certains sommets atteignent 1,450 pieds. Bien que les collines et les vallons soient nombreux, on ne rencontre aucune vallée profonde ni montagne élevée. Partout les rivières et les lacs sont au niveau de la pénéplaine. Le réseau hydrographique comprend la Rivière du Sud avec ses affluents: le Ruisseau **Ferré, la rivière** Allick, le Grand Ruisseau, le Ruisseau Joli et la rivière Fraser. On trouve aussi les rivières des Perdrix, St-Nicolas et Inconnue. Tous ces cours d'eau se déversent vers l'estuaire du St-Laurent. La municipalité compte aussi des lacs; ainsi on relève les lacs Beaumont, des Perdrix, Grand Ruisseau, Monsier, et Morigeau.

Du point de vue de l'habitat, on observe que l'agglomération principale des maisons s'est surtout effectuée autour de l'église. Il n'y a pas d'agglomération secondaire. Les rangs habités comprennent: la route Beaubien (route conduisant à la ville de Montmagny), les rangs A, B, C, D, E ; au sud de la municipalité on trouve quelques cultivateurs établis dans les rangs C, VIII et IX.

o o

11 - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, le recensement dénombrait au total 840 âmes dans cette localité; la même année, les statistiques municipales lui en attribuaient 850.

Depuis 1931, l'accroissement naturel de la population a été de 145 âmes. La population actuelle, en tablant sur le chiffre des statistiques municipales de 1931, devrait donc atteindre 1,001 habitants. L'administration municipale n'en donne en réalité que 830 en 1938, et les registres paroissiaux accusent une population de 850. Si l'on s'en tient aux chiffres de l'administration religieuse, il y a donc 151 personnes qui ont quitté Notre-Dame-du-Rosaire depuis 1931. C'est dire qu'une trentaine de familles ont émigré. Sur ce nombre plusieurs sont parties pour les villes et d'autres ont gagné l'Abitibi où elles sont allées coloniser ou s'établir dans les centres miniers.

Les chiffres suivants, extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

MUNICIPALITE DE NOTRE-DU-ROSAIRE

COMTE DE MONTMAGNY

ECHELLE 1 mille = 1 pouce

INDUSTRIES

1- Beurrerie de M. Philidor Godbout

2- Scierie et moulange de M. Emile Gaudreau

3- Scierie de M. Alphonse Bélanger

MUNICIPALITE DE ST-THOMAS-DE-LA-POINTE-A-LA-CAILLE

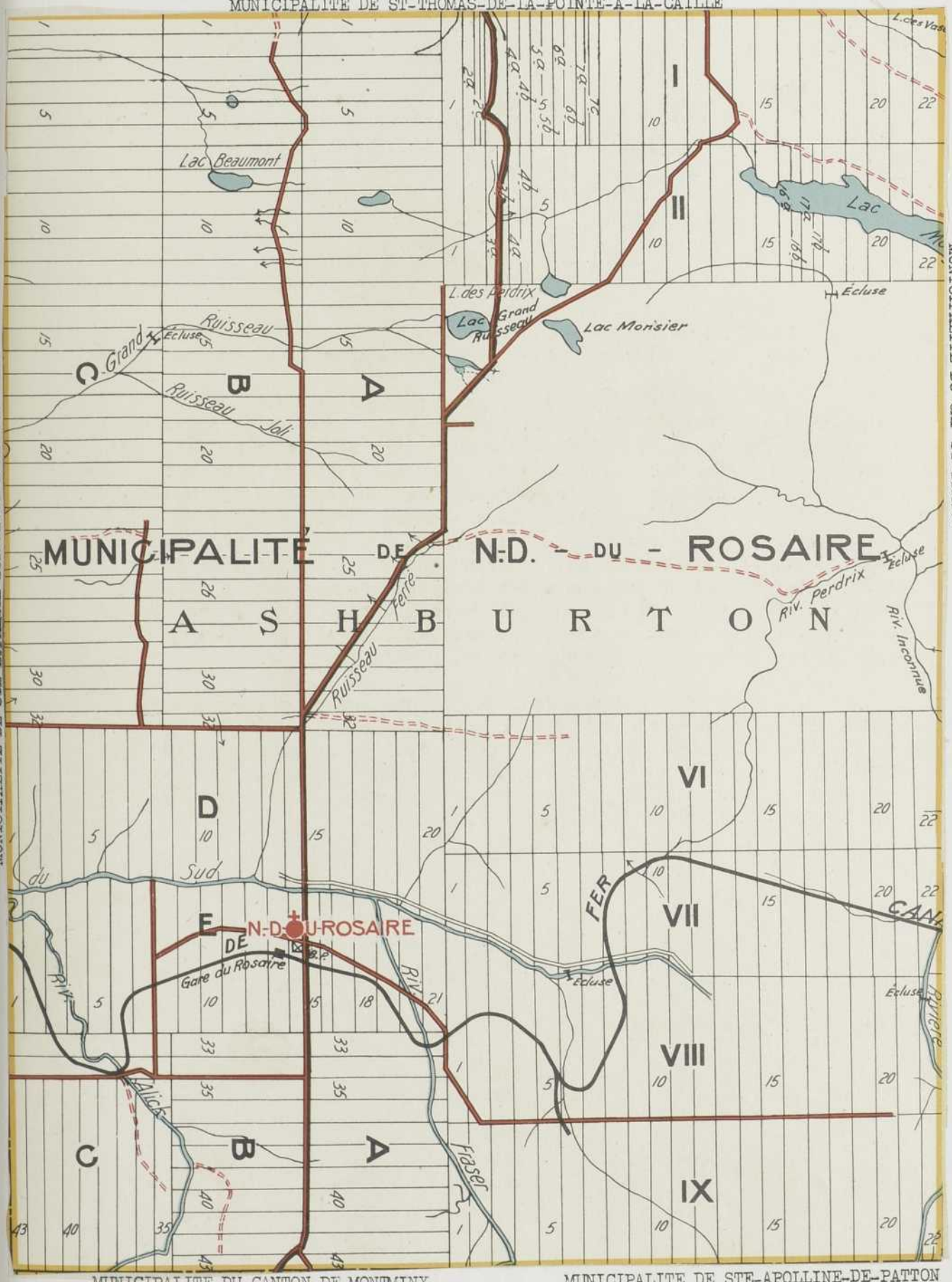

MUNICIPALITE DU CANTON DE MONTMINY

MUNICIPALITE DE STE-APOLLINE-DE-PATTON

MUNICIPALITE DU CAP ST-IGNACE

MUNICIPALITE DE STE-EUPHEMIE-SUR-RIVIERE-DU-SUD

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	31	7	3	856
1932	28	4	-	870
1933	21	8	5	847
1934	21	8	12	847
1935	25	8	7	784
1936	26	6	8	788
1937	23	9	13	795
1938	27	7	11	830
	202	57	59	

Occupation du sol

Actuellement on relève dans la municipalité 67 cultivateurs propriétaires de fermes. D'après les statistiques municipales, on en trouvait 59 en 1931; depuis cette date le nombre de cultivateurs augmente graduellement. La municipalité renferme en outre 48 propriétaires de maisons sur emplacements et 5 locataires de maisons. On compte environ 160 propriétaires domiciliés et près de 150 propriétaires non domiciliés. Ces derniers comprennent surtout des propriétaires de lots à bois situés dans les limites de la municipalité.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs on estime que 62 sont chefs de famille et 5 célibataires. A peine 7 ou 8 d'entre eux réussissent à vivre entièrement du produit de leurs fermes; une vingtaine d'autres tirent de l'agriculture la majeure partie de leur subsistance. Enfin, une quarantaine d'autres recourent aux chantiers et aux travaux publics pour combler les faibles revenus de leur exploitation agricole.

Les journaliers comprennent une quinzaine de chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie, puis une quarantaine d'autres qui exercent occasionnellement ce métier. On nous affirme qu'une cinquantaine de jeunes gens travaillent aussi occasionnellement à la journée. Ces gens s'engagent chez les cultivateurs, dans les chantiers, dans les scieries et généralement vivent au jour le jour sans avoir d'occupation stable.

La municipalité renferme 1 atelier de menuiserie, 2 forges, 1 cordonnerie et 3 boutiques de coiffeurs. Six familles vivent du commerce et 5 autres, des transports. La localité compte en outre 1 maître de poste, 10 rentiers, 1 agent de banque, 1 hôtelier, 3 restaurateurs, 1 sacristain, 1 chef de gare et 1 agronome. L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 moulange et 2 scieries. Au village on trouve une école dirigée par les Soeurs de la Charité de St-Louis; on y compte 5 religieuses. La municipalité renferme en outre 4 écoles disséminées dans les rangs. Une douzaine de jeunes filles gagnent leur vie dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire renferme actuellement 67 cultivateurs propriétaires de fermes. Le capital moyen engagé par ferme comprend $1,200 dans la terre, $800 dans les bâtisses, $600 dans les troupeaux, $300 dans le matériel agricole, soit au total $2,900. Plusieurs cultivateurs ont demandé des emprunts au crédit agricole: à date, 4 d'entre eux ont obtenu un prêt moyen de $1,050 de l'Office du Prêt agricole du Québec.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 90 acres (210' x 210') de terre, soit au total 6,030 acres. Une quinzaine de cultivateurs possèdent en outre chacun un lot à bois d'une étendue moyenne de 90 acres,

soit un total de 1,350 acres. Entre les rangs II et VI on relève une étendue de 7,800 acres de forêt appartenant à la Couronne. Au Nord de la municipalité, on trouve les réserves forestières de M. J.A. Collin de Montmagny. Ces réserves qui s'étendent sur une partie des rangs A, B,C, I, II et VI, couvrent une superficie d'environ 6,600 acres. Dans les rangs I et II, 148 cultivateurs non-résidants, dont plusieurs de Montmagny, possèdent des lots à bois.

L'étendue moyenne des fermes (90 acres) comprend 20 acres en cultures, déjà labourées, soit au total 1,340 acres; 30 acres de forêt de seconde pousse, soit 2,010 acres; 20 acres en étendue défrichée, soit 1,340 acres; enfin une vingtaine d'acres d'étendue inutilisable comprenant des taillis et des ravins, soit 1,340 acres au total.

Période de végétation

Le climat de la municipalité ainsi que dans les autres localités du plateau central (St-Paul), Ste-Euphémie et Ste-Apolline), est rude et la période de végétation y est généralement courte. Les conditions climatiques sont en effet affectées par l'altitude, les nombreuses savanes et les vallées. Au printemps les gelées sont tardives (20 mai) et vers le 15 septembre les premières gelées d'automne apparaissent. La courte durée de la période de végétation entrave l'agriculture et oblige les cultivateurs à utiliser des semences de variétés hâtives.

Sols et amendements

De même que dans les autres localités du plateau central, le sol à Notre-Dame-du-Rosaire est pauvre. Il se compose de terre argileuse (5%), de terre sablonneuse (85%) et de terre noire (10%). Presque partout, la couche de terre arable est mince et repose sur le roc ou le tuf morainique. En 1938, les cultivateurs ont employé 15 tonnes d'amendements calcaires et 35 tonnes d'engrais chimiques. Très peu de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes ou de remises.

A cause de la proximité de la couche imperméable de tuf, l'égouttement des terres se fait difficilement. Quelques cultivateurs seulement s'occupent de travaux de drainage. C'est ce qui explique la présence de nombreuses savanes et les difficultés que les cultivateurs éprouvent à assécher les parties basses de leurs terres. Malgré la pauvreté du sol, le trèfle s'établit assez bien; par contre, la luzerne ne s'adapte pas à cause du peu de profondeur du sol.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1938 l'état des grandes cultures:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	10 acres	18 minots
Avoine	450 "	20 "
Grains mélangés	25 "	22 "
Foin cultivé	1250 "	1 tonne
Pommes de terre	50 "	150 minots
Navets	15 "	12 tonnes
Pâturages	1400 "	-
	3200 acres	

Depuis 1931 on remarque des augmentations dans les cultures de grains mélangés et de pommes de terre. Par contre, les étendues en foin cultivé et en pâturages sont en régression. La production végétale est moins bien adaptée au sol et à l'alimentation du bétail que dans les paroisses du littoral. A cause de la pauvreté du sol, les rendements sont inférieurs à ceux que l'on trouve sur les terres alluvionnaires des localités situées en bordure de l'estuaire. D'abord la culture du blé est à peu près inexistante; il en est de même du seigle, du maïs, du sarrasin, des pois et du mil.

La plupart des cultivateurs ne suivent aucun plan de rotation. Il serait à conseiller d'appliquer une rotation consistant en 2 soles de grain et 2 soles de prairie de trèfle, les pâturages ne faisant pas partie de la rotation. La plupart des terres ont grand besoin de travaux d'égouttement et d'épierrement, et c'est là, croyons-nous, ce qui retarde principalement la production végétale. Le produit des grandes cultures ne rapporte aucun revenu-argent car tout est utilisé sur la ferme.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers sont rares: on compte à peine une cinquantaine de pommiers, dont l'état est passable. On cultive de préférence les variétés Wealthy, Jaune et Duchesse. La mince couche de sol arable et la courte période de végétation entravent la pomiculture.

3) Erablières

La municipalité renferme 17 érablières en exploitation, qui ont produit en 1938 environ 1,500 gallons de sirop et 5,000 livres de sucre. Ces denrées, vendues surtout sur le marché local, rapportent environ $150 par érablières.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux (100) n'a pas beaucoup varié depuis 1931 (104). L'élevage est à peu près nul; en 1938, 3 cultivateurs seulement se sont livrés à l'élevage chevalin. Par contre, chaque année on achète une dizaine de chevaux des commerçants de la région.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme 400 vaches, soit 395 de race Ayrshire (dont 10 de race pure) et 5 vaches de race canadienne. Le troupeau compte en outre 60 taureaux Ayrshire (dont 10 pur sang) et 2 taureaux de race canadienne. Dans l'ensemble, chaque cultivateur possède 6 vaches en moyenne. Le rendement du bétail laitier est faible. Il atteint à peine 2,450 livres de lait pendant la période de fabrication de la beurrerie. Le rendement annuel, y compris la consommation domestique et la vente du lait en nature relève le rendement à 2,900 livres de lait en moyenne par vaches. On améliorera ce rendement moyen par la fertilisation des pâturages, une meilleure alimentation durant l'hiver, la sélection dans le troupeau et l'utilisation de reproducteurs pur sang.

Quelques cultivateurs vendent leur lait à Québec, mais la plupart le portent à la beurrerie locale. Cet établissement, qui compte 52 patrons, a produit en 1938, 26,015 livres de beurre. La vente du lait en nature ou à la beurrerie rapporte en moyenne $125 par ferme.

Les cultivateurs retirent en outre des revenus de la vente des bovins de boucherie. En 1938, on a vendu une quarantaine de vaches et taureaux, des bouvillons (30), des veaux de lait (60) et des veaux d'herbe (10). Cette activité agricole rapporte $25 en moyenne par ferme.

3) Porcs

L'industrie porcine est peu développée à Notre-Dame-du-Rosaire. Le troupeau, qui comprend 2 verrats et 30 truies ne renferme que des animaux de race Yorkshire. En juillet 1939, on relevait en outre quelque 240 porcelets. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique prélève environ 65 porcs; le reste (175) est vendu aux commerçants locaux. L'élevage porcin rapporte environ $35 en moyenne par ferme.

4) Moutons

En 1931, le nombre de moutons se chiffrait à 565; cette année on en compte 335, soit 160 brebis, 15 béliers et 160 agneaux: il s'agit de sujets de race Leicester croisée. On attribue cette régression de l'élevage ovin aux déprédations causées par les chiens et au bas niveau des prix. Deux cultivateurs se livrent à l'élevage spécialisé de moutons de race pure. On a vendu en 1938 quelque 150 agneaux sur le marché local. Cet élevage rapporte $12 en moyenne par ferme. Les cultivateurs ne

semblent pas s'intéresser à l'élevage du mouton; pourtant la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire renferme en abondance des pâturages impropres au bétail laitier.

5) Volailles

Le nombre de volailles a peu varié depuis 1931; on relève actuellement environ 3,400 volailles, dont 400 sont engraissées pour la vente. Un cultivateur possède un poulailler de 200 poules. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte $13 en moyenne par ferme.

6) Animaux à fourrure

Deux éleveurs s'occupent de l'élevage des renards argentés. En 1938, ils ont vendu 27 peaux sur le marché de Québec Cette spécialité rapporte environ $270 par éleveur.

Conserves domestiques

Presque toutes les familles de cultivateurs fabriquent des conserves pour les besoins domestiques. On estime que la production devrait être augmentée afin de vendre des conserves au village, ce qui formerait un appoint de revenu pour les cultivateurs.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

En 1938, on estime que les chantiers ont procuré du travail pendant 3 mois à une soixantaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs. Chacun a gagné en moyenne $120, mais de cette somme, on a rapporté moins des trois quarts à la maison, soit $90 environ.

La coupe du bois sur les terres patentées constitue également un précieux appoint de revenu à la ferme. En 1938, les cultivateurs ont vendu environ 250 cordes de bois de chauffage, 400 cordes de bois à pâte, 1,000 traverses de chemin de fer, 12,000 p.m.p. de bois franc et près de 100,000 p.m.p. de bois de sciage. Réparti sur l'ensemble de la municipalité, ce revenu représente environ $80 par ferme.

2) Voirie

Presque tous les cultivateurs gagnent quelque argent aux travaux de voirie. En 1938, cette occupation a rapporté $50 en moyenne par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant montre pour 1938 le revenu-argent que les cultivateurs de Notre-Dame-du-Rosaire retirent de leur ferme:

Produits laitiers	$ 125
Vente de bovins de boucherie	25
Vente de porcs	35
Vente de moutons	12
Aviculture	13
Coupe du bois sur terres patentées	80
	$ 290

Ce revenu, qui provient uniquement des activités de la ferme, n'est pas élevé; mais si l'on considère le revenu-argent moyen total, on doit ajouter le revenu des chantiers ($90) et le revenu provenant du travail à la voirie ($50). Le revenu-argent total atteint donc $430.

Nous devons aussi considérer les productions spécialisées et les occupations suivantes qui ne concernent qu'une partie des cultivateurs:

Produits de l'érable (17 producteurs) $150 chacun
Elevage des animaux à fourrure (2 éleveurs) $270 chacun
Si l'on estime à $200 la valeur moyenne des produits agri-

coles de la ferme consommés par la famille, le revenu brut de la ferme atteint en moyenne $630. Les dépenses d'exploitation, qui comprennent les taxes, les réparations, les services professionnels, les achats de chaux, d'engrais et de moulées, s'élèvent en moyenne à $125 par ferme. Le cultivateur ne dispose donc que de $300 environ pour subvenir aux autres besoins: nourriture que ne fournit pas la ferme, vêtements, etc. C'est trop peu, semble-t-il, pour entreprendre l'organisation de la culture rationnelle sans aide, sans primes de labour, d'épierrement, sans engrais chimiques, etc. Malgré les obstacles, quelques cultivateurs se sont constitué une ferme bien aménagée. Il faut que le reste de la classe agricole suive leur exemple.

Achats

La municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire est loin de suffire à ses besoins essentiels. Ses habitants achètent de l'extérieur, par l'entremise des marchands locaux, de nombreux articles agricoles ou alimentaires, notamment: des engrais chimiques (35 tonnes) et de la chaux (15 tonnes) achetés par le Cercl gricole, des moulées alimentaires, des semences, des pois, de la graine de mil et de trèfle, de la farine, des viandes, des conserves et des tissus. La localité devrait être en mesure de produire une bonne partie de ces denrées et articles divers, par exemple les moulées alimentaires en cultivant plus de grains mélangés, les semences de grain, les fèves, les pois.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $10 par famille. L'église supporte une dette de $9,000. Les taxes municipales s'élèvent à $10 par famille, et les taxes scolaires à $20. La municipalité est endettée pour $2,000 et la commission scolaire pour $1,000.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un Cercle agricole de 12 membres, un Cercle de Fermières de 50 membres et un Cercle de jeunes éleveurs de 18 membres. Quant à la beurrerie, elle compte 45 patrons. Ces organismes fonctionnent plus ou moins bien.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de Notre-Dame-du-Rosaire appartient à M. Philidor Godbout. Cet établissement, qui est situé dans le rang VII, non loin de l'église, fonctionne depuis 1922 à raison de 6 mois par année. En 1938, la production s'est élevée à 26,015 livres de beurre que l'on a vendues à la Coopérative Fédérée de Québec (24,000 livres) et aux consommateurs locaux (2,015 livres). La crème (61,000 livres) provient de 52 patrons possédant ensemble environ 240 vaches. On estime que cette petite fabrique peut facilement augmenter sa production.

2) Moulange

La moulange de M. Emile Gaudreault, située sur la rivière du Sud, à l'endroit où ce cours d'eau traverse la route qui conduit à Montmagny (route Beaubien), fonctionne une quinzaine de jours par an depuis une quarantaine d'années. En 1938, cette petite industrie a moulu 1,200 boisseaux d'avoine et une cinquantaine de boisseaux de sarrasin pour le compte des cultivateurs de la région.

Industrie du bois

Scieries

M. Emile Gaudreault, propriétaire de la moulange dont il est question ci-dessus, possède aussi une scierie attenante à la moulange. Cette industrie fonctionne depuis une trentaine d'années à raison d'une quinzaine de jours par an. En 1938, cette scierie a produit 50,000 p.m.p. de bois de sciage pour le compte des cultivateurs et 8,000 p.m.p. de bois plané. L'établissement de M. Gaudreault emploie 3 hommes et utilise la vapeur comme force motrice.

Le moulin de M. Alphonse Bélanger, situé sur la route qui sépare les rangs VIII et IX, fonctionne depuis 25 ans pendant une quinzaine de jours par année. En 1938, cette scierie a produit 90,000 p.m.p. de bois de sciage, vendu à des commerçants de gros de Québec; pendant la même période, les cultivateurs de la région ont fait scier 20,000 p.m.p. de bois de sciage. M. Bélanger nous affirme que le manque de matières premières l'obligera à cesser ses opérations avant longtemps.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne du chemin de fer Transcontinental (réseau de l'Etat) traverse la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire d'est en ouest. Une seule station, située non loin du village, dessert la localité. Cette station, appelée Rosaire, est munie d'un entrepôt, d'une voie principale, d'une voie secondaire et d'un service de télégraphe. En 1938, le volume total du transport ferroviaire atteint 4,745 tonnes, soit 101 tonnes à l'entrée et 4,644 tonnes à la sortie. Les réceptions comprennent surtout de la farine, des engrais et des moulées alimentaires. Les expéditions comportent du bois à pâte (3,500 tonnes), du bois de sciage (500 tonnes), du bois de chauffage (500 tonnes) et des produits divers (44 tonnes). Le volume global de la circulation ferroviaire accuse une diminution de 60% sur celui de 1928.

En 1928, on enregistrait à la station du Rosaire entre 1,200 et 1,300 voyageurs partants; en 1938 ce chiffre est tombé à un peu plus de 600, soit une diminution d'environ 50%.

Routes

1) Voyageurs

Le service d'autobus qui relie St-Paul de Montminy à Québec, passe par Notre-Dame-du-Rosaire. L'autobus passe le matin et se dirige vers Québec; il revient le soir en allant vers St-Paul. Le dimanche il y a deux services d'aller-retour.

2) Marchandises

M. Gérard Côté exploite un service de camionnage entre la localité et les villes de Montmagny, Lévis et Québec. En outre, 4 camionneurs de St-Paul desservent la municipalité. Ces services de camionnage ne sont qu'occasionnels. Les marchandises transportées vers Québec consistent surtout en bois; au retour, on rapporte des marchandises générales destinées surtout aux marchands de la localité. La concurrence que le camion fait au chemin de fer est très forte; elle s'explique par des taux de transport beaucoup moins élevés et par la souplesse et la rapidité du service à domicile.

Quant aux commerçants de passage et aux colporteurs, ce sont les mêmes qui fréquentent les autres localités de l'intérieur. Les marchands locaux se plaignent surtout des colporteurs de remèdes et de vêtements qui leur font une concurrence préjudiciable.

MUNICIPALITE DE STE-EUPHEMIE-SUR-RIVIERE-DU-SUD

Comté de Montmagny

Echelle 1 mille = 1 pouce.

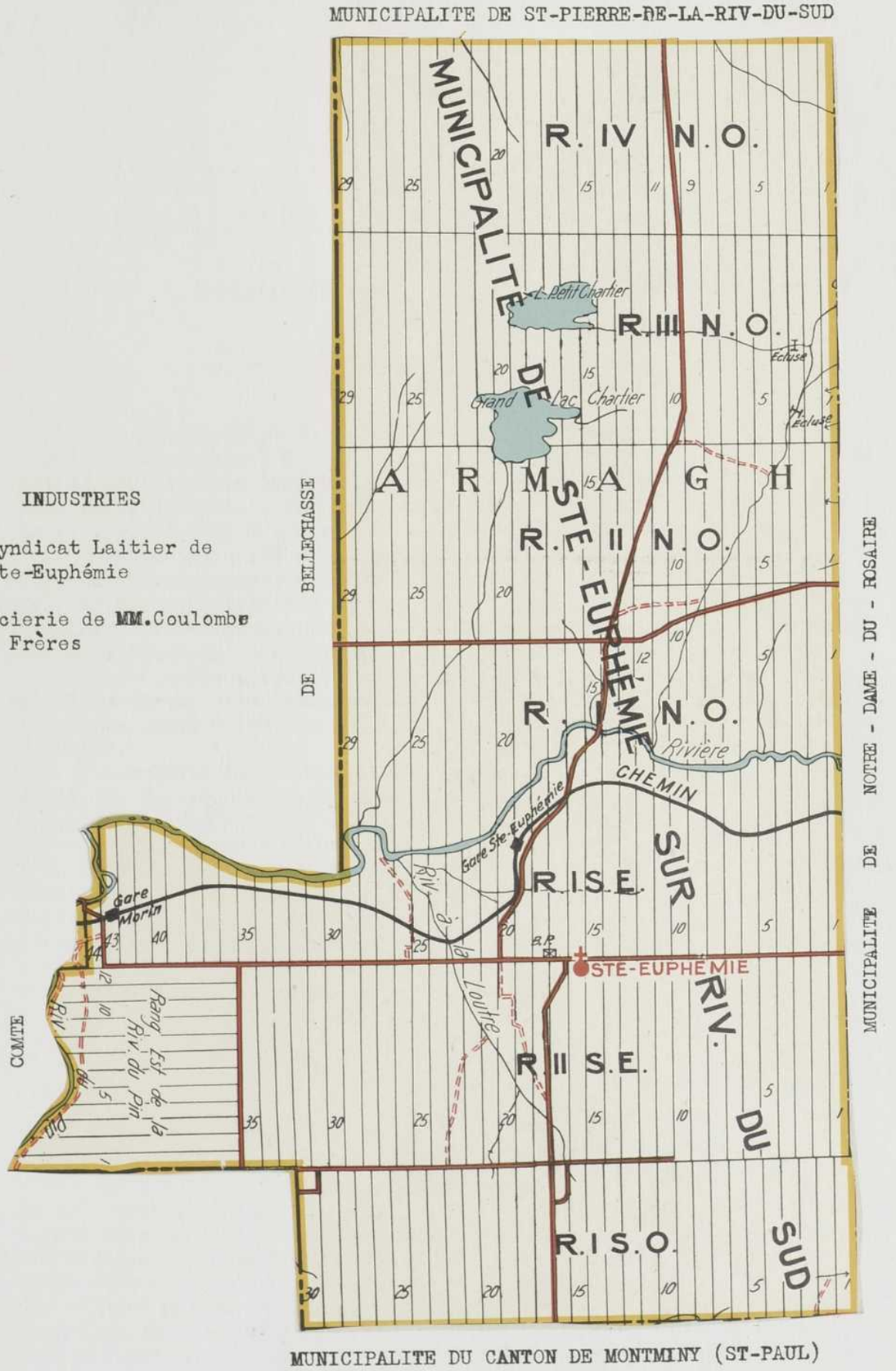

INDUSTRIES

1- Syndicat Laitier de Ste-Euphémie

2- Scierie de MM. Coulombe & Frères

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

S T E - E U P H E M I E - S U R - R I V I E R E - D U - S U D

MUNICIPALITE DE STE-EUPHEMIE-SUR-RIVIERE-DU-SUD

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud forme une localité géographique d'une superficie de 15,500 acres, soit environ 24 milles carrés. Elle comprend, dans le canton Armagh, les rangs I, II, III, IV nord-ouest, I et II sud-est ainsi que le rang est de la rivière du Pin, et le rang I sud-ouest du canton Montminy.

La municipalité est située sur une partie de la vaste pénéplaine qui forme tout le centre du comté. Le sol, assez accidenté, est constitué par des vallées d'une altitude moyenne de 1,100 pieds avoisinant des collines d'un niveau variant entre 1,200 et 1,300 pieds. Le terrain, qui comporte beaucoup de blocs erratiques, est très argileux.

Les terres s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par la Rivière du Sud et ses affluents la rivière Chartier, la rivière à la Loutre et le Grand Ruisseau. On relève deux lacs, le Petit et le Grand Chartier.

Ste-Euphémie est traversée par le chemin de fer Transcontinental ainsi que par plusieurs routes qui relient la localité à St-Paul, à Armagh ou à Notre-Dame-du-Rosaire. La municipalité est constituée par un habitat villageois et un habitat rural. Le premier, groupé autour de l'église, est situé au carrefour de la route qui conduit à Notre-Dame-du-Rosaire et de celle qui se dirige vers St-Paul. Dans le second, où habitent les cultivateurs, on relève les rangs suivants: 1er et 2e nord-ouest (rang St-Joseph), le rang de l'église (rang Ste-Anne) et le rang I sud-ouest. Ce sont tous des rangs simples, sauf celui de l'église qui est double.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud comptait en 1931 une population de 692 âmes; elle renferme en 1938, 738 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (118) et de l'arrivée d'une douzaine de familles (72 personnes), la population devrait être d'au moins 882 habitants. Il y a donc au minimum 144 individus qui ont émigré depuis 1931. La plupart d'entre eux ont gagné les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal; une quinzaine de jeunes filles sont parties en service domestique et plusieurs autres sont allées vivre dans d'autres localités après s'être mariées.

Le tableau suivant montre les variations de la population depuis 1931 d'après les registres paroissiaux et les statistiques municipales.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	32	13	2	692
1932	26	9	7	668

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1933	29	14	-	668
1934	26	13	6	660
1935	25	16	2	769
1936	21	12	7	713
1937	33	11	4	734
1938	20	6	4	738
	212	94	32	

Occupation du sol

La municipalité renferme 74 cultivateurs dont 4 cultivateurs locataires, soit 70 chefs de famille et 4 célibataires. On compte en outre 38 propriétaires de maisons sur emplacements et une trentaine de locataires. Environ 13 cultivateurs étrangers possèdent du terrain situé dans les limites de la municipalité. On relève 109 propriétaires domiciliés et 13 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, à peine une vingtaine vivent entièrement de leurs terres; environ 25 tirent la majeure partie de leur subsistance de leur exploitation agricole; quant aux autres, ils gagnent principalement leur vie du revenu des chantiers, des travaux publics et du travail à la journée.

On relève 36 journaliers chefs de famille, une cinquantaine d'autres qui gagnent occasionnellement leur vie de ce métier et une quarantaine de jeunes gens qui ne voulant pas s'établir sur des terres, travaillent à la journée.

La municipalité compte 1 forgeron, 1 cordonnier, 2 coiffeurs, 1 boulanger, 1 fabricant de fromage, 1 maître de poste, 3 restaurateurs, 1 postillon et 4 rentiers. Trois familles vivent du commerce de détail et 10 autres vivent des transports, dont 5 du chemin de fer (1 chef de gare et 4 sectionnaires) et 5 comme chauffeurs de taxi ou charretiers.

L'enseignement primaire est confié à 5 religieuses de la congrégation des Servantes du Saint-Coeur de Marie établies au village et à une institutrice qui enseigne dans une école de rang. Une quinzaine de jeunes filles gagnent leur vie dans les villes. La municipalité compte une dizaine de familles de chômeurs.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, dont la superficie s'élève à 15,500 acres, compte 74 cultivateurs établis sur des fermes dont le capital moyen s'élève à $2,900. Ce chiffre comprend les éléments suivants: la terre évaluée à $1,150, les bâtisses dont la valeur se chiffre à $800, enfin les troupeaux et le matériel agricole représentant respectivement un capital de $650 et de $300. Au mois de juillet 1939, on relevait seulement 2 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée est de $950.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de St-Euphémie possèdent chacun en moyenne 95 acres de terre, soit un total de 6,882 acres pour la municipalité. Une quinzaine de cultivateurs possèdent en outre des terres à bois d'une superficie totale d'environ 1,400 acres. On relève en outre une quinzaine de cultivateurs étrangers qui possèdent des terres dans les limites de la municipalité. Dans les rangs III et IV nord-ouest du canton Armagh

on trouve environ 5,000 acres de forêt appartenant à M. J.A. Collin de Montmagny. Sur chaque ferme, l'étendue moyenne déjà labourée couvre environ 25 acres, soit un total de 1,850 acres. L'étendue moyenne en forêt et en taillis est de 38 acres par ferme, soit pour l'ensemble un total de 2,812 acres. Chaque ferme comprend une moyenne de 10 acres d'étendue labourable, soit 740 acres pour l'ensemble des cultivateurs. On trouve en outre sur chaque ferme une vingtaine d'acres de pâturages naturels, ce qui donne au total de 1,480 acres.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à St-Paul-de-Montminy (Cf. la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

En général les sols sont pauvres et manquent de fertilité. La couche arable, mince et tassée, est constituée presque entièrement de terre schisteuse très peu perméable. C'est ce qui explique la présence des marécages et la difficulté qu'ont les cultivateurs à égoutter leurs terres. D'ailleurs sur presque toutes les fermes les travaux d'égouttement sont inefficaces. On remarque cependant que le trèfle s'établit assez bien, mais à cause du sol trop humide et de la couche trop mince de terre arable, la culture de la luzerne est quasi-impossible.

Malgré ces désavantages, on constate que les cultivateurs n'emploient que très peu d'amendements. En 1938, ils ont utilisé 30 tonnes de chaux et 5 tonnes d'engrais chimiques. Tous les cultivateurs, ou à peu près, devraient utiliser les amendements calcaires et les engrais chimiques, mais presque tous manquent d'argent. Dans les paroisses comme Ste-Euphémie où l'agriculture n'est pas développée et où les progrès sont ralentis par la constitution même du sol, une politique de primes ayant pour but de faciliter l'emploi des engrais est à instaurer, nous a-t-on affirmé. Quelques cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme et la fertilisation des pâturages est à peu près inconnue.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les superficies cultivées et les pâturages labourés ou naturels couvrent actuellement 4,066 acres, soit sensiblement le même chiffre qu'en 1931. Le tableau suivant indique les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre pour l'année 1938.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	6 acres	18 minots
Avoine	450 "	20 "
Grains mélangés	100 "	-
Foin cultivé	1,650 "	1 tonne
Pommes de terre	50 "	150 minots
Navets	10 "	-
Pâturages	1,800 "	-
	4,066 acres	

Il faut ajouter à ce total une cinquantaine d'acres comprenant les étendues consacrées aux jardins et aux vergers. Depuis 1931, les superficies ensemencées en avoine, en grains mélangés, en navets et en pommes de terre ont augmenté. Par contre, la culture de l'orge, du foin et les étendues en pâturages ont quelque peu diminué. A cause de la pauvreté du sol et du manque d'argent pour acheter des engrais, la rotation demeure le seul moyen d'améliorer les cultures. Un cycle de quatre ans comprenant d'abord une culture de grain pour la première année, une seconde culture de grain, mais avec engrais naturels pour la seconde année et deux ensemencements de foin de trèfle pour les deux dernières années, favoriserait certainement les rendements. Quant

aux pâturages, les cultivateurs devraient les organiser en dehors de la rotation. Sur bon nombre de fermes l'épierrement est cependant la première mesure à entreprendre. Une douzaine de cultivateurs seulement vendent des pommes de terre et du foin; ils retirent de ces cultures un revenu d'environ $30 chacun.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La municipalité ne comporte pas de jardins maraîchers proprement dits; mais la plupart des cultivateurs possèdent chacun un jardin de famille. Malheureusement ces jardins sont petits, mal entretenus, et la production de légumes ne suffit même pas aux besoins de la famille.

Le peu de profondeur du sol nuit considérablement à la culture des arbres fruitiers. Néanmoins plusieurs cultivateurs ont planté quelques pommiers (une centaine pour l'ensemble de la municipalité). Ces arbres produisent des pommes Wealthy et Duchesse.

3) Erablières

Ste-Euphémie renferme 5 érablières en exploitation dont la production, en 1938, s'est élevée à 300 gallons de sirop et à 2,000 livres de sucre. La vente sur le marché local d'une partie de ces denrées rapporte environ $100 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux (100) est sensiblement le même qu'en 1931 (95). Ces chevaux travaillent sur la ferme et dans les chantiers. On en élève une dizaine par année et on en importe autant. On estime qu'on pourrait élever assez de chevaux pour les besoins locaux, mais il faudrait d'abord que les cultivateurs se procurent un étalon et s'intéressent davantage à l'élevage chevalin.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme environ 400 vaches laitières de race canadienne croisée et 43 taureaux dont 3 pur sang. Le rendement moyen des vaches ne dépasse pas 2,600 livres de lait par année, ce qui est faible. Une quarantaine de cultivateurs portent leur lait à la fromagerie locale; les autres fabriquent du beurre ou vendent leur lait en nature. Dans l'ensemble, on estime que l'industrie laitière rapporte environ $117 en moyenne par ferme.

La plupart des cultivateurs vendent des bovins de boucherie; en 1938, ils ont vendu une cinquantaine de vaches, une centaine de bouvillons, une dizaine de taureaux, 150 veaux de lait et 40 veaux d'herbe. Ces ventes rapportent environ $50 en moyenne par ferme.

3) Porcs

L'élevage porcin semble se développer depuis quelques années. Le troupeau comprend 2 verrats et 60 truies. En juillet 1939, on élevait en outre quelque 480 porcelets. Ce sont tous des animaux de race Yorkshire croisée. Chaque année on en abat environ 150 pour les besoins domestiques et on en vend environ 220 abattus et une centaine vivants. Cet élevage rapporte environ $65 par ferme. Le développement de l'industrie laitière et la production de grains mélangés pour la mouture feraient de l'industrie porcine une meilleure source de revenus.

4) Moutons

L'élevage ovin est en régression. En 1931 le troupeau se chiffrait à 301 sujets; actuellement il atteint à peine 90 animaux, soit 40 brebis, 10 béliers et 40 agneaux. Ce sont des moutons de race Leicester croisée. Les cultivateurs en vendent annuellement une quarantaine aux commerçants locaux, ce qui rapporte environ $3 par ferme. On attribue aux déprédations causées par les chiens et au défaut d'organisation pour l'élevage et la vente le recul de cet élevage depuis quelques années.

5) volailles

On trouve en moyenne une vingtaine de volailles par ferme;

le troupeau se chiffre donc à environ 1,500 sujets pour l'ensemble de la municipalité. Outre la vente des oeufs, les cultivateurs vendent environ 400 volailles chaque année, ce qui rapporte en moyenne $5 par ferme. Le manque de connaissances techniques, l'absence de marché pour la viande et les oeufs, l'insuffisance de grains d'alimentation et une sorte d'indifférence pour l'aviculture constituent les principaux obstacles entravant les progrès de cette activité agricole.

6) Animaux à fourrure

On ne trouve à Ste-Euphémie qu'un seul éleveur d'animaux à fourrure. En 1938, ce producteur a vendu 5 peaux qui lui ont rapporté environ $75.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Ils sont minimes, car bon nombre de cultivateurs ne possèdent guère de bois sur leurs fermes. Une vingtaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs) travaillent dans les chantiers pendant l'hiver; Ils retirent de ce travail un revenu moyen d'environ $100 chacun. Quelques cultivateurs vendent du bois de chauffage, du bois à pâte (200 cordes) et du bois de sciage (5,000 p.m.p.). Ce commerce de bois rapporte environ $15 en moyenne par ferme.

2) Voirie

La majorité des cultivateurs travaillent aux travaux publics, surtout à l'entretien et à la réparation des chemins. On estime que chaque cultivateur retire environ $50 de cette occupation.

Revenu-argent moyen du cultivateur

L'agriculture est donc peu développée dans la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud. Si nous considérons, au chapitre de chaque production, les revenus-argent que touchent les cultivateurs, nous nous rendrons facilement compte qu'ils ne sont pas élevés.

Le tableau suivant indique pour 1938 les diverses sources de revenus de la ferme à Ste-Euphémie.

Produits laitiers	$ 117
Vente de bovins de boucherie	50
Vente de porcs	65
Vente de moutons	3
Aviculture	5
Coupe du bois sur terres patentées	15
Voirie	50
	$ 305

Voilà le revenu-argent moyen des cultivateurs de la municipalité. Nous devons cependant tenir compte d'autres sources de revenus qui ne concernent pas la majorité des cultivateurs.

Grandes cultures (12 cultivateurs)	$ 30 chacun
Produits de l'érable (5 producteurs)	100 "
Revenus des chantiers (20 hommes)	100 "
Animaux à fourrure (1 éleveur)	15 "

Si nous estimons à $200 en moyenne la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à $505 en moyenne. Les dépenses d'exploitation (taxes, engrais et amendements, semences, moulées alimentaires, réparations, etc.) s'élèvent à environ $120 par ferme.

Afin d'augmenter le revenu moyen des cultivateurs, il faut agrandir la superficie cultivée des fermes, produire plus de grains, améliorer les prairies et les pâturages et surtout développer l'industrie laitière et l'élevage du porc. En 1938, environ $4,000 ont été octroyés pour les travaux publics (surtout la voirie); il vaudrait mieux, dit-on, distribuer cet argent sous forme de primes d'épierrement, de labour, de drai-

nage et de perfectionnement agricole afin de permettre aux cultivateurs de vivre tout en améliorant leurs terres.

Achats

Pour les besoins de la ferme, les cultivateurs de Ste-Euphémie achètent chaque année environ 30 tonnes de chaux, 5 tonnes d'engrais chimiques, 1,000 minots de grains de semence, 25 tonnes de moulées alimentaires, 3,000 livres de graine de mil et de trèfle, des pois, des insecticides, etc. Pour les besoins de l'alimentation familiale, on achète de fortes quantités de farine, des fruits et des conserves. Les achats de la municipalité sont donc considérables; dans plusieurs cas, on pourrait les réduire d'au moins 50% par l'augmentation de la production locale. Les cultivateurs auraient aussi intérêt à se grouper de façon à acheter en coopération, ce qui dans bien des cas diminuerait considérablement les frais de transports.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint $10 en moyenne par famille. La dette d'église se chiffre à $15,000; cependant, il n'y a pas de répartitions légales. Les taxes municipales et scolaires se chiffrent respectivement à $10 et $16 en moyenne par famille. La municipalité supporte une dette d'environ $1,800 et la commission scolaire de $2,100. Actuellement, les terres et les bâtisses sont évaluées à leur pleine valeur. Les cultivateurs qui touchent de maigres revenus sont ainsi lourdement grevés.

Sociétés agricoles

On relève à Ste-Euphémie un Cercle agricole de 35 membres fusionné à la Société d'Agriculture du comté, un Cercle de Fermières de 50 membres et un Cercle de jeunes Eleveurs de 15 membres. On trouve aussi le Syndicat laitier qui groupe 50 patrons. Le faible volume de la production agricole, et partant de la vente, empêche le développement de l'association professionnelle.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

La fromagerie, exploitée actuellement sous la raison sociale du Syndicat laitier de Ste-Euphémie, est située sur le rang de l'église, à environ ½ mille à l'ouest du centre du village. Cet établissement, qui fonctionne depuis une trentaine d'années à raison de 6 mois en moyenne par année, emploie un homme. Le Syndicat, qui compte 50 actionnaires, a produit en 1938 environ 65,291 livres de fromage fabriqué avec le lait qu'apportent 42 patrons. Plus de 95% de la production sont vendus à la Coopérative fédérée de Québec; le reste est écoulé sur le marché local.

Près de la gare, on trouve une moulange attenant à la scierie de MM. Coulombe et Frères. Cette petite industrie, d'une capacité annuelle de 1,000 sacs de moulées, ne fonctionne plus depuis 2 ans.

Industrie du bois

La municipalité ne renferme qu'une scierie: celle de MM. Coulombe et Frères qui habitent à St-Paul. Cet établissement, qui est situé près de la gare de Ste-Euphémie, fonctionne depuis une trentaine d'années. Cette scierie produit pendant 3 mois annuellement et emploie une vingtaine d'hommes pendant cette période. En 1938, MM. Coulombe ont scié 150,000 p.m.p. de bois de sciage pour leur propre compte et 80,000 p.m.p. pour les cultivateurs. La matière première provient des terres patentées (200,000 p.m.p.) et des terres de la Couronne (30,000 p.m.p.). Plusieurs cultivateurs vendent à des commerçants locaux le bois qu'ils

font scier. Quant aux 150,000 p.m.p. qu'ils produisent pour eux-mêmes, MM. Coulombe en vendent 100,000 p.m.p. aux commerçants de gros de Québec qui revendent ensuite en Angleterre. Le bois franc (merisier et bouleau) est employé pour environ 65% de la production; pour le reste, on utilise le sapin et l'épinette. De l'avis des propriétaires, cette scierie devra fermer ses portes avant une dizaine d'années par suite du manque de bois.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne du chemin de fer Transcontinental (réseau de l'Etat) traverse la municipalité de Ste-Euphémie dans sa partie centrale. La localité compte deux gares: la principale, Ste-Euphémie, est située à 1½ mille du centre du village, au nord-ouest de l'église; l'autre gare, Morin, située presque à la frontière de la municipalité et du comté de Bellechasse, est désaffectée depuis plusieurs années.

A la gare de Ste-Euphémie, on trouve 1 voie principale, 2 voies d'évitement, des entrepôts et un service de télégraphe. En 1937, le volume total du trafic ferroviaire atteint 6,600 tonnes, dont environ 2,000 passent par la gare de Langlois située dans la municipalité de St-Cajétan-d'Armagh. Le volume du trafic ferroviaire se répartit comme suit: 762 tonnes à l'entrée, soit 157 tonnes de produits alimentaires et 605 tonnes de produits agricoles; les expéditions se chiffrent à 5,846 tonnes, dont 90% représentent des produits de la forêt. Depuis une quinzaine d'années, le volume du trafic ferroviaire a diminué de 50%. Ce n'est pas étonnant lorsque l'on considère les taux de fret. Ceux-ci sont de $0.55 la tonne pour le trajet Ste-Euphémie-Québec. Pour le même trajet par camion, on demande, nous a-t-on affirmé, un prix bien inférieur. C'est pourquoi pendant les mois d'été, la circulation des marchandises par voie ferrée entre Québec et la municipalité est à peu près nulle.

En 1938, on a enregistré environ 600 voyageurs partants à la gare de Ste-Euphémie. Depuis une dizaine d'années le transport des voyageurs a diminué d'environ 25%. Ici encore, la concurrence des taxis et du camion se font sentir, car le transport des voyageurs est beaucoup plus important pendant l'hiver que pendant le reste de l'année.

Routes

1) Voyageurs

Ste-Euphémie n'est desservie par aucun service d'autobus, mais la municipalité compte 5 taxis. Plusieurs camionneurs des paroisses voisines transportent illégalement des personnes qui paient passage.

2) Marchandises

La localité ne renferme aucun camionneur. Cependant plusieurs camionneurs d'Armagh et de St-Paul s'occupent de transporter des marchandises pour le compte des marchands de la municipalité.

Quant aux marchands de passage et aux colporteurs, ils sont assez nombreux et les marchands locaux s'en plaignent amèrement. On trouvera à la page 41 du rapport les noms de ces marchands ambulants.

M. Emile Lévesque de St-Philémon exploite le service de téléphone. La municipalité ne comporte pas de service de distribution d'électricité.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

S T E - A P O L L I N E - D E - P A T T O N

MUNICIPALITE DE STE-APOLLINE-DE-PATTON

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité qui, selon les statistiques municipales, couvre une superficie de 59,700 acres, occupe les rangs VIII, IX, X du canton Bourdages, les rangs I à VII du canton Patton et les rangs I et D du canton Talon. On trouve aussi les rangs A et B qui sont situés de part et d'autre de la route de l'Anse à Gilles, laquelle traverse la municipalité dans sa partie nord-est. Le chemin de fer Transcontinental et le chemin Taché passent aussi dans Ste-Apolline.

La ligne de partage des eaux sépare le territoire de la municipalité en deux parties dont le relief diffère: au nord-ouest on trouve un réseau de rivières lentes qui appartiennent au versant de l'estuaire du St-Laurent; au sud-est les cours d'eau sont profondément creusés et coulent rapidement vers le versant de l'Atlantique.

La municipalité est située dans une région de collines dont l'altitude dans la partie ouest du rang IV, sur le chemin Taché, atteint environ 1,760 pieds. Au coin de la même route et du rang de l'église on rencontre une vallée, celle du cours supérieur de la rivière Devost, où l'altitude tombe aux environs de 1,400 pieds. Pour se rendre au village, la route s'élève sur un lambeau de pénéplaine et en face de l'église le niveau marque 1,755 pieds. Vers la gare, le relief va en s'abaissant et en certains endroits atteint moins de 1,400 pieds d'altitude. Bref, nous sommes en présence d'un relief dyssymétrique beaucoup plus accidenté dans le sud que dans le nord de la municipalité.

Le réseau hydrographique comprend les rivières suivantes: St-Nicolas, Fourche-Cloutier, Bras-d'Apic, Méchant-Pouce et le ruisseau Fortin qui déversent leurs eaux vers l'estuaire du St-Laurent. Parmi les cours d'eau qui coulent vers le versant de l'Atlantique, on trouve les rivières Devost et Gauthier ou Petite-Nord-Ouest. La municipalité renferme les deux lacs Fortin, les lacs Couture, Moussière et Violon.

Ste-Apolline constitue un petit village et un habitat rural réparti sur 4 rangs (IV, V, VI et VII).

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Depuis 1931 on estime qu'une quarantaine d'individus sont venus s'établir dans la municipalité. L'accroissement naturel de la population pendant la même période a été de 222 âmes. Comme la population de la municipalité se chiffrait à 910 en 1931 (statistiques municipales), Ste-Apolline devrait compter au moins 1,172 habitants. L'administration municipale n'en donne en réalité que 966 en 1938. Les chiffres suivants, extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	43	12	7	910

MUNICIPALITE DE STE_APOLLINE_DE_PATTON

COMTE DE MONTMAGNY

Echelle de 1 mille au pouce

INDUSTRIES

1.- Syndicat de Fromagerie de Ste-Apolline-de-Patton

2.- Scierie et moulange de M. Gabriel Lapointe

3- Scierie Ste-Apolline Lumber

4- Scierie de M. Joseph Godbout

5- Scierie de M. Josaphat Coulombe

Municipalité du Cap-St-Ignace

Municipalité de N.-D.-du-Rosaire

Municipalite du Canton de Montminy (St-Paul-du-Buton)

Municipalité de St-Fabien-de-Panet

Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard

Comté de L'ISLET

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1932	33	10	10	945
1933	43	12	3	953
1934	40	6	7	965
1935	37	8	2	982
1936	31	3	1	942
1937	38	17	6	949
1938	35	10	8	966
	300	78	44	

Occupation du sol

On compte à Ste-Apolline 100 cultivateurs, 42 colons, 17 propriétaires de maisons sur emplacements et 1 locataire de maison. Quatre cultivateurs étrangers possèdent chacun une terre située dans les limites de la municipalité. La localité renferme environ 150 propriétaires domiciliés et 62 propriétaires non domiciliés, soit 4 cultivateurs étrangers et 58 propriétaires de lots à bois situés dans les limites de la municipalité.

Modes de vie

Seulement 5 ou 6 cultivateurs vivent entièrement de leurs fermes; une cinquantaine d'autres en tirent la majeure partie de leur subsistance. Le reste, soit environ 45, vivent autant d'occupations diverses que de leur exploitation agricole. Ces gens travaillent surtout dans les chantiers, s'occupent du commerce de bois et s'emploient à toutes sortes de besognes.

Ste-Apolline renferme une dizaine de chefs de famille gagnant leur vie en qualité de journaliers; une vingtaine d'autres et une quarantaine de jeunes gens exercent occasionnellement ce métier.

La municipalité compte 3 ateliers de menuiserie, 1 forge, 1 fromagerie, 1 moulange et 3 scieries. On relève 5 familles vivant du commerce de détail et 6 autres qui vivent des transports par chemin de fer. La localité renferme 5 camionneurs et 3 chauffeurs de taxi. On distingue en outre 2 fabricants de fromage, 1 boucher, 1 garde-feu, 1 sacristain, 1 hôtelier, 1 maître de poste et 6 rentiers. Au village, 5 religieuses de la congrégation des Servantes du Saint-Coeur de Marie s'occupent d'enseignement; on trouve aussi 6 écoles disséminées dans les rangs où enseignent des institutrices.

Une quinzaine de jeunes filles font du service domestique ou gagnent leur vie dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Apolline-de-Patton renferme 100 cultivateurs et 42 colons. Dans cette étude du développement agricole de la localité, nous ne considérons que les cultivateurs; quant aux colons, nous en parlons brièvement plus loin.

Les cultivateurs de Ste-Apolline sont établis sur des fermes dont le capital moyen s'élève à $2,850, soit $1,100 engagé dans la terre, $800 dans les bâtiments, $500 dans les troupeaux et $450 dans le matériel agricole. Le capital engagé dans la terre et les troupeaux, qui sont les deux éléments productifs de la ferme, devrait être plus considérable comparativement aux autres articles.

Plusieurs cultivateurs ont demandé un prêt à l'Office du Crédit agricole de Québec et 8 d'entre eux en ont obtenu; la moyenne du prêt par ferme hypothéquée se chiffre à $815.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur exploite une terre d'une étendue moyenne de 100 acres. La superficie occupée par les fermes dans Ste-Apolline couvre donc environ 10,000 acres qui se répartissent ainsi: 2,000 acres de terre déjà labourées (soit 20 acres par ferme); 4,500 acres de forêt de seconde pousse dont le sol est labourable (soit 45 acres en moyenne par ferme); 3,000 acres comprenant des pâturages pour les deux tiers et le reste consistant en taillis (soit environ 30 acres par ferme); 500 acres d'étendue inutilisable (soit 5 acres en moyenne par ferme). Ce chiffre de 10,000 acres représentant le terrain occupé par les fermes se rapproche sensiblement de celui du recensement de 1931 qui donne une étendue de 8,511 acres. La différence de quelque 1,500 acres s'explique par le fait que depuis 1931 le nombre des fermes a augmenté.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de St-Paul-de-Montminy. (Cf. la monographie de cette municipalité.)

Sols et amendements

De même que dans les autres localités du plateau central, le sol que l'on trouve à Ste-Apolline est plutôt pauvre. On remarque cependant que les terres situées sur le versant de la rivière St-Jean, au sud de la municipalité, montrent plus de fertilité que celles des rangs du nord du canton Patton. Dans l'ensemble, le sol se compose de terre argileuse (40%), de terre sablo-argileuse (25%), de terre sablonneuse (25%), et de terre noire (10%). Quoique toutes les terres aient besoin d'être amendées, les cultivateurs n'ont utilisé, en 1938, que 20 tonnes d'engrais chimiques, soit une moyenne d'environ 400 livres par ferme, ce qui est bien insuffisant. Quant aux amendements calcaires, seuls quelques rares cultivateurs en utilisent de maigres quantités. Cinq cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes ou de remises.

Comme la plupart des terres sont en pentes et à flanc de côteau, l'égouttement se pratique assez bien. On aurait cependant intérêt à aménager la rivière Devost et la Petite-Nord-Ouest de façon que ces cours d'eau favorisent l'égouttement de certaines fermes. Aucun cultivateur ne fertilise des pâturages et ne cultive de luzerne. Le trèfle vient bien, mais, à cause de la courte période de végétation, la gelée nuit à cette culture.

Production végétale

1) Grandes cultures

Sur chaque ferme, on relève en moyenne 20 acres de cultures, soit 2,000 pour l'ensemble de la municipalité. On rencontre aussi sur chaque ferme des pâturages d'une étendue moyenne de 20 acres, soit un total d'environ 2,000 acres. La superficie totale en culture, les pâturages compris, atteint donc environ 4,000 acres pour l'ensemble de la localité. Le tableau suivant montre pour 1938 les superficies en cultures et les rendements moyens obtenus à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	40 acres	18 minots
Avoine	400 "	20 "
Grains mélangés	25 "	21 "
Mil et trèfle	1485 "	-
Pommes de terre	35 "	140 "
Navets	10 "	12 tonnes
Pâturages	2000 "	-
	3995 acres	

Depuis 1931, on note des augmentations surtout dans les cultures d'avoine, de grains mélangés et de navets. Par contre, la culture de l'orge et des pommes de terre est en régression. Quant aux rendements, ils sont plutôt faibles; cela tient à la pauvreté du sol, au manque d'engrais et en

général aux mauvaises méthodes de culture. La grande majorité des cultivateurs ne suivent aucun plan de rotation; presque tous sèment du grain pendant un an et du foin pendant 3 ou 4 ans. La rotation la plus rationnelle qui s'impose ici consisterait dans un ensemencement de grain avec engrais pendant les deux premières années, puis une culture de foin pendant deux ans. Malheureusement la technique et les connaissances agricoles manquent sur la majorité des exploitations.

Actuellementla production des grandes cultures ne rapporte aucun revenu-argent aux cultivateurs. Bien plus, elle est insuffisante pour les besoins de la localité; c'est ce qui explique les achats de grandes quantités de moulées alimentaires et de grains de semence.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers ne sont pas nombreux à Ste-Apolline: on compte une centaine de pommiers qui ne produisent pas encore. Ces arbres porteront surtout des fruits de la variété Duchesse. Le sol peu profond et la fréquence des gelées rendent la pomiculture difficile.

3) Erablières

On relève 12 érablières en exploitation; ces érablières ont produit en 1938 environ 6,000 livres de sucre que l'on garde pour la consommation domestique. Les cultivateurs devraient développer cette industrie, car ils pourraient vendre la production d'une douzaine d'érablières encore inexploitées.

Production animale

1) Chevaux

Depuis 1931, le nombre de chevaux a un peu diminué; il est actuellement de 100. Ces chevaux, qu'on utilise pour les travaux agricoles, servent aussi dans les chantiers. L'élevage local n'est pas important; c'est à peine si 5 ou 6 sujets viennent chaque année augmenter le troupeau. Par contre, les cultivateurs achètent annuellement une douzaine de chevaux des marchands de la région. Le troupeau compte 6 juments d'élevage. On semble commencer à s'intéresser à l'élevage chevalin, car on demande un étalon de race canadienne.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur garde en moyenne 6 vaches, soit environ 600 vaches pour l'ensemble de la municipalité. Ce sont toutes des vaches de race Ayrshire croisée. Le troupeau compte aussi 31 taureaux de race Ayrshire, dont 1 pur sang. Depuis 1931, le nombre de vaches a presque doublé: de 309 il est passé à 600.

Le rendement laitier atteint en moyenne 1,500 livres de lait pendant la période de fonctionnement de la fromagerie. En y ajoutant le lait consommé à la maison ou vendu en nature, le rendement n'atteint que 2,300 livres. La période de lactation ne dure que 7 mois tout au plus. L'organisation de pâturages permanents, la sélection du troupeau, un élevage plus rationnel au moyen de reproducteurs pur sang, voilà ce qui permettrait d'augmenter le rendement des vaches et les revenus que procure l'industrie laitière. Une cinquantaine de cultivateurs portent leur lait à la fromagerie locale; les autres fabriquent du beurre pour les besoins domestiques ou le vendent en nature . On estime que la production laitière rapporte environ $105 en moyenne par ferme.

Outre ce revenu, les cultivateurs vendent des bovins de boucherie. En 1938, ils ont vendu des vaches (20), des bouvillons (100), des taureaux (10) et des veaux d'herbe (200). Ces ventes fournissent un appoint de revenu estimé à $40 par ferme.

3) Porcs

L'élevage porcin est en progrès depuis quelques années. Le troupeau, composé d'animaux de race Yorkshire, comprend 1 verrat et 30 truies; pendant l'été 1939, on relevait en outre 225 porcelets. On en abat annuellement 125 pour les besoins domestiques et on en vend une centaine abattus. Cet élevage rapporte un revenu d'environ $20 par ferme.

5) Volailles

Le nombre des volailles a presque doublé depuis 1931. On relève actuellement quelque 1,100 volailles pour l'ensemble de la municipalité, soit une moyenne de 11 volailles par ferme, ce qui n'est pas considérable. Cet élevage est si peu important qu'il ne donne lieu à aucun commerce. Il semble que les principaux obstacles nuisant à l'aviculture sont le manque de connaissances techniques, l'absence de marché pour la chair et les oeufs, et surtout une sorte d'indifférence des cultivateurs.

6) Animaux à fourrure

La municipalité renferme 3 éleveurs qui possèdent respectivement 1, 2 et 3 couples de renards. Cet élevage ne fait que commencer, et il n'y a pas encore de production.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Environ 80 cultivateurs et fils de cultivateurs passent, chaque hiver, une période moyenne de 3 mois dans les chantiers. On estime que chacun rapporte de cette occupation un revenu moyen de $80 soit les 2/3 de son salaire.

L'industrie forestière, quoique ayant beaucoup diminué, rapporte néanmoins quelques revenus. Ainsi, en 1938, les cultivateurs ont vendu 1,200 cordes de bois de chauffage, 200 cordes de bois à pâte et environ 200,000 p.m.p. de bois de sciage. Cette activité rapporte environ $50 par ferme.

2) Voirie

La plupart des cultivateurs ont l'occasion de travailler à la voirie pendant l'été. On estime que cette occupation procure un revenu de $50 en moyenne par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les ressources du cultivateur de Ste-Apolline sont maigres: à peine réalise-t-il un revenu-argent moyen de $350. C'est ce que montre le tableau suivant, lequel groupe les divers articles énumérés au cours de cette monographie.

Produits laitiers	$ 105
Vente de bovins de boucherie	40
Vente de porcs	20
Vente de moutons	5
Chantiers	80
Coupe du bois sur terres patentées	50
Voirie	50
	$ 350

Si l'on évalue à $175 la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à $525 en moyenne. Il ne touche cependant que $350 avec lesquels il doit défrayer ses dépenses d'exploitation, qu'on estime à $125 en moyenne par ferme, puis assurer l'entretien de sa famille. Le revenu-argent moyen est donc manifestement trop bas. Il faut en conséquence organiser l'agriculture: augmenter et améliorer les cultures, fertiliser les pâturages et régénérer les troupeaux de façon à rendre la production animale plus rémunératrice.

Achats

Les cultivateurs de Ste-Apolline achètent des engrais chimiques (20 tonnes), des moulées alimentaires (50 tonnes), des grains de semence (1,000 minots), de la graine de mil et de trèfle (3,000 livres), des pois (100 sacs), de la farine, etc. En cultivant plus de grains mélangés pour la mouture, on pourrait réduire les achats de moulées. Les achats de grains de semence pourraient être supprimés si on cultivait davantage les variétés hâtives. On pourrait aussi produire les pois et les fèves qu'on achète;

de même, la production locale devrait suppléer aux achats occasionnels de pommes de terre.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $12 par famille. Les taxes municipales et scolaires sont de $5.40 et $14 en moyenne par famille. La municipalité supporte une dette de $3,750 et la commission scolaire de $4,000. Quant à l'église, elle est endettée pour environ $6,000.

Sociétés agricoles

La municipalité compte 2 sociétés agricoles. Ce sont le Cercle agricole (52 membres) et le Cercle de Fermières (55 membres). Plusieurs cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté.

COLONISATION

La municipalité renferme une quarantaine de colons établis dans les rangs IV, V, VI, VII Patton et I Talon. Ces exploitants du sol, qui sont établis là depuis 1935, possèdent chacun un lot de 100 acres. Chaque lot renferme en moyenne 8 acres d'étendue défrichée, soit la moitié ensemencée en grains et le reste en foin. En général la terre est bonne. Les colons possèdent une vingtaine de chevaux, une dizaine de vaches et quelque 25 porcs. La plupart élèvent des poules et quelques-uns parmi les plus avancés entretiennent un jardin. La coupe du bois est peu importante, car les ressources forestières de cette région sont passablement épuisées. Actuellement la plupart des colons vivent de primes, des revenus du bois et des travaux publics. Le revenu moyen par colon atteint environ $200. On estime que seulement le tiers des colons s'intéressent au défrichement et au développement de leur lot. Les autres travaillent à toutes sortes d'ouvrage et doivent être considérés plutôt comme des journaliers que des exploitants du sol. Il importe donc de retenir ces gens sur leur lot en facilitant pour eux les travaux de mise en valeur du sol.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

Le Syndicat de Fromagerie de Ste-Apolline, établi au village depuis une quarantaine d'années, fonctionne 6 mois par année. En 1938, on a fabriqué 50,119 livres de fromage qu'on vend au prix moyen de 13½ et 14 cents la livre. Le lait (480,000 livres) provient de 46 patrons. La production est surtout vendue à la Coopérative Fédérée de Québec qui en a acheté 50,000 livres en 1938; le reste, soit 119 livres, est écoulé sur le marché local

2) Moulange

La moulange de M. Gabriel Lapointe, située sur le chemin Taché, à environ ½ mille à l'est de l'église, fonctionne 5 mois par an depuis une trentaine d'années. C'est un petit établissement qui a moulu en 1938 entre 500 et 600 minots de grains mêlangés.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité de Ste-Apolline compte actuellement 4 scieries en exploitation. La production de ces établissements est indiquée dans le tableau suivant:

Exploitants	Pour eux			Pour les autres	
	Sciage en p.m.p.	Bardeaux	Divers	Sciage en p.m.p.	Bardeaux
Joseph Godbout	200,000	-	20,000 pd. fuseaux 800 traverses	60,000	-
Ste-Apolline Lumber Co.	60,000	8,000,000	-	40,000	-
Josaphat Coulombe	700,000	-	3,500 traverses	-	-
Gabriel Lapointe	100,000	50,000	-	100,000	300,000
	1,060,000	8,050,000	20,000 pds fuseaux 4300 traverses	200,000	300,000

La scierie de M. Joseph Godbout est établie sur le chemin Taché, où celui-ci rencontre la route conduisant à St-Paul. L'établissement, qui est situé à l'ouest de l'église, sur la rive de la rivière Devost fonctionne depuis 1927 à raison de 3 mois en moyenne par année. Le moulin de M. Godbout emploie parfois une quinzaine d'hommes, dont 2 camionneurs. Le bois provient surtout des terres patentées et des lots de colons. Une partie de la production de cette industrie est vendue à des commerçants de gros de Québec (200,000 p.m.p.). Le reste est écoulé dans la région.

La Ste-Apolline Lumber Co. est située dans le rang 7 (rang St-Joseph), sur la route conduisant à Ste-Lucie-de-Beauregard. Cette industrie, qui ne fonctionne que depuis 1937, à raison de 6 mois par an, est administrée par M. Jean Forest. Le bois qu'utilise cette scierie provient en grande partie des terres patentées. On vend la production à M. Forest, père, qui est entrepreneur à Montréal. D'après les renseignements obtenus des propriétaires de cette scierie, la région ne contient presque plus de bois, tout le sapin et l'épinette ayant été enlevés par les compagnies utilisant le bois à pâte. On rencontre cependant encore du cèdre et du bois franc.

La scierie de M. Josaphat Coulombe est située dans le rang VIII Bourdages, à proximité de la station de Ste-Apolline. Cette industrie, qui emploie jusqu'à 20 hommes, fonctionne depuis 1929. Jusqu'ici, cet établissement n'a pas produit de bardeaux, mais M. Coulombe s'est récemment procuré l'outillage nécessaire pour en manufacturer. La production est vendue aux marchands de gros de Montréal et au chemin de fer C.N.R.

Le moulin de M. Gabriel Lapointe est attenant à la moulange dont nous parlons plus haut. Cet établissement fonctionne depuis une trentaine d'années à raison de 5 mois par année. Presque toute la matière première utilisée par cette petite industrie provient des terres patentées. Toute la productionde cette scierie est vendue à des commerçants de la localité. Ce moulin à scie plane aussi environ 50,000 p.m.p. par année. M. Lapointe se plaint que son industrie diminue et nous affirme que la plupart des colons pour qui il scie du bois lui doivent beaucoup d'argent.

2) Ateliers de menuiserie

Trois cultivateurs, MM. Joseph Dion, Joseph Laprise et Alphonse Guimont, possèdent chacun un atelier de menuiserie. On fabrique des fenêtres, des portes, des seaux, des roues et divers articles en bois dont les cultivateurs ont besoin.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne du chemin de fer Transcontinental (réseau de l'Etat) traverse la municipalité de Ste-Apolline-de-Patton dans sa partie nord. La localité compte deux stations: Ste-Apolline, la station principale, située à environ 8 milles du village, et L'Espérance, station secondaire désaffec-

tée, située au nord-est de la municipalité.

La station de Ste-Apolline comporte 1 voie principale, 2 voies d'évitement, des entrepôts et un télégraphe public. En 1938, le volume total de la circulation ferroviaire atteint 1,768 tonnes, soit 61 tonnes à l'entrée et 1,707 tonnes à la sortie. Les réceptions comprennent surtout des produits alimentaires, des engrais et des marchandises générales destinées aux magasins de St-Apolline. Les expéditions comportent du bois à pâte, du bois de sciage, du bois de chauffage et diverses autres marchandises. Les expéditions ont beaucoup diminué depuis une dizaine d'années. Ainsi, en 1928, elles se totalisent à 3,130 tonnes, et en 1927 à 10,265 tonnes. Les expéditions en 1938, en comparaison de ces chiffres, accusent une diminution de 46% et de 84%.

Le nombre de voyageurs partant de Ste-Apolline a aussi beaucoup diminué depuis une dizaine d'années. En 1927, on en relevait 967 et en 1938 ce nombre est tombé à 224, soit une diminution de 77%.

Routes

1) Voyageurs

Aucun service d'autobus ne dessert la localité, mais plusieurs voyageurs utilisent l'autobus qui dessert St-Paul. La municipalité compte en outre 3 taxis qui font le transport des voyageurs.

2) Marchandises

M. J.B. Cameron exploite un service de camionnage entre Ste-Apolline et Québec; ce service n'est pas régulier et consiste dans le transport de marchandises générales pour le compte des marchands de la localité.

Quant aux commerçants de passage et aux colporteurs, ce sont les mêmes qui fréquentent les autres paroisses du plateau central.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

S T E - L U C I E - D E - B E A U R E G A R D

MUNICIPALITE DE STE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard forme une localité géographique dont la superficie, selon les statistiques municipales, s'élève à 12,400 acres, soit environ 20 milles carrés. Elle couvre les rangs III à VIII inclusivement du canton Talon, au sud-est du comté de Montmagny.

La municipalité est située sur la pénéplaine intérieure des Apalaches. Du point de vue de la topographie, nous sommes en présence d'une région de collines qui, dans la partie est de la localité, atteignent des altitudes variant entre 14 et 1,500 pieds. On trouve néanmoins quelques sommets plus élevés; ainsi dans les rangs V et IX, on rencontre deux sommets sur lesquels on a installé des tours à feu. Ces montagnes dépassent 1,800 pieds d'altitude. Vers le centre de la municipalité, en suivant la direction nord-sud, la Rivière-Noire forme des terrasses fluviales d'un niveau moyen de 1,200 pieds. Le village est situé sur une de ces terrasses, à l'intersection des rangs VII et VIII. La route venant de Ste-Apolline suit le niveau de ces terrasses. A l'ouest de cette route, dans les rangs V et VI, on trouve des marécages assez étendus. En gagnant l'amont de la rivière, on rencontre des collines morainiques et des barres rocheuses.

La Rivière-Noire (branche nord), avec ses petits affluents, forme le réseau hydrographique do la localité. Ces petits cours d'eau déversentleurs eaux vers l'océan Atlantique.

La municipalité est constituée par un habitat rural et un petit habitat villageois. Il y a 4 rangs habités: les rangs V, VI (rangs des colons), VII et VIII (rangs du village).

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Ste-Lucie comptait en 1931 une population de 375 âmes; en 1938, selon les autorités municipales, elle en renferme 520. La population de la paroisse religieuse se chiffre, elle, à 543 âmes. Cette différence provient du fait que le territoire de la paroisse est plus grand que celui de la municipalité. La paroisse comprend en effet une bande de terrain située dans le comté de l'Islet, compte tenu de l'accroissement naturel depuis 1931 (87) et de l'arrivée dans la paroisse d'environ 125 personnes, la population actuelle devrait être d'au moins 587 habitants. Il y a donc au minimum 67 individus qui ont émigré depuis 1931. Les chiffres suivants, extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	17	3	3	375
1932	8	2	1	390
1933	15	5	3	304
1934	11	2	8	450
1935	15	4	4	485
1936	16	5	3	490

MUNICIPALITE DE STE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

Comté de Montmagny

Echelle 1 pouce = 1 mille

MUNICIPALITE DE STE-APOLLINE-DE-PATTON

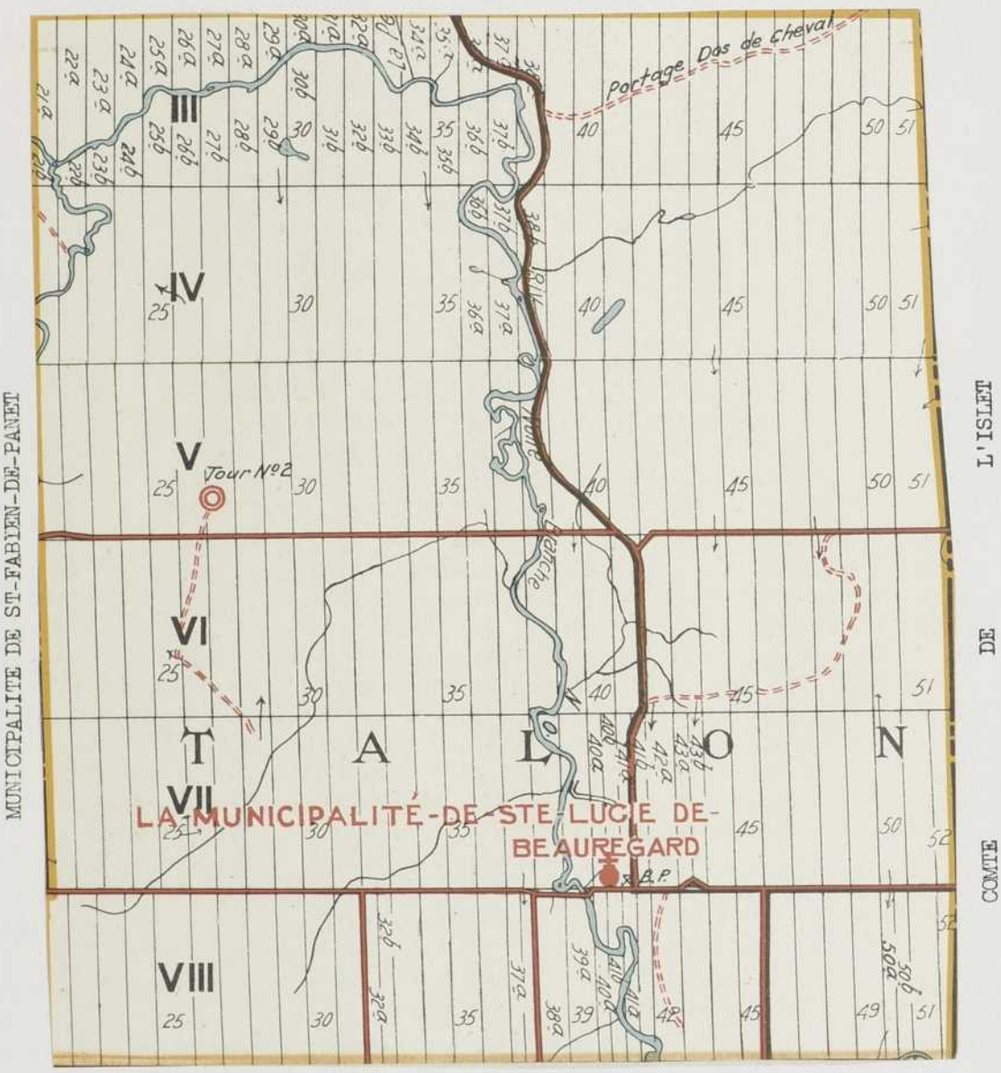

MUNICIPALITE DE ST-FABIEN-DE-PANET

COMTE DE L'ISLET

MUNICIPALITE DU LAC-FRONTIERE

INDUSTRIES

1- Société Coopérative Agricole de STE-LUCIE-DE-B.

2- Scierie de A. Brunelle & Cie

3- Scierie et moulange de M. Paul Levasseur

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1937	22	9	4	490
1938	15	2	6	520
	119	32	32	

Occupation du sol

La municipalité renferme 46 cultivateurs et 34 colons, soit 80 exploitants du sol, dont 16 sont célibataires. On compte en outre 16 propriétaires de maisons sur emplacements et 1 locataire de maison. On trouve 96 propriétaires domiciliés et 1 propriétaire non domicilié.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs aucun ne vit entièrement des revenus de la ferme. Tous sont obligés pour vivre de travailler à la journée pour ajouter aux revenus de leur exploitation agricole.

Les journaliers qui gagnent leur vie comme manoeuvres ou bûcherons comprennent une dizaine de chefs de famille; à ce nombre il faut ajouter une vingtaine d'hommes et une cinquantaine de jeunes gens qui gagnent occasionnellement leur vie de ce métier. Les artisans sont rares à Ste-Lucie: on ne relève que 3 menuisiers et 1 forgeron. L'industrie comprend 2 scieries, 1 fromagerie et 1 moulange. La municipalité renferme 1 marchand de détail et 1 restaurateur; les transports font vivre 1 camionneur et 1 chauffeur de taxi. On trouve 6 écoles disséminées dans les rangs. Une dizaine de jeunes filles travaillent à Québec.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Comme nous l'avons dit précédemment au chapitre de la population, la municipalité renferme 46 cultivateurs et 34 colons. Les premiers sont établis dans les rangs VII et VIII, tandis que les seconds occupent surtout les rangs V et VI. En général, les terres ne sont pas avancées; aussi les exploitations agricoles n'ont forcément qu'une faible valeur. Actuellement le capital moyen engagé dans les fermes atteint environ $2,050, soit $800 engagés dans la terre, $600 dans les bâtiments, $350 dans les troupeaux et $300 dans le matériel roulant. Au mois d'août 1939, on relevait 3 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du Crédit agricole provincial. Le prêt moyen par ferme est de $783.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des exploitations agricoles est élevée; elle se chiffre à environ 135 acres par ferme. En fait, une quinzaine de cultivateurs possèdent 2 terres chacun, ce qui augmente la moyenne pour l'ensemble de la localité. Chaque ferme, comporte environ 20 acres de terre labourée, 55 acres en forêt de seconde pousse, 35 acres en pâturages naturels et 25 acres de savanes et rochers. Quant aux 6,190 acres de terrain qui ne sont pas occupées par les cultivateurs, elles sont la propriété de la Couronne ou ont été concédées aux colons.

Période de végétation

On entaille les érables au début d'avril et la saison des sucres dure environ 1 mois. Vers le 15 mai surviennent les dernières fortes gelées du printemps et l'on commence à semer quelques jours plus tard. La fenaison se fait à partir du 25 juillet et les moissons à partir du commencement de septembre. Les premières gelées qui détruisent les jardinages font leur apparition à la fin de septembre et la première neige tombe au début de novembre. La couche de neige atteint généralement à peu près 48 pouces.

Sols et amendements

On ne rencontre à vrai dire, qu'un seul type de sol dans la municipalité; c'est le type de terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse) qu'on appelle plus communément terre jaune. C'est une bonne terre, généralement assez profonde. Les cultivateurs ont commencé à en maintenir la fertilité au moyen d'amendements calcaires (8 tonnes) et d'engrais chimiques (6 tonnes). Quant à l'engrais de ferme que tous les cultivateurs épandent sur leur terre, une dizaine seulement en soignent la conservation et se sont bâti des plates-formes et des remises à cet effet.

L'état d'égouttement des terres n'est que passable. Les grandes décharges sont en mauvais état; ainsi des travaux s'imposent dans la rivière Nord-Ouest, et aux cours d'eau communs. Les travaux d'égouttement sur les propriétés ne sont pas toujours, eux non plus, en parfait état.

Aucun cultivateur n'a encore fait l'expérience de la fertilisation des pâturages; aucun n'a entrepris la culture de la luzerne. Quant au trèfle, il vient bien.

Production végétale

1) Grandes cultures

En 1931, la superficie des grandes cultures proprement dites était de 821 acres; aujourd'hui elle est passée à près de 925 acres. Les pâturages naturels et autres couvraient 480 acres en 1931 et ils en couvrent 920 en 1939. Il semble donc y avoir progrès. Le tableau suivant donne les étendues pour chacune des cultures et les rendements moyens à l'acre:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	6	18 minots
Avoine	230	20
Grains mélangés	10	21
Sarrasin	10	-
Foin cultivé	635	1 tonne
Pommes de terre	25	160 minots
Navets	3	
Pâturages (naturels et autres)	920	
	1,839	

Les rendements sont inférieurs à ceux que nous avons enregistrés sur le littoral. Cela est dû à la nature du sol sans doute, mais aussi au manque de technique agricole.

Dans l'état actuel du défrichement, avec les rendements que l'on obtient et le mode d'exploitation des fermes, la presque totalité des produits des grandes cultures est consommée sur place: l'on vend en tout quelque 200 minots de pommes de terre, 150 minots de grains, 30 tonnes de foin, soit pour la somme totale d'environ $475 ou quelque $10 par ferme. Ce petit commerce se fait entre les citoyens de la municipalité.

Pour améliorer la production végétale, les cultivateurs devraient changer leur système de rotation. Actuellement, ils font une récolte de grains puis ils laissent leur terre en foin 5 et même 6 années consécutives. C'est trop longtemps en foin; 2 ou 3 années suffiraient. Inutile de dire que leur attention doit porter également sur l'égouttement, l'épierrement et la mise en valeur dans le plus court délai possible de leurs étendues défrichées et non encore labourées.

2) Cultures fruitières

Le sol convient au pommier. Actuellement on ne relève que quelques 200 arbres des variétés Duchesse et Wealthy produisant environ 25 barils, mais cette culture pourrait se développer.

3) Erablières

La municipalité renferme 10 érablières; en 1938, elles ont donné 675 gallons de sirop et 2,250 livres de sucre. On a gardé environ 100 gallons de sirop pour la consommation domestique et l'on a vendu le reste de la production à la coopérative de Princeville, ce qui a rapporté quelque

$75 en moyenne par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Les cultivateurs de Ste-Lucie possèdent en tout 50 chevaux, soit guère plus d'un par cultivateur. Ils ne pratiquent pas l'élevage parce qu'ils n'ont pas de reproducteur. Ils achètent des commerçants les quelque 15 chevaux dont ils ont besoin chaque année.

2) Bovins et industrie laitière

On compte dans la municipalité 230 vaches et 47 taureaux, dont 7 pur sang (3 canadiens et 4 Ayrshire). Le troupeau de vaches a augmenté en nombre de façon sensible depuis 1931, car alors on n'en comptait que 122. Aujourd'hui les cultivateurs ont 5 vaches chacun en moyenne. Le rendement moyen pendant la période de fonctionnement de la beurrerie atteint 1,850 livres de lait; si l'on considère le lait utilisé à la maison, vendu en nature ou servant à la fabrication domestique du beurre, le rendement moyen se chiffre à environ 2,450 livres de lait par vache, on comprend facilement qu'il en soit ainsi lorsque l'on s'arrête à considérer l'état général des exploitations agricoles. Environ 27 cultivateurs portent leur lait à la fromagerie locale; les autres font du beurre à domicile. La production de la fabrique a été de 27,760 livres l'an dernier; on enregistre une augmentation cette année. L'industrie laitière ne rapporte que $100 en moyenne par ferme.

La vente des bovins de boucherie vient ajouter à ce faible revenu. L'an dernier, les cultivateurs ont vendu au total 40 vaches, 20 bouvillons, 5 taureaux, 10 veaux de lait et 40 veaux d'herbes. Ces ventes leur ont rapporté à chacun $34 en moyenne.

3) Porcs

On ne garde que 15 truies et 1 verrat qui donnent quelque 90 porcelets. On achète une trentaine de porcelets pour les engraisser. Ceci permet de disposer annuellement d'environ 120 porcs, dont 100 sont abattus pour les besoins domestiques et les 20 autres sont vendus aux commerçants locaux. Le revenu-argent provenant de la vente de ces porcs réparti sur l'ensemble des cultivateurs représente $10 en moyenne pour chacun.

4) Moutons

En tout dans la municipalité il y a 5 béliers, 80 brebis et 80 agneaux. La vente locale aux commerçants porte sur 80 têtes, ce qui rapporte en moyenne $6 par ferme. Etant donné l'abondance de pâturages impropres à d'autres fins, nous sommes d'avis qu'il faudrait encourager cet élevage. On devra d'abord ne pas laisser les chiens en liberté, puis on devra songer à organiser la vente.

5) Volailles

La basse-cour comprend 900 volailles qui suffisent tout juste aux besoins locaux. Tout s'oppose au développement de cet élevage: manque de connaissances techniques, absence de marché pour la chair et pour les oeufs, indifférence pour l'aviculture, insuffisance de grains d'alimentation, etc.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Autrefois, la plupart des cultivateurs allaient aux chantiers; aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une dizaine, qui rapportent à la ferme environ $60 en moyenne chacun.

La majorité des cultivateurs vendent du bois qu'ils coupent sur leurs fermes. L'an dernier, ils ont vendu 500 cordes de bois de chauffage, 80 cordes de bois à pâte et 48 cordes de bois franc, ce qui a rapporté $30 en moyenne à chacun.

Le bois se fait de plus en plus rare sur les terres; quelques cultivateurs n'en ont plus.

2) Autres revenus

L'Etat fait faire des travaux principalement dans les chemins et accorde des secours. Il distribue sous ces deux formes $100 environ par famille.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Voici le tableau récapitulatif des différentes sources de revenu-argent du cultivateur de Ste-Lucie:

Grandes cultures	$ 10
Produits laitiers	100
Vente de bovins de boucherie	34
Vente de porcs	10
Vente de moutons	6
Coupe de bois sur terres patentées	30
Travaux publics et secours	100
	$ 290

On admettra que c'est là un bien mince revenu; encore comprend-il un certain montant, que nous ne saurions déterminer exactement, provenant de secours distribués par l'Etat. Et il s'applique à la presque totalité des cultivateurs; rares sont ceux qui se font un revenu additionnel avec une spécialité. C'est le cas seulement des 10 propriétaires d'érablières et des 10 cultivateurs qui vont aux chantiers, dont les revenus se trouvent respectivement augmentés de $75 et de $60 en moyenne chacun.

Pour ce qui est de l'ensemble des cultivateurs, il faut ajouter au revenu-argent moyen une somme de $160 qui représente la valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille. Mais il faut déduire des revenus les dépenses d'exploitation de la ferme qui s'élèvent à $100. Ainsi une fois ces dépenses payées, il ne reste au cultivateur qu'une somme de $190 avec laquelle il doit défrayer ses dépenses et celles de sa famille, ordinairement nombreuse. Avec ce maigre revenu, les cultivateurs ne peuvent que s'endetter. Pour remédier à la situation, il faudrait d'abord augmenter la superficie en culture en procédant au défrichement, à l'épierrement et à la mise en labour. L'accroissement progressif des cultures, puis celui des troupeaux sont nécessaires pour hausser le revenu des cultivateurs. Cela s'impose d'autant plus que cette population ne pourra bientôt plus compter sur les ressources forestières pour se faire de l'argent, car le bois disparaît rapidement. Il faut donc renforcer l'agriculture afin que les exploitants du sol soient, dans un avenir très prochain, capables de vivre pour ainsi dire uniquement du travail de la terre.

Achats

Certains articles nécessaires à l'exploitation de la ferme, et que les cultivateurs achètent, pourraient être produits localement. C'est le cas du grain (100 minots), de la moulée(20 tonnes), et des pois (2,000 livres). On achète de plus 8 tonnes de chaux et 6 tonnes d'engrais chimiques, ainsi que 1,500 livres de graines de mil et de trèfle. Dans l'état actuel des cultures, on pourrait difficilement produire ces graines de mil et de trèfle.

Impôts et contributions

On paie $15 en moyenne par famille pour le fonctionnement de l'église. La dette de la fabrique n'est que de $1,000. Les taxes municipales s'élèvent à $12.60 en moyenne par famille de cultivateurs et les taxes scolaires à $10.50. La dette municipale est de $14,000 et la municipalité est aujourd'hui sous le contrôle de la Commission des Affaires Municipales Les propriétés sont imposées à leur pleine valeur.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un Cercle agricole et un Cercle de Fermières (40 membres chacun). Quelques cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté. La fromagerie est la propriété d'une société coopérative. C'est la seule société coopérative dans la municipalité et il n'y a pas lieu d'en organiser d'autres, attendu que l'activité commerciale et industrielle est très restreinte.

B - COLONISATION

La municipalité renferme 34 colons établis dans les rangs V et VI. Leurs lots sont de 100 acres. Actuellement, ils n'ont en moyenne que 6 acres de défrichées chacun. Ces six acres sont en foin et en pâturages. Sur chaque lot on trouve un peu de grain et un petit jardin. Le sol est bon mais la culture est négligée; on se rend compte que les colons sont plus intéressés à louer leurs services qu'à défricher leur lot.

Dans ces conditions les animaux sont nécessairement peu nombreux: on compte en tout une dizaine de chevaux, autant de vaches, quelques porcs et une demi-douzaine de poules par colon.

Le colon touche quelque $150 en tout par année. Cela comprend $50 provenant de la vente du bois coupé sur son lot, $25 de primes de colonisation et $75 de travaux publics et de secours. Le seul revenu-argent que le colon tire de son lot est celui du bois. Or le bois disparaît repidement. Il importe donc au plus haut point que le colon s'occupe activement de l'exploitation agricole de sa terre. Il semblerait utile de l'encourager à le faire par tous les moyens possibles.

C - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

La Société Coopérative Agricole de Ste-Lucie, située dans le village, fonctionne depuis une quinzaine d'années, mais cette fabrique ne s'est constituée en société coopérative que cette année. Cette industrie, qui fabrique pendant une moyenne de 5 mois par an, a produit 27,760 livres de fromage en 1938. Presque toute la production est vendue à la Coopérative Fédérée de Québec. L'an dernier, la fromagerie a reçu 277,600 livres de lait de ses 27 patrons qui possèdent environ 150 vaches.

2) Moulange

M. Paul Levasseur exploite une petite moulange attenante à une scierie. Cette industrie, située au tournant de la route qui joint Ste-Lucie au Lac-Frontière, fonctionne depuis une vingtaine d'années à raison d'une quinzaine de jours par an, mais elle n'appartient à M. Levasseur que depuis 1931. En 1938, la production n'a pas dépassé 200 minots de grains moulus pour le compte des cultivateurs de la région.

Industrie du bois

Scieries

La scierie de M. Paul Levasseur, qui emploie 3 hommes pendant une période de 4 mois par an, a produit en 1938, 100,000 p.m.p. de bois de sciage et 150,000 bardeaux. Ce moulin ne fonctionne que pour le compte des colons et des cultivateurs de la région.

La scierie A. Brunelle & Cie est située à l'intersection des rangs V et VI. Cette industrie, qui ne fonctionne que depuis le mois de mai 1939, produira en 1939 environ 2,000,000 p.m.p. de bois de sciage et 500,000 bardeaux. M. Brunelle estime que sa production pour le compte des cultivateurs atteindra 400,000 p.m.p. de bois de sciage et environ 1,000 traverses de chemin de fer. La matière première utilisée par cette scierie provient de 4 municipalités : Ste-Apolline, St-Adalbert (comté de l'Islet), Lac-Frontière et St-Fabien. La production de cette scierie est vendue à des commerçants de gros de Rivière-du-Loup, de Québec et de Montréal. M. Brunelle croit qu'au rythme actuel de production, son moulin peut encore fonctionner pendant une dizaine d'années.

D - TRANSPORTS

La municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard n'est située sur le parcours d'aucun chemin de fer. La plus proche station est celle du Lac-Frontière située à environ 5 milles du village.

Un service d'autobus reliant le Lac-Frontière à Lévis dessert aussi Ste-Lucie. La périodicité du service est de 2 fois par jour. On ne compte qu'un camionneur, M. Philippe Bertrand, qui transporte des marchandises à Québec. Ce service de camionnage n'est qu'occasionnel.

MUNICIPALITE DE ST_FABIEN_DE_PANET

COMTE DE MONTMAGNY

Echelle de 1 mille au pouce

Municipalité du canton de Montminy (St-Paul)

Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton

Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard

Municipalité du Lac-Frontière

Comté de Bellechasse

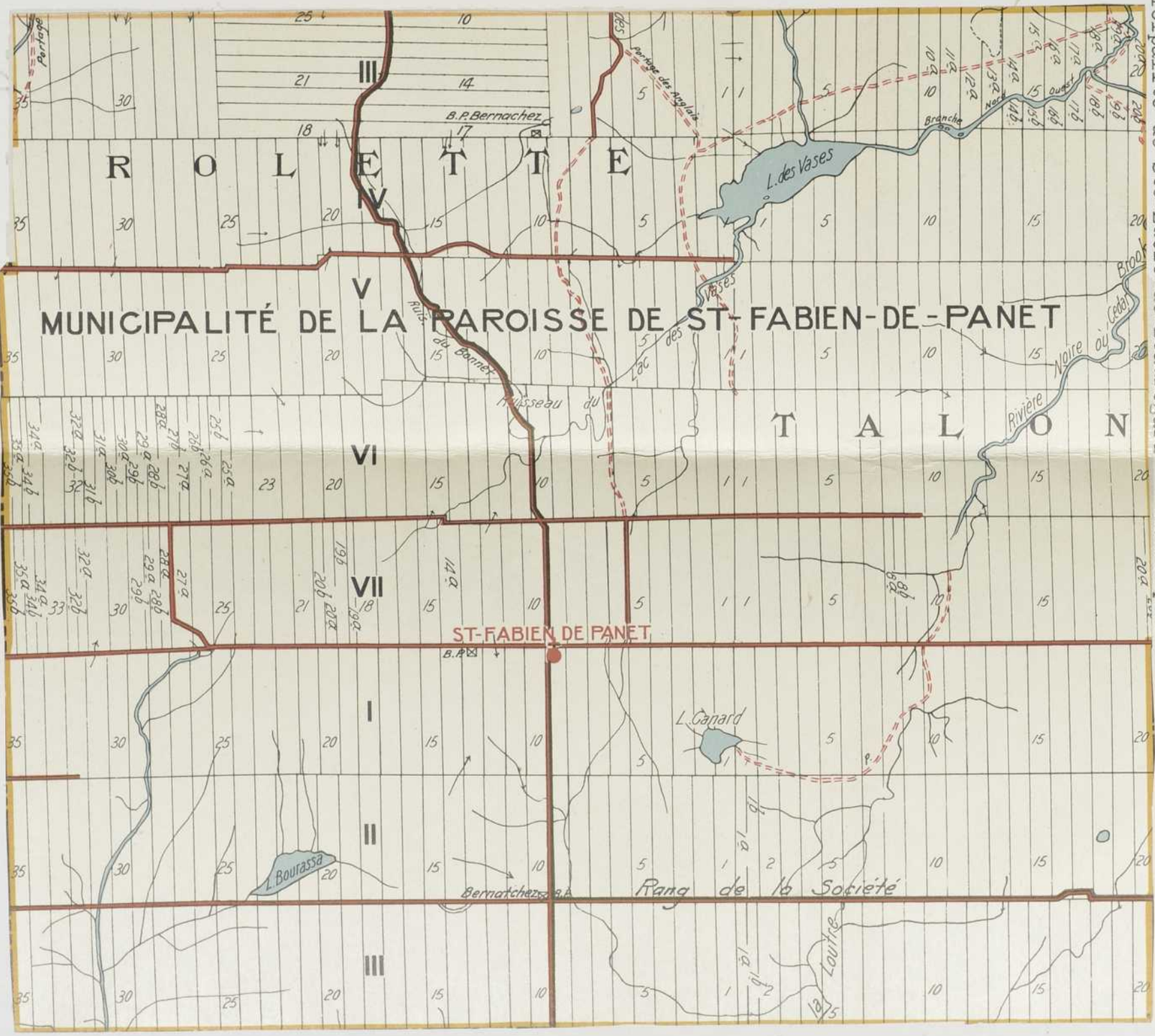

MUNICIPALITE de St-Juste-de-Bretenières

Municipalité du Lac-Frontière

INDUSTRIES

1- La Fromagerie de St-Fabien-de-Panet
2- Scierie de M. Léonce L'Heureux
3- Scierie de M. Emilien Bilodeau
5- Scierie de M. Emile Bernard
6- Moulange de M. Alfred Duquette
7- Atelier de menuiserie de M. Hilaire Fortier
8- Atelier de menuiserie de M. Gérard Tardif

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

S T - F A B I E N - D E - P A N E T

MUNICIPALITE DE ST-FABIEN-DE-PANET

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, qui s'étend sur les rangs III à VII inclusivement du canton Rolette, les rangs III à X inclusivement du canton Talon et les rangs I à III inclusivement du canton Panet, couvre une superficie d'environ 41,300 acres. La route no 24, qui passe dans le sud de la localité, rencontre le chemin conduisant vers le nord à St-Paul-de-Montminy. Une autre route, qui joint Ste-Lucie à St-Magloire dans le comté de Bellechasse, passe dans Saint-Fabien.

La municipalité est située dans une région appartenant à la pénéplaine intérieure des monts Apalaches. Le point culminant des parties défrichées est situé au village; celui-ci se trouve sur la ligne de partage des eaux entre les affluents de la rivière Noire et ceux de la rivière Daaquam. En face de l'église, on enregistre une altitude de 1,600 pieds. En se dirigeant vers le nord, on observe que l'altitude diminue; ainsi dans le rang IV Rolette, le niveau oscille autour de 1,440 pieds. Si l'on gagne le sud de la municipalité, on observe aussi une altitude moindre qu'au village. Aux Quatre-Chemins (carrefour de la route no 24 et du rang de la Société), le niveau enregistré atteint environ 1,350 pieds.

Les terres de la localité s'égouttent vers le versant de la rivière St-Jean. Le réseau hydrographique comprend la rivière Shidgel, la rivière Noire, la rivière à la Loutre et le ruisseau du Bonnet. La municipalité compte trois lacs: le lac Bourassa, le lac Canard, et le lac des Vases.

Le village de St-Fabien est situé sur le trajet de la route no 24, laquelle sépare le rang VII Rolette du rang I Panet. La municipalité est constituée par un habitat rural réparti sur plusieurs rangs.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, St-Fabien-de-Panet comptait, selon le recensement fédéral, une population de 1,005 âmes. A la même date, les statistiques municipales enregistraient seulement 942 habitants. Cet écart de 63 provient sans doute du fait que les deux recensements n'ont pas été effectués à la même date. Le tableau suivant, extrait des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indique les variations du mouvement démographique depuis 1931 jusqu'en 1938.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales.
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	34	17	9	1,005
1932	41	12	6	1,050
1933	40	12	7	1,075
1934	48	17	10	1,075
1935	44	12	5	1,090
1936	35	8	10	1,090
1937	50	20	14	1,100
1938	49	10	10	1,125
	341	108	71	

Si au chiffre de la population en 1931 (1,005), nous ajoutons l'accroisement naturel pendant la même période (233), plus l'arrivée d'environ 80 individus, St-Fabien devrait renfermer en 1938 quelque 1,318 âmes. Or, selon les chiffres des registres municipaux, la localité compte en 1938 une population se chiffrant à 1,125 âmes. Il y a donc au moins 193 individus qui ont quitté la municipalité depuis 1931. Sans qu'il soit possible de savoir exactement où se sont rendus ces émigrants, on nous affirme que le plus grand nombre sont allés vivre en Abitibi.

Occupation du sol

La municipalité renferme 135 cultivateurs et 80 colons, soit 215 exploitants du sol. On relève en outre 6 cultivateurs étrangers qui exploitent des terres situées dans les limites de la localité. Au village, on trouve 23 propriétaires de maisons sur emplacements. Dans l'ensemble, la municipalité compte donc environ 160 propriétaires domiciliés et 6 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Une vingtaine de cultivateurs réussissent à vivre des revenus de leurs fermes. Une soixantaine d'autres tirent la majeure partie de leur subsistance de leur exploitation agricole. Quant aux autres, soit environ 55 cultivateurs, ils vivent surtout des chantiers, des travaux publics et de besognes diverses.

Une dizaine de chefs de famille gagnent leur vie en qualité de journaliers. Une cinquantaine de jeunes gens exercent occasionnellement le même métier. Ces gens travaillent dans les chantiers, dans les scieries, et s'emploient à toutes sortes d'ouvrages.

St-Fabien compte 2 ateliers de menuiserie, 2 forges et 2 cordonneries. L'industrie comprend 1 fromagerie, 1 moulange, et 4 scieries. Le commerce fait vivre 3 familles et les transports 3 autres familles. L'enseignement est confié à 9 institutrices qui enseignent dans 8 écoles disséminées dans les rangs. Une dizaine de jeunes filles travaillent en service domestique dans la municipalité; on en compte autant qui gagnent leur vie dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Fabien-de-Panet renferme 135 cultivateurs et 80 colons. Dans ce chapitre sur l'agriculture, il ne sera question que des cultivateurs et des fermes; nous traiterons des colons et des lots sous la rubrique colonisation. La paroisse est relativement jeune et l'agriculture n'est pas beaucoup avancée. La valeur moyenne des exploitations agricoles atteint $1,825 en moyenne chacune, soit $500 engagés dans la terre, $600 dans les bâtisses, $375 dans le cheptel et $350 dans l'outillage. En juillet 1939, on relevait 11 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen accordé est de $1,075 par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de St-Fabien possèdent des terres d'une superficie moyenne de 100 acres, soit 15 acres d'étendue déjà labourée, 10 acres en foin et en pâturages naturels, 65 acres en forêt et une dizaine d'acres de terrain inutilisable. La superficie occupée par les fermes s'élève donc à 13,500 acres. Le reste de la municipalité comprend les lots occupés par les colons (8,000 acres), et par des étendues en forêt.

Période de végétation

Cette municipalité étant voisine de celle de Ste-Lucie-de-Beauregard, le climat et la période de végétation sont sensiblement les mêmes. (Cf. la monographie de Ste-Lucie).

Sols et amendements

La terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse), que l'on nomme communément terre jaune, domine dans la proportion de 95%; les autres 5% sont formés de terre noire. La terre jaune est une terre graveleuse assez profonde, de qualité moyenne et facile à épierrer. Les cultivateurs commencent à comprendre l'importance de fournir à la terre la chaux qui lui manque et de lui restituer les éléments fertilisants que la culture des grains lui enlève. En 1938, ils ont utilisé 50 tonnes d'amendements calcaires et 18 tonnes d'engrais chimiques. Par contre, d'une façon générale le fumier de ferme n'est pas l'objet d'assez d'attention; une douzaine de cultivateurs seulement se sont pourvus de plates-formes et de remises pour la conservation de leur engrais de ferme.

L'état d'égouttement des terres arables n'est que passable. Pourtant il suffirait de quelques travaux aux grands ruisseaux pour assurer un bon égouttement.

Le trèfle vient bien, mais il s'en cultive très peu.

Production végétale

1) Grandes cultures

Il est assez difficile de comparer les superficies des différentes cultures avec les chiffres du recensement de 1931, car le recensement a compté parmi les cultivateurs une trentaine d'exploitants de lots qui sont à notre point de vue de véritables colons et que nous avons considérés comme tels. Voici donc le tableau des superficies en grandes cultures telles que nous les avons trouvées, ainsi qu'une estimation des rendements moyens à l'acre:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	5	19 minots
Avoine	540	22 "
Grains mélangés	30	22 "
Sarrasin	60	25 "
Pois secs	5	14 "
Foin	1,375	1 tonne
Pommes de terre	35	160 minots
Navets	10	10 tonnes
Pâturages	1,300	
	3,360	

Nous avons vu précédemment, au paragraphe traitant de l'étendue moyenne des fermes, qu'il n'y a que 2,025 acres labourées. La différence entre ce dernier chiffre et le total de 3,360 que nous venons de donner pour les grandes cultures se retrouve aux item foin et pâturages, dont les superficies sont en partie prises à même l'étendue défrichée mais non labourée.

Les cultivateurs en général suivent une assez bonne rotation de 4 ans consistant en grains (1 an) et foin (3 ans). Si la technique agricole était comparable au système de rotation, les rendements seraient sans doute encore meilleurs bien qu'ils soient dans la bonne moyenne.

La production végétale est presque en entier consommée sur la ferme. On vend au total dans la municipalité environ 150 minots de grain, 40 tonnes de foin et 200 minots de pommes de terre, le tout pour une valeur moyenne de $5 par ferme.

2) Erablières

Les 25 érablières en exploitation dans la municipalité ont donné la saison dernière 600 gallons de sirop et 2,000 livres de sucre. Par besoin d'argent, les exploitants vendent presque toute leur production, ce qui rapporte environ $35 en moyenne par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Les cultivateurs possèdent actuellement 135 chevaux. Le recensement

de 1931 en indique 155. Nous croyons qu'il y a eu diminution en ces dernières années à cause de l'inactivité des chantiers, mais cette diminution n'est pas aussi forte que l'indique la comparaison avec les chiffres du recensement, étant donné que le nombre d'exploitations considérées n'est pas le même dans les deux cas. On élève quelque 6 chevaux par année et l'on en importe 8. L'on pourrait, dit-on élever assez de chevaux pour répondre aux besoins.

2) Bovins et industrie laitière

On compte 675 vaches et 52 taureaux, dont 1 Canadien et 1 Ayrshire pur sang.

Le rendement moyen des vaches atteint à peine 2,000 livres de lait par année. On porte ce lait à la fromagerie qu'il y a dans la municipalité ou à la beurrerie de St-Magloire, ou bien on fabrique du beurre à domicile. Nous estimons que l'industrie laitière rapporte en moyenne $100 par ferme.

On vend aussi des bovins de boucherie: 20 vaches, 30 bouvillons, 50 veaux de lait et 200 veaux d'herbes l'an dernier. Ceci rapporte $15 en moyenne par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend 2 verrats et 40 truies de race Yorkshire croisée. En août 1939, on relevait en outre quelque 325 porcelets. La consommation domestique des familles de cultivateurs exige 135 têtes et l'on en vend 185 aux commerçants locaux. Les ventes de porcs rapportent environ $20 par ferme.

4) Moutons

Le troupeau comprend 36 béliers, dont 1 Leicester enregistré, et 260 brebis. Chaque année, on vend en moyenne 260 agneaux aux commerçants locaux. Les cultivateurs retirent de leurs ventes de moutons environ $8 chacun. Il y a dans la municipalité abondance de pâturages impropres à de meilleures fins qu'à l'élevage des moutons. Aussi, cet élevage est-il à encourager. Mais pour connaître le succès, il faudrait enrayer les pertes causées par les chiens et organiser la vente des agneaux.

5) Volailles

Au cours de l'été 1939, il y avait dans la municipalité environ 2,575 poules et poulets. Cet élevage ne dépasse guère les besoins. On n'engraisse pour la vente qu'une quantité négligeable de volailles et l'on ne vend des oeufs que pour $2 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

Deux apiculteurs possèdent chacun 2 ruches et vendent une quantité négligeable de miel.

7) Animaux à fourrure

L'élevage des animaux à fourrure se pratique par 2 éleveurs. Leurs animaux ne sont pas enregistrés. Ils vendent individuellement à Québec 10 peaux en tout chaque année, ce qui leur rapporte à chacun $100.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Environ 80 cultivateurs ou fils de cultivateurs appartenant à autant de familles passent aux chantiers quelque 3 mois par année. Ils en rapportent une somme qui, répartie sur l'ensemble des cultivateurs, représente $40 par ferme. Depuis quelques années cette source de revenus n'est pas régulière.

La vente du bois coupé sur les terres patentées constitue une autre source de revenus forestiers. Cette activité diminue cependant, car les réserves forestières s'épuisent rapidement. L'an dernier, on a vendu 200 cordes de bois de chauffage, 50 cordes de bois à pâte et 15,000 pieds de bois franc. Cette industrie rapporte environ $5 en moyenne par ferme.

2) Autres revenus

Les cultivateurs ont gagné environ $30 chacun aux travaux publics en 1938-39.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Voici maintenant les différentes sources de revenus du cultivateur présentée sous forme de tableau récapitulatif:

Grandes cultures	$ 5
Produits laitiers	100
Vente de bovins de boucherie	15
Vente de porcs	20
Vente de moutons	8
Aviculture	2
Chantiers	40
Coupe du bois sur terres patentées	5
Travaux publics	30
	$ 225

Tel est le revenu-argent moyen de la majorité des cultivateurs. A cela s'ajoute la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, soit $160 en moyenne par ferme. Mais il faut déduire les dépenses d'exploitation, qui sont d'environ $90. D'après ces données, le revenu net du cultivateur s'établirait donc à environ $135 en moyenne.

Ce revenu concerne le cultivateur moyen qui n'a aucune spécialité. Mais c'est la majorité; quelques-uns seulement se font un revenu additionnel. Ces derniers comprennent les 25 propriétaires d'érablières et les 2 éleveurs d'animaux à fourrure.

Avec un tel revenu comment les cultivateurs, ordinairement chefs de grosses familles, font-ils pour équilibrer leur budget? En fait, très peu y réussissent. On estime que 10 cultivateurs seulement sur 135 arrivent dans leurs affaires; les autres s'endettent. La forêt est à peu près disparue et l'agriculture ne fait que commencer. La solution du problème réside, semble-t-il, dans le développement le plus rapide possible de l'agriculture dans son ensemble.

Achats

Les principaux achats pour fins d'exploitation agricole portent sur la chaux, les engrais chimiques, les grains (100 minots), les graines de mil et de trèfle, la moulée (15 tonnes). On achète également des pois et des fèves. On pourrait produire tous les grains, la graine de mil, la moulée ainsi que les pois et les fèves.

Impôts et contributions

La contribution du cultivateur à l'église comprend $10 en moyenne par famille pour la dîme, le supplément, etc. et quelque $11 pour la répartition légale. Les taxes municipales s'élèvent à $4.30 en moyenne et les taxes scolaires à $10.90. Le cultivateur de cette municipalité paye donc quelque chose comme $36,20 en taxes et contributions. Le chiffre de la dette publique est relativement fort; la dette d'église atteint $45,000, la dette scolaire $1,800 et la dette municipale $1,000.

Sociétés agricoles

Trois sociétés agricoles ont pris corps dans la municipalité et plusieurs cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du comté. Ces sociétés sont le Cercle agricole (60 membres), le Cercle de Fermières (60 membres) et le Cercle des jeunes éleveurs (17 membres). Il n'y a pas de sociétés coopératives et nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu d'en fonder aussi longtemps que l'agriculture sera aussi peu développée.

B - COLONISATION

La municipalité renferme 80 colons que l'on peut considérer sous

deux catégories: les colons isolés et les colons groupés.

Les 30 colons isolés sont passablement avancés. Ils occupent des terres patentées il y a une vingtaine d'années, remises à la municipalité pour taxes et rachetées par le gouvernement. Ces terres ont 100 acres, dont 70 sont labourables. Actuellement chaque colon a 3 acres en cultures (grain surtout) et 12 acres de défriché.

Ces 30 colons ont en tout 25 chevaux, 60 vaches, 25 porcs, 60 moutons, et 10 poules et poulets chacun.

Leur revenu s'élève à $120, dont $50 proviennent des travaux publics. Ils manquent de la principale ressource du colon au début de son établissement: le bois. Le bois marchand a été coupé de sorte que leur situation du point de vue revenu immédiat n'est pas brillant.

Les 50 autres colons sont groupés dans le canton Rolette. Ils y forment une sorte de petite colonie ouverte il y a 2 ou 3 ans. Leurs lots de 100 acres contiennent 70 acres labourables, d'un sol généralement bon, assez profond et facile à épierrer. Actuellement ils n'ont pas encore de labour pour la peine, mais seulement une dizaine d'acres en souches, partagées entre le foin et les pâturage naturels.

Le cheptel comprend en tout 35 chevaux, 30 vaches, 15 porcs et une demi-douzaine de poules par colon.

Le revenu moyen de ces colons est de $170 chacun, dont $45 proviennent des primes, $25 des travaux publics et $100 du bois.

Grâce au bois (bois franc dans une bonne proportion, qu'on vend aux scieries avoisinantes), ces colons sont dans une meilleure situation financière que les colons-cultivateurs dont il a été question précédemment.

C - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

La Fromagerie de St-Fabien-de-Panet, qui est située dans le rang de la Société, fonctionne depuis 1921 à raison de 6 mois annuellement. L'adresse du siège social de cette industrie est Bernatchez, bureau de poste secondaire de St-Fabien. En 1938, cette fabrique a produit 45,000 livres de fromage que l'on a écoulé au prix moyen de 13 cents la livre. Cette année (1939), la fromagerie compte 75 patrons, soit 59 de St-Fabien et 16 de St-Juste-de-Bretenières. Environ 90% de la production est vendue à des commerçants de gros de Montréal; on vend le reste aux consommateurs locaux. Cette fromagerie produirait davantage, n'était le fait qu'une quinzaine de cultivateurs de St-Fabien portent leur lait à la fabrique de St-Magloire et que plusieurs autres l'expédient à Québec.

2) Moulange

La moulange de M. Alfred Duquette est située dans le rang VII Talon. Cette petite industrie fonctionne depuis une quinzaine d'années à raison de 3 mois en moyenne annuellement. En 1938, cette moulange a moulu environ 4,000 minots de grains mélangés pour le compte des cultivateurs de la région. Cette industrie utilise comme force motrice l'eau de la rivière Shidgel.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité renferme 4 scieries, dont la production est indiquée dans le tableau suivant:

Exploitants	Pour leur propre compte			Pour les autres		
	Bois de sciage M. p.m.p.	Bardeaux (milliers)	Fuseaux M. p.m.p.	traverses	Bois de sciage M. p.m.p.	Bardeaux (milliers)
L. L'Heureux	400	1,500	20	5,000	100	100
Emilien Bilodeau	25	-	20	2,000	500	-
J. E. Breton	10	200	-	-	80	1,500

Exploitants	Pour leur propre compte				Pour les autres	
	Bois de sciage	Bardeaux (milliers)	Fuseaux M. p.m.p.	Traverses	Bois de sciage M. p.m.p.	Bardeaux (milliers)
Emile Bernard	-	-	-	-	35	75
Total	435	1,700	40	7,000	715	1,675

La scierie de M. L. L'Heureux est située dans le rang V Rolette. Cette industrie, qui fonctionne depuis 1936 à raison d'environ 6 mois par an, emploie au maximum une vingtaine d'hommes. La matière première utilisée par cette industrie provient des terres patentées et des lots des colons. De sa production propre, M. L'Heureux vend 200,000 p.m.p. à des commerçants de gros de Québec; le reste est vendu sur le marché de Montréal.

M. Emilien Bilodeau possède une scierie située à l'intersection des rangs IV et V Rolette. Outre la production indiquée dans le tableau ci-dessus, cette scierie a produit en 1938 près de 25,000 lattes et plané environ 75,000 p.m.p. La matière première provient des lots de colons ($\frac{3}{4}$) et des terres de la Couronne ($\frac{1}{4}$). M. Bilodeau vend la majeure partie de sa production à des commerçants de gros de la région.

La scierie de M. J.E. Breton est située dans le rang VII Rolette un peu à l'est de l'église. Cette industrie, qui fonctionne depuis 5 ans, à raison de 6 mois par année, emploie 4 hommes au maximum. Le bois que cette scierie utilise provient des terres des cultivateurs et des lots de colons. La production est vendue à des marchands de gros de Québec. Selon M. Breton, si cette scierie continue de produire au rythme actuel, dans une dizaine d'années, l'épuisement des réserves forestières de la municipalité obligera cette entreprise à cesser ses opérations.

M. Emile Bernard possède une scierie située dans le rang VII Talon. Elle ne fonctionne que 3 ou 4 mois par année depuis son établissement (1937), et ne produit que pour le compte des cultivateurs et des colons des alentours.

2) Ateliers de menuiserie

L'atelier de menuiserie de M. Gérard Tardif, est situé au carrefour du rang de la Société et la route no 24. En 1938, on y a fabriqué une quarantaine de portes et quelque 250 châssis. M. Tardif a aussi plané environ 200,000 p.m.p. Les colons forment le principal débouché de la production de cet atelier.

Un autre atelier de menuiserie, celui de M. Hilaire Fortier, est situé dans le rang VII Talon. Cette petite industrie fonctionne depuis 1934. En 1938, on a produit 20 portes et 75 châssis. M. Fortier croit qu'en 1939, la production de son atelier atteindra environ 25 portes et quelque 15 châssis. La production de cet atelier est vendue sur le marché local.

On trouvait il y a quelques années plusieurs fabricants de charbon de bois, mais cette industrie est aujourd'hui disparue. Parmi les derniers producteurs, on trouve MM. Adélard Breton, J. H. Bélanger, Jos. Veilleux et E. Bilodeau. Cette industrie, qui utilisait des déchets de bois, a cessé depuis deux ans.

C - TRANSPORTS

Aucun chemin de fer ne traverse la municipalité de St-Fabien-de-Panet. La plus proche station est celle de Daaquam, située dans la municipalité de St-Juste-de-Bretenières, à 6 milles au sud du village de St-Fabien.

Routes

Le service d'autobus reliant le Lac Frontière à Québec passe dans la municipalité. La périodicité du service est d'un aller-retour quotidien.

Trois camionneurs desservent la localité; ce sont MM. Bernier de St-Paul de Montminy, Rosaire Chabot et Achille Guinard, de St-Fabien. Ces camionneurs transportent des marchandises à Québec et vice-versa. Le service n'est pas régulier.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

S T - J U S T E - D E - B R E T E N I E R E S

MUNICIPALITE DE ST-JUSTE-DE-BRETENIERES

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Juste-de-Bretenières couvre une superficie de 26,000 acres dans les rangs IV à XII du canton Panet. La route no 24 et le chemin de fer Quebec Central traversent la municipalité.

St-Juste est situé dans une région appartenant à la pénéplaine intérieure des Apalaches. Les points les plus élevés atteignent 1,300 pieds et les parties les plus basses ne descendent pas au-dessous de 1,100 pieds.

Le réseau hydrographique comprend la rivière Daaquam, qui traverse la municipalité en suivant la direction est-ouest, ainsi que la rivière Shidgel qui est un affluent de la Daaquam. Ces cours d'eau déversent leurs eaux dans la rivière St-Jean.

La municipalité est constituée par un petit habitat villageois et un habitat rural dispersé dans les rangs IV, V, VI et VII. Près de la station, à environ 2 milles de l'église, on trouve plusieurs maisons formant une petite agglomération secondaire.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne pour la municipalité de St-Juste-de-Bretenières une population de 827 habitants. Les statistiques municipales accusent pour la même année un total de 761 âmes. Ces deux rélevés ont cependant été effectués à des dates différentes. La population de la localité a surtout varié il y a une quinzaine d'années. Ainsi en 1925, les statistiques municipales dénombrent 1,376 âmes; en 1926, on ne compte plus que 1,115 habitants; en 1929, le chiffre tombe à 802. De 1925 à 1929, soit en 4 années, la population, malgré l'accroissement naturel, a diminué de 574 âmes. Depuis 1931, les chiffres de la population montrent une certaine stabilité. C'est ce qui indique le tableau suivant extrait des registres paroissiaux et des statistiques municipales:

Années	Registres paroissiaux			Stat. municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	32	15	3	761
1932	32	6	1	761
1933	28	12	6	886
1934	35	11	12	890
1935	35	13	2	826
1936	30	7	9	845
1937	37	15	2	866
1938	33	20	4	868
	262	99	39	

Si à la population de 1931, nous ajoutons l'accroissement naturel enregistré depuis cette date (163), plus l'arrivée d'une trentaine d'individus, la population en 1938 devrait atteindre 856 âmes. Or l'adminis-

MUNICIPALITE DE ST_JUSTE_DE_BRETENIERES

COMTE DE MONTMAGNY

Echelle de 1 mille au pouce

Municipalité de St-Juste de Bretenières

X- Scierie de M. Josaphat Doyon

tration municipale n'en relève que 868. Ainsi depuis 1931, au moins 154 personnes ont quitté la municipalité.

Occupation du sol

On relève actuellement 100 cultivateurs et environ 32 colons; une douzaine de cultivateurs étrangers, nous affirme-t-on, possèdent des terres ou des parties de terres situées dans les limites de la municipalité. La localité renferme en outre 38 propriétaires de maisons sur emplacements et 12 locataires de maisons. St-Juste compte environ 140 propriétaires domiciliés et une quinzaine de propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Aucun cultivateur ne réussit à vivre entièrement des revenus de sa ferme. On en trouve à peine 25 qui tirent la majeure partie de leur subsistance de leur exploitation agricole. Les autres, soit environ 75, gagnent principalement leur vie à des occupations extra-agricoles consistant surtout dans les travaux de chantiers. Pendant les mois d'hiver, ces gens s'engagent dans les chantiers de l'Abitibi, de la côte Nord et d'ailleurs.

St-Juste ne compte que 5 chefs de famille gagnant leur vie en qualité de journaliers. On relève en outre 75 hommes qui exercent occasionnellement ce métier. Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte ne comprennent qu'un forgeron et un coiffeur. L'industrie n'est représentée que par une scierie. Le commerce fait vivre 7 familles; 2 autres tiennent un commerce à titre d'occupation secondaire. Cinq familles s'occupent des transports, soit 1 chef de gare, 1 camionneur et 3 chauffeurs de taxi. Parmi les autres occupations on trouve 1 boucher, 1 boulanger, 1 hôtelier, 1 restaurateur, 1 cantonnier, 1 sectionnaire et 2 rentiers.

La municipalité compte 7 institutrices qui enseignent dans 5 écoles disséminées dans les rangs. Une quinzaine de jeunes filles gagnent leur vie à Québec.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, la municipalité renferme 100 cultivateurs (à l'exclusion des colons, dont nous parlerons plus loin). En raison de l'état du défrichement et des conditions de l'agriculture dans la municipalité, les fermes ont une valeur relativement faible. Nous les avons évaluées à $1,625 en moyenne, soit $600 engagés dans la terre, $500 dans les bâtisses, $325 dans le cheptel et $200 dans le matériel roulant. Au mois d'août 1939, 3 fermes étaient hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 100 acres. Au point de vue exploitation, ces 100 acres sont dans l'état suivant: 15 ont déjà été labourées; 55 sont en forêt de seconde pousse dont une partie a été brûlée; 15 sont en souches et les 15 autres sont inutilisables, le fonds étant constitué de rochers ou de savanes. D'après ces chiffres, il y aurait donc en tout dans la municipalité 1,500 acres en cultures, 1,500 défrichées et non labourées, 5,500 en forêt en partie brûlée et 1,500 non utilisables pour fins agricoles. Ceci fait 10,000 acres. Les colons sont installés sur 3,200 acres. Les 12,800 acres qui restent sont en forêt, dont quelques lots appartenant à des cultivateurs de St-Fabien et St-Camille.

Période de végétation

Le climat est favorable à la culture. Il est à peu près le même qu'à Ste-Lucie (voir monographie de Ste-Lucie).

Sols et amendements

La terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse) forme 85% du territoire, la terre forte (argileuse) 10% et la terre noire (humifère) 5%. Le sol est généralement fertile; il est assez profond et facile à épierrer. On n'emploie à peu près pas d'amendements calcaires et très peu d'engrais chimiques (3 tonnes cette année); non pas que la terre n'en ait besoin, mais les cultivateurs sont financièrement incapables de s'en procurer. Ils font usage de leur engrais de ferme, mais encore ici l'incapacité financière les empêche de se construire les plates-formes et les remises nécessaires à la bonne conservation de cet engrais.

L'état d'égouttement des terres n'est que passable. Les travaux d'égouttement sur les propriétés font défaut ou sont en mauvais état, tandis que les cours d'eau communs qui se jettent dans la rivière Daaquam ont besoin d'être travaillés.

La luzerne et les pâturages fertilisés sont des choses encore inconnues dans la municipalité.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les superficies en grandes cultures ont augmenté de quelque 300 acres depuis 1931; elles s'élèvent maintenant à 2,990 acres qui se répartissent de la façon suivante:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	10 acres	18 minots
Avoine	500 "	20 "
Grains mélangés	20 "	21 "
Sarrasin	20 "	-
Pois secs	2 "	14 "
Foin	1,000 "	1 tonne
Pommes de terre	60 "	160 minots
Pâturages	1,378 "	
	2,990 acres	

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, il n'y a que 1,500 acres labourées. La différence entre ce chiffre et le total qui apparaît ici provient du fait que les superficies en foin et en pâturages indiquées comprennent un certain nombre d'acres en souches et non labourées.

Les produits végétaux ne donnent lieu qu'à un faible commerce qui se fait à l'intérieur de la municipalité: 3 cultivateurs vendent ensemble 300 minots de grain, 10 vendent 20 tonnes de foin et 5 vendent 150 minots de patates. Le montant total des ventes, qui s'élève à $500, réparti sur l'ensemble des cultivateurs, donne $5 en moyenne pour chacun, ce qui représente tout le revenu-argent provenant des grandes cultures.

Presque tous les cultivateurs suivent un système de rotation de 4 ans (grain 1 an, foin 3 ans) assez recommandable. On pourrait avec avantage établir une rotation spéciale pour les pommes de terre qui consisterait à faire une récolte de pommes de terre, une de grain et une de trèfle.

2) cultures fruitières

Actuellement on ne compte que 50 jeunes pommiers des variétés Duchesse, Wealthy et McIntosh. Nous estimons que si on le voulait on pourrait développer cette culture au point de satisfaire aux besoins locaux.

3) Erablières

Les 3 érablières en exploitation dans la municipalité ont donné, la dernière saison, 125 gallons de sirop. Les producteurs en ont gardé 25 gallons pour leurs besoins et ont livré les 100 autres gallons aux consommateurs locaux, se faisant ainsi $35 chacun.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux est resté à 100 environ. On élève quelque 6 bêtes par année et on en importe 8. On pourrait toutefois économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

L'industrie bovine a fait des progrès remarquables depuis 1931. De 212, le nombre de vaches est passé à 500, dont 6 pur sang (4 Ayrshire et 2 Jersey). Il y a 25 taureaux dont 5 pur sang (1 canadien et 4 Ayrshire).

Le rendement moyen des vaches n'atteint pas 2,500 livres de lait par année. Il n'y a pas de fabrique de produits laitiers dans la municipalité. Les cultivateurs portent leur lait à celles de St-Magloire et de St-Fabien. On estime que 2/3 environ du lait produit dans ces municipalités va aux fabriques. Le reste est consommé en nature sur la ferme ou sert à la fabrication du beurre à domicile. L'industrie laitière rapporte en moyenne $100 par ferme.

L'élevage bovin rapporte encore par la vente d'animaux de boucherie. L'an dernier on a vendu 30 vaches, 15 bouvillons, 15 veaux de lait et 30 veaux d'herbe. Ces ventes ont rapporté $10 en moyenne par ferme.

3) Porcs

Il se garde dans la municipalité 2 verrats et 15 truies, dont on élève 120 porcelets. On achète aussi 30 porcelets pour les engraisser. Ceci permet de disposer de 150 têtes. On en abat 120 pour les besoins domestique et 30 pour la vente locale aux commerçants, ce qui rapporte $6 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Le troupeau régulier comprend 3 béliers et 36 brebis. On obtient en moyenne un jeune par brebis, que l'on vend aux commerçants locaux. Le montant de ces ventes réparti sur l'ensemble des cultivateurs donne quelque $2 en moyenne pour chacun. On a en abondance des pâturages à peu près impropres à d'autres fins qu'à l'élevage du mouton.

5) Volailles

Les 2,200 poules et poulets sont gardés presque uniquement pour les besoins domestiques. Tout ce que l'on vend des produits de la basse-cour se résume à quelques douzaines d'oeufs, pour $2 en moyenne par ferme. Les cultivateurs ne s'intéressent guère à l'aviculture et partant ils manquent de connaissances techniques. Ils n'ont pas non plus suffisamment de grains d'alimentation et, à cause de l'éloignement des centres de consommation, la mise sur le marché de leurs produits avicoles demanderait une organisation qu'ils n'ont évidemment pas aujourd'hui.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Habituellement il y a un homme par famille de cultivateur qui va aux chantiers, où il passe environ 3 mois. Il en rapporte quelque $65. Actuellement l'industrie du bois n'est pas prospère et ces bras ne trouvent pas tous à s'employer.

Il n'y a à peu près plus de bois de commerce dans la région. L'an dernier les cultivateurs ont vendu en tout 50,000 p.m.p. de cèdre, soit pour $5 en moyenne par ferme.

2) Autres revenus

L'an dernier, les cultivateurs ont gagné environ $50 chacun aux travaux publics.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les différentes sources de revenu du cultivateur sont ici réunies pour former le tableau récapitulatif suivant:

Grandes cultures	$ 5
Produits laitiers	100

Vente de bovins de boucherie	$ 10	
Vente de porcs	6	
Vente de moutons	2	
Aviculture	2	
Chantiers	65	(1)
Coupe du bois sur terres patentées	5	
Travaux publics	50	
	$245	

Le cultivateur moyen touche donc quelque $245 par année. Mais il faut en déduire les $80 qu'il donne pour dépenses d'exploitation. Il ne lui reste donc que $165 de revenu-argent net. Si à cela on ajoute la valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, soit environ $180, on voit que le revenu net total du cultivateur de St-Juste ne dépasse guère $345.

Ce revenu moyen s'applique aux cultivateurs qui n'ont aucune spécialité. Mais en fait de spécialités nous ne relevons que les érablières, au nombre de 3, exploitées par autant de cultivateurs. Ces cultivateurs augmentent ainsi leur revenu de $35.

Comme on le constate, le revenu du cultivateur est faible. La situation est d'autant plus sérieuse que le bois est à peu près disparu dans la région. On ne peut plus guère compter que sur l'agriculture pour vivre, d'où nécessité immédiate d'activer la mise en valeur des sols arables par le défrichement, l'épierrement, le labour, l'augmentation des cultures et des troupeaux afin d'accroître les revenus des exploitants.

Achats

Il s'achète un peu d'amendements calcaires et d'engrais chimiques. On achète aussi, pour les besoins de la ferme, plusieurs articles que l'on pourrait produire. C'est dans cette dernière catégorie qu'entrent les achats suivants: 300 minots de grain, 1,000 livres de mil et de trèfle, 5 tonnes de moulée et 50 sacs de pois. Tous ces articles, à l'exception peut-être de la graine de trèfle, pourraient se produire sur la ferme si l'agriculture était un peu plus développée.

Impôts et contributions

La contribution des cultivateurs au fonctionnement de l'église est de $12 chacun en moyenne. Les taxes municipales s'élèvent à $2.75 et les taxes scolaires à $17.60. L'item impôts et contribution figure donc au budget pour le montant de $32,35.

La dette d'église est de $16,000, la dette scolaire de $12,000 et la dette municipale de $1,200. La dette publique propre aux citoyens de St-Juste est donc de $29,200.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles qui ont pris corps dans la municipalité sont les suivantes: un Cercle agricole (55 membres), un Cercle de l'U.C.C. (20 membres) et un Cercle de fermières (50 membres). Quelques cultivateurs font aussi partie de la Société d'agriculture du comté.

Il n'y a aucune société coopérative, et pour cause. Avant d'organiser des coopératives, il faudra d'abord organiser la production.

B - COLONISATION

On compte 32 colons établis depuis quelques temps déjà dans les rangs 4 et 5 sur des lots de 100 acres. Il n'y a plus de bois de commerce sur ces lots et l'on estime que 60 des 100 acres sont labourables. Actuellement il y a en moyenne 2 acres par lot de labourées et semées en grains, et 13 acres en souches dont quelques acres sont en foin et les autres en pâturages naturels.

Le cheptel comprend en tout 25 chevaux, 40 vaches, 30 porcs, 60 moutons et 6 poules par colon.

---

(1) Moyenne pour les années passées.

Le revenu-argent des colons se totalise à $125, dont $45 proviennent des primes et $75 des travaux publics. La terre ne donne pas encore de revenu-argent, mais elle fournit environ la moitié du nécessaire à la subsistance du colon. On ne vend pas non plus de bois, mais, moyennant permis de coupe, on en obtient de l'Etat pour les besoins.

Il y a une soixantaine de lots colonisables dans les rangs VIII et IX. On se demande si on doit les garder en réserves forestières (ces lots ont déjà été bûchés), ou si on doit les livrer à la colonisation. Mieux vaudrait peut-être opter pour la première solution.

B - INDUSTRIES

La municipalité de St-Juste-de-Bretenières ne compte ni beurrerie, ni moulange, ni carderie, ni atelier de menuiserie. On ne relève, comme industrie, qu'une petite scierie exploitée par M. Josaphat Doyon. Cet établissement peu important, qui est situé à l'endroit où la route no 24 rencontre la voie du chemin de fer Quebec Central, fonctionne depuis 1926 à raison de 4 à 6 mois par année. En 1938, on a employé 2 hommes et le propriétaire a produit pour son compte 100,000 p.m.p. de bois de sciage et environ 450,000 bardeaux. La production pour le compte des cultivateurs et des colons comprend 40,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,000,000 de bardeaux. Presque toute la matière première utilisée par cette scierie provient des terres des cultivateurs. M. Doyon écoule sa production chez des commerçants de gros.

Au cours de notre enquête dans la municipalité de St-Juste-de-Bretenières, nous avons rencontré le gardien de la St-Maurice Lumber Co., entreprise qui, il y a une vingtaine d'années, exploitant les ressources forestières de la région. Cette compagnie possède dans l'Etat du Maine, à proximité de la frontière qui sépare cet Etat des comtés de Montmagny, Bellechasse et Dorchester, des réserves forestières importantes. Ce gardien est chargé d'empêcher les cultivateurs et les colons de couper du bois appartenant à la compagnie. Cet homme est d'avis que les terres situées ausud de la rivière Daaquam (rangs VIII à XII incl.) devraient être constituées en réserves cantonales. Dans cette région, dit-il, la pousse est vigoureuse et dans une trentaine d'années les ressources ligneuses seraient reconstituées en bonne partie.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

Le chemin de fer Quebec Central dessert la municipalité. La station, qui est éloignée de quelque 2 milles du centre du village, porte le nom de Daaquam. Elle comporte 1 voie principale, 2 voies d'évitement, des entrepôts et 1 télégraphe public.

En 1938, le volume total de la circulation ferroviaire atteint 742 tonnes, soit 426 tonnes à l'entrée et 316 à la sortie. Les réceptions comportent surtout des marchandises générales destinées aux commerçants de la localité. Les expéditions comprennent surtout des produits forestiers.

Le nombre de voyageurs partis de la station de Daaquam en 1938 atteint 491, soit 103 de mai à novembre et 388 le reste de l'année. Selon les renseignements obtenus du chef de station, le trafic des marchandises et des voyageurs est dix fois moins important en 1938 qu'il ne l'était dix ans auparavant.

Routes

1) voyageurs

Tous les jours l'autobus effectuant le service entre le Lac-Frontière et Québec passe par la localité. On relève en outre 3 taxis dans la municipalité.

2) Marchandises

M. Joseph Plante fait du camionnage entre St-Juste et Québec.

Ce service n'est pas régulier, mais M. Plante se rend à Québec 2 fois par semaine.

En ce qui concerne les marchands de passage, colporteurs et agents divers, se reporter à la page du rapport.

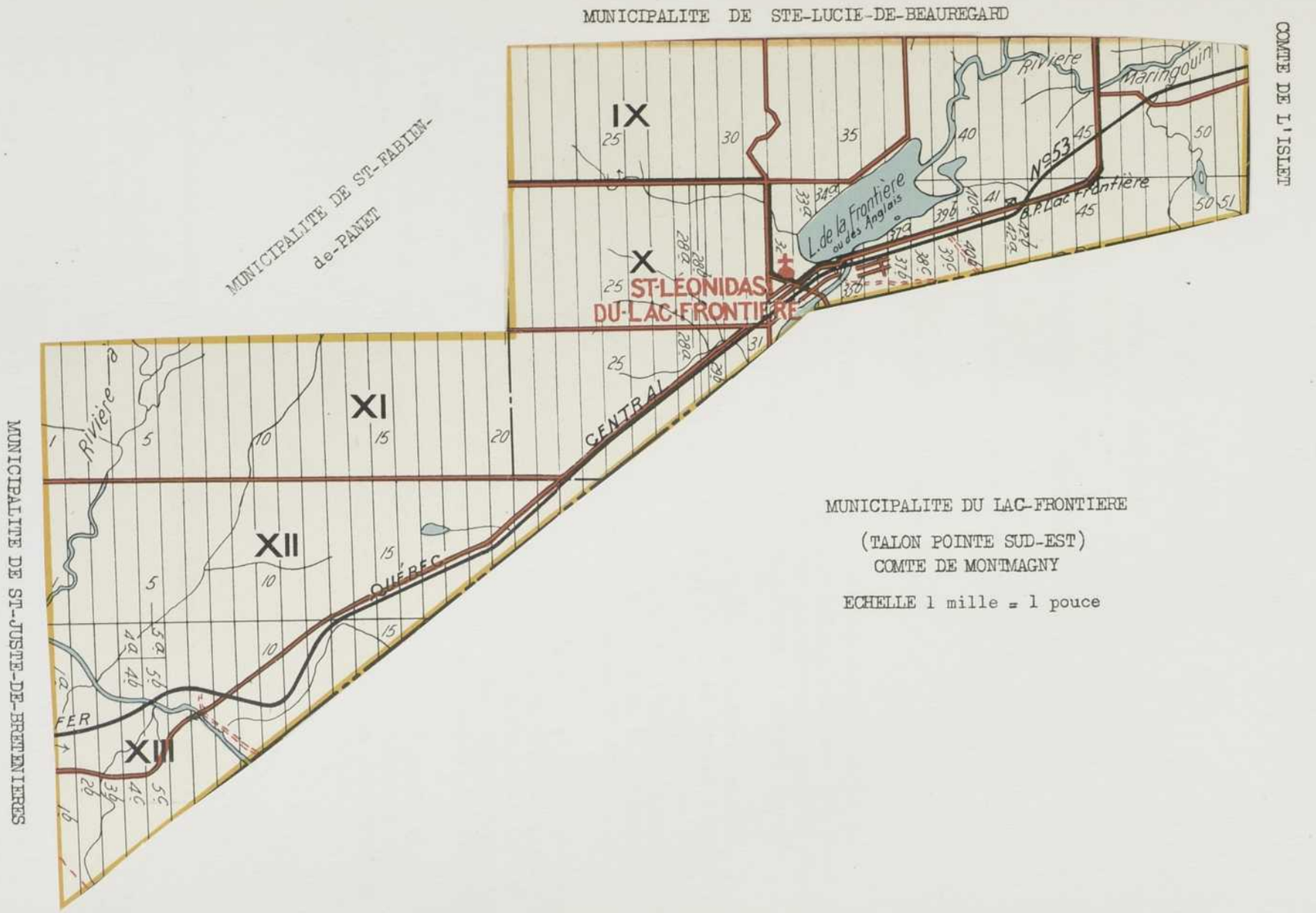

MUNICIPALITE DU LAC-FRONTIERE

(TALON POINTE SUD-EST)
COMTE DE MONTMAGNY

ECHELLE 1 mille = 1 pouce

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DU

LAC FRONTIERE

(Talon Pte sud-est)

MUNICIPALITE DU LAC-FRONTIERE

(Partie sud-est du canton Talon)

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité du Lac Frontière, désignée aussi sous le nom de municipalité de la partie sud-est du canton Talon, comprend les rangs IX à XIII inclusivement du canton Talon, soit une superficie d'environ 12,100 acres. La localité est traversée par la route 24 et le chemin de fer Quebec Central auquel elle sert de terminus.

La municipalité est située dans la pénélaine intérieure des Apalaches qui constitue ici une région assez aplanie. Il existe néanmoins quelques collines, dont une dans le rang IX où l'on a installé une tour à feu. Lorsque l'on arrive dans la localité par la route 24, l'altitude moyenne à la frontière nord-est est de 1,200 pieds. Au sud-ouest de la municipalité, le long de la voie ferrée, le sol se relève dans les rangs XI et XII. On y trouve quelques rides rocheuses.

Le réseau hydrographique, qui se déverse dans la rivière St-Jean, comprend la rivière Noire et la rivière Maringouin qui se déversent toutes deux dans le lac Frontière. Celui-ci, que l'on désigne aussi sous le nom de lac des Anglais, est un lac résiduel entouré de vastes étendues marécageuses. Le lac, sur les bords duquel est situé le village, est à une altitude de 1,175 pieds.

La municipalité est constituée par un habitat villageois et par un habitat rural qui est en voie de disparition. Celui-ci comprend les rangs IX, X et XIII. La localité compte une vingtaine de maisons abandonnées, soit une dizaine dans le village et autant dans les rangs.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne pour la municipalité de la partie sud-est du canton Talon une population de 491 habitants. Les statistiques municipales accusent pour la même année une population de 726 âmes dans la municipalité du Lac-Frontière. Cet écart provient du fait que les deux chiffres ne s'appliquent pas à la même étendue de territoire. Le tableau suivant, extrait des registres paroissiaux et des statistiques municipales, indique les variations de la population depuis 1931.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales.
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	25	5	-	726
1932	17	3	1	719
1933	19	6	1	719
1934	16	4	1	698
1935	17	-	3	693

Année	Registres paroissiaux			Statistiques Municipales.
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1936	14	5	4	576
1937	17	5	3	586
1938	17	7	3	586
	142	35	16	

Si au chiffre de la population en 1931 (726) on ajoute l'accroissement naturel depuis cette date (107), plus l'arrivée d'une dizaine d'individus, on arrive à un total de 843 qui devrait représenter la population de la municipalité en 1938. Or, selon l'administration municipale, la population en 1938 n'atteint que 586 habitants. Il y a donc eu une émigration de 250 personnes depuis 1931. Ce nombre considérable de départs s'explique facilement lorsque l'on sait que la municipalité il y a une douzaine d'années constituait un centre important de l'industrie du bois. A cette époque de grosses scieries employaient plus de 300 hommes. C'est par suite du manque de bois que les scieries B. C. Howard, McRea Wilson, Murray & Gregory, Bienvenu, Séguin, Proulx, Paquette & Léveillé ont cessé leurs opérations. Aujourd'hui, la localité ne renferme aucune industrie, c'est pourquoi un nombre considérable de journaliers ont déserté la municipalité pour aller gagner leur vie ailleurs.

Occupation du sol

La municipalité du Lac-Frontière renferme actuellement 16 cultivateurs et 34 colons, soit 50 exploitants du sol. On relève en outre une vingtaine de propriétaires de maisons sur emplacements et 4 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Aucun cultivateur ne vit entièrement des revenus de sa ferme; une dizaine seulement tirent la majorité de leurs revenus de leur exploitation agricole. Les autres, le plus grand nombre, recourent aux travaux de chantiers et de voirie pour combler les maigres ressources qu'ils retirent de leur terre.

Environ 7 chefs de famille gagnent leur vie en qualité de journaliers. Une cinquantaine d'hommes et de jeunes gens exercent occasionnellement le même métier. La localité compte 1 forge, 1 garage, 1 cordonnerie et 2 boutiques de coiffeurs. Le commerce et les transports font vivre respectivement 6 et 7 familles. Celles-ci comprennent 1 conducteur de train, 3 cantonniers, 2 camionneurs et 1 chauffeur de taxi. Parmi les autres occupations, on trouve 2 bouchers, 1 boulanger, 1 mécanicien, 2 hôteliers, 4 restaurateurs, 1 douanier, 2 commis et 2 rentiers.

L'enseignement est confié à 4 Soeurs de la Charité de St-Louis et à 5 maîtresses qui enseignent dans 4 écoles disséminées dans les rangs.

Une vingtaine de jeunes filles gagnent leur vie dans les villes et dans certaines autres municipalités du comté.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

L'agriculture en est encore à ses débuts. Des 50 exploitants du sol, 34 sont de véritables colons; seuls les 16 autres peuvent être considérés comme des cultivateurs. La valeur des exploitations se ressent du faible degré d'avancement de l'agriculture. Nous avons estimé à $1,325 le capital moyen des entreprises agricoles. Pour arriver à ce chiffre nous avons porté la terre à $400, les bâtisses à $500, les troupeaux à $300 et l'outillage à $125. Au mois d'août 1939, une ferme seulement était hypothéquée sous le régime du crédit agricole (provincial).

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 90 acres. Sur ce, il y

en a 5 labourées, 70 en forêt, 7 en souches et 8 en savanes et rochers plus ou moins recouverts de bois que l'on considère comme non utilisables pour fins agricoles. Au total, les fermes couvrent donc une étendue de 4,500 acres dont 250 sont labourées, 350 en souches, 3,500 en forêt sur sol labourable et 400 non utilisables.

Période de végétation

Le climat est sensiblement le même qu'à Ste-Lucie. (Cf. monographie de Ste-Lucie.)

Sols et amendements

La terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse), communément appelée terre jaune, est, à vrai dire, l'unique type de sol que l'on rencontre dans la municipalité. La terre forte (argileuse) et la terre noire (humifère) y sont très faiblement représentées. De par sa nature, ce sol n'est pas des plus généreux et les cultivateurs ne sont pas financièrement en mesure d'ajouter à sa fertilité au moyen d'engrais chimiques et d'amendements calcaires. De fait, ils n'en font pas encore usage. Ils emploient leur fumier de ferme, mais quelques-uns seulement ont des plateformes et des remises pour le bien conserver.

L'état d'égouttement des terres n'est que passable. Les travaux d'égouttement sur les propriétés font défaut et les cours d'eau communs qui se jettent dans la Nord-Ouest auraient besoin d'être travaillés.

Le trèfle s'établit sans difficulté. On n'a pas encore fait l'essai de la fertilisation des pâturages.

Production végétale

1) Grandes cultures

Il n'est pas possible de faire de comparaison avec les chiffres du recensement de 1931 pour les superficies en grandes cultures, attendu que les limites actuelles de la municipalité de Lac Frontière ne correspondent pas à celles de 1931. Voici les étendues actuelles et les rendements:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	8	18 minots
Avoine	120	20 "
Sarrasin	4	
Pois secs	3	14 "
Foin	210	1 tonne
Pommes de terre	25	150 minots
Pâturages	230	
	600	

Nous avons vu au paragraphe traitant de l'étendue moyenne des fermes, qu'il n'y a que 250 acres labourées. La différence entre ce chiffre et le total des superficies en grandes cultures qui apparaît ci-dessus provient du fait que les pâturages et une partie du foin se trouvent parmi les souches en terrain non labouré.

Les rendements sont un peu inférieurs à ceux du littoral, car le sol est moins bon et la technique agricole n'est pas aussi avancée. La rotation d'un an en grain et 4 ou 5 en foin, suivie par les 16 meilleurs cultivateurs, est trop longue.

Les ventes de produits agricoles récoltés dans la municipalité ne sont pas fortes. Quelques cultivateurs disposent ensemble de 150 minots de pommes de terre et il se vend 12 tonnes de foin. Le tout représente une valeur de $230 ou $5 en moyenne pour chacun des cultivateurs de la municipalité

2) Erablières

Les érablières en exploitation dans la municipalité sont au nombre de 7. Leur production, la saison dernière, a été de 600 gallons de sirop. Les producteurs en ont gardé une quinzaine de gallons et ont vendu le reste à la coopérative de Princeville, ce qui leur a rapporté $100 en moyenne chacun.

Production animale

1) Chevaux

La municipalité compte aujourd'hui (1) 50 chevaux qui travaillent sur la ferme et dans les chantiers. L'élevage, d'après nous, devrait se pratiquer pour les besoins, mais on n'en fait rien. On ne compte que sur l'importation pour les 10 chevaux qu'il faut se procurer chaque année.

2) Bovins et industrie laitière

Les vaches laitières sont au nombre de 150. Il y a en plus 21 taureaux, dont 1 Ayrshire pur sang.

Le rendement moyen des vaches est faible; il atteint 2,400 livres de lait par année. La consommation domestique et la fabrication du beurre pour les besoins de la famille exigent le tiers environ du lait produit dans la municipalité; le reste va à Québec (crème), à la beurrerie de Saint-Magloire et aux fromageries de Sainte-Lucie et de St-Fabien, car il n'y a pas de fabrique de produits laitiers dans la municipalité. L'industrie laitière rapporte $55 par ferme en moyenne.

La vente de bovins de boucherie ajoute aux revenus de l'industrie laitière. L'an dernier, on a vendu 10 vaches, 15 bouvillons, 5 taureaux et 40 veaux d'herbe. Le revenu provenant de ces ventes s'est établi à $15 en moyenne par ferme.

3) Porcs

On garde actuellement 1 verrat et 12 truies, dont on élève 100 porcelets. L'abattage pour les besoins domestiques exige 75 têtes. La vente locale aux commerçants porte sur 25. Cet élevage rapporte $10 en moyenne par ferme.

4) Moutons

La municipalité renferme 4 béliers et 35 brebis. On élève chaque année 35 jeunes et l'on vend 35 têtes également aux commerçants locaux. Cela rapporte $3 en moyenne par ferme. Les pâturages impropres à d'autres fins qu'à servir de pâturages aux moutons forment de vastes étendues, de sorte qu'il serait intéressant de développer cet élevage.

5) Volailles

On dénombre 1,100 poules et poulets dans la municipalité. On imagine facilement que cet élevage, qui exige plus de soins et de connaissances que plusieurs autres branches de l'industrie animale, n'est pas florissant dans cette municipalité où l'exploitant de la ferme est encore plus colon que cultivateur. Telle quelle, l'aviculture rapporte $2 en moyenne par ferme.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Dans les années normales, un homme par ferme va aux chantiers; il y reste quelque trois mois et en rapporte environ $65. Ces années-ci, ce nombre d'ouvriers et ce montant sont réduits à cause des difficultés dans lesquelles se trouve l'industrie forestière.

Les cultivateurs retirent aussi environ $30 de la vente du bois coupé sur leurs terres. L'an dernier, ils ont vendu 300 cordes de bois de chauffage et 75,000 p.m.p. de bois franc.

2) Autres revenus

Les travaux publics ont fait entrer quelque $60 par ferme en 1938.

---

(1) La comparaison avec 1931 est partout impossible car les limites de la municipalité ne sont pas les mêmes qu'en 1931.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Pour donner une vue d'ensemble de la situation financière du cultivateur, nous avons réuni dans le tableau récapitulatif ci-dessous les différentes sources de revenus que nous venons de passer en revue.

Grandes cultures	$ 5
Produits laitiers	55
Vente de bovins de boucherie	15
Vente de porcs	10
Vente de moutons	3
Aviculture	2
Chantiers	65
Coupe du bois sur les fermes	30
Travaux publics	60
	$245

Ce montant de $245 représente le revenu-argent de la moyenne des cultivateurs. Nous estimons que les dépenses d'exploitation de la ferme s'élèvent à $70, ce qui ne laisse que $175 de revenu-argent. A ce revenu-argent cependant s'ajoute la valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, soit $150. Le revenu net total du cultivateur serait donc de $325.

Dans ce montant ne sont pas compris les revenus des érablières; 7 cultivateurs se font ainsi un revenu additionnel de $100 chacun.

Achats

Parmi les principaux articles que l'on achète, signalons la moulée (quelques sacs par cultivateur), des grains de semence, les pois, les graines de mil et de trèfle, mais les autres articles pourraient être récoltés sur la ferme.

Impôts et contributions

La contribution du cultivateur moyen au fonctionnement de l'église s'élève à $14.50, dont $4.50 sont imposés par répartitions légales. Les taxes municipales, à raison de $2.40 par $100 sur la valeur moyenne donnée au début de ce chapitre sur l'agriculture, montent à $21,60; les taxes scolaires, au taux de $1.00 par $100, s'élèvent à $9. Le cultivateur moyen paie donc $45.10 en impôts et contributions.

La dette d'église est de $5,000, la dette scolaire de $2,500 et la dette municipale de $18,000. Cette dernière a été contractée pour des travaux de voirie subventionnés pour moitié par l'Etat, au temps où les scieries, entre autres celle de Howard, étaient en activité. Aujourd'hui, la situation financière est critique.

Sociétés agricoles

En fait de sociétés agricoles, on trouve un Cercle agricole (26 membres) et un Cercle de fermières (30 membres). Quelques cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté. Les mêmes obstacles au développement de l'association professionnelle que l'on rencontre partout se retrouvent ici.

Quant au mouvement coopératif, on s'explique aisément qu'il n'ait pas encore été lancé.

TRANSPORTS

Chemin de fer

Le Lac-Frontière est le terminus du chemin de fer Québec Central. La gare, qui est située au centre du village, comprend 1 voie principale, plusieurs voies d'évitement, dont 2 seulement sont encore utilisées, des entrepôts, des réservoirs d'eau, le service public du téléphone et du télégraphe.

Le volume de la circulation ferroviaire pour 1938 est de 4,390

tonnes, soit 582 à l'entrée et 3,808 tonnes à la sortie. Les réceptions comprennent du charbon (50%), des produits agricoles (25%) et des produits alimentaires (25%). Quant aux expéditions, elles sont surtout constituées de produits forestiers: bois à pâte et traverses de chemin de fer. En 1938, environ 950 voyageurs sont partis de la gare du Lac-Frontière. Depuis une dizaine d'années, la circulation des marchandises et le transport des voyageurs ont diminué dans une proportion de 60%. La périodicité des trains montre bien la concurrence entre la route et la voie ferrée; en hiver, il y a deux trains par jour; en été, il y en a trois par semaine.

Routes

Un service d'autobus relie le Lac-Frontière à Lévis. Lorsque M. Lacroix exploite ses limites forestières du côté de l'Etat du Maine, il existe un service d'autobus entre le Lac-Frontière et St-Georges-de-Beauce.

La municipalité compte 2 camionneurs, MM. Léo Caron et Henri Doyon, qui font occasionnellement le service entre la localité et Québec.

ILE-AUX-GRUES

COMTE DE MONTMAGNY

Echelle de 1 mille au pouce

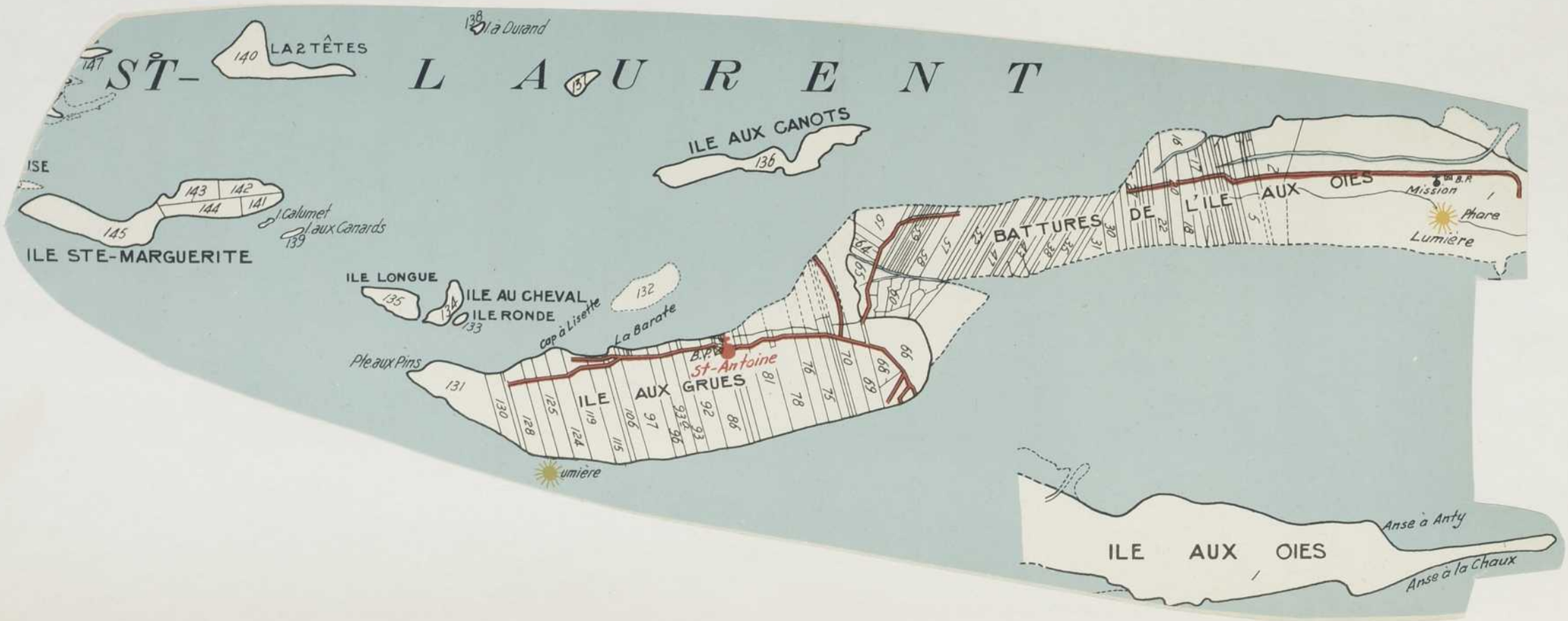

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E I N D E P E N D A N T E

D E

S T - A N T O I N E - D E - L ' I L E - A U X - G R U E S

MUNICIPALITE DE ST-ANTOINE-DE-L'ILE-AUX-GRUES

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues, qui comprend toutes les îles de l'estuaire du St-Laurent situées en face du comté de Montmagny, sauf la Grosse-Ile, possède une superficie d'environ 5,373 acres. Les deux plus grandes îles de ce petit archipel sont l'Ile-aux-Grues et l'Ile-aux-Oies réunies par des battures, lesquelles ne sont recouvertes qu'aux grandes marées. Les autres îles, qui ne sont en réalité que des îlots, comprennent les îles Ste-Marguerite, au Canot, Longue, au Cheval, Patience, à Deux-Têtes, Ronde, Sottise, etc.

Le relief de ces pointes rocheuses s'allonge du sud-ouest au nord-ouest, soit dans une direction apalachienne. Dans quelques-unes de ces îles, particulièrement à l'Ile-aux-Grues et à l'Ile-aux-Oies, des dépôts d'alluvions forment des terrasses où l'agriculture trouve un sol fertile. Quant aux battures séparant ces deux îles, elles servent de pâturages et fournissent de grandes quantités de foin naturel.

Le village de St-Antoine est situé sur la côte nord de l'Ile-aux-Grues. A l'extrémité est de l'Ile-Aux-Oies, on trouve une mission desservie par le curé de l'Ile-aux-Grues.

La municipalité ne compte ni système d'égout, ni service de distribution d'électricité, mais les insulaires communiquent avec Montmagny par un système de téléphone exploité par le Gouvernement fédéral.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population des îles de la municipalité de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues se chiffrait en 1931, selon les statistiques municipales, à 485 habitants. Depuis cette date, l'accroissement naturel atteint 96 âmes et environ 9 individus sont venus s'établir dans les îles. En 1938, la population devrait donc s'élever à 590 personnes. Or, l'administration municipale et l'autorité religieuse dénombrent 510 habitants. Il y a donc eu au moins 80 émigrants depuis 1931. Quant à la population de la municipalité, elle augmente régulièrement depuis 1934, alors que les deux années précédentes accusent un léger fléchissement. C'est ce que montre le tableau suivant où sont groupés des chiffres extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales.

Années	Registres paroissiaux			Statistiques municipales
	Naissances	Décès	Mariages	Population
1931	10	3	3	485
1932	16	6	1	432
1933	19	2	-	425
1934	12	3	-	476
1935	21	4	7	489
1936	15	3	4	496
1937	20	5	3	525
1938	17	8	2	510
	130	34	20	

Occupation du sol

La municipalité renferme 28 propriétaires et 7 locataires de fermes. Sur ces 35 cultivateurs, 25 habitent l'Ile-aux-Grues, 8 l'Ile-aux-Oies, 1 l'Ile-Ste-Marguerite et 1 l'Ile-au-Canot. Parmi les cultivateurs locataires de ferme, 6 sont à l'emploi des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Québec. On relève en outre 32 propriétaires de maisons sur emplacement et 2 locataires de maison. La municipalité compte 85 propriétaires domiciliés et 5 autres non domiciliés.

Mode de vie

Parmi les exploitants du sol, on trouve 33 chefs de famille et 2 célibataires. Tous vivent entièrement des revenus de leurs exploitations agricoles. La localité compte une quinzaine de journaliers et une trentaine de jeunes gens qui exercent occasionnellement ce métier.

Les boutiques d'artisans ne sont pas nombreuses; elles comprennent 1 forge et 1 cordonnerie. Deux familles vivent du commerce de détail et 3 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les transports font vivre 3 marins et 1 postillon lequel s'occupe aussi du traversier reliant l'Ile-aux-Grues à Montmagny.

Il y a une vingtaine d'années, la pêche constituait une occupation assez répandue parmi la population des îles. Aujourd'hui 7 cultivateurs seulement, pour qui la pêche est une occupation secondaire, possèdent des pêches à fascines.

Le travail féminin est peu important. L'enseignement occupe 5 institutrices dans 2 écoles à l'Ile-aux-Grues et 1 à l'Ile-aux-Oies. Environ 5 jeunes filles font du service domestique à Québec et à l'Ile-d'Orléans. La localité compte 4 rentiers.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les fermes atteint environ $7,000, soit $3,550 dans la terre, $2,250 dans les bâtisses, $700 dans les troupeaux et $500 dans le matériel roulant. Toutes les terres de la municipalité sont exploitées et, comme chaque année, quelques fils de cultivateurs cherchent à s'établir sur une ferme, les exploitations agricoles atteignent un prix élevé. On compte 4 fermes qui sont hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen pour chacune de ces fermes atteint environ $3,700.

Etendue moyenne des fermes

La municipalité renferme 35 cultivateurs qui exploitent des fermes d'une étendue moyenne de 130 acres. Sur chaque ferme on relève 41 acres de terre déjà labourée et 1 acre en forêt et en érablière. Chaque cultivateur possède en outre 28 acres de pâturages naturels qui s'étendent sur le côté nord de l'île. A marée basse, les vaches vont pacager dans ces battures. Tous les cultivateurs recueillent aussi du foin naturel croissant entre l'Ile-aux-Grues et l'Ile-aux-Oies. Cette immense plaine herbeuse, recouverte aux grandes marées, produit un foin de graminées que l'on fauche et que l'on fait sécher en "mulons" juchés sur pilotis. Chaque cultivateur possède en moyenne 60 acres de ce foin naturel. La superficie de la terre occupée par les cultivateurs atteint donc 4,550 acres. Le reste de la municipalité comprend 823 acres de forêt située à l'extrémité est de l'Ile-aux-Oies et à l'extrémité ouest de l'Ile-aux-Grues.

Période de végétation

Le climat de la municipalité, grâce à l'estuaire du St-Laurent qui tempère les écarts brusques de température, est avantageux pour l'agriculture. La période de végétation est généralement plus longue que sur la terre ferme. Ainsi les dernières gelées du printemps ne surviennent pas après la première semaine de mai, ce qui permet de commencer les semailles quelques jours plus tard. La fenaison débute vers le 20 juillet et un mois

plus tard, on commence la récolte du grain. Ordinairement les premières fortes gelées d'automne ne surviennent pas avant le milieu d'octobre et les premières neiges n'apparaissent généralement qu'en décembre.

Sols et amendements

La municipalité renferme deux types de sols: l'un, sur les terrasses du centre des Îles, est léger, schisteux et un peu graveleux; l'autre, que l'on rencontre sur les basses terres, est formé de terre argileuse résultant de dépôts d'alluvions. Ce dernier type de sol est riche et productif, mais l'autre manque de fertilité. La pratique des amendements calcaires et des engrais chimiques ne fait que commencer. En 1938, pour la première fois, les cultivateurs ont utilisé 30 tonnes de chaux. Quant aux engrais, on en a employé quelque 35 tonnes. Aucun cultivateur ne soigne la conservation du fumier d'étable.

L'égouttement des terres est bon sur la plupart des fermes. Quelques cultivateurs ont fertilisé des pâturages, mais cette pratique semble difficile à établir chez la majorité des agriculteurs de la municipalité.

Production végétale

1) Grandes cultures

La production des grandes cultures comprend surtout l'avoine, le foin de battures et les pommes de terre qui constituent une culture spécialisée. On ne produit ni blé, ni seigle, car les cultivateurs préfèrent d'autres grains. Le tableau suivant montre pour 1938 les diverses étendues en cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Orge	10 acres	18 boisseaux
Avoine	385 "	20 "
Grains mélangés	25 "	21 "
Maïs	5 "	-
Sarrasin	2 "	-
Pois secs	2 "	14 "
Pommes de terre	250 "	250 "
Foin cultivé	40 "	1 tonne
Foin de battures	2100 "	1 tonne
Navets	10 "	12 "
Pâturages	1680 "	-
	4509 acres	

En général les rendements sont inférieurs à ceux des bonnes paroisses du comté de Montmagny. Sauf pour les pommes de terre, dont le rendement est supérieur à celui de toutes les localités de la région, les rendements moyens se rapprochent sensiblement de ceux que l'on rencontre dans les municipalités où l'agriculture est peu développée. La plupart des cultivateurs suivent une rotation quelconque, mais dans la plupart des cas cette pratique ne donne pas de bons résultats. On conseille donc la rotation suivante: pommes de terre (1 an), grain (1 an) et pâturages (2 ans). On remarque que les cultivateurs n'attachent pas assez d'importance aux cultures de grains: tous leurs efforts se portent vers la production des pommes de terre. En 1938, on a vendu environ 25,000 boisseaux de pommes de terre et 60 tonnes de foin, ce qui rapporte un revenu de $340 en moyenne par ferme.

2) Erablières

La municipalité renferme 10 érablières en exploitation. En 1938, ces érablières ont produit 65 gallons de sirop et 1,900 livres de sucre. Les producteurs vendent une partie de ces denrées, ce qui leur procure un revenu moyen de $18 chacun.

Production animale

1) Chevaux

Depuis 1931, le nombre de chevaux n'a pas beaucoup changé.

On en comptait alors 155 et la municipalité en renferme actuellement 150. Les cultivateurs n'achètent que deux ou trois chevaux par année, car l'élevage supplée à l'importation de chevaux étrangers. On élève ordinairement une quinzaine de sujets par année. Le troupeau comprend 1 étalon canadien enregistré, 4 autres étalons croisés et une vingtaine de juments d'élevage. Ce n'est que depuis 3 ou 4 ans que l'élevage chevalin est établi dans la localité. Actuellement, on élève des chevaux pour suffire aux besoins des cultivateurs de l'endroit, mais le but des éleveurs est de vendre leurs bêtes dans d'autres municipalités. Tout semble indiquer que cette activité se développera: elle intéresse les cultivateurs et ceux-ci disposent d'abondants pâturages favorables à cet élevage.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs possèdent en moyenne 13 vaches chacun, soit un total de 450 pour la municipalité. Ce sont des animaux Ayrshire croisés. On relève en outre une douzaine de taureaux croisés. Les habitants de l'Ile-aux-Grues font pacager les bovins dans les battures qui s'étendent du côté nord de l'île. Ces pâturages, en grande partie recouverts à marée haute, ne fournissent pas une très bonne nourriture aux animaux. Ceux-ci vont et viennent avec le mouvement de la marée et s'enlisent jusqu'au ventre. Ce genre de vie difficile a produit des bovins maigres et de petites tailles, et dont le rendement laitier n'atteint que 2,400 livres de lait en moyenne par vache. A l'Ile-aux-Oies, où les vaches paissent dans des pâturages ordinaires, le rendement laitier s'élève à 3,200 livres de lait.

La municipalité renferme deux fromageries: l'une, à l'Ile-aux-Grues, compte 25 patrons et est constituée en syndicat; l'autre est située à l'Ile-aux-Oies, reçoit le lait de 8 patrons et appartient aux Soeurs du Précieux-Sang de l'Hôtel-Dieu de Québec. Actuellement l'industrie laitière rapporte un revenu moyen estimé à $300 par cultivateur.

La vente des bovins de boucherie procure aussi des revenus. Ainsi, en 1939, on a vendu 35 vaches, 15 taureaux et une centaine de veaux de lait, ce qui rapporte environ $45 en moyenne par ferme.

3) Porcs

L'élevage porcin demeure stationnaire depuis quelques années. Le troupeau comprend 2 verrats et 45 truies de race Yorkshire et du type à bacon. En août 1939, on relevait en outre quelques 275 porcelets. On en abat 75 pour l'alimentation domestique et on en vend environ 200 abattus. Cet élevage représente un revenu moyen de $85 par cultivateur.

4) Moutons

Le défaut de pâturages appropriés constitue un obstacle à l'élevage ovin. On remarque cependant que cette industrie semble se développer un peu depuis quelques années. Cette année on relève 150 brebis, 8 béliers et quelque 150 agneaux que l'on vend annuellement. L'élevage du mouton rapporte environ $20 par ferme.

5) Volailles

La municipalité renferme environ 1,700 volailles, soit près de 1,600 poules et poulettes, 75 oies et 25 canards. On trouve aussi de nombreux troupeaux d'outardes domestiques que l'on élève le long des battures. Les cultivateurs engraissent annuellement quelque 200 volailles pour la vente sur le marché de Québec. On remarque cependant que le manque de connaissances techniques et une sorte d'indifférence de la part des cultivateurs entravent l'aviculture. Cette industrie, surtout en ce qui concerne les oies et les canards, pourrait se développer facilement et rapporter de meilleurs revenus. Actuellement cet élevage ne rapporte que $10 par cultivateur.

6) Apiculture

On relève 4 apiculteurs possédant ensemble 8 ruches. Tout le miel produit sert à l'alimentation domestique.

Conserves domestiques

La plupart des insulaires fabriquent des conserves de viandes, de légumes, de fruits et de gibier pour l'alimentation domestique, mais personne n'en vend au dehors.

Revenus de la pêche

L'industrie de la pêche occupe 7 cultivateurs. Ceux-ci tendent des pêches en claies de fascines. On capture surtout l'anguille, le bar et l'esturgeon. Cette activité rapporte $100 en moyenne à chacun des cultivateurs qui s'y adonnent.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des 35 cultivateurs de la municipalité de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues est assez élevé: il atteint en effet $800. Comme ce chiffre traduit une moyenne générale, il implique que quelques cultivateurs réalisent des revenus-supérieurs. Les diverses sources de revenus qui s'étendent à la majorité des cultivateurs comprennent pour 1938 les articles suivants:

Grandes cultures	$ 340
Produits laitiers	300
Vente de bovins de boucherie	45
Vente de porcs	85
Vente de moutons	20
Aviculture	10
	$ 800

Les activités suivantes procurent en outre à certains cultivateurs des revenus additionnels:

Produits de l'érable (10 producteurs)	$ 18 chacun
Pêche (7 cultivateurs)	100 "

Si l'on estime à $175 en moyenne la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, le revenu moyen brut du cultivateur atteint environ $975. Mais de cette somme, il ne touche en réalité que $800, qui lui servent à défrayer ses dépenses d'exploitation ($225 en moyenne) et à veiller à l'entretien de sa famille. Ces chiffres nous révèlent que les cultivateurs de l'Ile-aux-Grues vivent pour la plupart dans une confortable aisance. Ce sont des paysans travailleurs qui réussissent, malgré leur isolement, à mieux organiser leur vie que beaucoup de cultivateurs des paroisses de la terre ferme. Les insulaires sont en général des gens économes et la plupart d'entre eux, si l'on en juge par le total de l'argent déposé à la Caisse populaire en 1938- plus de $20,000 - possèdent des économies substantielles.

Achats

Les cultivateurs de St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues importent 30 tonnes de chaux, 35 tonnes d'engrais chimiques, 30 tonnes de moulées, 5,000 livres d'avoine, 500 livres de graines de mil et 2,500 livres d'insecticides et de fongicides, etc., pour les besoins de la ferme. On relève en outre pour toute la population insulaire des achats importants de farine (90,000 livres), de conserves, de fruits. Viennent aussi du dehors une cinquantaine de tonnes de charbon, de sucre (40,000 livres) de biscuits, de mélasse, de sel, environ 500 sacs de ciment, 500 gallons de peinture, plusieurs centaines de cordes de bois de chauffage, etc.

Impôts et contributions

Chaque famille verse à l'église une contribution moyenne de $25 par année; on paie aussi une répartition volontaire de $17 en moyenne par famille afin de diminuer la dette d'église qui atteint $4,000. Les taxes municipales se chiffrent à $6 et les taxes scolaires à $25. En résumé, le total des impôts par famille s'élève à $71 environ.

Sociétés agricoles

La localité renferme plusieurs sociétés agricoles. Ainsi, on trouve un Cercle agricole (25 membres), un Cercle de l'U.C.C. (12 membres), un Cercle de Fermières (15 membres), une Caisse populaire comprenant 151

sociétaires et 150 déposants, et un Syndicat de Fromagerie (24 patrons). Plusieurs cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté. En 1930, on a fondé la Société coopérative des Producteurs de pommes de terre de l'Ile-aux-Grues. Actuellement (été 1939), cette société ne compte que 12 actionnaires, car la plupart des cultivateurs trouvent que la classification adoptée par la société est trop sévère. Dans toutes ces organisations, l'individualisme des membres nuit au développement du mouvement coopératif.

B - INDUSTRIES

La municipalité de l'Ile-aux-Grues ne renferme que deux industries qui sont deux fromageries.

Le premier de ces établissements appartient aux Soeurs du Précieux-Sang de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il est situé sur l'Ile-aux-Oies et fonctionne depuis environ 75 ans pendant une période annuelle moyenne de 6 mois. En 1938, on y a produit 35,082 livres de fromage. Le lait (350,820 livres) provient de 8 patrons, dont 6 fermiers à l'emploi des soeurs, qui possèdent ensemble 110 vaches. La production totale de cette fromagerie est vendue à la Coopérative Fédérée de Québec.

Le Syndicat de Fromagerie de l'Ile-aux-Grues est situé dans le village. Cette industrie, établie vers 1908, fonctionne 6 mois annuellement. En 1938, la production a atteint 60,306 livres de fromage que l'on a vendues au prix moyen de 13½ cents la livre. La fromagerie compte 25 patrons possédant un total de 272 vaches. Les consommateurs locaux achètent quelque 650 livres de fromage; quant au reste, soit 59,656 livres, il est absorbé par la Coopérative Fédérée de Québec.

C - TRANSPORTS

Le traversier entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny est affecté surtout au transport des passagers. Ce bateau transporte aussi le courrier et un peu de marchandises chaque traversée. Quelques goélettes fournissent en outre un service occasionnel. En ce qui concerne les marchandises, toutefois, c'est M. Lavoie, marchand et propriétaire du "H.L.", qui en transporte d'emblée la plus grande partie. Il fait le service entre l'Ile et Québec.

Le service entre l'île et Montmagny a lieu régulièrement tous les jours pendant la belle saison. Durant l'hiver, on l'effectue deux ou trois fois par semaine. La traversée est alors particulièrement pénible en raison du froid, du brouillard et des amoncellements de glace séparés par des étendues d'eau recouvertes d'une mince couche de neige. Lorsqu'un malade requiert les soins d'urgence d'un médecin, les hommes s'organisent pour aller souvent au péril de leur vie chercher du secours à Montmagny. Trois d'entre eux, en effet, sont déjà morts à la suite d'une traversée. C'est pourquoi les insulaires insistent pour qu'une garde-malade expérimentée vienne demeurer dans leur île. Plusieurs d'entre eux nous ont affirmé qu'à diverses reprises ils avaient fait cette damande, mais toujours sans succès.

VIII - CONCLUSION

Lorsque l'on considère l'aspect économique du comté de Montmagny, on s'aperçoit que l'équilibre existant entre la production agricole et la production industrielle y est mieux réalisé, que dans le comté de Bellechasse qui lui fait suite vers l'Ouest et que nous avons visité au cours de l'été dernier. En effet, le comté de Montmagny comporte des paroisses où l'agriculture est bien développée; il renferme des réserves forestières assez considérables et il compte plusieurs établissements industriels importants.

Les cinq paroisses du littoral (St-Thomas, Cap St-Ignace, Berthier, St-Pierre et St-François) constituent une belle région agricole où domine la grande culture organisée en vue de l'industrie laitière et de son complément, l'élevage porcin. Les problèmes qui se posent au sujet de cette région sont ceux qui relèvent de l'agronomie: travaux d'égouttement, amélioration des espèces animales, extension des cultures spéciales, méthodes de vente et d'achat en coopération, etc. Nous croyons qu'un travail persévérant des agronomes, des sociétés agricoles et des cultivateurs les plus progressifs peut relever sensiblement le niveau de la production agricole de cette région.

Dans les municipalités du plateau central (canton Montminy, Ste-Apolline, Ste-Euphémie et Notre-Dame-du-Rosaire), les possibilités agricoles sont limitées. Règle générale, la seule utilisation agricole de ce milieu forestier ne peut assurer à la population de ces localités un niveau de vie satisfaisant. Pour y arriver, elle doit pouvoir en permanence s'appuyer sur la culture du sol et l'exploitation forestière. Ici deux réformes s'imposent: aménager la forêt et développer l'agriculture. A cet effet, il s'agit, dit-on, de créer des réserves cantonales, d'empêcher la destruction de la forêt par les incendies, par les coupes abusives des propriétaires de scieries, etc. Du point de vue agricole, on conseille l'octroi de primes ayant pour but de faciliter et d'encourager l'épierrement, le labour et l'achat d'amendements. Ces primes, croit-on, coûteraient en définitive moins cher que des allocations de chômage et bâtiraient la mise en valeur des sols arables qui ne sont pas encore utilisés pour la culture dans cette région.

Les localités situées sur le versant de la rivière St-Jean (St-Juste, Ste-Lucie, St-Fabien et Lac Frontière) sont, du point de vue agricole, les moins développées. On remarque cependant que le sol est meilleur que sur le plateau central et les possibilités de développement y sont plus encourageantes. Les mêmes réformes que nous préconisons pour les localités du plateau s'appliquent ici.

En résumé, nous sommes en présence de trois régions bien définies: au nord, la région des basses terres de l'estuaire avec une agriculture bien établie; au centre, le plateau avec son sol pauvre et peu profond; enfin l'arrière-comté qui est la région la moins développée, mais où cependant les possibilités agricoles sont meilleures que sur le plateau.

Quant à la ville de Montmagny et à la municipalité rurale adjacente de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, elles forment une agglomération de quelque 7,000 âmes et constituent le centre industriel le plus important de la rive sud de l'estuaire à l'est de Lévis. On y compte une trentaine d'établissements industriels, dont quelques-uns emploient plus de 100 ouvriers.

Actuellement plusieurs industries de Montmagny qui utilisent le bois comme matière première ou comme matière accessoire s'approvisionnent chez les cultivateurs de la région. Comme ces réserves diminuent constamment et que, d'autre part, les réserves qu'exploitait la compagnie Price Bros. Co. Ltd. ont été acquises par un industriel de Montmagny, d'autres industries de la localité et des environs entretiennent, semble-t-il, des inquiétudes quant à la permanence de leurs approvisionnements en bois. Que ces craintes soient bien ou mal fondées, il est essentiel pour l'existence et la prospérité de ces industries, - donc pour la population qu'elles font vivre, -- que les établissements trouvent à proximité le bois nécessaire à leur marche normale. L'inventaire des forêts du comté, auquel on a procédé au cours de l'été dernier, apportera les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un plan d'aménagement des ressources ligneuses de ce territoire sur une base de permanence.

APPENDICE I

INDUSTRIES DU COMTE DE MONTMAGNY

BEURRERIES

MUNICIPALITES	RAISON SOCIALE	SITUATION
Montmagny (ville)	Synd. coop. de la Fab. de B. de Montmagny	29 rue St-Louis.
Cap-St-Ignace	Soc. coop. agricole du Cap-St-Ignace	Rang II
Berthier	Hector Buteau	Village
St-Pierre	Adjutor Lecompte	Rang I nord
St-Pierre	La Cie de Laiterie de St-Pierre	Rang I sud
St-François	Soc. coop. agricole de Saint-François	Rang I nord
St-François	Stanislas Simard	Rang I sud
N.D. du-Rosaire	Philidor Godbout	Rang VII
Montminy (St-Paul)	Synd. de Bourrerie de St-Paul-de-M.	Chemin Taché

FROMAGERIES

Ste-Euphémie	Synd. laitier de Ste-Euphémie	Rang II sud-est
Ste-Apolline-de-Patton	Synd. de Fromagerie de Ste-A.	Village
Ste-Lucie-de-B.	Coop. agricole de Ste-Lucie-de-B.	Village
St-Fabien-de-Panet	Fromagerie de St-Fabien-de-P.	Rang de la Société
Ste-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues	Soeurs du Précieux Sang	Ile-aux-Oies
	Synd. de Fromagerie de l'Ile-aux-G.	Village.

MEUNERIES ET MOULANGES

Montmagny	Jos. Francoeur	10, rue du Manoir
St-Thomas	Laval Joncas	Rang II sud
Cap-St-Ignace	Léon Carlos	Rang I
Cap-St-Ignace	Henri Blanchette	Rang II
Cap-St-Ignace	Auguste Ouellette	Rang II
St-Pierre	La cie de Laiterie de St-Pierre	Rang I sud
St-Pierre	Alphonse Leblanc	Rang I sud
St-François	Jos. Tremblay	Rang II
St-François	Moise Boissonneault	Rang I nord
St-François	M. Garant	Village
N.D. du-Rosaire	Emile Gaudreault	Route Beaubien
Montminy (St-Paul)	Diogène Gagné	Chemin Taché
Ste-Apolline-de-P.	Gabriel Lapointe	Chemin Taché
Ste-Lucie-de-B.	Paul Levasseur	Rang VIII
St-Fabien	Alfred Duquette	Rang VII Talon
Ste-Euphémie	Coulombe & Frères	Près gare

CARDERIES

Montmagny	Jos Francoeur	10 rue du Manoir
Cap-St-Ignace	Auguste Ouellette	Rang II
Cap-St-Ignace	Thomas Francoeur	Rang II
St-François	Eugène Tremblay	Rang I sud

TANNERIES

Montmagny	Eugène Labbé	Rue du Manoir
Cap-St-Ignace	Ernest Emond	Route nat. no 2.

INDUSTRIES DU COMTE DE MONTMAGNY (suite)

SCIERIES

MUNICIPALITES	RAISON SOCIALE	SITUATION
Montmagny	Amédée Gendreau	2, rue Papineau
St-Thomas	Fortunat Gaudreau	Rang III sud
St-Thomas	Emile Picard	Route no 2
Cap-St-Ignace	Henri Blanchette	Rang II
Cap-St-Ignace	Auguste Ouellette	Rang II
Cap-St-Ignace	Marc Gagnon	Rang I
Cap-St-Ignace	Georges Ouellette	Rang III
Cap-St-Ignace	Amédée Frégeau	Rang III
Cap-St-Ignace	Philippe Gagné	Rang III
St-Pierre	La cie de Laiterie de St-P.	Rang I sud
St-Pierre	Alphonse Leblanc	Rang I sud
St-François	Jos. Tremblay	Rang II
N.D. du-Rosaire	Emile Gaudreault	Route Beaubien
N.D. du-Rosaire	Alphonse Bélanger	Rang VIII
Montminy (St-Paul)	Candide Boulet	Chemin Taché
Montminy (St-Paul)	Joseph Audet	Rang I Rolette
Montminy (St-Paul)	Gaudreau & Proulx	Chemin Taché
Montminy (St-Paul)	A. & R. Coulombe	Chemin Taché
Ste-Euphémie	Coulombe & Frères	Rang I sud-est
Ste-Apolline-de-P.	Gabriel Lapointe	Chemin Taché
Ste-Apolline-de-P.	Joseph Godbout	Chemin Taché
Ste-Apolline-de-P.	Ste-Apolline Lumber	Rang VII
Ste-Apolline-de-P.	Josaphat Coulombe	Rang VIII
Ste-Lucie-de-B.	Paul Levasseur	Rang VIII
Ste-Lucie-de-B.	A. Brunelle & Cie	Rang V
St-Fabien-de-Panet	L. L'Heureux	Rang V Rolette
St-Fabien-de-Panet	Emilien Bilodeau	Rang IV Rolette
St-Fabien-de-Panet	J.B. Breton	Rang VII Talon
St-Fabien-de-Panet	Emile Bernard	Rang VII Talon
St-Juste-de-Bretenières	Josaphat Doyon	Route nat. no 24
St-François	M. Garant	Village

ARTICLES DE MENUISERIE

Cap-St-Ignace	Marc Gagnon	Rang I
Cap-St-Ignace	Joseph A. Fortin	Village
St-François	Moise Boissonneault	Rang I nord
St-François	Paul-Emile Boulet	Village
Montminy (St-Paul)	J.A. Talbot	Village
Montminy (St-Paul)	Charles Côté	Village
Montminy (St-Paul)	Ferdinand Létourneau	Village
St-Fabien-de-Panet	Gérard Tardif	Rang de la Société
St-Fabien-de-Panet	Hilaire Fortier	Rang VII Talon

Pour les autres industries, consulter
la nomenclature de la page suivante.

Industries du comté de Montmagny

classées par municipalités

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants	Situation
Montmagny (ville)	Beurrerie	Synd. coop. de la Fab. de B. de Mont	29, rue St-Louis
	Moulange et carderie	Jos. Francoeur	10, rue du Manoir
	Tannerie	Eugène Labbé	rue du Manoir
	Mise en conserves	Edmond Bernatchez	80, rue St-Jean-B.
	Scierie	Amédée Gendreau Ltée	2, rue Papineau
	Man. de cercueils et sièges de w.c.	Man. de Cercueils et de Spécialités	9, ave des Bouleaux
	Man. de poêles et fournaises	A. Bélanger Limitée	65, rue St-Jean-B.
	Fab. de poêles et de charrues	La Fonderie Després	Près de la gare
	Fab. d'interrupteurs électriques	Man. d'Appareils electriques Ltée	4e rue
	Fab. de cabinet pour glacières	National Electric Refrigerators Ltd	7e avenue
	Fab. de tissus de soie	M. E. Binz Co. Ltd	1ère rue
	Man. de balais	L'Industrie canadienne de Mont. Ltée	12, rue Ste-Marguerite
	Imprimerie	Les Editions Marquis Limitée	19, rue St-Thomas
	Imprimerie	J.E. Bélanger & Fils	2, rue St-Augustin
	Imprimerie	L'Imprimerie de Montmagny	55, rue St-Jean-B
	Biscuiterie	La Man. de Biscuits de Montmagny Ltée	4e rue
	Eaux gazeuses	Alfred Bolduc	rue de la Fabrique
	Eaux gazeuses	Maurice Legendre	rue St-Etienne
	Eaux gazeuses	J.B. Charbonneau	6, rue du Palais
	Eaux gazeuses	Beaumont & Frères Enrg.	28, rue du Dépôt
	Fab. de remèdes	Cie des Remèdes Faguet	38, rue St-Jean-B.
St-Thomas	Moulange	Laval Joncas	rang II sud
	Scierie	Fortunat Gaudreau	rang III sud
	Fab. de placages	Les Placages Collins Ltée	rue St-Pierre
	Man. de meubles	La Man. de Meubles de Montmagny Ltée	rue St-Pierre
	Man. de balais	La Cie de Balais de Montmagny Ltée	rue St-Pierre
	Man. de sertisseuses	J.E. Gaudreau et Cie Ltée	route nat. no 2

Industries du comté de Montmagny

classées par municipalités (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants	Situation
Cap-St-Ignace	Beurrerie	Soc. coop. agricole du Cap-St-Ignace	rang II
	Moulange	Léon Carlos	rang I
	Moulange et scierie	Henri Blanchette	rang II
	Moulange, scierie et carderie	Auguste Ouellette	rang II
	Carderie	Thomas Francoeur	rang II
	Fab. de lainages	Méthot & Frères Limitée	rang I
	Tannerie	Ernest Emond	route nat. no 2
	Scierie et At. de menuiserie	Marc Gagnon	rang I
	Scierie	Georges Ouellette	rang III
	Scierie	Amédée Frégeau	rang III
	Scierie	Philippe Gagné	rang III
	Atelier de menuiserie	Joseph A. Fortin	village
	Fab. d'eau de Javel	Elisée Bernier	rang II
Berthier	Beurrerie	Hector Buteau	rang II
St-Pierre	Beurrerie	Adjutor Lecompte	rang I nord
	Beurrerie, moulange, scierie	La Cie de Laiterie de St-Pierre	rang I sud
	Scierie et moulange	Alphonse Leblanc	rang I sud
St-François	Beurrerie	Soc. coop. agricole de St-François	rang I nord
	Beurrerie	Stanislas Simard	rang I sud
	Scierie et moulange	Jos. Tremblay	rang II
	Moulange et atelier de menui.	Moise Boissonneault	rang I nord
	Moulange et fab. de roues.	M. Garant	village
	Carderie, manches de haches	Eugène Tremblay	rang I sud
	At. de menuiserie	Paul-Emile Boulet	village

Industries du comté de Montmagny

classées par municipalités (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants	Situation
N.D.-du-Rosaire	Beurrerie	Philidor Godbout	rang VII
	Scierie et moulange	Emile Gaudreault	route Beaubien
	Scierie	Alphonse Bélanger	rang VIII
Montminy (St-Paul)	Beurrerie	Synd. de Beurrerie de St-Paul de M.	chemin Taché
	Moulange	Diogène Gagné	chemin Taché
	Scierie	Candide Boulet	chemin Taché
	Scierie	Joseph Audet	rang I Roletto
	Scierie	Gaudreau & Proulx	chemin Taché
	Scierie	A. & R. Coulombe	chemin Taché
	At de menuiserie	J.A. Talbot	village
	At. de menuiserie	Charles Côté	village
	At. de menuiserie	Ferdinand Létourneau	village
Ste-Euphémie	Fromagerie	Synd. Laitier de Ste-Euphémie	rang II sud-est
	Scierie	Coulombe & Frères	rang I sud-est
Ste-Apolline	Fromagerie	Synd. de Fromagerie de Ste-A.	village
	Moulange et scierie	Gabriel Lapointe	chemin Taché
	Scierie	Joseph Godbout	chemin Taché
	Scierie	Ste-Apolline Lumber	rang VII
	scierie	Josaphat Coulombe	rang VIII
Ste-Lucie-de-B.	Fromagerie	Coop. agricole de Ste-Lucie-de-B.	village
	Moulange et scierie	Paul Levasseur	rang VIII
	Scierie	A. Brunelle et Cie	rang V

Industries du comté de Montmagny

classées par municipalités (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants	Situation
St-Fabien-de-Panet	Fromagerie	Fromagerie de St-Fabien-de-Panet	rang de la Société
	Moulange	Alfred Duquette	rang VII Talon
	Scierie	L. L'Heureux	rang V Rolette
	Scierie	Emilien Bilodeau	rang IV Rolette
	Scierie	J. E. Breton	rang VII Talon
	Scierie	Emile Bernard	rang VII Talon
	Atelier de menuiserie	Gérard Tardif	rang de la Société
	Atelier de menuiserie	Hilaire Fortier	rang VII Talon
St-Juste-de-Bretenières	Scierie	Josaphat Doyon	route nat. no 24
St-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues	Fromagerie	Soeurs du Précieux Sang	Ile-aux-Oies
	Fromagerie	Synd. de Fromagerie de l'Ile-a-G.	village

APPENDICE II

LISTE DES BUREAUX DE POSTE ET DES GARES

Les gares et les bureaux de poste principaux sont écrits en majuscules

Municipalités	Bureaux de poste	Gare
MONTMAGNY	MONTMAGNY Montmagny Station	MONTMAGNY
ST-THOMAS	MONTMAGNY	MONTMAGNY
CAP ST-IGNACE	CAP ST-IGNACE Cap St-Ignace	CAP ST-IGNACE
BERTHIER	BERTHIER-EN-BAS	ST-FRANCOIS
ST-PIERRE-DE-LA-RIV.-DU-SUD	ST-PIERRE-DE-MONTMAGNY	ST-PIERRE
ST-FRANCOIS-DE-LA-RIV.-DU-SUD	ST-FRANCOIS-DE-MONTMAGNY Morigeau Les Prairies St-François Station	ST-FRANCOIS
CANTON MONTMINY (St-Paul)	ST-PAUL-DE-MONTMINY St-Paul-est	STE-EUPHEMIE
NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE	NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE	ROSAIRE
STE-EUPHEMIE-SUR-RIV.-DU-S.	STE-EUPHEMIE	STE-EUPHEMIE
STE-APOLLINE-DE-PATTON	STE-APOLLINE-DE-PATTON Ste-Apolline-Est Ste-Apolline-Ouest Ste-Apolline-Station L'Espérance	STE-APOLLINE L'Espérance
STE-LUCIE-DE-BEAUREGARD	STE-LUCIE-DE-BEAUREGARD	LAC FRONTIERE
ST-FABIEN-DE-PANET	PANET Bernatchez Du Bonnet	DAAQUAM
ST-JUSTE-DE-BRETENIERES	ST-JUSTE-DE-BRETENIERES	DAAQUAM St-Juste
LAC FRONTIERE	LAC FRONTIERE	LAC FRONTIERE
ST-ANTOINE-DE-L'ILE-AUX-GRUES	ILE-AUX-GRUES Ile-aux-Oies	--

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC

BNQ
000 446 146